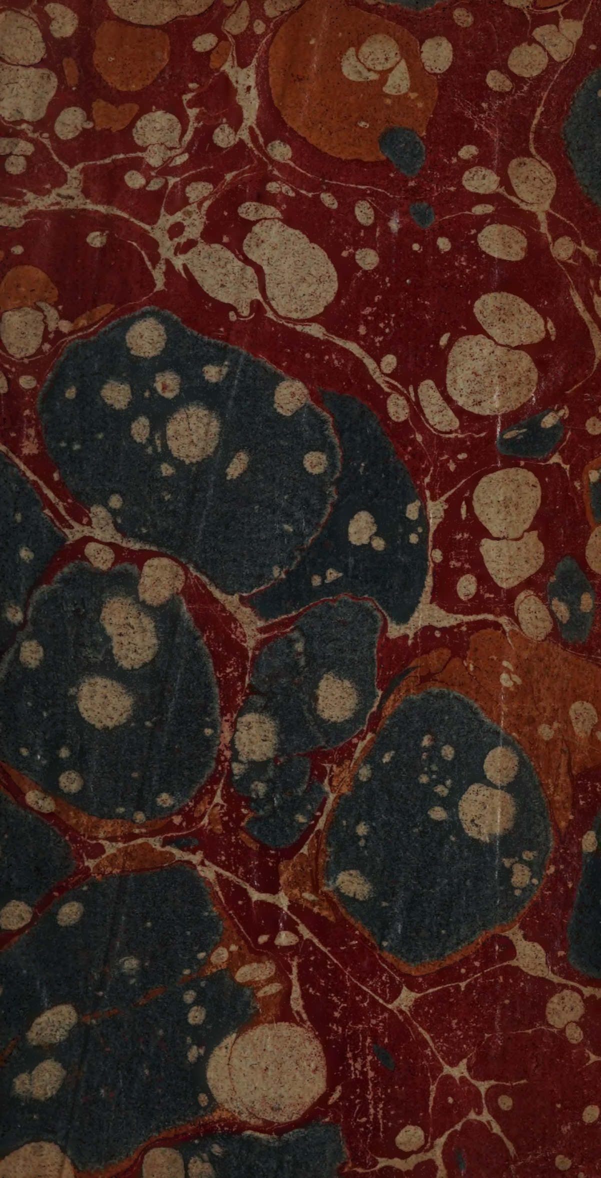






TRAITÉ DES MALADIES DES FEMMES,

Où l'on a tâché de joindre à une Théorie ſolide la Pratique la plus sûre & la mieux éprouvée.

Avec deux Diſſertations pour ſervir d'éclairciſſement à quelques endroits du Traité des MALADIES DES FEMMES.

Par J. ASTRUC, Profeſſeur Royal de Médecine, & Médecin Conſultant du Roi.

In hoc gaudeo aliquid diſcere, ut doceam : nec me ulla res delectabit, licet eximio ſit & ſalutaris, quam mihi uni ſciturus ſim. *Senec.* Lib. I. Epiſt. 6.

TOME QUATRIEME.



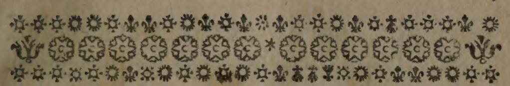
A PARIS,

Chez P. GUILLAUME CAVELIER, Libraire, rue Saint-Jacques, au Lys d'or.

M. DCC. LXV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY



AVERTISSEMENT.

JE m'acquitte de ma promeſſe en publiant les deux derniers Livres du Traité des Maladies des Femmes. On trouvera dans le premier de ces deux Livres pluſieurs queſtions difficiles, épineuſes, obſcures, & on ne doit pas en être ſurpris. Il s'agit d'expliquer la Génération, & l'on ſait que la Génération eſt un myſtere de la Nature.

Ce n'eſt pas que depuis environ cent ans, les Anatomiſtes & les Médecins n'aient fait ſur cette matiere pluſieurs découvertes très-utiles & très-importantes, qui ont donné beaucoup de lumieres. *Multùm egerunt*, mais il s'en faut bien qu'ils en aient éclairci toutes les difficultés, *ſed non peregerunt.*

Séneque, de qui j'emprunte ce

paſſage, après avoir parlé ainſi dans des circonſtances approchantes de celles où je me trouve, quoique ſur un ſujet différent, ajoutoit (1) qu'il reſtoit encore beaucoup à faire pour expliquer la matiere dont il traitoit, & que mille ſiecles ne ſuffiroient pas pour l'épuiſer. *Multùm adhuc reſtat operis*, dit-il, *multùmque reſtabit, nec ulli nato, poſt mille ſæcula, præcludetur occaſio aliquid adhuc adjiciendi.*

Quelque long que ſoit le terme, que Séneque a pris pour la perfection du ſujet dont il parle, ſans oſer l'eſpérer, je vais encore plus loin que lui à l'égard de la Génération, & je ſuis perſuadé qu'on ne parviendra jamais à réſoudre les difficultés qu'il y a ſur cette matiere, parce qu'elles ſe perdent dans la profondeur des conſeils de Dieu, l'Auteur de notre Etre, dont les voies ſont impénétrables.

(1) Epiſtolar. Libr. I. *Epiſtol.* LXIV.

Plein de cette vérité, on juge bien que je n'ai pas rougi d'avouer mon ignorance, quand l'occaſion s'en eſt préſentée, & elle s'eſt préſentée ſouvent. J'ai eu même une eſpece de ſatisfaction de l'avouer, parce que je n'étois pas fâché d'humilier la préſomption de quelques Philoſophes du temps, qui oſent juger des voies de Dieu par leurs foibles lumieres ; & que j'étois bien-aiſe de leur faire ſentir, qu'il y a dans l'ordre même de la Nature des myſteres incompréhenſibles, & que dans ces cas le ſeul parti qu'il y ait à prendre aux Philoſophes, c'eſt d'admirer & d'adorer les œuvres de Dieu, & l'étendue de ſa puiſſance, ſans entreprendre de les approfondir, de peur de s'égarer.

J'ai ſuivi dans ces deux derniers volumes les mêmes principes & le même ordre que dans les quatre précédents. Quand il

a été queſtion de traiter d'une maladie, j'en ai expliqué dans des articles diſtinćts, la deſcription, les Cauſes, les Symptomes, le Diagnoſtic, le Prognoſtic & la Curation. C'eſt, à ce que je crois, la méthode la plus inſtructive.

A l'égard des queſtions de Phyſiologie, qu'il a fallu traiter dans le Livre troiſieme à l'occaſion de la *Groſſeſſe & des maladies qui y ont rapport*, j'ai partagé, autant que j'ai pu, la queſtion en pluſieurs queſtions ſubordonnées, que j'ai tâché de réſoudre chacune en particulier, pour en tirer la ſolution de la queſtion principale. J'ai cru par ce moyen pouvoir me rendre plus court, & ce qui eſt plus important encore, me rendre plus clair. C'eſt à quoi je crois qu'il faut toujours s'attacher, & je m'eſtimerois heureux ſi je pouvois me flatter d'y avoir réuſſi.

On trouvera à la fin de ces Volumes deux Diſſertations, l'une pour tâcher de ſatisfaire aux doutes, que M. Van-Swieten paroît avoir ſur la diſtribution des veines de la matrice, que j'ai propoſée dans le volume I. de cet Ouvrage, & que j'ai enſeigné depuis long-temps à Toulouſe, à Montpellier & à Paris.

La célébrité & la politeſſe de ce ſavant Médecin méritoient cette attention de ma part. Je n'ai rien négligé pour lui prouver que ſi ce que j'avance ſur les veines de la matrice eſt nouveau, du moins a-t-il été entrevu par pluſieurs Anatomiſtes du premier ordre, & que ce qu'ils en ont connu, doit donner du poids à ce que j'en dis de plus.

Dans l'autre Diſſertation je réponds à quelques critiques qu'on a faites dans le Journal des Sçavants ſur les quatres premiers Volumes de cet Ouvrage; ces critiques rou-

lent ſur des queſtions de Philologie, indifférentes à la Médecine, & elles ſont propoſées avec tant de politeſſe, que j'aurois pu me diſpenſer d'y répondre : mais quand on croit avoir raiſon, on aime à ſe juſtifier, & j'ai cédé à cette envie.





TABLE
DES TITRES
Contenus dans ce Volume.

LIVRE TROISIEME.

De la Grossesse & des Maladies qui y ont rapport.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

Fin de la Table des Titres.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier un Manuſcrit intitulé : *Traité des Maladies des Femmes*, par M. ASTRUC, & je l'ai trouvé très-digne de l'impreſſion. Ce 14 Août 1765.

BARON.

TRAITÉ



TRAITÉ DES MALADIES DES FEMMES.

LIVRE TROISIEME.

De la Grossesse & des Maladies qui y ont rapport.

CHAPITRE PREMIER.

Des parties de la génération des Femmes.



J'AI exposé au commencement du premier Livre de cet Ouvrage, une simple description de la Matrice, des vaisseaux sanguins qui s'y distribuent, & des vaisseaux laiteux ou vermiculaires qu'on observe dans les matrices des Femmes Grosses : cela suffisoit pour faire entendre les Maladies des Femmes, dont j'avois à parler. Mais comme dans ce Livre-ci je dois traiter de la Grossesse

& des Maladies qui en sont quelquefois les suites, il est nécessaire d'entrer dans un détail plus circonstancié des parties de la génération dans les Femmes ; c'est-à-dire, de la matrice, des Ovaires & des Trompes, destinées chacune pour ce qui les concerne, à remplir cette importante fonction. Je serai court dans la description de ces parties, mais je tâcherai de ne rien omettre d'essentiel.

§. I.

De la Matrice & de ses parties.

I. La matrice est située entre la vessie & le *Rectum*, & placée dans le bassin entre les os innominés & l'os *Sacrum*, où elle est enfoncée toute entiere dans l'état naturel, mais au-dessus duquel elle s'éleve dans les derniers mois de la grossesse. Il est difficile de fixer sa figure, son volume, sa capacité, parce qu'elle change à tous ces égards, soit par rapport à l'âge des Femmes, soit par rapport aux circonstances où elles se trouvent : dans les filles qui ne sont pas encore réglées, elle est petite, dure, d'une figure presque triangulaire, un peu applatie de devant en arriere, & sa cavité est si petite, qu'elle pourroit à peine contenir une petite féve. Quand les regles commencent à paroître, & surtout quand elles sont établies, la matrice est un peu plus grande, plus ronde, plus souple & plus molle, & sa cavité pourroit contenir une petite amande. Dans les femmes, quoiqu'elles n'aient point eu d'enfans, le volume, la mollesse, la rondeur, la capacité de la matrice augmentent par l'usage du mariage ; mais elles augmentent

beaucoup plus dans celles qui ont eu plusieurs enfans. Enfin, quand les regles sont cessées par l'âge, la matrice se rapetisse, se resserre, se durcit, ce qui va en augmentant à proportion qu'on avance en âge. Mais le grand accroissement de la matrice est dans les derniers mois de la grossesse, alors elle est ronde & pulpeuse, & sa capacité est si fort dilatée, qu'elle contient un fétus qui pese 12. 14. ou 15. livres, & un arriere-faix avec les eaux qui y sont renfermées, qui en pesent presqu'autant.

On distingue dans la matrice la partie *supérieure* ou le fonds, où se trouve sa plus grande capacité; les parties *latérales*, droite & gauche, antérieure & postérieure; enfin la partie *inférieure* ou le col, où elle se rétrécit; ce qui donne à la figure de la matrice quelque légere ressemblance avec celle d'une poire. Le col de la matrice descend un peu dans le vagin, & y forme une avance qui ressemble au museau d'un jeune chien, & dans le milieu de laquelle on trouve une ouverture en travers, qui est l'orifice de la matrice, & fournit le passage à l'enfant dans l'accouchement.

Il n'est pas douteux que cet orifice ne soit tenu fermé dans l'état ordinaire, & sur-tout dans la grossesse, par un muscle constricteur formé de plusieurs fibres circulaires qui sont autour; & il est apparent qu'il est au contraire ouvert dans le temps de la conception & de l'accouchement, par la contraction tonique des fibres radieuses qui l'entourent. On voit un pareil mécanisme dans plusieurs autres parties pour des fonctions moins importantes. Il y a des muscles pour dilater & pour resserrer le pharynx dans la déglutition : pour dilater & resserrer l'anus dans

la déjection : pour resserrer & pour dilater le pupille des yeux dans la vision. L'Auteur de notre être, si attentif à procurer tous nos avantages dans la structure de notre corps, auroit-il abandonné à la seule impulsion de la tête de l'enfant, l'ouverture de l'orifice de la matrice dans l'accouchement, & auroit-il rendu la conception très-incertaine & très-casuelle, faute d'avoir mis l'orifice de la matrice en état de s'ouvrir à propos pour recevoir la liqueur séminale. Quoique ce que je viens d'avancer soit très-plausible, je consens qu'on ne le regarde que comme une conjecture, jusqu'à ce que l'observation l'ait justifié.

Dans les jeunes filles, cet orifice est très-petit, il est plus grand dans les filles nubiles, & plus grand encore dans les femmes. Hors de la grossesse, il est pour l'ordinaire fermé ; mais pendant toute la grossesse, il est bouché par une espece de lymphe mucilagineuse qui s'y ramasse, & qui se filtre dans des glandes qui sont au col de la matrice.

Dans la plupart des Femmes, les rebords de cet orifice sont épais, égaux, pulpeux & mollets, & alors on peut s'attendre qu'ils se prêteront facilement & sans danger à la dilatation dans l'accouchement. Dans quelques unes, ils sont inégaux, durs & presque squirrheux, & par conséquent peu propres à s'étendre, & à laisser dilater aisément cet orifice. Enfin ils sont dans d'autres, minces & plats ; ce qui fait qu'ils s'étendent promptement & facilement ; mais il y a sujet de craindre qu'en s'étendant, ils ne s'éraillent & ne se gercent, ce qui est toujours dangereux.

On croit communement qu'à mésure que la matrice se dilate dans la grossesse, toutes

ſes parois s'épaiſſiſſent à proportion. Cela peut convenir à l'endroit de la Matrice, où le *Placenta* s'attache, & où elle s'épaiſſit aſſez pour faire que les veines qui l'arroſent, y deviennent dix fois plus groſſes qu'elles ne le ſont dans l'état naturel; mais le reſte des parois de la matrice conſerve ſon épaiſſeur ordinaire, ſans augmentation, ce qui n'empêche pas que le volume de la matrice n'augmente beaucoup par l'extenſion qu'elle acquiert, puiſque dans les Femmes qui meurent dans l'accouchement, la matrice peſe juſqu'à deux livres, au lieu qu'elle ne peſe dans l'état naturel, que deux ou trois onces.

La matrice tient aux parties qui l'entourent, au *Vagin* par ſon col, comme on l'a déjà dit, au *Rectum* & à la veſſie par l'expanſion du péritoine, aux vertébres des lombes, & aux os des iſles par le ligament large, qui n'eſt qu'une expanſion du péritoine, & aux aînes par les ligaments ronds. Elle eſt percée latéralement des deux côtés dans ſon fond, à droite & à gauche, par les extrêmités des deux trompes de Fallope, qui s'ouvrent dans ſa cavité pour des uſages qu'on expliquera dans la ſuite. On croit que ces ouvertures ſont garnies tout autour de fibres radieuſes, propres à les dilater, quand elles ſe contractent, & qui les dilatent en effet dans l'occaſion.

II. On trouve dans la matrice, de même que dans les autres parties, des nerfs, des arteres, des veines & des vaiſſeaux lymphatiques. Les nerfs ſont de la diſtribution de l'intercoſtal, ou des nerfs de la moële de l'épine, qui ſortent par les trous des vertebres des lombes, ou par ceux de l'os *ſacrum*. Les arteres viennent des arteres ſpermati-

ques, hypogaſtrique ou hémorrhoïdales internes, ſuivant les différentes parties de la matrice, où elles ſe diſtribuent, les ſupérieures, les moyennes ou les inférieures. Les veines qui rapportent le ſang de la matrice, vont aboutir de même ſuivant l'endroit d'où elles viennent, dans les veines ſpermatiques, hypogaſtriques ou hémorrhoïdales internes. Pour les vaiſſeaux lymphatiques, après avoir puiſé la lymphe, ils la portent dans les glandes de la bifurcation de l'aorte deſcendante, d'où elle paſſe dans les glandes du méſentere, & de-là dans le réſervoir de Pecquet, ſuivant le cours de la circulation de la lymphe.

Ces différens vaiſſeaux ſe diſtribueut ſur le corps de la matrice, formé de trois membranes, *l'extérieure* ou *tendineuſe*, qui eſt une production du péritoine, & qui en couvre le fond & les côtés; la *moyenne* ou *eharnue*, aſſez ſemblable à la membrane charnue des inteſtins ou de l'eſtomach, eſt formée de même d'un grand nombre de fibres charnues, très-apparentes dans la matrice des femmes groſſes; les unes ſont longitudinales, & vont du fond à l'orifice; les autres obliques en deux ſens différens, de droite à gauche, & de gauche à droite; mais le plus grand nombre ſont circulaires, ſur-tout vers le fond de la matrice, où Ruyſch les a priſes pour un muſcle particulier, qu'il a appellé le muſcle *orbìculaire de la Matrice*; & *l'intérieure*, qui tapiſſe le dedans de la matrice, & qui eſt ſi mince, que M. Mery (1) l'a méconnue. Cette membrane eſt capable de s'étendre, elle eſt percée d'un grand nom-

(1) Hiſtoire de l'Académie des Sciences, *Ann.* 1706, *pag.* 22.

bre de petits trous imperceptibles dans l'état ordinaire, mais qui deviennent très-ſenſibles ſur la fin de la groſſeſſe, & qui ſont autant d'embouchures des vaiſſeaux ſanguins & laiteux qu'on va décrire. Cette membrane eſt aſſez liſſe & unie dans le reſte de la matrice; mais elle eſt pliſſée vers le col, où elle forme pluſieurs rides qui doivent en faciliter l'extention dans l'accouchement. On trouve aſſez ordinairement entre ces rides pluſieurs petites véſicules ſphériques, & pleines d'une lymphe viſcide, qu'un Médecin de Leipſick (Martin Naboth) avoit voulu faire paſſer pour de véritables œufs, deſtinés à la formation du fétus.

Les arteres utérines, après beaucoup de ramifications ſouvent répétées, & pluſieurs contours, ſe terminent enfin en un nombre prodigieux de petites arteres capillaires, qui s'abouchent avec un nombre égal de petites veines capillaires auſſi, où elles verſent le ſang qu'elles apportent. Ces petites veines font des contours encore plus nombreux que ceux des arteres, & après pluſieurs réunions, elles vont aboutir enfin à l'une des trois veines, dont on a parlé, & qui rapportent le ſang de la matrice.

Outre ces anaſtomoſes directes des rameaux d'arteres avec les rameaux de veines, il y a dans la matrice un grand nombre d'anaſtomoſes latérales, entre les branches d'arteres, & entre les branches des veines ſéparement, ce qui forme deux réſeaux diſtincts, un réſeau artériel, & un réſeau veineux, très-apparents par-tout, entre la membrane charnue, & la membrane interne, dans la matrice des femmes groſſes, mais ſur-tout à l'endroit où étoit l'attache du *Placenta*.

De la plupart des nœuds de ce réſeau

veineux, c'eſt-à dire, des endroits où deux veines ſe réuniſſent, s'élevent de petits bouts ou apprendices de veines, du côté de la membrane intérieure de la matrice, qui percent cette membrane, qui ſont naturellement bouchés de ce côté-là, d'où vient qu'on les appelle quelquefois veines *Cæcales*, mais qui s'ouvrent dans certains cas, & verſent du ſang dans la cavité de la matrice, comme dans le temps des regles, dans le temps que le ſang doit être fourni au *Placenta* pour la nourriture du fétus, dans le temps des vuidanges en rouge après l'accouchement; & dans le temps des pertes de ſang.

Ces appendices veineuſes ou cœcales, ne ſont guere ſenſibles que dans la matrice des femmes groſſes, & dans les derniers mois de la groſſeſſe; mais alors on trouve qu'elles débordent dans la matrice à l'endroit où le *Placenta* eſt attaché, de trois ou quatre lignes, & quelquefois de cinq; que par ces allongemens, elles s'enfoncent, & pour ainſi dire, s'engrainent dans des creux ou niches proportionnées, qu'elles ſe ſont pratiquées dans la ſubſtance du *Placenta*; qu'elles contribuent par ce moyen à fortifier l'attacne de *Placenta* avec la matrice; enfin, que dans le progrès de la groſſeſſe, elles verſent par leur extrêmité, qui s'ouvre, le ſang de la mere dans les cellules du *Placenta*, d'où il eſt repris par les veines ombilicales, & porté à l'embryon.

Comme dans cet état, ces appendices ſont aſſez groſſes, quoiqu'elles ne le ſoient pas toutes également, on peut alors, non-ſeulement les diſtinguer à l'œil, mais on peut même y introduire une ſonde aſſez groſſe, & la conduire ſans peine juſqu'aux rameaux veineux d'où elles naiſſent, pour

s'assurer par ce moyen de la vérité des faits qu'on vient de rapporter.

Outre ces vaisseaux sanguins, il y en a d'autres & d'une autre espece, placés de même entre la membrane charnue & la membrane interne, connus sous le nom de *vaisseaux laiteux*, à cause de la couleur & de la nature de l'humeur qu'ils contiennent, ou *vermiculaires* à cause des contours qu'ils font. Ces vaisseaux sont gros comme de grosses soies de cochon sur la fin de la grossesse, pleins d'une humeur blanche & laiteuse, entortillés entr'eux & avec les vaisseaux sanguins, sur-tout avec les veines ; la longueur de chacun de ces petits vaisseaux est pour l'ordinaire de quatre ou cinq lignes, ils forment un nombre prodigieux de petits pelotons, chacun de quatre ou cinq vaisseaux distincts, qui aboutissent ensemble à un point commun, où ils paroissent s'élargir un peu, & où ils percent la membrane interne, pour verser dans la matrice l'humeur qu'ils contiennent.

III. Outre les attaches de la matrice avec les parties voisines, dont on a parlé, elle est, à ce qu'on croit, retenus en place par trois ligamens, qui lui sont propres. Un à la partie supérieure, qu'on appelle le *ligament large*, & deux qui naissent de ses parties latérales, & qui tendent en bas, connus sous le nom de *ligaments ronds*.

Le ligament large n'est qu'une expansion du péritoine, qui tapisse la cavité du bas-ventre & tous les visceres qui y sont contenus. Ainsi ce ligament n'est autre chose, que la portion du péritoine, qui, après avoir couvert extérieurement une partie du fond de la matrice, s'étend aux os des isles, à droite & à gauche, & aux vertebres des

lombes. Dans le fond, ce prétendu ligament ne contient point la matrice, il eſt naturellement fort lâche, & il s'allonge facilement dans les deſcentes de matrice, ſoit que ce ſoit des deſcentes ſimples, ſoit que ce ſoit des renverſemens de la matrice. Le ſeul uſage qu'on puiſſe attribuer à ce ligament, c'eſt de ſoutenir les teſticules ou ovaires des femmes.

Les ligaments ronds ſemblent mériter un peu mieux ce nom : ils naiſſent des deux côtés de la matrice, à peu près à la hauteur des ovaires, & deſcendent vers les aînes, paſſent par les anneaux des muſcles du bas-ventre, & vont, en s'épanouiſſant, ſe terminer dans les aînes. On leur donne l'uſage de tenir la matrice droite, en l'empêchant d'incliner à droite ou à gauche, & ils pourroient en effet produire cet effet, quand la matrice eſt vuide, parce qu'alors ils ſont attachés aſſez près de ſon fond, mais cet uſage eſt alors inutile, car la matrice renfermée dans le baſſin ne ſauroit pencher d'aucun côté. Cet uſage ne ſeroit véritablement utile, que dans le temps de la groſſeſſe, où la matrice débordant beaucoup au-deſſus du baſſin, auroit beſoin d'être tenue droite, ce qui rendroit l'accouchement beaucoup moins difficile ; mais c'eſt alors que ces ligamens ne peuvent point remplir cet uſage, parce que la matrice ne croiſſant que dans ſon fond, & croiſſant beaucoup, les ligaments ronds ne la retiennent plus que par ſon col, ce qui laiſſe tout le corps de la matrice entiérement vacillant.

On a cru autrefois que ces ligaments étoient tendineux, mais un examen plus attentif, & ſur-tout les injections, ont fait voir qu'ils étoient formés d'un grand nombre de vaiſ-

ſeaux de ſang : artériels & veineux, entortillés enſemble de mille manieres, & couverts par une eſpece de tunique, qu'on croit une production de la membrane externe de la matrice. On ſoupçonne pourtant avec raiſon qu'il y a ſous cette tunique quelques fibres muſculeuſes longitudinales, qui mettent ces ligaments en état de ſe racourcir, ou tous les deux enſemble, ou un ſéparement. En admettant cette ſuppoſition, ces ligaments pourroient ſervir à tirer la matrice dans le vagin, & à l'approcher de la vulve, afin qu'elle pût dans certaines occaſions recevoir plus immédiatement la liqueur ſéminale dans ſon orifice, qui s'entr'ouve alors, ce qui aideroit à la conception ; mais ce ſecours n'eſt pas toujours néceſſaire, & peut être ne l'eſt-il jamais abſolument.

§. II.

Des Teſticules des Femmes ou Ovaires, & des Trompes de Fallope.

Les parties dont on va parler dans cet article, ne ſont pas du corps de la matrice ; mais elles y tiennent de ſi près, & ont dans la génération des uſages ſi importans, qu'il eſt néceſſaire d'en faire la deſcription la plus détaillée.

I Les Teſticules des femmes, qu'on appelle à préſent les *Ovaires*, ſont deux corps ovales, mais un peu applatis, plus petits & plus mols que les teſticules des hommes; ils ſont placés à côté de la matrice à droite & à gauche, preſque au niveau de ſon fond, ſur le ligament large qui les embraſſe, & qui par un cordon qu'il forme, long d'un pouce ou d'un pouce & demi, les attache

au corps de la matriche. Ils ſont attachés auſſi par un coin d'en bas avec le côte du pavillon des Trompes, qui eſt au-deſſous : à cela près, les Teſticules flottent dans le bas-ventre avec le ligament large.

La diſtribution des vaiſſeaux ſanguins dans ces deux parties, qu'on appelle encore vaiſſeaux *Spermatiques*, a dû contribuer à entretenir l'opinion des Anciens, qui les regardoient comme de véritables teſticules, parce que la diſtribution y eſt la même que dans les teſticules des hommes. Chaque ovaire a une artere, qui prend naiſſance du tronc de l'aorte deſcendante, au-deſſous des arteres émulgentes, & qui porte le ſang dans la ſubſtance de l'ovaire ; ce ſang en eſt repris de chaque côté par une veine, qui, du côté gauche, va ſe jetter dans la veine émulgente du même côté ; & du côté droit dans le tronc de la cave au-deſſous de la veine émulgente, tout comme dans les hommes. Les ovaires ont des nerfs qui viennent de l'intercoſtal ; & des vaiſſeaux lymphatiques, qui dépoſent la lymphe dans les glandes lymphatiques, qui ſont le long du tronc de l'aorte, d'où elle paſſe dans les glandes du méſentere, & de-là dans le réſervoir de Pecquet.

La tunique qui couvre les ovaires, eſt liſſe & denſe, très-ſemblable au péritoine, & qu'on a raiſon de regarder comme une production du ligament large, qui eſt lui-même une expanſion du péritoine. Quand on dépouille les ovaires de cette tunique, on trouve qu'ils ſont formés de deux ſubſtances différentes & inégales, la ſubſtance ſupérieure occupe les deux tiers de leur volume, elle eſt jaunâtre, & paroît purement ſpongieuſe, & parſemée de pluſieurs fibres

tendineuses, entre lesquelles M. Litre (1) croit avoir distingué des fibres musculeuses dans un ovaire, dont le volume étoit beaucoup coup grossi par un abscès qui s'y étoit formé.

La structure de la partie inférieure des ovaires est blanche, composée d'un grand nombre de cellules séparées par des cloisons membraneuses, qui contiennent chacune une petite vessie pleine d'une lymphe gluante, que la chaleur durcit comme le blanc d'œuf, fortement attachées chacune à leur cellule; mais qui paroissent s'en détacher peu à peu, à mesure qu'elles grandissent, & qui s'en détachent facilement quand elles sont fécondées. Je dis *fécondées*, parce que dès qu'on eut reconnu la structure des testicules des femmes, & qu'on se fût assuré de la réalité de ces vésicules, on les regarda comme les germes des embryons; on les compara aux œufs des oiseaux dont ils ne différent, dans le fond, que par leur petitesse, & le défaut d'une coque qui les couvre; on s'empressa de leur donner le nom d'*œufs*, & d'établir comme un fait certain, que *omne animal ab ovo*; enfin on s'accoutuma à appeller *ovaires*, ce qu'on avoit appellé jusqu'alors *testicules*, & c'est le seul nom sous lequel on connoisse aujourd'hui ces parties.

Voilà des faits bien nouveaux & bien importans; aussi n'est-ce pas sans de fortes raisons qu'on les a adoptés. Harvée a observé dans les Daines, que le Roi d'Angleterre lui accordoit à différens termes de leur portée, qu'il paroissoit dans leurs deux ovaires autant de petites cavités rougeâtres, qu'on appelle des *cicatricules*, d'où il étoit visible que des œufs s'étoient détachés, qu'il y avoit

(a) Mémoires de l'Académie, *Ann.* 1701. *p.* 109.

d'embryons dans la matrice. Graaf a répété & vérifié les mêmes faits sur des lapines, dont il a sacrifié un grand nombre à sa curiosité.

Il faut convenir que ces faits sont bien concluans pour prouver que ces vésicules ou ces œufs qui se détachent des ovaires, sont de véritables germes des embryons qu'on trouve dans la matrice ; mais il y a des preuves encore plus fortes. On a observé des embryons dans des œufs, qui étoient tombés dans la cavité du bas ventre ; on en a de même trouvé souvent dans les trompes, où ils avoient cru jusqu'au huitieme ou neuvieme mois ; on en a trouvé dans l'ovaire même, qui n'avoient pas pu sortir de leurs cellules, qui y avoient grossi, & où l'on a reconnu des marques certaines d'un embryon. Après des faits pareils, dont on verra la suite ci-après, il est impossible de douter que les œufs des ovaires ne soient de véritables germes, & c'est ce qui doit redoubler notre attention à en examiner toutes les particularités.

Les œufs sont en grand nombre dans chaque ovaire, & ils ont tous une forme sphérique ; mais ils sont différens en grandeur ; il y en a qui n'ont pas la grosseur d'un grain de millet, & il y en a d'aussi gros qu'un gros pois, & qui ont une ligne & demie & même deux lignes de diametre. On a observé que dans les ovaires des jeunes filles, ces œufs sont très-petits & difficiles à discerner ; qu'ils sont plus gros dans les filles nubiles, & tels qu'on les regarde comme des œufs parvenus à leur maturité, & en état d'être fécondés ; enfin que dans les femmes qui n'ont plus leurs regles & qui ont atteint la cinquantieme année de leur

âge, ces œufs ſont flétris, rapetiſſés & inutiles pour la génération.

Ce n'eſt pas ici le lieu d'expliquer, comment ſe fait la fécondation de ces œufs ; mais il eſt apparent que pour être fécondés, il faut que ces œufs ſoient parvenus à une certaine groſſeur ou maturité ; que dès qu'ils ſont fécondés, ils croiſſent rapidement, & plus à proportion, que les parties voiſines ; qu'en groſſiſſant ils dilatent leurs cellules en pouſſant au dehors, & éminçant la portion de la tunique commune qui les couvre. On croit communément qu'à force de l'émincer, ils la déchirent & ſe font jour par la déchirure ; mais il n'eſt pas apparent que Dieu ait laiſſé une opération auſſi importante, & d'où dépend la génération des animaux, à l'incertitude d'une ſolution de continuité. Il eſt plus naturel de conjecturer qu'il y a à chaque cellule (1) une fente imperceptible, mais qui ſe dilate & qui s'ouvre pour donner paſſage à l'œuf, quand la tunique a été aſſez émincée & aſſez étendue. Cette conjecture peut être confirmée par l'exemple de l'ovaire des poules & de tous les oiſeaux, où l'on voit une fente deſtinée au paſſage des œufs dans l'*ovi ductus*.

On n'a pas manqué d'obſerver la cavité que l'œuf laiſſe dans l'ovaire en s'en détachant ; elle eſt ſphérique comme l'œuf, & a deux lignes de diametre. On y trouve au fond un corps jaunâtre (2), *corpus luteum*,

(1) M. du Verney le jeune aſſure avoir obſervé, dans les ovaires des vaches, que leur tunique eſt percée de fentes en croiſſant, fermées très-exactement par la membrane même, dont un bord paſſoit ſur l'autre, en forme d'écaille de poiſſon. *Mémoires de l'Acad. des Sciences, Ann.* 1701. *pag.* 292.

(2) Mémoires de l'Académie des Sciences, *Année*

quelquefois un peu ſanguinolent, qui fait une eſpece de godet pour contenir l'œuf, comme les cupules contiennent les glands; il eſt vraiſemblable que cette attache ſe fait par le *Placenta*, de l'œuf, ou ſi l'on veut, par ce qui doit être un *Placenta*, & qu'elle ſe fait par une ſimple adhéſion, de ſorte qu'ils peuvent ſe détacher ſans déchirure, comme les feuilles dont les arbres ſe dépouillent à l'entrée de l'hyver. On a remarqué que cette ſubſtance pouvoit être ſéparée en deux lames, l'intérieure qui étoit glanduleuſe & de couleur jaune, & l'extérieure qui étoit rouge & muſculeuſe.

La délicateſſe de la conformation des ovaires, & l'uſage auquel ils ſont deſtinés, les expoſent à beaucoup de maladies, dont on a parlé ci-deſſus, *Liv. II chap.* 12 comme à des hydatiques, à des hydropiſies, à des ſquirrhes, ou à des tumeurs ſquirrheuſes, à des abcès, à des tumeurs ſtéatomateuſes. Les dérangemens que ces maux produiſent dans les ovaires, ont ſouvent trompé les Anatomiſtes, & leur ont fait méconnoître la véritable ſtructure de ces parties. Mais on eſt mieux au fait aujourdhui, & l'on ſait diſtinguer ces dérangemens contre nature, de la véritable conformation naturelle des ovaires.

II. Les trompes ſont deux canaux courbés, placés aux deux côtés de la matrice, & au-deſſous des ovaires, l'un à droite, l'autre à gauche, longs de trois à quatre pouces, d'une groſſeur médiocre, plus menus par le bout d'en bas, qui s'ouvre dans la cavité de la matrice, plus gros du côté des ovaires

1701, *page* 109. L'Obſervation eſt de M. Litre.
Le même confirme la même choſe dans l'Hiſtoire de l'Académie, *Année* 1706, *page* 26.

ovaires où ils s'élargissent, & où ils sont découpés par bandes ou franges ; ce qui fait qu'on les nomme *corps frangés*, *corpora fimbriata*.

Ces conduits sont depuis long-temps connus, (1) mais on leur donnoit autrefois un usage qu'ils n'ont point, & un nom qu'ils ne méritent pas. Comme on croyoit qu'il se séparoit dans les testicules des femmes, une liqueur séminale, comme dans les testicules des hommes, on en concluoit que ces conduits étoient destinés à la porter dans la matrice ; & par une suite de ce préjugé, on les appelloit *vaisseaux déférens*. Mais Harvée ayant observé que les testicules des femmes ne contenoient que des vésicules qui étoient le germe des embryons qu'on trouvoit dans la matrice, comprit aisément que ces vésicules devoient y descendre par ces conduits, ou, pour mieux dire, il s'en convainquit à l'œil, dans les Daines que le Roi d'Angleterre lui permettoit d'ouvrir après la conception. Ainsi en changeant le nom des testicules des femmes, qu'il appella des Ovaires, *Ovaria*, il changea aussi le nom des prétendus vaisseaux déférens, & les nomma *Ovi ductus*, conduit des œufs, & plus communément *Tubæ*, *Trompes*, à cause de l'espece de ressemblance qu'ils ont avec les trompettes, en ce que leur cavité, qui est étroite du côté de la matrice, s'élargit du côté des ovaires. C'est par une suite de cette dénomination, qu'on appelle *Pavillons*, les extrêmités de ces conduits, qui se dilatent du côté des ovaires, du mê-

(1) Rufus d'Ephèse, ancien Médecin, les a exactement décrits. *De corpor. human. part. appellatione*, *Lib.* 1. *Cap.* 29.

me nom qu'on donne au bout large des trompettes.

Ces trompes, ou pour suivre l'usage commun, établi en l'honneur de celui qui a connu le premier leur véritable fonction, ces trompes de Fallope sont soutenues par le ligament large de la matrice, qui leur sert de mésentere, & attachées par un côté de leur pavillon au coin de la partie inférieure des ovaires du côté de la matrice; à cela près, leur extrêmité du côté des ovaires est flottante & capable de prendre différentes situations, comme on le voit à l'ouverture des cadavres.

On observe dans ces conduits, trois tuniques, l'*extérieure*, qui est membraneuse & une production du péritoine, ou ce qui revient au même, du ligament large, la *moyenne*, qui est musculeuse, & où l'on distingue avec une loupe des fibres longitudinales & des fibres circulaires, quand on laisse macérer ces conduits dans du vinaigre, après les avoir dépouillés de leur tunique extérieure: enfin l'*intérieure*, qui a beaucoup de rapport avec la tunique interne de la matrice. On peut en juger par la facilité que les embryons ont à s'y nourrir & à y prendre accroissement dans les grossesses des trompes.

Les trompes sont sujettes à beaucoup de maladies, comme on l'a vu ci dessus, *Liv. II. Chap.* 12 *art.* 2. On a trouvé quelquefois exactement bouchée l'extrêmité, par où elles s'ouvrent dans la matrice; quelquefois c'est leur extrêmité supérieure du côté des ovaires, qui est resserrée & fermée; d'autres fois c'est dans leur longueur qu'on a observé des étranglemens, qui effaçoient entiérement leur calibre; enfin les compi-

lateurs d'obſervations ont pris ſoin de remarquer, que les trompes ſont ſujettes à des hydropiſies enkiſtées, à des abcès, à des polypes, à des ſtéatomes ou athéromes, &c. Je comprends bien que ces obſervations ſingulieres ont dû embarraſſer les premiers obſervateurs, & leur inſpirer beaucoup de défiance ſur la réalité des fonctions qu'on attribue aux trompes; mais comme on l'a déjà dit à l'égard des ovaires, il y a longtemps que ces défiances ſont diſſipées, & que les Obſervateurs ſavent diſtinguer l'état naturel des trompes, qui les rend propres à remplir leurs fonctions, d'avec, ces dérangemens contre nature qui les en rendent incapables.

CHAPITRE II.

Des enveloppes du Fétus, ou de l'arriere-faix.

TANT que le fétus eſt dans le ſein de ſa mere, il eſt renfermé dans une eſpece de poche, formée par deux membranes, le *chorion* & l'*amnios*. Sur la premiere de ces membranes eſt attaché un corps circulaire, médiocrement épais, fortement adhérent à la matrice dans la groſſeſſe, & tenant en place tout l'arriere-faix, connu ſous le nom de *placenta*. C'eſt à ce placenta que le fétus tient par un cordon, qui part du nombril, & qu'on appelle par cette raiſon *cordon ombilical*. Ces différentes parties portent en latin le nom de *ſecundinæ*, parce qu'elles ne ſortent ordinairement qu'après l'enfant; &, par la même raiſon, on

nes appelle en françois *l'arriere faix* ou *le délivre*. Quoiqu'elles ne fervent pas à la génération, elles fervent du moins à la confervation & à la nutrition du fétus : c'eft pourquoi il eft néceffaire d'en décrire la ftructure & les ufages.

§. I.

Du Chorion & de l'Amnios.

I. LE chorion, la plus extérieure des deux enveloppes qui renferment le fétus, eft une membrane denfe, épaiffe, inégale dans fa face extérieure qui regarde la matrice, où elle eft parfemée de plufieurs pelotons d'une fubftance rouge & pulpeufe, entiérement femblable à la fubftance du placenta dont on va parler, mais liffe & unie dans l'autre face du côté de l'amnios, contre lequel elle eft appliquée fans y être unie, & en étant féparée par un peu de lymphe mucilagineufe dont elle eft enduite.

L'autre enveloppe, ou l'amnios, eft plus mince & plus tranfparente : elle eft liffe du côté du chorion, contre lequel elle eft appliquée, fans y être collée. De l'autre côté elle eft liffe de même & enduite d'une humeur gluante. On diftingue fur le chorion beaucoup de ramifications d'arteres & de veines ; on en trouve moins fur l'amnios, quoiqu'elle n'en foit pas tout-à-fait privée.

Ces deux enveloppes forment une affez grande cavité, qui contient aifément le corps du fétus jufqu'au neuvieme mois, & qui lui laiffe même la liberté de fe mouvoir. Outre le fétus, cette cavité contient une affez grande quantité d'une férofité lym-

phatique, dont on expliquera ci-dessous la nature, l'origine & l'usage en parlant du cordon ombilical du fétus.

On trouve dans les arriere faix des brutes, une troisieme membrane qui ne mérite pas le nom d'enveloppe, parce qu'elle n'enveloppe pas le fétus. C'est une espece de poche membraneuse, assez longue, qui ressemble à un gros boudin, ce qui lui a donné en grec le nom d'*allantoïde*, & en latin celui de *farciminalis* Elle est placée entre le chorion & l'amnios; elle est très-aisée à reconnoître, parce que c'est le réservoir de l'urine, qui, dans les brutes y coule goutte à goutte de la vessie des fétus, par un canal appellé *ouraque*.

Mais cette membrane ne se trouve point dans les arriere-faix des fétus humains On a tâché vainement de la trouver, & si l'on s'est flatté quelquefois d'y avoir réussi, c'est qu'on prenoit pour allantoïde une couche du chorion qu'on avoit détachée, quoiqu'elle n'y eût aucune ressemblance. Cette question est aujourd'hui pleinement vuidée, & l'on convient qu'il n'y a point d'allantoïde dans les arriere-faix des fétus humains.

§. II.

Du Placenta.

Il y a, comme on l'a dit, sur la face extérieure du chorion un corps pulpeux, spongieux, rougeâtre, ayant dix-sept à dix-huit pouces de diametre, épais d'un pouce ou d'un pouce & demi dans son centre, moins épais du double à sa circonférence; fortement attaché au chorion, dont il suit la configuration, étant convexe comme lui

du côté de la matrice, contre laquelle il eſt adhérent pendant la groſſeſſe, & concave du côté du fétus. Ce corps porte en latin le nom de *placenta*, à cauſe qu'il reſſemble aſſez bien à un gâteau par ſa figure & ſon épaiſſeur, & on a conſervé ce nom en françois.

On comprend aiſément que le placenta eſt couvert du côté du fétus par le chorion contre lequel il eſt appliqué, & même par l'amnios qui eſt appliqué lui-même contre le chorion ; ce qui doit lui tenir lieu d'une double tunique : mais on diſpute s'il en a aucune dans ſa face convexe du côté de la matrice. Quelques Anatomiſtes lui en donnent une, & Ruyſch entre autres prétend que cette tunique eſt une couche, ou lame du chorion, & qu'elle eſt ferme & denſe ; mais il y a grande apparence que ces Anatomiſtes ſe trompent ; car les ſucs ou humeurs deſtinés à nourrir le fétus, doivent pénétrer dans le placenta pour arriver au fétus, & cette tunique empêcheroit ces humeurs d'y pénétrer. Il faut donc convenir que de ce côté-là le placenta eſt ſans tunique, comme M. Méry (1) l'a prouvé ; ou que, s'il y en a quelqu'une, c'eſt une tunique très-mince, formée par quelques filets membraneux entre-laſſés en forme de réſeau, par les mailles duquel tous les ſucs peuvent aiſément s'introduire ; & c'eſt à quoi M. Méry s'eſt réduit, après l'examen le plus ſérieux.

Cette face extérieure du placenta eſt partagée en pluſieurs éminences plus ou moins grandes, entre leſquelles ſe trouvent des ſillons plus ou moins profonds. On trouve

(1) Hiſtoire de l'Académie, *Ann.* 1714. *page* 12.

ſur-chacune de ces éminences, un ou deux & quelquefois trois trous circulaires, les uns plus gros, & les autres plus petits, qui s'enfoncent dans la ſubſtance du placenta de trois ou de quatre lignes. A meſure que le fétus commence à grandir, ces éminences & ces ſillons qui ſont propres au placenta s'impriment ſur la ſubſtance pulpeuſe de la matrice, dans l'endroit où elles lui ſont contigues dans la groſſeſſe, comme un cachet ſur la cire; c'eſt-à-dire, que les éminences du placenta font des enfoncemens dans la ſubſtance de la matrice, & que les ſillons du placenta reçoivent à leur tour la ſubſtance de la matrice qui s'y inſinue. Ces enchaſſemens mutuels de la matrice & du placenta font la premiere attache des fétus dans le ſein de leur mere.

Mais il faut des attaches plus fortes pour ſoutenir le fétus, quand il devient plus grand. Alors les veines ou appendices cécales de la matrice dont on a déjà parlé, en s'allongeant & ſe dilatant dans l'endroit où le placenta eſt collé, s'enfoncent, ſe nichent dans le placenta, & font ces trous circulaires qu'on y obſerve. Ces inſertions de veines, ainſi pluſieurs fois répétées, font les dernieres attaches du placenta avec la matrice, qui, jointes aux premieres, ſuffiſent pour ſupporter l'arriere-faix & l'enfant qui y eſt contenu pendant toute la groſſeſſe.

En voilà aſſez ſur la forme, les tuniques & les attaches du placenta; il reſte à décrire la ſubſtance qui le compoſe. Pour le faire d'une maniere claire, il faut partager le placenta en deux couches; *l'une* du côté du chorion, & *l'autre* du côté de la matrice. La premiere n'eſt compoſée que d'un grand nombre de gros troncs d'arteres, &

d'un nombre encore plus grand de troncs de veines plus gros, entrelaſſés enſemble. Ces arteres & ces veines ſont des diſtributions des vaiſſeaux ombilicaux, dont on va parler, qui, après s'être partagés les uns & les autres en pluſieurs rameaux, ſe terminent en une infinité de ramifications capillaires, répandues non-ſeulement dans toute l'étendue du placenta, mais même dans toute la ſurface extérieure du chorion, ſur-tout aux petits pelotons dont on a parlé, & qui tiennent lieu des petits placenta. Quelques ramifications même de ces arteres & de ces veines, mais très-menues, ſe portent juſques ſur l'amnios.

Pour l'autre couche du placenta, on la regarde comme formée à la profondeur d'un pouce ou d'un pouce & demi, de pluſieurs cellules ou véſicules membraneuſes. La facilité qu'il y a d'enfler cette portion du placenta, en ſoufflant avec un chalumeau dans quelqu'un des trous, dont les éminences du placenta ſont percées, juſtifie cette opinion : elle quadre très-bien d'ailleurs avec l'uſage connu & certain du placenta, qui doit recevoir les ſucs nourriciers du fétus, & les tranſmettre dans les ramifications des veines ombilicales, car ces cellules ou véſicules ſont très-propres à ſe charger du ſuc laiteux qui coule de la matrice dans les premiers temps de la groſſeſſe, & à recevoir de même dans la ſuite le ſang que les veines cécales de la matrice y verſent, & à porter ces deux liqueurs de véſicule en véſicule juſqu'à quelque branche de veine avec laquelle elles s'anaſtomoſent, & où elles les dépoſent pour être tranſmiſes au fétus par la circulation.

Je ſais que Ruiſch a prétendu que le placenta

centa étoit purement vaſculeux, & qu'il l'a toujours démontré ſur ce pied là ; mais je crains bien que la préparation qu'il faiſoit du placenta, ne l'ait induit en erreur. Il injectoit d'abord tous les vaiſſeaux ſanguins, & rempliſſoit de cire juſqu'aux derniers de leurs rameaux capillaires. Il laiſſoit enſuite macérer le placenta dans une liqueur qui ramolliſſoit & pourriſſoit toute la ſubſtance du placenta, de ſorte qu'il ne reſtoit plus qu'un écheveau de vaiſſeaux ſanguins, pleins de cire, qui avoient réſiſté à l'action de la liqueur ; & c'eſt là, à ce qu'il croyoit, ce qui conſtituoit la véritable conformation du placenta. Il eſt bien à craindre qu'une pareille préparation, employée ſur preſque tous les viſceres, n'ait fait illuſion de même à ce célebre Anatomiſte dans l'examen de leur ſtructure.

C'eſt ſur cette face extérieure du placenta qu'on voit paroître, quand on injecte de l'eau tiede dans les vaiſſeaux, un grand nombre de vaiſſeaux, ou veines lymphatiques, dont je n'ai jamais pu ſuivre la diſtribution, du moins dans le cordon ombilical, quelque peine que j'aie pu me donner.

§. III.

Du cordon ombilical, & des eaux de l'Arriere-faix.

Les parties dont on a parlé juſqu'ici, ſervent à la conſervation du fétus, & principalement à ſa nourriture ; mais pour en profiter, il faut qu'il tienne à ces parties, & c'eſt par le cordon ombilical qu'il y tient. Il faut donc décrire ce cordon, & en marquer les uſages.

Ce cordon eſt attaché d'un côté au nombril du fétus, ce qui lui a donné le nom de cordon *ombilical*; & de l'autre, au placenta, où il va aboutir, pour l'ordinaire vers ſon centre, mais quelquefois plus près de ſa circonférence. La groſſeur de ce cordon varie beaucoup; quelquefois il eſt gros & plein de nœuds, & d'autrefois il eſt plus menu, plus uni & plus égal. Sa longueur varie de même; ordinairement il eſt aſſez long pour laiſſer au fétus l'entiere liberté de ſes mouvemens; mais quelquefois il le gêne par ſa briéveté, ou l'incommode par ſa trop grande longueur. Enfin ce cordon, quoique fortement attaché au nombril du fétus, paroît en être ſéparé par un rebord qui mérite d'être remarqué.

La tunique qui couvre ce cordon, eſt denſe, ferme, enduite d'une humeur glaireuſe, formée par la production du chorion & de l'amnios. Quand on l'ouvre dans ſa longueur, on trouve qu'elle renferme trois vaiſſeaux ſanguins, deux arteres & une veine, qui quelquefois gardent entr'eux une ſituation parallele; & alors le cordon eſt médiocrement gros, & d'une groſſeur égale; mais ces vaiſſeaux ſont d'autres fois entortillés enſemble de pluſieurs façons, ce qui groſſit beaucoup le cordon, & y forme les nœuds qu'on y remarque quelquefois. On trouve entre ces vaiſſeaux, dans toute la longueur du cordon, une eſpece de gélée tranſparente, mucilagineuſe, qui fond en la maniant. Elle eſt quelquefois en petite quantité, & alors le cordon eſt grêle; d'autres fois elle eſt très-abondante, ce qui groſſit le cordon; quelquefois elle y eſt amoncelée par pelotons, ce qui eſt une autre cauſe des nœuds du cordon. Dans les

arriere-faix des animaux où il y a une allantoïde, il part de la vessie un conduit nommé *ouraque*, renfermé dans le cordon, & qui porte l'urine dans cette tunique ; mais l'ouraque ne va pas plus loin que le nombril dans les fétus humains, & se perd là, sans qu'on puisse le distinguer dans la longueur du cordon.

Les deux arteres ombilicales portent le sang du fétus dans le placenta ; elles naissent à droite & à gauche des deux arteres iliaques internes, passent aux deux côtés de la vessie, sortent par le nombril, & sans se diviser tant qu'elles sont dans le cordon, vont se terminer au placenta, où elles forment d'arbord plusieurs grosses branches qui se soudivisant successivement, forment, comme on l'a déjà dit, un nombre infini d'arteres capillaires, répandues dans le placenta, sur le chorion & sur l'amnios. Pour la veine ombilicale, destinée à reprendre le sang du placenta pour le rapporter au fétus, elle est formée par les réunions successives d'une infinité de veines capillaires qui ont reçu le sang des arteres ; &, quand elle est parvenue au nombril, elle monte vers le foie, perce le tronc de la veine-porte, & le sang qu'elle contient, conservant sa direction, enfile le canal veineux, qui le porte immédiatement dans la veine-cave ascendante, par où l'on voit que le sang du fétus circule dans son arriere-faix, comme il circule dans ses membres.

On observe que le calibre de la veine ombilicale est plus grand que les calibres réunis des deux arteres ombilicales. Cette différence se trouve dans la comparaison de toutes les veines avec les arteres. Comme le mouvement du sang dans les arteres

eſt plus rapide que dans les veines, il faut, pour conſerver l'uniformité de la circulation, que les calibres des veines ſoient plus gros que les calibres des arteres correſpondantes. Mais outre cette raiſon commune à toutes les veines, il y en a une particuliere pour la veine ombilicale; c'eſt qu'outre le ſang porté par les arteres ombilicales, elle doit rapporter le lait & le ſang que la mere fournit pour nourrir le fétus, ce qui exige une augmentation de calibre.

Il reſte un fait bien ſingulier à expliquer, c'eſt que la cavité formée par le chorion & l'amnios eſt pleine d'une ſéroſité lymphatique où le fétus nage; de ſorte que, pendant la groſſeſſe, il vit comme un poiſſon, ſans reſpirer. Cette ſéroſité eſt une véritable lymphe dans le commencement de la groſſeſſe, comme on le reconnoît en la goutant dans un arriere-faix de trois mois; mais, dans la ſuite, elle devient tous les jours moins douce, plus ſaline & même urineuſe; car il y a grande apparence que les fétus humains, n'ayant point l'avantage d'une allantoïde, rendent leur urine dans la cavité de l'amnios, à moins qu'on ne veuille ſuppoſer qu'ils la retiennent dans la veſſie pendant toute la groſſeſſe, ce qui n'eſt pas apparent.

On dit ordinairement que la ſéroſité de l'amnios eſt plus abondante au commencement de la groſſeſſe qu'à la fin, & on a raiſon, pourvu qu'on le diſe relativement au volume de l'embryon; car, au commencement de la groſſeſſe, il y a dix ou douze fois plus de cette ſéroſité que l'embryon n'eſt gros, au lieu que, ſur la fin, le volume des eaux à peine égale-t-il deux fois le volume du fétus. Mais on ſe trom-

peroit, si l'on prétendoit qu'il y eût plus d'eau, absolument parlant, au commencement de la grossesse qu'à la fin ; car il est certain qu'il y a, pour l'ordinaire, dans l'arriere-faix d'une couche qui arrive à son terme, dix fois plus d'eau, que dans une blessure de trois mois, & cent fois plus, que dans une blessure d'un mois.

On ne connoît guere l'origine des eaux de l'amnios, & la preuve en est qu'on leur assigne différentes sources. On croit qu'elles viennent de quelques prétendues glandes qu'on place le long du cordon ombilical, & sur-tout vers l'endroit, où ce cordon s'attache au placenta; mais ces glandes, on les suppose, & personne n'a encore réussi à les faire voir. On prétend que l'humeur lymphatique, qui transude du corps de l'embryon, principalement au commencement de la grossesse, la fournit, ou du moins contribue à l'augmenter : mais quand on admettroit cette transudation, ce seroit une foible ressource que l'humeur qui peut transuder d'un embryon gros comme une feve. On est mieux fondé à dire que l'urine du fétus fournit une partie de cette humeur, parce que cela est certain; mais elle ne la fourni pas toute : ces eaux existoient déjà dans l'amnios, avant que le fétus eut pissé. Enfin ces eaux se trouvent dans l'arriere-faix des animaux, quoiqu'il ne s'y mêle pas une goutte d'urine ; car, dans les animaux, elle coule toute dans l'allantoïde par l'ouraque. Dans ces incertitudes, mon opinion seroit, si j'osois en avoir une, que les vaisseaux lymphatiques qu'on trouve dans le placenta, comme on l'a dit, & dont on ne peut point observer la progression dans le cordon, la fournissent à l'amnios. Ce n'est, à la véri-

té, qu'une conjecture, mais une conjecture assez plausible.

On connoît mieux les utilités des eaux de l'arriere-faix. 1°. Elles servent à entretenir la molesse du corps du fétus, ce qui contribue à faciliter son accroissement : sans cette sage précaution, la plupart des embryons se seroient desséchés & racornis dans le sein de leur mere. 2°. Elles empêchent que les contractions de la matrice, occasionnées par différentes causes dans le cours de la grossesse, ou les coups qu'elle peut recevoir, ne froissent & n'écrasent le corps tendre & presque mucilagineux de l'embryon, comme il arriveroit, si les embryons étoient exposés à ces contractions ou à ces coups d'une maniere immédiate. 3°. Ces eaux, en tenant le fétus en équilibre, lui facilitent le moyen d'étendre ses membres & de les déplier, & même de se mouvoir, ce qu'il n'auroit jamais eu la force de faire, s'il avoit été à sec dans la matrice.

CHAPITRE III.

De la Conception.

IL N'Y A rien de plus merveilleux dans la nature, que la production par voie de génération, lorsqu'un mâle & une femelle forment un troisieme individu de la même espece, dont la conformation est pareille à la leur, & le forment par un mécanisme qu'ils ignorent, & sans rien connoître à l'organisation admirable du nouvel individu qu'ils produisent.

§. I.

Opinion des Anciens ſur la Génération.

COMME dans les animaux parfaits la jonction des deux ſexes eſt abſolument néceſſaire pour la génération, il eſt très-apparent qu'ils y contribuent tous les deux, & qu'ils y contribuent à-peu-près également. C'eſt par cette raiſon, que l'on retrouve ſouvent dans les enfans les traits confondus du pere & de la mere. C'eſt par la même raiſon que dans les accouplemens monſtrueux des deux animaux de différente eſpece, l'animal qui en provient, retient des marques ſenſibles de l'un & de l'autre; mais l'exemple le plus évident de la part que les deux ſexes ont dans la génération, eſt celui que fournit le mariage d'un Négre avec une Blanche. Il en vient d'abord un enfant *Mulâtre*, qui eſt moins noir que ſon pere, & qui a les levres moins groſſes, le nez moins écaché, les cheveux moins crépus: Du mariage de ce mulâtre avec une blanche, il naît un enfant plus blanc, moins crépu, dont les levres ſont moins groſſes, mais qu'on peut encore diſtinguer des vrais blancs, & qu'on appelle *Terceron*. Ce n'eſt qu'à la quatrieme génération, c'eſt-à-dire, dans les enfans d'un terceron & d'une blanche, appellés *Quarterons*, que la différence diſparoît entiérement. On obſerve les mêmes changemens & dans le même ordre, quand une Négreſſe épouſe un Blanc, & que leurs filles & leurs petites-filles s'allient ſucceſſivement avec des blancs juſqu'à la quatrieme génération.

On peut donc, par l'un & par l'autre de

ces moyens, ou par le mariage de Négres avec des Blanches, ou par le mariage de Négresses avec des Blancs, passer dans quatre générations de l'état de Négre à l'état de Blanc parfait. L'on peut aussi, par des moyens contraires, passer de l'état de Blanc à celui de Négre parfait, dans quatre générations de même, en mariant des Blancs avec des Négresses, ou des Blanches avec des Négres, & répétant le mariage de leurs enfans trois fois de suite avec des Négresses ou des Négres ; ce qui prouve que les deux sexes ont part à la formation des enfans, & y ont à-peu-près une égale part.

La plupart de ces faits étoient connus des Anciens, & ils en avoient conclu que la production des embryons venoit du mêlange des deux liqueurs séminales, fournies par les deux sexes : Qu'à ces liqueurs intimement unies ensemble dans le fond de la matrice, se joignoit une portion de sang menstruel ; Que de ce mêlange échauffé par la chaleur, & animé par sa vertu particuliere, se formoit peu-à-peu le corps du fétus ; & que c'étoit de-là que venoit la distinction des parties du corps, alors reçue, en parties *rouges* ou *sanguines*, formées du sang menstruel, & en parties *blanches* ou *séminales*, formées de la semence des deux sexes.

L'idée que les Anciens avoient de la formation des mâles ou des femelles, étoit une suite de cette opinion. Selon eux, il se formoit un mâle toutes les fois que la semence du mâle étoit ou plus abondante ou plus active ; & c'étoit au contraire une femelle qui étoit formée, quand la quantité ou l'activité de la sémence de la femelle prévaloit.

Mais cette opinion, quelque cours qu'elle ait eu, doit être rejettée comme absolument insoutenable.

1°. Parce qu'en l'admettant, il faudroit supposer que le mêlange de deux liqueurs, & le mouvement communiqué à leurs parties, peuvent former, disons mieux, forment à tous les instants des corps aussi composés que ceux des animaux, dont l'organisation est si merveilleuse, & dont toutes les parties ont un rapport entr'elles si constant & si régulier ; ce qui est, en petit, la même absurdité qu'on reprochoit aux Epicuriens, d'avoir cru que l'Univers s'étoit formé par le concours fortuit des atomes agités dans le vuide.

2°. Parce que cette explication est absolument détruite par les découvertes des Modernes, lesquelles n'ont pas laissé de nous procurer quelque degré de lumiere sur cette matiere, au milieu des ténebres dont elle est environnée.

§. II.

Nouvelles découvertes sur cette matiere, qui donnent lieu à trois opinions sur la génération.

D'UN côté (1), on a trouvé à l'égard

(1) Guillaume Harvée, *Exercitationes de generatione Animalium*. Londini, 1651.

Jean Van-Horne, *in Epistolâ de Genitalibus ad Guarnerum Rolfincium*, 1668.

Théodore Kerkringius, *Anthropogeniæ Ichnographia*. Amstelodami, 1670.

Nicolas Stenon, *Elementorum Myologiæ specimen, cui accedit .... dissectus piscis ex canum genere*. Amstelodami, 1669.

Jean Swammerdam, *Miraculum Naturæ, sive uteri muliebris fabrica*. Lugduni Batavorum, 1672.

des femmes, comme nous l'avons rapporté dans un grand détail au *Chap premier*, §. II, que leurs testicules renfermoient dans leur partie inférieure, un grand nombre de cellules ou de petites loges distinctes, remplies chacune d'une petite vessie ronde, toutes semblables entr'elle, mais d'inégale grosseur; que dans les femelles dans l'âge propre à la génération, quelques-unes de ces vésicules avoient atteint la grosseur convenable, pour être fécondées par la liqueur des mâles; que celles qui avoient été fécondées, se détachoient de leurs cellules, descendoient dans la matrice par les trompes, & formoient autant d'embryons distincts; ce qui étoit prouvé, en ce que le nombre des embryons répondoit toujours exactement au nombre des cellules des ovaires qui étoient vuides, & d'où les vésicules étoient sorties.

En conséquence de ces faits bien constatés, on a cru pouvoir regarder comme autant de petits *œufs*, chacune de ces vésicules; ainsi, à parler exactement, toute la différence qu'il y a entre les animaux *Ovipares* qui font des œufs, & les animaux qui font des petits en vie, & qu'on appelle *Vivipares*, c'est que les premiers accouchent de leurs œufs, à mesure qu'ils tombent dans l'*ovi ductus* qui leur tient lieu de matrice, & les couvent ensuite pour les faire éclorre; au lieu que les autres les gardent dans leur matrice, & les y couvent jusqu'à ce qu'ils soient en état d'éclorre dans l'accouchement.

D'un autre côté (1), on a trouvé, à l'é-

(1) Leewenhoek & Hartsoeker se sont disputés cette découverte; mais on verra plus bas qu'elle avoit été faite avant eux.

gard des mâles, 1°. Que de quelqu'eſpece qu'ils fuſſent, dès qu'ils étoient propres à la génération, il y avoit dans leur ſemence un très grand-nombre de petits animaux, ſemblables à de petits vers, ou plutôt à de petites anguilles, très-vifs, très-agiles, propres à cette humeur particuliere, & qu'on n'obſervoit ni dans le ſang, ni dans la lymphe, ni dans aucune autre humeur du corps.

2°. Que ces animaux, ou eſpeces de vers, ne paroiſſent point dans les mâles trop jeunes, ou y paroiſſent preſque ſans mouvement; qu'ils commencent à y paroître, & à ſe remuer; à meſure que les mâles approch[illegible] de l'âge propre à engendrer; qu'ils ſont très-nombreux, & très-agiles à cet âge; qu'ils diſparoiſſent ou deviennent très-languiſſans dans les Vieillards, à meſure qu'ils avancent en âge.

3°. Que ces vers ſont toujours de la même forme & de la même figure dans la ſemence des animaux de la même eſpece, & qu'ils ne different que parce qu'ils ſont un peu plus, ou un peu moins gros.

4°. Que ces vers ſont d'une forme & d'une figure différentes dans la ſemence des animaux de différente eſpece.

5°. Qu'on ne peut diſtinguer ces vers qu'avec le microſcope, à cauſe de leur extrême petiteſſe; mais qu'on peut s'en rapporter à Leewenhoek (1), qu'on a raiſon de regarder comme un des meilleurs Obſervateurs de ces *animalcules*, quoiqu'il n'ait été, ni le premier, ni le ſeul.

6°. Enfin, que ces vers ſont plus ou moins

(1) Epiſtolâ datâ ad Homannum Van-Zoelen, *Oper. Tom. III. pag.* 58.

nombreux, plus ou moins agités dans la semence, suivant que les especes d'animaux sont plus propres à la génération, ou que les individus des mêmes especes sont plus portés à l'amour.

Ces découvertes ont donné successivement lieu à trois différentes opinions sur la cause de la génération.

I. Dès qu'on eut reconnu l'existence des petites vésicules ou œufs des femmes, on en conclut (1) avec empressement.

1°. Que ces œufs étoient le vrai germe du fétus, qui y étoit renfermé sous les enveloppes de l'arriere-faix.

2°. Que le fétus ou embryon y étoit tout formé, & tout arrangé de la main de Dieu, soit qu'il y fût produit par un mécanisme général, mais inconnu, soit qu'il y fut organisé par des actes particuliers de sa volonté.

3°. Qu'à mesure que les femelles grandissoient, les œufs croissoient aussi ; mais inégalement pourtant, suivant qu'ils étoient plus ou moins pressés dans la place qu'ils occupoient.

4°. Qu'alors s'il arrivoit que les parties les plus subtiles & les plus spiritueuses de la liqueur du mâle, pénétrassent jusqu'à cet œuf parvenu à sa maturité, & par-là en état d'en recevoir les impressions, elles y excitoient un mouvement de raréfaction ou de fermentation, qui mettoit cet œuf en état de prendre un nouvel accroissement, propre à développer les parties du fétus, & que c'étoit en cela que consistoit la *fécondation*.

(1) Regner de Graaf est le premier qui a fixé l'usage des œufs, & qui a mis ce systême dans tout son jour.

5°. Que l'œuf une fois ainſi fécondé, croiſſoit avec rapidité, groſſiſſoit fort vîte, rompoit ſa cellule, tomboit dans le pavillon de la trompe de ſon côté, deſcendoit par la trompe dans la matrice, & s'y attachoit, ce qui formoit la pleine & entiere *conception.*

6°. Que dans quelques animaux, où il y avoit pluſieurs œufs qui parvenoient en même temps à la groſſeur requiſe, ou à la maturité, un ſeul accouplement en fécondoit pluſieurs; au lieu que, dans d'autres animaux, il n'y avoit qu'un ou deux œufs fécondés à la fois, parce qu'il n'y en avoit qu'un ou deux qui parvinſſent en même temps à la maturité.

II. La découverte des vers de la ſemence a fait naître une autre opinion qui a eu peu de partiſans; mais qu'il eſt pourtant néceſſaire de rapporrer.

On a prétendu, 1°. que chacun de ces petits vers étoit le germe d'un fétus complet, compoſé d'un embryon mâle ou femelle, & de ſon arriere-faix.

2°. Que des milliers de ces vers qui pénétroient dans l'intérieur de la matrice, avec la liqueur dans laquelle ils nagent, il n'y en avoit que trois ou quatre dans quelques animaux, qu'un ou deux dans d'autres qui vinſſent à bien; ce qui venoit de ce que c'étoient les plus forts & les plus robuſtes, ou les plus heureuſement placés dans la matrice.

3°. Que ces vers heureux s'attachoient par degrés à la matrice par le *placenta*, qui étoit ſur leur enveloppe extérieure, & d'où ils tiroient leur nourriture.

4°. Qu'ils croiſſoient peu-à-peu par ce moyen, & parvenoient enfin à la grandeur d'un fétus complet, & en état de paroître

au jour au terme fixé pour chaque genre d'animaux.

III. Enfin, comme on a senti les défauts de ces deux opinions, on en a imaginé une troisieme, composée de ces deux premieres.

1°. Dans la conception de chaque fétus, la femelle fournit un œuf, & le mâle un ver ou petit animalcule.

2°. L'action des parties les plus subtiles de la semence du mâle, portées jusqu'aux ovaires, procure dans l'œuf ou dans les œufs mûrs de l'un, ou de tous les deux ovaires, ce changement appellé *fécondation*, qui met l'œuf en état de croître, de rompre sa cellule, de tomber dans la trompe, & de descendre dans la matrice.

3°. Cet œuf arrivé dans la matrice, y trouve une grande quantité de vers séminaux qui y ont été introduits avec la semence, dont quelqu'un, à force de le parcourir, pénetre enfin par une petite ouverture dans une loge qui lui est destinée & s'y place.

4°. Alors cet œuf chargé d'un ver devient un fétus complet qui s'attache à la matrice par le *placenta*, & prend son accroissement, jusqu'à ce qu'il parvienne au terme du part.

5°. Ainsi, dans cette opinion, le mâle & la femelle concourent également à la génération : le mâle fournit l'embryon, & la femelle le nid où l'embryon doit se placer, pour vivre & être nourri ; c'est-à-dire, l'arriere faix qui contient & entoure l'embryon.

Ces trois opinions partagent tous les Auteurs ; cependant aucune n'est assez certaine, pour mériter d'être adoptée aveuglément.

La *premiere* donne aux femelles la princi-

pale, ou pour mieux dire, l'unique part dans la génération, & par-là contredit l'obſervation.

Outre cela, elle ne rend aucune raiſon de l'exiſtence des vers dans la ſemence; car, de dire qu'ils ſervent à exciter les mâles à l'amour, c'eſt avancer une choſe dénuée de toute apparence. Il faudroit donc de même admettre des vers dans la lymphe de l'eſtomac, pour rendre raiſon de la faim.

La *ſeconde* opinion péche par les mêmes endroits que la premiere; elle donne trop aux mâles, & ne laiſſe aucun rôle aux femelles; elle ne rend aucune raiſon de l'uſage que peuvent avoir les ovaires, & les œufs, qui des ovaires, tombent dans la matrice.

La *troiſieme* paroît plus vraiſemblable, en ce qu'elle donne part aux mâles & aux femelles dans la génération, & en ce qu'elle s'appuie également ſur les obſervations des œufs & des vers; mais elle ne laiſſe pas d'avoir deux grands défauts, l'un, qu'on ne ſauroit, en l'admettant, expliquer d'une maniere raiſonnable comment l'impreſſion de la ſemence retenue dans la matrice peut féconder l'œuf, & en quoi conſiſte cette fécondation; l'autre, qu'on ne ſauroit rendre raiſon des groſſeſſes du bas-ventre, des ovaires, des trompes de Fallope qui ſont conſtatées par pluſieurs obſervations indubitables.

§. III.

Quatrieme Opinion qui paroît plus certaine.

Il faut donc corriger cette hypotheſe,

& voici, à ce que je crois, le moyen sûr de la corriger.

Supposons, ce qui est très-conforme à la structure des parties, que, dans l'acte de la conception, la matrice s'approche de la vulve par la contraction des fibres longitudinales du vagin, & par le raccourcissement des ligamens ronds ; & qu'en même temps son orifice s'ouvre par la contraction tonique des fibres radieuses qui l'entourent, excitée par la vivacité du sentiment. Il est visible que, dans cette double situation, la matrice recevra facilement dans sa cavité la liqueur séminale du mâle. Or, cette liqueur ainsi introduite dans de pareilles circonstances, y fait une impression très-vive, connue sous le nom d'*œstrum venereum*, qui donne lieu à plusieurs mouvemens simultanées. C'est ainsi que l'impression d'un peu de tabac sur la membrane pituitaire, cause la contraction subite de plusieurs muscles qui contribuent à produire l'éternuement.

1°. L'orifice de la matrice se ferme par la contraction des fibres circulaires qui l'entourent, & la semence une fois reçue ne peut plus s'écouler par-là.

2°. Les fibres radieuses qui sont autour des ouvertures des trompes dans la matrice, se contractent, & par leur contraction tonique l'ouverture des trompes se trouve dilatée. C'est ainsi que les six muscles pharyngiens, en se contractant à la fois, dilatent le gosier dans la déglutition.

3°. Par une suite de la même impression, les trompes se raccourcissent & se redressent par la contraction de leurs fibres longitudinales ; leurs pavillons contractés s'attachent à la partie inférieure des ovaires, que

que leurs bords frangés qui ſont de véritables muſcles, embraſſent étroitement.

4°. La matrice elle-même eſt fortement reſſerrée par la contraction ſimultanée de toutes ſes fibres charnues, longues, obliques, circulaires, & ſa cavité ſe trouve par-là fort diminuée. Les femmes attentives, ſuppoſé qu'elles puiſſent l'être dans ce moment, ſentent le dernier mouvement, qui eſt ordinairement marqué par un léger ſentiment de friſſon, ou eſpece d'*horripilation*

5°. Dans cet état, la ſemence preſſée par la matrice qui ſe reſſerre, & n'ayant point d'iſſue par l'orifice de la matrice qui eſt fermé, eſt obligée d'enfiler l'ouverture des trompes qui ſont alors béantes; & par ce moyen elle eſt portée juſqu'aux ovaires qui en ſont baignés. Ce fait important a été obſervé deux fois par le célebre (1) Ruyſch dans des heureuſes circonſtances, dont il a ſu profiter; & l'on peut dire de lui avec raiſon qu'il a *pris la nature ſur le fait.* Ainſi deux coups de piſton portent la liqueur ſéminale juſqu'aux ovaires des femmes, & il n'eſt plus beſoin d'imaginer que la partie la plus ſubtile de la ſemence retenue dans la matrice, l'*aura ſeminalis*, comme on l'appelle, s'inſinue dans les trompes & monte juſqu'aux ovaires; encore moins qu'elle pénetre dans les vaiſſeaux ſanguins de la matrice, s'y mêle avec le ſang & parvient enfin aux ovaires par la

(1) *Adverſar. anatomic. I.* pag. 2, 3, & 4. & *Theſaur. VI*, N°. XXI.

Regner de Graaf, *De Mulier. organis generationi inſervientibus*, *artic. ante penultim.* rapporte que Fallope avoit trouvé de la ſemence dans les trompes.

voie de la circulation. On ne sauroit, par ces moyens qui sont purement hypothétiques, expliquer comment les vers séminaux peuvent arriver aux ovaires, & sans ces vers, il ne peut point se faire de conception.

6°. Alors comme les parties inférieures des ovaires sont baignées dans la semence dont les pavillons des trompes sont pleins, & exposées à l'entrée des vers qui y nagent en un nombre prodigieux, quelqu'un plus agile, ou plus heureux peut être, après bien des tentatives inutiles, doit s'insinuer enfin dans la fente de la tunique des ovaires, & de-là dans l'œuf qui est au-dessous & s'y nicher, & voilà un œuf *fécondé*.

7°. Il est probable que la fente de la tunique des ovaires qui couvre l'œuf le plus gros, est la plus ouverte, parce qu'elle appartient à la cellule la plus dilatée. La même raison doit faire présumer que l'ouverture qu'il faut admettre dans l'œuf pour l'entrée du ver, est plus grande dans les œufs les plus gros; d'où il est aisé de conclure que ce sont les œufs les plus prêts à être fécondés.

8°. Une suite constante de cette fécondation, c'est que l'œuf fécondé prend un accroissement plus rapide; mais je ne crois pas qu'il faille attribuer cet accroissement aux esprits vivifiques de la semence, qui en fermentant raréfient les humeurs contenues dans l'œuf. Je regarde ces suppositions comme des jeux d'imagination: pour moi, je pense que cet effet de la fécondation vient des mouvemens oscillatoires propres au ver qui est un animal vivant, lesquels se communiquant de proche en proche aux parties de l'œuf, hâtent le cours

de la lymphe nourriciere, & l'y font aborder plus abondamment. C'eſt ainſi que dans les Iſles de l'Archipel, les Payſans (1), pour faire mûrir plus promptement les figues qui ſont un de leurs plus grands revenus, mettent ſur les figuiers domeſtiques qu'ils cultivent, des branches de figuiers ſauvages, dont les fruits ſont pleins d'inſectes, qui en attaquant les figues des jardins, en accélerent la maturité. Cette opération qu'ils appellent *caprification*, peut donner quelque idée de ce qui ſe paſſe dans la fécondation.

9°. L'œuf, à force de croître, doit dilater de plus en plus la fente de la tunique qui le ouvre, & abandonnant l'eſpece de capſule ou calice, où il tenoit dans le fond de ſa cellule, il doit s'échapper & tomber dans le pavillon de la trompe qui eſt encore attaché à l'ovaire, & tout prêt à le recevoir. Je ſoupçonne que l'expulſion de l'œuf fécondé, eſt aidée tant par l'accroiſſement du corps jaune qui occupe le fond de la cellule, & qui en croiſſant par la fécondation, chaſſe l'œuf audehors, que par la contraction des fibres muſculeuſes que (2) Malpighi & M. (3) Litre ont reconnues ſur le même corps jaune qui fait le fond du calice de l'œuf, & même par les fibres muſculeuſes du corps ſpongieux de l'ovaire, s'il y en a, comme le même (4) M. Litre croit l'avoir obſervé.

(1) Tournefort, *Mémoires de l'Académie des Sciences*, Année 1705, pag. 340.

(2) Voyez la lettre qu'il écrivoit en 1676, à Gaſpar Bartholin, & que Bartholin rapporte ſur la fin de ſon Traité *De ovariis mulierum & generationis hiſtoriâ.*

(3) Mémoires de l'Académie, *Année* 1701, *pag.* 292.

(4) Hiſtoire de l'Académie, *Année* 1701, *page* 41.

10°. L'œuf reçu dans le pavillon descend peu à peu dans la matrice, pressé doucement en bas par le mouvement péristaltique ou vermiculaire des trompes, qui s'exécute par la même mécanique que le mouvement péristaltique des intestins. Ainsi l'œuf tombe enfin dans la matrice ; ce n'est plus alors une simple conception, mais une véritable grossesse, & changeant de nom, ne s'appelle plus qu'un *embryon*.

11°. Suivant les Observations de (1) Graaf sur les lapines, il y a dans ces animaux dont la portée n'est que de trente jours, un intervalle de trois jours depuis l'accouplement jusqu'à la descente de l'œuf fécondé dans la matrice ; c'est un fait dont il s'est éclairci en sacrifiant à sa curiosité plusieurs lapines à des temps différens de l'accouplement. On voit bien qu'on ne peut pas faire les mêmes expériences sur les femmes, & par conséquent qu'on ne peut point décider de la longueur de cet intervalle à leur égard ; mais (2) il est apparent qu'il ne suit pas la même proportion par rapport à la durée de la grossesse.

12°. En attendant l'œuf fécondé, il s'est fait dans la matrice deux changemens nécessaires pour recevoir l'embryon. D'*un* côté, la matrice qui reste contractée, exprime des vaisseaux laiteux ou vermiculaires le suc qu'ils contiennent, qui n'est alors qu'-

(1) De mulierum organis generationi inservientibus, *artic. ante-penultimo.*

(2) Kerckringius, *Anthropog. cap.* 2. dit que dans une femme qui avoit eu commerce avec son mari après avoir eu ses regles, & qui mourut subitement quatre jours après il se trouva dans la matrice un œuf fécondé. Si le fait est vrai, l'œuf fécondé doit descendre dans la matrice plus vîte dans les femmes que dans les lapines.

une lymphe laiteuſe, ou eſpece de petit lait non-filtré, mais proportionné au beſoin de l'embryon, & qui ne lui conviendroit pas, s'il étoit auſſi laiteux qu'il le devient dans la ſuite; & de l'*autre* côté, les appendices cécales qui percent dans la matrice, fortement étranglées par la contraction de la matrice, ne peuvent épancher aucun ſang. Ainſi dès ce moment les regles ſont ſupprimées, ce qui étoit abſolument néceſſaire pour la conſervation de l'embryon, à qui le ſang menſtruel auroit nui, & qui l'auroit peut-être même entraîné dans le commencement de la groſſeſſe. C'eſt pourquoi, s'il y a des femmes qui ſoient encore réglées dans le commencement de leur groſſeſſe, c'eſt que leur regles viennent alors du vagin.

Finiſſons ce long détail par une réflexion que le ſujet même inſpire. On dit avec raiſon que la mort rend égales toutes les conditions, mais on pouroit dire avec plus de raiſon encore que l'origine les doit humilier; car nous ne ſommes tous que de vils inſectes, qui, entre mille millions d'inſectes pareils, ont été plus agiles ou plus heureux & ſe ſont inſinués dans de chétives véſicules, où ils ont crû, & où ils ont mérité que Dieu leur unit des ames ſpirituelles, qui les ont élevées à la dignité d'hommes.

§ IV.

Des ſignes de la conception.

Les femmes qui ſouhaitent d'avoir des enfans, s'occupent peu du mécaniſme de la conception qu'on vient d'expoſer; elles demanderoient des ſignes qui puiſſent leur apprendre, quand elles ont conçu dans les cas où

elles pourroient se trouver ; & elles ont raison. Cette question est plus intéressante ; mais il n'est pas difficile de les satisfaire sur un point aussi difficile.

Qu'elles s'examinent elles-mêmes sur les trois faits suivants ; 1°. Ont-elles reconnu qu'elles retenoient la liqueur séminale sans la laisser écouler ? 2°. Ont-elles éprouvé, dans le plus fort de l'action, un certain mouvement intérieur, & un trémoussement presqu'universel qui ressemble à un frisson, quoiqu'il n'y ait point de froid ? 3°. Observent-elles qu'elles ont le ventre moins gros, sur-tout au-dessous du nombril, & trouvent-elles qu'il faut serrer un peu plus les cordons de leurs jupes ?

Si elles sont bien certaines de ces faits, elles ont sujet d'espérer d'avoir conçu Le premier fait présumer que la liqueur séminale s'est employée utilement ; le second, que le jeu de la contraction nécessaire pour la conception s'est exécuté, & le troisieme, que la matrice s'est resserrée & rapetissée, comme elle fait dans la conception.

Mais où sont les femmes capables d'être certaines de ces faits, sur-tout du second. J'en ai consulté plusieurs, & je n'en ai trouvé qu'une ou deux qui m'aient assuré qu'elles distinguoient très-bien cette impression particuliere qui se fait dans la conception, & que c'étoit par là qu'elles savoient la date de leur grossesse. Mais le commun des femmes est alors trop occupé d'un sentiment plus vif & plus agréable, pour s'appercevoir d'une pareille impression. Qu'elles s'en prennent donc à elles-mêmes de l'incertitude où se trouvent aujourd'hui les Médecins qu'elles consultent.

Elles en auroient été bien plus satisfaites, il n'y a guere que soixante ou quatre-vingts ans. Les Médecins de ce temps-là leur auroient dit affirmativement qu'elles pouvoient être sûres d'avoir conçu, quand elles avoient moins d'empressement pour les caresses de leur mari ; quand leur teint étoit obscurci ; quand elles avoient au visage, & sur-tout au front, des taches rousses, comme celles qu'on contracte par le hâle ; quand il se formoit de petits vers sur leur urine, qu'on avoit soin de garder pendant plusieurs jours pour cela.

Ils portoient même plus loin leurs prognostics ; ils leur annonçoient avec confiance qu'elles étoient grosses d'un garçon, si en se levant pour marcher, elles avançoient le pied droit le premier ; si en s'appuyant sur le bras d'un fauteuil, c'étoit sur la main droite qu'elles s'appuyoient ; si elles avoient le tetton droit plus gros & plus ferme que le gauche ; si les veines de la main droite étoient plus grosses & plus pleines que celles de la main gauche.

Tous ces signes se trouvent dans nos anciens livres, & il ne tient qu'à nous de nous en faire honneur. Les derniers signes sur lesquels on annonçoit la grossesse d'un mâle, étoient même des conséquences d'un aphorisme d'Hippocrate, qui porte que les mâles sont placés dans le côté droit de la matrice & les femelles dans le gauche, *mares dextrâ uteri parte, fœminæ sinistrâ, gestantur* ; ce qui suffisoit alors pour leur donner du poids.

Mais on sait aujourd'hui que l'aphorisme est faux, & les Médecins mieux instruits ont reconnu l'abus de ces prognostics, & ont purgé la Médecine de ces futilités, ou

pour mieux dire, de ces chimeres. Elles ne ſont pourtant pas anéanties. Elles ſubſiſtent & ſubſiſteront long-temps entre les mains des Gardes & des Sages-femmes, qui ſavent s'en ſervir pour amuſer la crédulité des femmes qui les conſultent.

CHAPITRE IV.

Eclairciſſemens des difficultés ſur la conception.

L'EXPLICATION de la conception des animaux que l'on a donnée dans le chapitre précédent, eſt fondée ſur des faits certains & démontrés, & rend raiſon d'une maniere plauſible de tout ce qui concerne cette matiere. Ce ſont des caracteres de vérité; mais, dans une matiere auſſi difficile, il ne faut pas être ſurpris qu'il reſte beaucoup de difficultés. Il y en a qui ſont particulieres à l'opinion que nous ſuivons, & je crois qu'on peut les réſoudre par quelques ſuppoſitions, ou conjectures, ſi l'on veut, qui ne ſont pas à la vérité prouvées, mais qui n'ont rien qui doive les faire rejetter; & je tacherai de les éclaircir par ce moyen le mieux qu'il me ſera poſſible. Il y en a d'autres qui ſont communes à toutes les opinions, qu'on peut adopter ſur la génération, & que je regarde comme inſolubles, parce qu'il faudroit, pour les éclaircir, pénétrer dans la profondeur des conſeils & de la ſageſſe de Dieu dans la création du monde. Pour celles-là, après les avoir expoſées, & avoir fait ſentir les ténebres qui les couvrent, j'avouerai mon ignorance, & je l'avouerai ſans peine, car

non (1) *me pudet fateri me nescire, quod nesciam*, j'ajoute, *quod non possim non nescire.*

I. On se récrie sur ces milliers de vers séminaux destinés pour la formation d'un homme, & impitoyablement condamnés à périr tous, excepté un ver unique, qui est assez heureux pour s'introduire dans un œuf. On peut même porter plus loin cette réflexion, & se récrier sur ces millions de vers condamnés à périr sans exception, quand aucun d'eux n'entre dans aucun œuf, ce qui arrive dans une infinité d'occasions.

Cette difficulté n'est pas si propre au systême que nous adoptons, qu'elle ne milite aussi contre toutes les hypotheses qu'on peut embrasser sur cette matiere. Mais dans le fond, cette difficulté ne mérite pas d'être proposée, dès qu'on connoît l'histoire de la nature, & qu'on sait avec quelle attention Dieu a veillé à multiplier les germes de tous les êtres qui ont vie, pour assurer leur conservation. Un grain de tabac produit une plante qui s'éleve comme un arbre, qui forme plus de dix branches, chargées chacune de plus de cent gousses, dont chaque gousse contient plus de cent graines, ce qui fait plus de cent mille graines. C'est ainsi qu'une grenouille pond dans un seul part jusqu'à douze cents œufs; la multiplication est encore plus étonnante dans les plus vils insectes, parce qu'ils sont plus exposés à être détruits. C'est par cette profusion dans les germes que Dieu conserve toutes les especes de plantes & d'animaux, dont aucune n'a péri depuis la création. Comment veut-on que dans ces circonstances, Dieu ait confié à un petit nombre de

(1) Cicero. *Tusculanar. Lib. I. Cap.* 25.

vers ou germes, la génération de l'homme.

Je vois bien qu'on aime à s'allarmer, on regarde ces vers de la semence, ou ces germes d'hommes, comme autant d'embryons d'hommes, & l'on croit que c'est offenser la prudence ou la bonté de Dieu, que de supposer qu'il permette la destruction de tous ces embryons.

Mais on peut cesser de s'inquiéter; ces vers, nonobstant la noblesse de leur destination, ne sont que de vils insectes, qui ne different en rien de tant d'autres insectes qui abondent par-tout, de tant de pucerons dont plusieurs plantes sont couvertes. Ainsi leur destruction n'est d'aucune conséquence. Il n'y a que le ver heureux ou adroit, qui s'insinue dans un œuf parvenu à sa maturité & qui y croît, qui parvienne à la dignité d'homme par l'ame spirituelle que Dieu lui unit, & qui mérite une attention particuliere, pour n'être pas exposé à une destruction si générale.

II. On oppose la continuité du cordon ombilical avec le fétus, qui est telle que les arteres ombilicales du fétus répondent aux arteres ombilicales de l'arriere-faix, & la veine ombilicale de l'arriere-faix à la veine ombilicale du fétus; ce qui prouve, à ce qu'on prétend, que l'arriere-faix & le fétus ont été toujours unis, qu'ils n'ont jamais été séparés, & qu'il est faux que l'arriere-faix ait appartenu à la mere, & le fétus au pere, comme il faut le supposer dans le systême que je suis.

Il faut convenir que cette objection est très-spécieuse, & je ne suis pas surpris qu'elle ait fait illusion; je crois pourtant qu'on peut la résoudre, en faisant les suppositions suivantes.

1°. Que, dans le ver du pere, les arteres & la veine ombilicales de ce ver, qui aboutiſſoient au nombril, comme elles y aboutiſſent dans le fetus, y étoient pliſſées par le bout, ce qui les tenoit bouchées, mais qu'elles étoient d'ailleurs pleines de ſang, ou plutôt de lymphe qui eſt le ſang de ces vers, ce qui empêchoit que leur cavité ne s'oblitérât.

2°. Que le ver, en s'introduiſant dans l'œuf, y eſt reçu dans une niche proportionnée à ſa longueur & à ſa groſſeur, au milieu de laquelle le commencement du cordon eſt attaché, & où les arteres & la veine ombilicales ſont pliſſées & bouchées, comme du côté du ver, quoique d'ailleurs ces vaiſſeaux ſoient pleins de ſang ou de lymphe, de même que dans le corps du ver.

3°. Que le ver reçu dans cette niche, ne peut, à raiſon de ſa configuration & de celle de ſa niche, s'y placer que d'une ſeule façon, qui fait que ſon ventre eſt tourné contre le côté de la niche, où le bout du cordon ombilical tient, & tourné de maniere que ſon nombril répond à ce bout du cordon, & y répond ſi réguliérement, que les arteres ſont abouchées aux arteres, & la veine à la veine.

4°. Que par ce moyen, le ver venant à croître, le cordon & le nombril intimement appliqués l'un contre l'autre, ſe collent; les bouts des vaiſſeaux pliſſés s'étendent, s'ouvrent, s'uniſſent; le ſang paſſe des arteres ombilicales du fétus dans les arteres ombilicales du cordon, & le ſang de la veine ombilicale du cordon eſt reçu par la veine ombilicale du fétus : en un mot, l'union du cordon & du fétus devient auſſi

intime, que s'ils avoient été toujours unis.

On a un exemple sensible d'une pareille union dans la greffe des arbres. On applique à un arbre un scion qui lui est tout-à fait étranger, on fait que l'écorce du scion s'attache au bois de l'arbre, & l'on tient tout en état : l'écorce se colle, les vaisseaux des deux arbres différens, qui portent le suc nourricier, s'abouchent, de même que les trachées, qui portent l'air; enfin le scion enté, croît, grossit & ne forme plus qu'un arbre avec celui où il été greffé.

Je comprends qu'on croira avoir une grande indulgence, que d'admettre la supposition, que je viens de faire pour résoudre l'objection qu'on oppose; mais je ne veux point de grace, & je crois être en état de prouver la réalité de l'union, que je suppose entre le fétus & le cordon. Trois réflexions suffisent pour cela.

1°. Il se forme un bourrelet autour des greffes, apparemment par la peine que les sucs ont au commencement à passer du bois dans l'écorce, ce qui les arrête. Il y a pareillement un bourrelet circulaire à l'endroit du cordon qui tient au nombril, ce qui semble prouver qu'il s'est fait là une espece d'ente.

2°. Quand l'enfant est né, le premier soin de l'Accoucheur après avoir lié le cordon, est de le couper; les femmes novices tremblent du coup de cizeau qu'on y donne; mais l'enfant n'en pleure point, & dans le vrai, il n'en sent rien; c'est pour lui une partie tout-à-fait étrangere.

3°. Le cordon coupé & lié ne se détache point à l'endroit de la ligature, comme on pourroit le croire; mais va se détacher plus loin, près du nombril de

l'enfant, & presqu'à fleur de peau ; c'est-à-dire, à l'endroit où la soudure s'étoit faite, ce qui prouve que l'enfant & le cordon n'avoient pas été originairement unis, & ce qui justifie notre opinion.

Quoique les faits qu'on vient de rapporter soient décisifs, on ne nous croit pas hors d'affaire. On demande qui est-ce qui forme cette niche où nous plaçons le ver ; & que devient enfin cette niche dont on ne trouve point de vestige dans l'arriere-faix d'un enfant formé ?

La réponse est facile. Cette niche est formée (1) par l'amnios, & disparoît dès le commencement de la grossesse par les changemens qui arrivent à l'amnios qui la formoit. Peu-à-peu, il se ramasse de la lymphe dans la niche, ce qui écarte l'amnios, d'autant plus aisément que la lymphe mucilagineuse contenue dans le chorion, ne l'empêche pas, parce qu'elle se dissipe insensiblement. La quantité de la lymphe versée dans la niche, augmentant ainsi de jour en jour, l'amnios s'étend de plus en plus, jusqu'à ce qu'il s'applique contre le chorion. Par ce moyen, la niche disparoît ; l'amnios en s'étendant, donne une seconde tunique au cordon, & l'embryon sorti de sa prison & suspendu par le cordon, nage dans les eaux de l'amnios ; c'est-à-dire, que tout se met dans l'état où on le trouve dans l'arriere-faix d'un fétus parfait.

Je n'avance rien qui ne puisse être confirmé par la plus légere réflexion sur l'u-

(1) Kerckringius, *Anthropogeniæ*, *Cap. I.* s'étonne de n'avoir pu trouver autour des œufs qu'une seule pellicule ou tunique ; mais il n'y pouvoit trouver que le chorion, car l'amnios qui forme la niche, n'est pas reconnoissable dans l'œuf.

tilité de l'amnios. A quoi bon en effet cette seconde enveloppe ? Le chorion ferme & dense, comme il est, ne suffisoit-il pas pour contenir les eaux de l'arriere-faix, & renfermer le fétus ? Peut-on donc se dispenser de regarder l'amnios, comme une enveloppe inutile, surnuméraire, à moins de lui donner l'usage que je lui attribue.

III. On se prévaut de ce que j'ai dit au commencement du chapitre précédent, & que je crois vrai ; savoir, que les deux sexes contribuent à la génération, & que les fetus ressemblent au pere & à la mere. Ce fait détruit, à ce que l'on prétend, l'opinion que j'embrasse, parce que le ver qui est le germe du fétus, vient du pere seul, que la mere n'y a point de part ; & que l'arriere-faix qu'elle fournit, ne fait rien à la figure, ni à la conformation de l'enfant.

Cette objection est encore assez forte. Je n'examine pas si les hypotheses ordinaires sur la génération peuvent la résoudre, ce que je ne crois pas. Je m'attache uniquement à la résoudre dans celle que j'ai embrassée, à quoi j'espére de réussir en profitant des conjectures proposées dans l'article précédent.

1°. Je suppose que dans les vers de la semence de chaque homme, il y a la même conformation du corps, & la même empreinte des traits, que dans l'homme à qui ils appartiennent ; c'est le fondement de la ressemblance de ces vers avec leurs peres.

2°. Je suppose de même que dans la petite niche des œufs des femmes il y a une empreinte en creux qui ressemble à chaque femme, qui est placée dans cha-

que niche du même côté où est le bout du cordon, & qui doit être le fondement de la ressemblance des enfans avec leurs meres.

Il suit de-là que le ver d'un homme qui entrera dans l'œuf d'une femme, s'y moulera dans la niche où il sera introduit, & s'y moulera plus ou moins, selon qu'il sera plus ou moins gros, ou que la niche sera plus ou moins large.

De-là vient, en supposant que les vers mâles sont plus gros que les vers femelles, comme les hommes le sont ordinairement plus que les femmes, que les vers mâles se mouleront mieux dans le sein de leurs meres, que les vers femelles, & par conséquent que les garçons ressembleront plus à leurs meres qu'à leurs peres ; & les filles plus à leurs peres, qu'à leurs meres ; ce qui est assez conforme à l'observation.

De-là vient, que suivant la grosseur des vers, il y aura des enfans qui prendront parfaitement la nouvelle empreinte, & qui ressembleront parfaitement à leurs meres ; qu'il y en aura d'autres qui ne la prendront point du tout, & qui conserveront tous les traits du pere ; & d'autres enfin qui ne la prendront qu'imparfaitement, & qui conserveront assez la ressemblance du pere, pour reconnoître en eux les traits du pere & de la mere confondus.

De-là vient encore qu'il y a des femmes qui font tous leurs enfans à leur ressemblance ; c'est qu'en elles les niches où ces enfans se moulent, sont étroites, ce qui fait que les enfans y prennent parfaitement l'empreinte nouvelle ; qu'il y en a d'autres dont tous les enfans ressemblent au pere, c'est que leurs niches étant plus larges, les enfans ne s'y moulent point, & con-

ſervent leur repréſentation primitive ; enfin qu'il y en a d'autres dont les enfans reſſemblent aux peres & aux meres par une confuſion de leurs traits, c'eſt que leurs niches tiennent un état mitoyen ; c'eſt-à-dire, ſont aſſez étroites pour donner quelque reſſemblance avec la mere, mais ne le ſont pas aſſez pour effacer celle du pere.

Je pourrois, par les mêmes principes, expliquer les dégradations qui arrivent par les mariages ſucceſſifs des Blancs & des Noirs, & mieux encore les monſtres qui viennent des accouplemens de différentes eſpeces d'animaux ; mais cela m'écarteroit trop de mon ſujet, & d'ailleurs je crois qu'il n'eſt perſonne, ſi l'on veut s'en donner la peine, qui ne puiſſe en faire aiſément l'application.

Je n'en dis pas autant des reſſemblances intérieures entre les enfans & leurs peres & meres, qui font qu'ils héritent de leurs infirmités & de leurs maladies, & ce qui eſt plus étonnant encore, de leur caractere, de leur humeur, de leur génie. J'avoue que cette recherche eſt longue, & difficile, & il pourroit arriver qu'après l'avoir longtemps étudiée, on ſeroit obligé de la mettre au nombre des myſteres de la génération.

IV. A l'occaſion des ſuppoſitions qu'on a cru pouvoir faire, pour répondre aux objections précédentes, on va rendre raiſon de pluſieurs difficultés ſur la génération, qui peuvent ſe réſoudre par les mêmes ſuppoſitions. Quoique ces difficultés ſoient communes à toutes les hypotheſes ſur la génération, & qu'elles ſoient inexplicables dans les autres, on ne manqueroit pas de les reprocher en particulier à celle que

nous adoptons, si on ne tâchoit pas d'y satisfaire.

1°. Les femmes font, pour l'ordinaire, tantôt des garçons & tantôt des filles; c'est qu'entre les vers de la semence, il y en a qui sont mâles & d'autres femelles, & qu'ils s'introduisent indistinctement, tantôt les uns & tantôt les autres dans les œufs qui sont parvenus à la maturité.

2°. Il y a des femmes qui ne font que des filles, c'est que dans ces femmes l'ouverture par où le ver doit s'introduire dans sa niche, est fort étroite, & qu'il n'y a que les vers femelles moins gros que les mâles, qui puissent y passer.

3°. Il y a d'autres femmes qui ne font au contraire que des garçons; c'est qu'en elles les ouvertures qui donnent entrée dans les niches des œufs, sont assez larges pour admettre des vers mâles, & que les vers femelles qui pourroient y entrer, y périssent tous, parce que la niche étant trop grande pour ces vers, ils y balottent, sans pouvoir s'attacher au cordon.

4°. Les femmes ne font ordinairement qu'un enfant à chaque grossesse; c'est qu'en elles les œufs ne viennent ordinairement à maturité, qu'un à un; on observe la même chose dans plusieurs especes d'animaux, comme dans les vaches, les brebis, les chevres, &c.

5°. Quelquefois pourtant les femmes portent deux enfans à la fois, qu'on appelle des *Gemeaux*. C'est qu'il se trouve alors en elles les deux œufs parvenus à la maturité, & capable de recevoir chacun un ver. La même chose arrive dans les autres animaux, dont on a fait mention dans l'article précédent.

6°. Il y a plusieurs autres animaux qui portent plusieurs petits d'une même ventrée comme les chiens, les chats, les cochons, &c. C'est que dans ces animaux plusieurs œufs parviennent en même temps à la maturité.

7°. Il y a d'autres animaux, comme les pgeonnes & les tourterelles, qui ne pondent jamais que deux œufs : c'est que dans ces animaux, il n'y a que deux œufs qui parviennent à la maturité requise au même temps.

8°. Enfin, & c'est ce qu'il y a de plus surprenant, de deux œufs que les pigeonnes & les tourterelles pondent, il y en a toujours un qui contient un male, & l'autre une femelle. C'est que de ce deux œufs, l'un a eu l'ouverture par où le ver doit passer, assez étroite, pour qu'il n'ait pu s'y introduire qu'un ver femelle qui est plus menu ; & que l'autre a eu cette ouverture plus grande, & capable de recevoir un ver mâle, sans que le ver femelle qui s'y introduiroit, y puisse vivre, parce que la niche seroit trop grande, comme on l'a dit à l'article *troisieme*. Quand ce cas arrive, les pigeonnes & les tourterelles ne font qu'un œuf, ou des deux, il y en a un clair.

V. On demande comment se forment ces vers dans les hommes, ces œufs & ces niches dans les femmes ?

Mais cette demande est mal énoncée ; ces vers, ces œufs, ces niches ne se forment pas. Dieu qui a créé le monde, a créé ces parties, & elles sont l'ouvrage de sa main toute-puissante. A Dieu ne plaise que je songe à imiter la conduite de quelques Philosophes modernes, qui suivant les traces d'Epicure, croient pouvoir expliquer la formation des embryons par la réunion de différentes parties des semences, com-

me Epicure prétendoit expliquer la formation du monde par le concours des atomes. Il eſt vrai que ſachant qu'on a objecté avec raiſon contre Epicure, que le concours fortuit d'atomes aveugles, n'auroit jamais pu former un monde auſſi régulier & composé avec autant de ſymmétrie, que celui que nous habitons, ils ont imaginé de donner aux parties matérielles de ſemence, qui doivent ſe réunir, un ſentiment ou une intelligence, qui les rend capables de diſtinguer & de choiſir la place qui leur convient, pour former, un corps organiſé comme il doit l'être. C'eſt à-dire, que pour remédier à une abſurdité qu'ils reconnoiſſoient, ils en ont ajouté une autre plus grande. Nous croirions abuſer de notre loiſir, ſi nous nous arrêtions à réfuter plus au long de pareilles idées. Il ſuffit de les avoir expoſées.

VI. On convient que le ver de la ſemence, les œufs & les niches des œufs des femmes ſont l'ouvrage de la main toute-puiſſante de Dieu, de même que les autres parties du corps humain ; mais on demande ſi Dieu forme tous les jours ces parties ſucceſſivement, à meſure qu'il en eſt beſoin, ou s'il les a toutes formées dès la création du monde ; &, dans ce cas, on demande comment elles ſe ſont tranſmiſes aux hommes & aux femmes actuellement vivans.

Ceux qui font cette demande, ſavent bien qu'il n'y a nul moyen de la décider. En général, il y a peu de Phyſiciens qui adoptent le premier parti. Je ne connois qu'un (1) Philoſophe Anglois qui l'ait embraſſé ; il a plus fait, il a imaginé de Natures qu'il

(1) Radulphe Cudworth, *True intellectual Syſtem of the univerſe.*

appelle *Plastiques*, c'est-à-dire, *Formatrices*, que Dieu a créées pour former les corps organiques qu'il veut former, sans savoir elles-mêmes ce qu'elles font. Mais on a peine à comprendre à quoi bon imaginer de pareilles Natures. Dieu qui fait tout par un simple acte de sa volonté, qui a dit *Fiat lux*, & *lux facta est*, a-t-il besoin de pareilles causes instrumentales, pour produire ce qu'il veut produire? En a-t-il employé pour la création du monde? Aussi personne n'a-t-il adopté les idées du Philosophe Anglois & ses Natures plastiques, malgré les soins que le Clec (1) s'est donné pour les accréditer, sont tombées depuis long-temps dans le néant d'où l'on n'auroit jamais dû les tirer.

L'opinion la plus commune est que Dieu a créé tous les hommes qui ont été, qui sont & qui seront, en créant Adam; qui étoient tous enchassés les uns dans les autres dans les vers d'Adam; qu'ils se sont successivement développés les uns après les autres à mesure qu'ils ont cru, & que ce développement continuera de même tant que l'espece humaine subsistera.

Je ne doute pas qu'on ne soit effrayé sur ce simple exposé, de la petitesse presque infinie où devoient être en Adam les hommes d'aujourd'hui encore plus les hommes des siecles à venir. Mais on le sera davantage par le calcul qu'on va faire Il est vrai que pour éviter l'indécence, je vais le faire sur un chêne & sur les glands où l'argument est le même & a la même force.

Supposons donc, que le premier chêne

(1) Dans les dix premiers volumes de la *Bibliotheque choisie*.

que Dieu a créé, renfermoit dans ſes glands ſucceſſivement tous les chênes qui ont été, qui ſont & qui ſeront ; ne prenons pourtant qu'un de ces glands, & uſons de la même réduction dans toutes les reproductions de chêne, ce qui, comme on voit, n'eſt pas à notre avantage, & doit diminuer beaucoup la force de l'argument que nous propoſons.

Il y avoit dans ce premier gland un petit germe qui étoit un chêne entier, lequel avoit ſes glands, & chacun de ſes glands avoit un petit germe qui étoit un autre chêne, lequel avoit ſes glands de même, leſquels avoient leurs germes, & ainſi de ſuite, tant qu'il y aura des chênes.

Cela fait, comme on voit, une progreſſion deſcendante, qui diminue à chaque reproduction de chêne, ſelon la raiſon du premier chêne au germe d'un de ſes glands, Or, ce germe pouvoit à peine peſer un quart de grain, & le chêne qu'on doit ſuppoſer d'une grandeur ordinaire, devoit peſer au moins dix quintaux ou mille livres, ce qui fait 9216000 grains, ou ce qui revient au même 36864000 quarts de grains.

Le premier chêne étoit donc au germe d'un de ſes glands, comme 36864000 à 1. Ce premier germe devoit être au ſecond germe d'un de ſes glands dans la même proportion, & ce ſecond germe au troiſieme, & ainſi de ſuite. Il ne faut donc pour fixer la petiteſſe que devoit avoir alors dans le gland du premier chêne un des chênes d'aujourd'hui, que multiplier le nombre 36864000, autant de fois par lui-même, qu'il y a eu de reproductions de chênes depuis la création.

Or, on peut ſans craindre de ſe tromper, ſuppoſer qu'il y ait eu depuis la création deux cents reproductions de chênes. Ainſi, en multipliant 36864000, 200 fois par lui-même; on trouvera que le plus grand chêne d'aujourd'hui n'étoit dans le germe d'un gland du premier chêne, où il ſe trouvoit dans le ſyſtême des développemens, que la 20916610 &c. (1) partie d'un ¼ de grain.

Il n'y a point d'imagination qui puiſſe ſuivre un pareil calcul. Mais il y a plus, ce germe, pour être un germe de chêne, devoit être un mixte, compoſé des mêmes principes que le chêne. Or, il n'y a point de partie principe qui puiſſe atteindre à cette petiteſſe. Un germe réduit donc à cette petiteſſe, ne ſeroit plus un mixte, & par conſéquent ne ſeroit plus un germe, ne ſeroit rien.

On peut appliquer ce calcul à la poſtérité d'Adam, & on trouvera le même réſultat. On trouvera même un réſultat plus grand, parce que les générations d'hommes depuis Adam juſqu'à nous, ont été plus nombreuſes que les réproductions des chênes. On aura par-là une preuve bien claire que le ſyſtême des développemens, pour lequel on a été ſi long-temps prévenu, eſt une véritable chimere.

Que faire donc dans une pareille ſituation, accablés par une difficulté où l'on ne ſauroit trouver de ſolution? Que faire? ce que j'ai dit plus d'une fois, & ce que je répéterai pluſieurs fois encore, admirer les ouvrages de Dieu, reſpecter & adorer la

(1) Cet &c. tient ici la place de 1506 chiffres, qui doivent être à la ſuite de ces huit premiers.

profondeur de sa sagesse, sentir & connoître la foiblesse & les bornes de nos lumieres, n'oser point entreprendre de pénétrer la profondeur de ses voies qui sont absolument impénétrables : imitons la sagesse de Ciceron, qui, quoique moins éclairé que nous sur la nature de Dieu, ne laissoit pas de repousser ainsi une objection à peu près pareille à celle qu'on nous oppose. (1) *Non reperio causam*, dit-il, *latet fortasse obscuritate involuta naturæ. Non enim me Deus ista scire, sed his tantummodo uti voluit.*

CHAPITRE V.

Des fausses Conceptions.

On a expliqué dans le Chapitre II. la conception réguliere, dans laquelle l'œuf fécondé dans l'ovaire, se détache de sa cellule, tombe dans le pavillon de la trompe de Fallope, & de-là dans la matrice, d'où après s'y être accru, il doit sortir au bout de neuf mois, ainsi qu'on l'expliquera dans la suite. Comme cette conception suit les regles de la nature, & qu'elle tend à la génération d'un enfant, j'ai cru devoir l'appeller *Conception vraie.*

Des observations certaines, mais nouvelles, & qui ne remontent pas à cent ans, ont fait voir en cette matiere des faits très-singuliers que l'antiquité n'a point connus, & qui ont étonné les premiers Observateurs jusqu'au point de n'oser pas les admettre, dans le temps même que le hasard les of-

(1) Libro I. *De Divinatione*, Cap. 12.

froit à leurs yeux Ces faits sont, 1°. Que l'œuf fécondé reste quelquefois dans l'ovaire, & y grossit jusqu'à y produire une grossesse d'ovaire ; 2°. Qu'étant tombé dans la trompe, il s'y arrête quelquefois, & que venant à y croître, il cause une grossesse de trompe ; 3°. Enfin que l'œuf, en s'échappant de sa cellule, tombe quelquefois dans la cavité du bas-ventre, où il croît, & donne lieu à une grossesse ventrale. Quoique ces conceptions soient très-réelles, comme elles s'écartent des loix de la nature, & qu'elles sont inutiles pour la génération, je crois qu'on peut leur donner le nom de *Conceptions fausses.*

La Médecine n'offre point de secours pour prévenir ces conceptions, & n'en offre guere pour y remédier ; cependant pour donner une idée complette du mécanisme de la génération, il est nécessaire de les examiner chacun en particulier, d'en marquer les causes connues, & d'indiquer les moyens d'y remédier, supposé qu'il y en ait.

§. I.

De la conception ou grossesse de l'ovaire.

Les exemples de conceptions, ou pour mieux dire des grossesses des ovaires, sont rares. Le premier qu'on connoisse, a été observé en 1682, par un Médecin de Périgord, nommé de Saint Maurice. On le trouve dans une lettre qui fut insérée dans un Journal en françois que Mr. l'Abbé de la Roque composoit. Tout le monde a parlé de cet exemple, & la lettre de Mr. de Saint Maurice, traduite en latin, se trouve en

en entier dans la Bibliotheque anatomique de Manger, *Tome premier, page 623.*

Dans ce cas, le fétus fut trouvé dans le bas-ventre, nageant dans une grande quantité de sang; mais les accidents qui avoient précédé, & sur-tout la déchirure de l'ovaire, faisoient voir qu'il s'y étoit nourri; qu'étant devenu trop grand il l'avoit déchiré, & qu'il étoit tombé dans le bas-ventre, & que cette déchirure en se faisant, avoit causé la mort de la malade, soit par la violente syncope que la douleur causa, soit par l'hémorrhagie que la déchirure occasionna. Du reste, la matrice étoit saine & entiere, de même que les trompes; ce qui ne permettoit pas de soupçonner que l'enfant en fut sorti.

M. Montagnier, Médecin de Lambesc en Provence, a fait une observation à peu près pareille. Une femme de Lambesc étant morte presque subitement avec de vives douleurs dans le ventre, & après plusieurs grandes défaillances, il la fit ouvrir pour reconnoître la cause d'une mort si surprenante. Il trouva dans le bas-ventre un fétus d'environ deux mois, nageant dans beaucoup de sang, sans aucune lésion ni dans la matrice, ni dans les trompes; mais il observa que l'ovaire du côté droit étoit fort enflé, & déchiré dans sa partie inférieure, d'où il étoit visible que l'embryon étoit tombé dans le ventre. M. Vieussens a rapporté cette observation dans sa dissertation *De structura & usu uteri & placentæ*, qu'on trouve à la fin du second tome de l'Anatomie de Verheyen, derniere édition.

On doit une troisieme observation plus sûre encore (1) à M. Littre, qui en fit le

(1) Mémoires de l'Académie des Sciences, *Ann.* 1701. *pag.* 109.

rapport à l'Académie des Sciences en 1701. Il assure *avoir trouvé dans l'ovaire gauche une vésicule contenant un fétus, qui avoit une ligne & demie de grosseur, sur trois de longueur*; quelque petit que fût ce fétus, M. Litre dit *qu'il y distingua très-sensiblement la tête, & dans la tête une petite ouverture à l'endroit de la bouche, une petite éminence à la place du nez, & une petite ligne à chaque côté de la racine du nez. Il croit que ces deux petites lignes étoient les ouvertures des paupieres*; il apperçut *encore à chaque côté du bas du tronc une éminence, qui étoit ronde & grosse comme la tête d'une moyenne épingle, & aux deux côtés du haut du même tronc, deux autres éminences rondes aussi, mais plus petites; & il juge* que ces éminences *étoient les naissances des extrêmités supérieures & inférieures de ce fétus*; enfin il ajoute *que ce fétus étoit attaché à la partie intérieure des membranes de la vésicule, où il étoit tenu par un cordon gros d'un tiers de ligne & long d'une ligne & demie*; ce qui prouve que cette vésicule étoit son arriere-faix.

L'Histoire de l'Académie des Sciences, *Année* 1756, *page* 48, fournit une quatrieme observation, communiquée par M. Varocquier, Démonstrateur d'Anatomie à Lille, qu'il avoit faite dans l'ouverture du corps d'une fille de cette Ville, âgée de 30 ans, morte d'une douleur fixe à la région iliaque gauche. *L'ovaire gauche étoit de la grosseur & de la figure d'un œuf de poule.* « M. » Varocquier l'ayant ouvert, il en sortit » environ une once d'une liqueur limpha» tique, semblable à du petit-lait; & il » y trouva un fétus un peu flétri, avec le » placenta, & un cordon ombilical bien » formé, ayant un pouce & demi de long

» & quelques lignes de circonférence. Le
» placenta étoit attaché au haut de la subs-
» tance de l'ovaire, avec laquelle il étoit
» confondu. Le fétus avoit deux pouces de
» long, depuis le sommet de la tête jus-
» qu'aux genoux ; le reste des extrêmités
» inférieures qui étoit flétri, n'avoit que
» deux lignes de longueur. Les cuisses étoient
» couchées & même collées le long du
» ventre. Les bras étoient aussi collés le
» long du thorax, ayant quatre à cinq li-
» gnes de longueur, depuis l'épaule jusqu'au
» coude ; & le reste des extrêmités supé-
» rieures n'avoit qu'environ deux lignes de
» longueur.

Dans cette observation le fétus étoit plus grand, & les extrêmités supérieures & inférieures commençoient à se former ; ce qui prouve que le fétus étoit plus âgé que celui que nous venons de voir, que M. Littre avoit observé dans un cas pareil.

C'est à des conceptions de cette espece où le germe a péri dans l'ovaire même, qu'on doit rapporter les tumeurs enkistées qu'on trouve si souvent dans la substance celluleuse des ovaires, en forme de stéatomes, d'athéromes, de méliceris, pleines d'une matiere caséeuse, sébacée, puriforme, plus ou moins épaisse, & de différentes couleurs, brune, grise, jaunâtre, où l'on trouve souvent de pelotons de cheveux, & où même Ruisch (1) prétend avoir trouvé une rangée de dents ; ce qui est confirmé par une observation pareille de M. le Riche (2), Chirurgien de Strasbourg, rapportée dans les Mémoires de l'Académie.

(1) Adversar. Anatom. *Decad. III. pag.* 6 *&* 20.

(2) Histoire de l'Académie des Sciences, *Année* 1743, *pag.* 88.

On voit par cet exposé, que les conceptions des ovaires sont de trois especes. 1°. Elles forment quelquefois une petite tumeur stéatomateuse, & c'est le cas dont on vient de parler, laquelle grossit peu-à-peu, & fait grossir l'ovaire à proportion ; qu'on porte long-temps sans aucune incommodité bien notable ; mais qui à la fin, à force d'augmenter, se change souvent en un abcès puriforme qui attire une petite fievre lente, & produit quelquefois l'hydropisie de l'ovaire, & même l'hydropisie du bas-ventre ; & qui s'ouvrant quelquefois dans le ventre, cause des accidens encore plus fâcheux, comme on le verra dans la suite. 2°. D'autres fois, l'œuf fécondé reste dans sa cellule ; l'embryon y vit, y croît, s'y développe, en gonflant non-seulement sa cellule, mais le corps même de l'ovaire ; ce qui ne se fait point sans douleur. Il y meurt enfin bientôt, soit parce qu'il est trop serré, soit parce que le fond du calice où il tient, ne lui fournit pas assez de nourriture : c'est le *second cas* observé par MM. Littre & Varocquier. 3°. Enfin il arrive quelquefois que l'embryon en croissant déchire la cellule où il est contenu, & tombe dans le ventre ; ce qui ne peut point se faire sans des douleurs très-vives & une grande hémorrhagie, qui emporte bientôt la mere. Tel est le *premier* cas rapporté par M. de Saint Maurice & par M. Montagnier.

Le premier de ces cas où l'embryon périt de très-bonne heure, peut arriver par plusieurs causes qu'il est très-difficile de conjecturer, mais qui doivent être légeres ; car il faut peu de chose pour le faire périr. Peut-être le ver se trouve-t-il trop serré dans sa

niche, peut-être ſon nombril n'a-t-il pas pu ſe coller contre le cordon ombilical; mais je crois que ce qui y a beaucoup de part, eſt la crainte, la honte, le ſaiſiſſement dont les femmes ſont affectées dans un embraſſement illicite qui ſuſpendent, interrompent, dérangent les oſcillations néceſſaires pour la fécondation; & ce qui donne lieu de le ſoupçonner, c'eſt que ces accidens ſont plus ordinaires dans les filles & dans les veuves, & ſur-tout dans les filles & dans les veuves qui ont paſſé pour ſages.

Dans ces cas l'embryon ſe fond, & mêlé avec la lymphe de l'œuf, forme la bouillie de la tumeur ſtéatomateuſe. On y reconnoît quelquefois les cheveux, qui quelqu'imperceptibles qu'ils fuſſent dans l'embryon, croiſſent peu-à-peu dans cette bouillie, & forment de pelotons de cheveux aſſez longs. Les germes des dents s'y durciſſent quelquefois & y croiſſent, ſi les obſervations de Ruyſch & celle du ſieur le Riche, Chirurgien de Strasbourg, qu'on a raportées ci-deſſus, ſont vraies. Il n'eſt pas impoſſible que cette tumeur fome un ſquirrhe par l'endurciſſement de la bouillie qu'elle contient, ou qu'elle tourne en abſcès, quand cette matiere ſe convertit en pus; mais ces cas ſont rares.

Le diagnoſtic de ces différents états eſt très-difficile ? & par conſéquentle prognoſtic très-incertain : on a déjà dit que la Médecine ne peut pas prévenir ces maux, n'y y remédier; elle peut tout au plus employer des remedes généraux, adouciſſants, fondants & délayants, & les varier ſelon les circonſtances.

II. Dans le ſecond cas, où l'enfant vit plus long-temps dans l'ovaire, comme MM.

Littre & Varocquier l'ont obſervé, il s'y développe, il y grandit, & en grandiſſant, augmente le volume de l'ovaire ; mais enfin il n'y vit pas long-temps, ſoit parce qu'il y eſt trop ſerré, ſoit parce que le fond du calice où il demeure attaché, ne lui fournit pas aſſez de nourriture ; la mere ſent quelque tenſion ou douleur lourde dans la région de l'ovaire, tant que l'embryon en groſſiſſant dilate l'ovaire ; mais quand il eſt mort, cette tenſion devient preſque inſenſible.

L'embryon mort dans l'ovaire peut en ſe pourriſſant, y former un abſcès ; & en ſe deſſéchant former un eſpece de ſquirrhe. Le premier cas peut donner lieu à une fievre habituelle, ſi l'abſcès eſt grand, l'un & l'autre peuvent cauſer un hydropiſiedans l'ovaire.

Il n'y a point de ſignes, qui puiſſent inſtruire ni de cette eſpece de conception, ni des accidents différents qui l'accompagnent ; mais quand on feroit mieux inſtruit ſur ces deux articles, les moyens d'y remédier manqueroient ; & on ne pourroit employer que des remedes généraux, comme dans l'article précédent.

III. Quand l'embryon vit quelque temps dans l'ovaire, ce qui eſt le cas obſervé par M. de Saint Maurice, la mere pendant qu'il croît, reſſent des douleurs très-vives dans cette partie par la diſtraction de la tunique de l'ovaire malade ; & ces douleurs qui ſont atroces lorſque l'enfant parvient à la déchirer, la jettent dans une ſyncope preſque continuelle, qui ne finit que par la mort cauſée par l'hémorrhagie, que cette dilatation attire.

Dans ces cas, on ne peut ni juger de la nature du mal, ni en prévoir le danger ; & quand on connoîtroit l'un & l'autre, on n'a en main aucun moyen d'y remédier.

§ II.

De la conception ou grossesse des trompes.

Les grossesses des trompes ne sont pas rares, mais elles n'ont pas été mieux connues des Anciens. Jean Riolan dans son *Anthropographie*, qu'il publia en 1650 (1) dit que 60 ans auparavant, c'est-à dire, en 1590, un Chirurgien avoit observé une pareille grossesse ; mais comme il ne l'avoit pas connue, on n'en avoit pas parlé ; cinquante ans après, c'est-à-dire, en 1640, un autre Chirurgien en vit une autre, à ce que dit Riolan ; mais cette observation fut encore négligée. Enfin Riolan eut occasion d'en voir une lui-même dans une Blanchisseuse de la Reine (Anne d'Autriche) qui fut ouverte en présence de son premier Médecin (Pierre Seguin) ; mais Riolan lui-même n'en fut pas cru, & Gui-Patin, son ami, dit (2) à Bartholin que Riolan n'avoit garde de croire ce qu'il avoit dit, & qu'il n'avoit rapporté ce fait que par complaisance pour un Médecin de la Cour, voulant indiquer le predier Médecin de la Reine.

Peu de temps après, en 1669, un Chirurgien de Paris, nommé Benoit Vassal, eut occasionde voir une grossesse de trompe qu'il ne connut pas, & il prit la trompe où le fétus étoit logé, pour une seconde matrice. Mauriceau (3), célebre Accoucheur, qui examina le fait, vit bien que ce n'étoit

(1) *Libro II, Cap.* 35.
(2) Bartholin le rapporte, *Anatom. Lib. I, Cap.* 17.
(3) Traité des Maladies des Femmes grosses, *Livre I, Chap.* 5.

pas une seconde matrice ; mais au lieu de reconnoître que c'étoit la trompe, il soutint que cette poche où le fétus étoit renfermé, étoit un simple expansion herniaire de la matrice.

Enfin il a fallu se rendre, & les grossesses des trompes se sont présentées aux yeux de tant d'Observateurs, qu'on n'a pas pu les méconnoître. On convient depuis long-temps de leur réalité ; & tant d'Auteur se sont prêtés à publier les observations qu'ils avoient faites que je pourrois en faire un grand catalogue ; mais je crois devoir me contenter de citer celles qui ont été faites par les plus célebres Anatomistes, dont le témoignage ne sauroit être contesté, comme Regner de Graaf, (1) Bussiere, (2) Dyonis, (3) Litre, & (4) Duverney.

Dans tous ces cas, l'œuf fécondé tombe de la cellule de l'ovaire dans la trompe qui doit le porter dans la matrice, mais qui ne peut pas alors remplir cette fonction, soit parce qu'elle est à demi bouchée, soit parce qu'elle a son calibre diminué par la contraction des fibres circulaires de ses tuniques ou par quelque tubercule formé dans sa cavité. Comme ces obstacles n'ont pas empêché que l'œuf n'ait été fécondé, ni par conséquent que la semence ne soit montée jusqu'à l'ovaire, il faut supposer qu'ils sont survenus depuis la fécondation ; ou ce qui est plus apparent, qu'ils ne bouchent le canal de la trompe qu'imparfaitement, assez pour arrêter l'œuf

(1) Paul Bussiere, Chirurgien, *Transactions Philosophiques*, *Année* 1694, *N°.* 20, *art.* 2.

(2) Anatomie de l'homme, *VI. édition*, *pag.* 312. *& suiv.*

(3) Mémoires de l Académie des Sciences, *Année* 1702, *pag.* 234.

(4) *Ibidem*, *pag.* 298.

fecond

fécondé, mais non pas assez pour empêcher que la semence n'ait pu passer, pour le féconder.

Cet œuf dans la trompe s'y nourrit & y croît, parce que son placenta s'y attache à la tunique intérieure, laquelle est analogue à celle de la matrice, & propre à fournir à l'embryon un suc convenable. A la vérité, cette nourriture est médiocre ; elle suffit pourtant au commencement tant que l'embryon est petit ; mais comme elle ne suffit plus, quand le fétus est plus grand, de-là vient que ces embryons ne vivent guere dans la trompe, que jusqu'au quatrieme, cinquieme ou sixieme mois au plus.

Dans le commencement la mere se croit enceinte, elle a tous les accidens ordinaires aux femmes grosses, dégoûts, envies bizarres, maux de cœur, envies de vomir, suppression des ordinaires, &c., & elle n'éprouve rien du côté de la trompe où l'œuf est retenu, qui lui donne le moindre soupçon sur son état. Mais quand l'embryon grossit, elle ressent dans le côté de la trompe où il est retenu, une tension, un mal-aise, une douleur sourde, qui va en augmentant à mesure que le fétus augmente, sur-tout quand il est assez fort pour se remuer, ou du moins se roidir ; elle peut même alors distinguer ses mouvements quand le fétus vit dans la trompe jusqu'au quatrieme mois.

Dans les grossesses des trompes, il se présente deux différents cas: *L'un* quand le fétus reste dans la trompe, soit parce qu'il est trop foible, soit parce qu'il est trop dense : *L'autre*, quand le fétus déchire la trompe, & tombe dans la capacité du ventre.

I. Dans le premier cas, le mal peut tourner de trois manieres. 1°. Quelquefois le fé-

tus se desséche, se racornit, se couvre d'un tartre platreux, que la trompe fournit, & y forme un squirrhe qui s'étend souvent jusqu'à la trompe même. 2°. Quelquefois ses chairs dégénérées en une bouillie épaisse produisent un stéatome, où l'on trouve les os qui n'ont pas été fondus. 3°. Enfin, elles se changent quelquefois en pus, & font un abscès. De quelque maniere que la chose tourne, la mere sent de la tension dans le côté malade, tombe à la longue dans une petite fievre lente, & devient quelquefois hydropique.

Comme la tumeur & la douleur indiquent que le siege du mal est dans la trompe, qu'on a même quelquefois occasion d'y sentir le mouvement du fétus, qu'en tout cas la mere en assure, on peut sur cela former un diagnostic assez certain, & juger du danger de la maladie; mais cela ne fournit point d'autre moyen d'y remédier, que par l'opération césarienne, en ouvrant le bas-ventre sur la tumeur même, & en tirant le fétus de la trompe. En proposant cet expédient on ne propose pas un remede idéal. Abraham Cyprianus, Professeur d'Anatomie & de Chirurgie dans l'Université de Franequer, l'a pratiqué avec succès dans un cas pareil, au commencement de ce siecle. Je soupçonne même, que dans les opérations césariennes, qui ont si bien réussi à des Chirurgiens de campagne, & dont on rapporte plusieurs observations, ce n'est pas de la matrice, mais des trompes, qu'on a tiré le fétus.

II. Dans le second cas, où le fétus est assez fort pour déchirer la trompe, & la déchire effectivement, souvent la mere en meurt, soit par la syncope mortelle que la violence des douleurs cause, soit plutôt par l'hémor-

rhagie que cette dilacération attire. Il arrive pourtant que la mere soutient quelquefois cette épreuve, quand les tuniques de la trompe ont été émincées & se déchirent sans beaucoup de douleur, & sur-tout quand les vaisseaux sanguins fort pressés ne peuvent fournir que peu de sang. Dans cet état, soit que l'enfant survive, soit qu'il soit mort, le mal change de nom & devient une grossesse ventrale, dont on va parler.

§. III.

Des grossesses ventrales.

Les grossesses ventrales sont plus rares & moins connues que les grossesses des trompes. On en distingue de trois especes. Dans la *premiere*, l'œuf fécondé, au lieu de tomber dans la trompe, tombe dans la capacité du ventre, ce qui arrive parce que le pavillon de la trompe ne s'applique point contre l'ovaire, ou s'y applique mal ; parce qu'il est épaissi & racourci ; parce qu'il n'a pas la mobilité & la contractilité naturelle ; parce qu'il est flasque & allongé ; enfin parce que son mouvement a été suspendu, ou interrompu par quelque passion de l'ame, par quelque peine, ou quelque saisissement.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est que cet œuf fécondé, tombé dans un lieu qui n'est pas fait pour le recevoir, trouve à s'y nourrir. Il est vrai qu'il lui faut d'abord peu de nourriture, & que la seule lymphe qui humecte les parties du bas-ventre peut lui suffire ; mais il lui faut dans la suite une nourriture plus abondante, & c'est aussi alors que son placenta s'attache aux parties où il peut atteindre, à la surface extérieure des boyaux,

ſur-tout du colon, de la matrice, du meſentere, du péritoine. Avec tout cela, ſi ces fétus arrivent au terme, ils ne peuvent y parvenir que bien exténués.

On a quelques exemples de cette eſpece de groſſeſſe. Un des plus connus eſt celui que M. Courtial, Profeſſeur de Médecine à Toulouſe, rapporte dans ſon traité intitulé : *Nouvelles* (1) *Obſervations ſur les Os*. Le fétus dont il parle avoit neuf mois, il fut trouvé dans le côté gauche du bas-ventre, la tête en bas & les pieds en haut, tenant par le cordon au placenta, lequel étoit attaché à l'épiploon & à l'eſtomac. On s'aſſura par un examen ſérieux, qu'il y n'y avoit aucune déchirure, ni à la matrice, ni à l'ovaire, ni à la trompe, de ſorte qu'on ne pouvoit pas douter que l'œuf ne fût deſcendu immédiatement de l'ovaire.

L'Obſervation de M. Jouy, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, rapportée par (2) Dionis, eſt à peu-près pareille. Selon le rapport de ce Chirurgien, le fétus avoit neuf mois, il étoit dans le côté gauche du bas-ventre dans une cavité pleine d'eau ſanguinolente; ſon cordon, auquel il tenoit, étoit attaché au placenta collé contre le méſentere & le colon. On n'apperçut aucune déchirure, ni aucune cicatrice à la matrice, ni à la trompe, ni à l'ovaire. Je crois que c'eſt à la même claſſe qu'il faut rapporter l'obſervation que deux Médecins de Joigny communiquerent à l'Académie des Sciences en 1748, & qu'on trouve dans les mémoires de cette année, *pag.* 103. Il s'agit dans cette obſervation d'un fé-

(1) *Obſervat.* x.

(2) Anatomie de l'homme, *VI édition*, *pag.* 223-227.

tus porté, pendant 30. ans, dans le sein de sa mere. On le trouva, quand on l'ouvrit, dans le côté droit du bas-ventre, couvert de ses enveloppes, devenues dures & épaisses, qui tenoient à l'épiploon, au péritoine, au mésentere, au-dehors de la matrice. Le fétus étoit bien formé, assez grand; avec des cheveux & deux dents incisives prêtes à percer, sans qu'il parût aucune lésion ni dans la matrice, ni dans la trompe, ni dans l'ovaire du même côté.

La *seconde* espece de grossesse ventrale est plus commune, mais ne mérite guere ce nom. Dans cette grossesse, le fétus ne se nourrit pas dans le ventre, mais il y tombe tout nourri des ovaires ou des trompes, quand il est trop gros pour y être contenu. Pour l'ordinaire, il périt en y tombant & fait périr sa mere; quelquefois pourtant la mere survit, sur-tout quand c'est de la trompe qu'il se détache.

La premiere observation de M. de Saint Maurice, qu'on a rapportée ci-dessus § I., fournit un exemple d'un embryon tombé de l'ovaire dans le ventre. L'observation du sieur Vassal, citée dans le § II, présente un exemple d'un fétus échappé de la trompe. Il seroit facile d'accumuler de pareils exemples; mais ce soin me paroît inutile.

La *troisieme* espece de grossesse du ventre ne mérite point du tout ce nom, puisqu'elle n'arrive jamais que quand un enfant vigoureux & à terme, placé de travers dans la matrice, ou trouvant quelque obstacle qui arrête sa sortie par le vagin, déchire la matrice & se fait jour dans le bas-ventre. Les exemples n'en sont pas rares, mais je me contenterai d'alléguer l'exemple de l'enfant de Toulouse, qui resta 25 ans dans le bas-ven-

tre de sa mere, au lieu de sortir par la voie ordinaire au bout de neuf mois. Il s'étoit échappé dans le bas-ventre par un trou qu'il avoit fait à la matrice, & qu'on y voyoit encore après 25 ans, lorsqu'on fit l'ouverture du cadavre.

Les accidens que ces enfans attirent dans ces différens cas, varient beaucoup.

1°. Quelquefois ils se desséchent, se racornissent, & peu à peu se couvrent d'une croûte tartareuse & plâtreuse, que les mucosités des parties voisines fournissent, & dans cet état ils se conservent long-temps; on les appelle *Lithopœdia*, c'est-à-dire, *fétus pétrifiés*, quoiqu'ils ne soient pas pétrifiés, mais couverts d'une simple incrustation, qui leur est étrangere.

Tel étoit l'enfant de Sens (1), *Lithopœdium Senonense*, en 1582. La mere l'avoit porté 28 ans. On le retira de son ventre après sa mort couvert d'une croûte plâtreuse; mais il étoit dans la cavité de la matrice.

Tel étoit l'enfant de Pont-à-Mousson (2), *Lithopœdium Mussi-pontanum*, en 1659, qui resta 30 ans dans le corps de sa mere, d'où on le retira lorsqu'on l'ouvrit; il étoit incrusté de même d'une couche plâtreuse, & l'on trouva la matrice entiere sans déchirure ni cicatrice.

On douta d'abord de la vérité de cette observation, & on n'en doit point être surpris. C'étoit une observation nouvelle, singu-

(1) Johannis Albosi. *Observatio Lithopœdii Senonensis* .... Senonis, in-8. 1582.

(2) Honoratus-Maria Lautier, Aquensis. *De Fœtu Mussi-pontano*. Aquis-sextiis, in-4. 1660.

Laurentius Straussius, *Resolutio observationis singularis Mussi-pontanæ fœtûs extra uterum in abdomine retenti, tandemque lapidescentis*. Darmstadii, *in*-4. 1661.

liere qui faisoit voir un fétus ; formé & accrû hors de la matrice, ce qui renversoit toutes les notions qu'on avoit alors sur la génération & suffisoit pour rendre l'observation suspecte ; mais on a vû depuis tant d'exemples pareils ou analogues, que personne ne doute plus de la vérité de cette observation.

Tel étoit l'enfant de Dole en Franche-Comté, *Lithopœdium Dolanum*, en 1661, que la mere porta jusqu'à sa mort pendant 16 ans. Il étoit couvert de même d'une croûte plâtreuse ; mais il y a lieu de croire qu'il étoit dans la matrice, du moins les relations ne s'expliquent pas clairement.

On doit la relation de ce fait (1) à François Bouchard, Professeur en Médecine dans l'Université de Dole, laquelle a été transférée à Besançon en 1691. Il la fit imprimer en françois à Dole même en 1661. Il la communiqua ensuite aux Directeurs des Ephémérides des Curieux d'Allemagne, qui l'ayant abrégée & traduite en latin, l'insérerent en 1671 dans leur Journal. *Decad. I. Tom.* 3. *Observ.* XII. avec quelques autres Observations, qu'il avoit envoyées en même-temps.

Tel étoit enfin l'enfant de (2) Toulouse, *Lithopœdium Tolosanum*, en 1678, qu'on trouva couvert d'une croûte plâtreuse dans le basventre de la mere, où il avoit resté 25 ans, & où il s'étoit fait un passage dans un accouchement laborieux, en déchirant la matrice, comme il y parut quand on ouvrit la femme.

(1) Vide Epistolam Francisci Bouchard, Medici Bisuntini, in M. N. C. *Decad.* 1. *Ann.* 3. *anno* 1671.
Et Arnoldi Senguerdii *Discursum de Ostento Dolano.* Amstelodami, 1662. *in*-12.

(2) *Epistola* Francisci Baile, Professoris Tolosani, edita Tolosæ, *anno* 1678.

2°. D'autres fois ces fétus se pourissent, & se convertissent en une espece de suppuration anomale, âcre & rongeante qui ulcere les parties voisines, & qui les gangrene, ce qui attire la mort à la mere, & ce cas est le plus commun.

3°. Enfin, d'autres fois ils tombent en putréfaction plus lente, dont le pus est moins âcre, ce qui donne le temps au fétus d'attirer une suppuration sourde dans les parties contre lesquelles il est appliqué, de les faire abscéder, & de s'ouvrir par ce moyen une issue, dont on peut se servir pour sauver la mere. C'est ainsi que dans l'observation rapportée (1) par M. Bianchi, Professeur de Médecine à Turin, & par (2) M. Calvo Chirurgien, il s'étoit formé un commencement d'abscès au nombril. C'est ainsi que dans une femme de Verceil, au rapport du même (3) Bianchi, tous les os & toutes les chairs pourries d'un fétus tombé dans le ventre, se firent jour par plusieurs abscès, qui se formerent en différens endroits du bas-ventre. C'est ainsi qu'une femme de Brest, comme (4) Dionis le rapporte, vuida par une ouverture qu'on fit à une tumeur formée dans la région ombilicale, une quantité étonnante de sanie très-puante, & ensuite tous les os d'un fétus C'est ainsi qu'une femme à Paris rendit par le fondement tous les os d'un fétus pourri dans le fond du bassin. Il s'étoit d'abord fait un abscès dans les membranes du rectum

(1) In Historiâ naturalis & vitiosæ generationis. *Pag.* 84-10.

(2) Histoire de l'Académie des Sciences, *Année* 1714.

(3) Ubi suprà, *pag.* 101.

(4) Anatomie de l'homme, *VI. édition*, *pages* 328-331.

qui les avoit percées. (1) M. Littre, à qui nous devons le detail de cette obſervation, facilita cetre eſpece d'acouchement avec une patience & une dextérité dignes d'éloge. On trouve depuis ce temps-là dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, *Année* 1746, *pag.* 43, 41, l'obſervation d'une femme qui rendit par le fondement, piece à piece & ſans beaucoup de peine, un fétus de cinq mois, qui avoit péri dans ſon corps par une chûte qu'elle avoit faite ſur le pavé. Je me ſouviens qu'en 1705 il arriva un accouchement de cette eſpece à une Bergere du côté de Lunel, qui rendit par un abſcès qui s'étoit formé dans l'aîne, des os, des dents, des cheveux qui annonçoient une groſſeſſe ventrale. On raiſonna beaucoup à Montpellier ſur cet événement, & on y raiſonna aſſez mal, parce qu'on n'y connoiſſoit pas encore ces ſortes de groſſeſſes.

CHAPITRE VI.

De la Stérilité.

§. I.

DESCRIPTION.

UNE femme eſt *inféconde* ou *ſtérile*, lorſqu'étant dans l'âge propre à la génération, lequel s'étend ordinairement depuis la quatorzieme juſqu'à la cinquantieme année de l'âge, jouiſſant d'ailleurs d'une bonne ſanté, & ſe trouvant dans les circonſtances,

(1) Mémoires de l'Académie des Sciences, *Année* 1702.

où les femmes font des enfans, elle ne devient point enceinte. Ainſi la ſtérilité eſt l'incapacité de concevoir dans une femme ſaine, d'un âge compétent, & mariée à un mari jeune, ſain & qui l'aime.

On doit diſtinguer deux ſortes de ſtérilité, l'*une abſolue*, qui ſubſiſte dans les différens mariages, que la femme peut ſucceſſivement contracter; & l'*autre relative*, qui, quelque ſoin qu'on ſe donne, ſubſiſte dans un premier mariage avec un mari qui avoit déjà eu des enfans, & qui quelquefois en a encore, mais qui ceſſe, lorſque cette femme devenue veuve paſſe à un ſecond mariage, ſans qu'il ſoit arrivé en elle aucun changement. Comme les cauſes de ces deux eſpeces de ſtérilité différent entr'elles, il eſt convenable de les expliquer ſéparément.

§. II.

CAUSES DE LA STÉRILITÉ.

Cauſes de la Stérilité abſolue

ON a vû ci-deſſus, *chap.* III. toutes les conditions qui ſont néceſſaires pour la conception; il ne faut que les rappeller ſommairement ici, pour metre en état de juger des cauſes de la ſtérilité abſolue; mais on doit obſerver, que comme le concours de de toutes ces conditions eſt néceſſaire pour qu'une femme conçoive & devienne féconde, il ſuffit qu'une de ces conditions manque, pour qu'elle ne puiſſe pas concevoir, & qu'elle reſte ſtérile & inféconde. *Bonum enim à complemento cauſarum omnium, malum à quocunque defectu.*

Les conditions requiſes pour mettre une

femme en état de concevoir sont en grand nombre; mais comme on les a déjà expliquées en détail, on ne fera ici que les indiquer. Il faut,

1°. Que la liqueur séminale du mâle pénetre jusques dans le fond de la matrice.

2°. Que la matrice soit saine, & non infectée d'aucune humeur vicieuse, capable d'altérer la qualité de la liqueur séminale reçue, c'est-à-dire, de détruire les vers qui y sont.

3°. Que la matrice soit souple, pulpeuse & en état d'exécuter tous les mouvemens, qui doivent concourir pour la conception.

4°. Que les bords de son orifice soient mols, flexibles & capables de se resserrer, & d'en fermer l'ouverture.

5°. Que les ouvertures des trompes au moins d'une, soient libres, & même dilatées par la contraction des fibres radieuses du contour, & leur canaux libres dans toute leur longueur.

6°. Que la matrice soit assez sensible au chatouillement de la semence pour se resserrer en se contractant, pousser la liqueur séminale dans les trompes, ou du moins dans l'une des deux.

7°. Que la liqueur séminale, en arrivant aux ovaires, trouve les pavillons des trompes collés contre leur partie inférieure, où sont les œufs, & par-là disposés à retenir cette liqueur contre la surface inférieure des ovaires.

8°. Que les ovaires, du moins l'un des deux, soient sains, sans squirrhe, sans abscès, sans stéatome, sans hydropisie, qui en aient corrompu ou détruit la conformation.

9°. Que dans cet état un des petits vers, qui sont dans la liqueur séminale, trouve au moins une des fentes qui sont dans la tuni-

que des ovaires assez dilatée, pour pouvoir pénétrer.

10. Qu'il trouve encore au-dessous un œu parvenu à la grandeur requise, ou comme on dit, à la maturité, & percé en un endroit déterminé d'un trou assez grand pour le recevoir.

11°. Que cet œuf ne soit point altéré, vicié, gâté, mais tel qu'il le faut pour être susceptible des changemens, que l'introduction du petit ver doit y produire.

12°. Enfin qu'il n'arrive à cet œuf ainsi fécondé, aucun accident qui le fasse périr dans l'ovaire ou dans la trompe, ou qui le retienne dans l'une ou dans l'autre de ces parties; car la conception naturelle n'est point complette, à moins qve l'œuf fécondé ne soit porté dans la matrice.

A en juger par le nombre des conditions qu'on vient d'exposer, on s'imagineroit qu'il devroit être bien rare que la conception s'exécutât. Elle s'exécute pourtant, & s'exécute très-souvent & très-heureusement, en quoi nous devons admirer la sagesse & la bonté de Dieu, qui a disposé les choses d'une maniere si sage, que toutes ces conditions concourent & s'accordent ensemble; & que la conception si nécessaire pour la propagation de l'espece humaine, s'exécute heureusement. Il arrive pourtant quelquefois qu'elle manque par le défaut de quelqu'une de ces conditions, & c'est ce qu'il faut examiner pour connoître les causes de la stérilité absolue.

I Il faut que la liqueur séminale soit dardée dans la matrice : or cela peut souffrir de la difficulté.

1°. Quand le vagin est trop long ; mais la natute y a pourvu, d'*un* côté par la con-

traction des fibres longitudinales du vagin, qui le raccourciſſent à propos; & de l'*autre* par la contraction des ligamens ronds de la matrice, qui tirent ſon orifice dans le vagin. Ainſi ce vice du vagin peut bien rendre la conception plus difficile, comme quelques obſervations le prouvent, mais il eſt rare qu'elle y faſſe un obſtacle conſtant, à moins que les fibres muſculeuſes du vagin & des ligamens ronds ne ſoient relâchées ou paralytiques, ce qui n'eſt pas impoſſible.

2°. Quand les fibres radieuſes, qui entourent l'orifice de la matrice; tombées dans l'inertie ou dans le relâchement, ne le dilatent pas ou le dilatent imparfaitement; de ſorte que la liqueur ſéminale ne pouvant pas être reçue, s'écoule infructueuſement.

3°. Quand l'orifice de la matrice eſt bouché par une excroiſſance ou un tubercule contre nature; ou par le gonflement ſquirrheux ou carcinomateux de ſes parois, ce qui fait un empêchement certain à la conception, juſtifié par pluſieurs obſervations.

4°. Quand l'orifice de la matrice, au lieu de ſe préſenter dans la direction du vagin, eſt tournée de côté, à droite ou à gauche, en haut ou en bas, à un tel point que la liqueur ſéminale ne ſauroit y entrer, ce qui arrive quand la matrice eſt elle-même dans une ſituation trop oblique.

II. Il faut que la matrice ſoit ſaine, & non infectée d'aucune humeur vicieuſe. C'eſt par là que la conception manque dans les femmes, qui ont un cancer ou une ulcere dans la matrice, d'où découle un pus ou une ſéroſité corroſive, qui détruit les vers de la ſemence. Les fleurs blanches, lorſqu'elles ſont âcres produiſent le même effet. Peut-être même que dans certaines femmes la matrice

eſt aſſez chaude pour faire périr les vers ſéminaux & pour cauſer la ſtérilité.

III. Il faut que la matrice ſoit ſouple, pulpeuſe & en état d'éxécuter tous les mouvemens qui doivent concourir pour la génération, ce qui manque quand la matrice eſt ſquirrheuſe, pleine d'obſtructions, dure & racornie par le défaut des regles qu'on n'a jamais eues, ou dont on manque depuis long-temps; & de-là vient que tous ces vices de la matrice doivent être comptés au nombre des cauſes de la ſtérilité, de l'aveu de tous les Médecins.

IV. Il faut que les bords de l'orifice de la matrice ſoient mollets, flexibles, capables de ſe reſſerrer & d'en fermer l'ouverture, pour empêcher que la liqueur ſéminale, qui eſt dans la matrice, ne s'écoule dans le vagin : c'eſt ce qui arrive quand ces bords ſont durs, ſquirrheux, inégalement gonflés; alors la ſemence s'écoulant, la conception ne peut plus ſe faire, parce que la ſemence n'entre pas dans les trompes.

V. Il faut que les trompes, ou pour le moins une, ſoit ouverte pour recevoir la ſemence & la porter aux ovaires. Or on a obſervé que l'extrêmité des trompes eſt quelquefois bouchée. Le cas eſt trés-réel, quoiqu'il ne ſoit pas auſſi commun que quelques (1) Anatomiſtes l'ont cru, & dans ces cas

(1) Ruiſch avoit dit dans ſes *Obſervations anatomico-Chirurgiques*, *Obſervation* 83, que les trompes de Fallope étoient très-ſouvent bouchées dans les femmes. Morgagni, après avoir rapporté le ſentiment de Ruiſch, le contredit, *Adverſar. anatom.* 1, *page* 40, & ſoutient qu'à la vérité, il paroît ſouvent que les trompes ſoient bouchées, mais qu'en examinant la choſe avec attention, on trouve que cela eſt très-rare.

il n'y a pas de conception. Il faut même que cette ouverture des trompes ſoit dilatée à propos par la contraction ſimultanée des fibres radieuſes qui l'entourent, & c'eſt ſans doute ce qui arrive dans les femmes qui ſont prolifiques. Je ne voudrois pas dire que le défaut de la contraction de ces fibres empêchât toujours la conception, lorſque les trompes ſont aſſez ouvertes d'elles-mêmes: mais il eſt certain qu'il y nuit. Il faut enfin par la même raiſon, que le canal des trompes ſoit libre & ouvert dans toute ſa longueur, & quand il ne l'eſt pas, c'eſt une cauſe de ſtérilité.

VI. Il faut que dans le même-temps que l'orifice de la matrice ſe reſſerre, & que les fibres radieuſes, en ſe contractant, dilatent les trompes, la matrice s'arrondiſſe & ſe reſſerre, pour pouſſer la ſemence qu'elle contient dans les trompes, & la faire monter juſqu'aux pavillons des trompes, Ces contractions ſimultanées, néceſſaires pour la conception s'exécutent par les loix des mouvements ſympathiques, à l'occaſion du vif chatouillement que la ſemence, pouſſée dans la matrice, fait ſur ſa tunique intérieure, tant qu'elle a la ſenſibilité convenable. Mais ſi cette ſenſibilité lui manque, ſoit parce qu'elle eſt naturellement lâche, ou qu'elle eſt abbreuvée de fleurs blanches, ſoit parce qu'elle eſt trop denſe, & comme racornie par le défaut des regles, ces mouvemens manqueront, & la conception manquera auſſi.

De-là vient que les filles de joie deviennent rarement enceintes, parce que leur matrice, à force d'avoir trop ſenti, ne ſent plus, ou ſent peu. C'eſt auſſi ce qui fait que ceux qui dans l'envie d'avoir des enfans y travaillent avec empreſſement, y réuſ-

fissent moins pour l'ordinaire que ceux qui donnent le temps à leurs femmes d'avoir des desirs & des besoins.

VII. Il faut que les pavillons des trompes, du moins d'un côté, soient collées contre l'ovaire, pour y tenir la semence appliquée, & donner le temps à quelqu'un des vers séminaux de pénétrer dans un œuf pour le féconder. Cette contraction des pavillons, qui les applique contre les ovaires, dépend de l'impression que la semence fait dans la matrice, de même que les mouvemens dont on vient de parler dans l'article précédent, & s'exécute par les mêmes loix. S'il arrive donc que l'impression qui se fait dans la matrice ne soit pas assez vive, les pavillons ne s'appliqueront pas contre les ovaires, ou s'y appliqueront mal, ce qui fera que la semence se perdra dans le bas-ventre, & qu'il n'y aura point de conception. Le même cas peut arriver par le vice même des pavillons, s'ils sont trop lâches, trop longs, trop racornis, durs ou squirrheux, ce qui les empêchera d'embrasser comme il faut les ovaires, quelque sensibilité qu'il y ait dans la matrice.

VIII. Il faut que les ovaires soient sains & dans un état naturel, afin que les œufs aient pu y croître & parvenir à la maturité requise. Ainsi la conception doit manquer toutes les fois que les ovaires sont gâtés, squirrheux, abscédés, stéatomateux, hydropiques ou couverts d'hydatides, & les Observations sont toutes constantes sur ce fait.

IX. Il faut qu'un des vers séminaux traverse la tunique de l'ovaire pour arriver jusqu'à l'œuf. Je suppose que cette tunique est percée d'une fente imperceptible au-

dessus

deſſus de chaque œuf, laquelle à meſure que l'œuf groſſit, ſe dilate peu-à-peu, juſqu'à pouvoir recevoir le ver. Il eſt aiſé de conclure de-là que ſi cette fente ne ſe dilate pas aſſez, ſoit parce qu'elle eſt naturellement trop petite, ſoit parce que la tunique de l'ovaire qui eſt trop denſe, ne prête pas aſſez; le ver n'entrera pas & la conception manquera. Il faut avouer que cela eſt purement hypothétique, & que nulle obſervation n'a rien appris là-deſſus; mais cela eſt ſi conforme à la ſtructure de la partie, qu'on n'a aucune peine de ſe le perſuader.

X. Il faut pour la conception, qu'un ver pénetre dans un œuf; & par conſéquent qu'il trouve un œuf aſſez gros pour le recevoir, & percé à l'endroit convenable d'un trou aſſez grand pour le laiſſer entrer. Par conſéquent la conception doit manquer, s'il n'y a dans les ovaires aucun œuf qui ait acquis la groſſeur néceſſaire. Cela arrive ainſi dans les jeunes filles qui n'ont point encore atteint l'âge de puberté; mais je ne crois pas que cela arrive dans celles qui l'ont paſſé. Il peut ſe faire dans celles-ci, lorſqu'elles ſont ſtériles, que les œufs, quoique murs, ſoient percés d'un trou trop petit pour recevoir le ver qui doit les féconder; & dans ce cas, il n'y aura point de conception. Ce n'eſt à la vérité qu'une pure conjecture; mais on verra dans la ſuite que cette conjecture ne laiſſe pas d'être plauſible.

XI. Il faut que les œufs, pour pouvoir être fécondés, ſoient ſains, clairs, tranſparents, comme on les trouve ordinairement dans les ovaires. Mais quelquefois auſſi on les trouve louches, troubles, opa-

ques, jaunes, bruns, abſcédés, comme on pourroit le prouver par un grand nombre d'Obſervations ; & dans ces cas, il n'y a jamais de fécondation. Il faut de même que les œufs ſoient pleins, liſſes, tendus, comme ils ſont dans la jeuneſſe ; & de-là vient que les femmes qui avancent en âge, ne conçoivent guere, & enfin ne conçoivent plus du tout, parce qu'avec l'âge les œufs commencent à ſe flétrir, & qu'ils ſe flétriſſent enfin entiérement, comme on l'a obſervé.

XII. Enfin il faut que l'œuf fécondé ſoit porté dans la matrice par une des trompes, ſans s'arrêter dans l'ovaire, ſans ſe dévoyer dans le bas-ventre, ſans être retenu dans les trompes, comme il arrive quelquefois, ainſi qu'on l'a vu dans le chapitre précédent. Ce n'eſt pas que dans ces cas, il ne ſe faſſe une conception réelle, mais cette conception ne produit pas de véritable groſſeſſe, & ne remplit pas le but de la génération.

Si l'on peſe les différentes cauſes qu'on vient de rapporter, on en trouvera quelques-unes, qui peuvent rendre la conception plus rare ou plus difficile, ſans l'empêcher abſolument, & je crois devoir en avertir ; mais il y en a peu de cette eſpece, le plus grand nombre ſont des cauſes d'une ſtérilité abſolue, & rempliſſent par conſéquent l'objet qu'on s'eſt propoſé.

Cauſes de la ſtérilité relative.

La ſtérilité relative eſt celle qui arrive à une femme avec un certain homme, & qui ne lui arrive pas avec un autre : par exemple, une femme n'a point d'enfans

avec un premier mari, qui en a pourtant lui-même avec une autre femme ; & cette femme devenue veuve a des enfans d'un second mari. Tous les Médecins qui ont écrit des maladies des femmes, font mention de cette espece de stérilité, & j'en ai vu deux exemples qui m'ont paru décisifs.

Autrefois on attribuoit unanimement cette espece de stérilité au défaut de proportion entre les semences des deux sexes, c'est-à-dire, à une qualité occulte, dont on ne pouvoit point rendre de raison valable. On n'est encore guere plus éclairé, & j'avoue que les explications que j'en vais donner, sont purement conjecturales, mais du moins on les entend, & elles sont étroitement liées avec les principes les plus certains sur la génération, ce qui doit les rendre plausibles.

Il me paroît donc que cette stérilité peut venir de plusieurs causes.

1°. La femme peut avoir des fleurs blanches, qui sans être rongeantes, soient assez âcres pour faire périr les vers séminaux du premier mari, en supposant qu'ils sont naturellement foibles, ce qui empêchera la conception avec ce mari ; mais qui ne produiront pas le même effet sur les vers du second mari, lesquels seront plus vigoureux, & avec lequel elle ne sera plus stérile.

2°. Il peut se faire que les petites fentes des ovaires & les trous des œufs, par où un des vers doit passer pour la conception, soient très-petits dans la femme, ce qui fait que les vers du premier mari qui sont gros n'y peuvent pas passer, ni par conséquent féconder aucun œuf ; au lieu que les vers du second mari plus menus & plus agiles y passent aisément.

3°. Les niches des œufs dans la femme peuvent être trop grandes pour les vers du premier mari, qui sont petits, ce qui fait qu'ils y balottent sans s'attacher au cordon, & y périssent, au lieu que les vers du second mari, qui sont plus gros, remplissent la niche, s'y attachent & fécondent l'œuf.

On admet une autre espece de stérilité relative, qui ne vient point du mari, mais de l'âge de la femme. On cite, par exemple, des femmes qui n'ont point d'enfans pendant 10 ou 12 ans de mariage, & qui en ont ensuite avec le même mari, quand elles sont plus âgées. Si le fait est vrai; car il peut y avoir à cet égard bien de l'illusion, on doit l'expliquer par les mêmes principes, ou pour mieux dire, par les mêmes conjectures.

1°. Si la femme avoit dans sa jeunesse des fleurs blanches âcres qui fissent périr les vers séminaux, ces fleurs blanches peuvent se corriger par des remedes qu'on a faits, ou par l'âge de la malade, & dans ce cas les vers ne périssant plus, la conception réussira.

2°. Peut-être la fente des tuniques des ovaires, & les trous des œufs étoient trop petits dans cette femme, tant qu'elle a été jeune, pour laisser passer les vers, parce que dans la jeunesse ces parties sont fermes & tendues; au lieu qu'étant devenues plus flasques & plus molles par l'âge, ces ouvertures ont donné passage à quelqu'un des vers qui a fécondé un œuf.

3°. Il peut arriver que les vers du mari, qui dans la jeunesse étoient plus gros & mieux nourris, & ne pouvoient pas pénétrer dans l'œuf, deviennent plus menus

quand il eſt plus âgé, ce qui les met en état de s'introduire dans un des œufs pour le féconder, ſans avoir beſoin de ſuppoſer aucun changement du côté de la femme.

Symptomes.

La ſtérilité n'a de ſoi aucun ſymptome qui lui ſoit propre, & il ne faut pas en être ſurpris; puiſque dans la ſtérilité la fonction abolie qui intéreſſe la propagation de l'eſpece, n'intéreſſe en rien la conſervation de l'individu. Cependant il arrive ſouvent dans les femmes ſtériles des accidens fâcheux; mais ces ſymptomes viennent des cauſes qui produiſent la ſtérilité, ou ſont les ſuites de l'imprudence des femmes ſtériles.

I. On vient de voir que les fleurs blanches âcres, l'ulcere ſimple ou carcinomateux de la matrice, la ſuppreſſion des regles, les tumeurs ſquirrheuſes de cette partie, ſa chaleur trop grande, ſon relâchement & ſon inertie donnent ſouvent lieu à la ſtérilité. Dans ces cas là les femmes ſtériles ſont expoſées aux ſymptomes que ces cauſes peuvent produire, & dont a parlé ci-deſſus en leur lieu. On en peut dire autant de l'abſcès, du ſquirrhe, des hydatiques des trompes & des ovaires, dont nous avons expliqué ci-deſſus la nature & les ſymptomes.

II. Hors ces cas, les femmes ſtériles jouiſſent d'une bonne ſanté, & pourroient ſe regarder plus heureuſes que les femmes fécondes, en ce qu'elles ne ſont point expoſées aux incommodités & au danger des groſſeſſes & de leurs ſuites, ſi elles pouvoient ſe tenir tranquilles; mais la plu-

part poussées par un desir outré d'avoir des enfans, se livrent aveuglément à tous les remedes que des empiriques, des femmelettes, des Sages-femmes ou des Gardes-malades leur conseillent ; car ce sont les personnes qu'elles consultent ordinairement, parce que ce sont celles qui flattent le plus leurs espérances, & elles sont souvent les victimes de ces malheureux conseils.

Diagnostic.

I. IL ne faut pas beaucoup questionner les femmes, pour savoir si elles sont stériles. Elles sont les premieres à exposer leur chagrin à cet égard. Mais autrefois les Médecins s'occupoient beaucoup à reconnoître si la stérilité étoit guérissable ou non. On avoit imaginé, comme à l'envi, beaucoup d'applications sur les lombes ou sur la vulve, beaucoup d'introductions dans le vagin qu'ils croyoient décisives ; mais ces remedes sont peu honnêtes à dire, ridicules à pratiquer, & ce qui est encore pire, parfaitement inutiles, & dignes d'être mis au nombre de tant de pratiques frivoles, autrefois usitées. Je ne les ai jamais vu pratiquer par personne, ce qui fait que je n'ai pas cru devoir les rapporter ; mais si l'on en est curieux, on n'a qu'à consulter quelques traités des maladies des femmes, imprimés il y a 80 ou 00 ans, & on peut être sûr de les y trouver.

II. Si le diagnostic du mal est toujours facile, celui de la cause du mal est souvent très-difficile On reconnoît à la vérité sans peine les causes de la stérilité, quand la femme stérile a des fleurs blanches abondantes & âcres, quand elle a

un ulcere ſimple ou carcinomateux dans la matrice ; quand elle a la matrice obſtruée ou ſquirrheuſe ; quand on a raiſon de croire qu'elle a la matrice trop chaude par la chaleur qu'elſe ſent dans les entrailles, par les urines bilieuſes & ardentes qu'elle rend, par la vivacité du tempérament, &c. Quand au contraire, ces urines claires & ſéreuſes, & ſon peu de tempérament marquent qu'elle a la matrice lâche & ſans activité ; & quand il n'y a point de regles, ou qu'il y a une hémorrhagie utérine continuelle. On peut aiſément juger dans tous ces cas de la cauſe de la ſtérilité, & on ne manqûe point alors d'en accuſer la maladie que l'on reconnoît. On peut encore ajouter les maladies des ovaires, quand la douleur qu'on y reſſent, ou la groſſeur ou la rénitence qu'on y trouve, annoncent leur mauvais état ; mais à cela près, on ne doit point ſe flatter de reconnoître ſi la ſtérilité vient de ce que l'orifice de la matrice eſt bouché ; de ce que les trompes ne ſont pas ouvertes dans la matrice, ou dans l'étendue de leur longueur ; de ce que les ovaires ſont ſtéatomateux, ſquirrheux, abſcédés ou pleins d'hydatides ; ou de ce que les véſicules ou œufs ſont gâtés, durcis, pleins d'une lymphe corrompue, &c. Mais à quoi bon chercher à diſtinguer ces différentes cauſes, auxquelles on a raiſon d'attribuer la ſtérilité, quand il n'y a point d'autre cauſe apparente, puiſqu'il eſt certain que toutes ces cauſes ſont également incurables.

Prognoſtic.

I. ON a déjà inſinué que la ſtérilité n'a de ſoi aucun ſymptome qui lui ſoit propre,

d'où il eſt aiſé de conclure que la ſtérilité eſt ſans aucun danger de ſoi. Auſſi voit-on beaucoup de femmes ſtériles qui remplïſſent une longue carriere ſans incommodités. L'exemple des Religieuſes eſt une preuve de ce qu'on avance ; car elles ne ſont pas ſujettes à d'autres maladies que les femmes du monde, nonobſtant la ſévérité de leurs vœux, & l'auſtérité de leur regle.

II. La ſtérilité peut avoir quelquefois des ſuites fâcheuſes par rapport à la cauſe dont elle dépend. Ainſi, ſi la ſtérilité vient de fleurs blanches fort âcres, de l'ulcere, du cancer ou du ſquirrhe de la matrice, de la ſuppreſſion des regles, ou d'une hémorrhagie utérine habituelle ; ſi elle vient enfin de quelque maladie des ovaires, elle aura tout le danger de ces différentes cauſes, & ce danger pourra être funeſte.

III. Il en faut dire autant, ſi la femme ſtérile ſe livre imprudemment à des remedes ſuſpects que des ignorans leur donnent. Communément ces remedes ſont très-échauffans & incendiaires, parce qu'on veut exciter le tempérament qu'on croit trop foible, ou de violens emménagogues, pour rappeller des regles qui manquent. L'effet ordinaire de ces remedes eſt de faire cracher le ſang, de provoquer une perte, de cauſer une inflammation d'entrailles ou de produire un ulcere dans la matrice, & de jetter la femme ſtérile qu'on abuſe, dans le plus grand danger.

IV. Il y a quelques eſpeces de ſtérilité, qu'on peut eſpérer de guérir, telles ſont celles qui dépendent des fleurs blanches, de la ſuppreſſion des regles, d'une perte habituelle, de la trop grande chaleur & du

du relâchement de la matrice, parce qu'on peut guérir ces maux, & qu'on les guérit ſouvent ; pour les autres cauſes elles ſont incurables, & un Médecin ſage ne doit point donner trop d'eſpérance dans ces cas.

Curation.

Ce qu'on vient de dire, abrége beaucoup ce qu'on doit propoſer pour la curation de la ſtérilité.

1º. Dans la ſtérilité qui vient des fleurs blanches, de l'ulcere, du ſquirrhe, du cancer, des obſtructions de la matrice, de la ſuppreſſion des regles ou d'une perte habituelle, il faut travailler à guérir ces différentes maladies ; & pour cela on pourra conſulter ce qu'on a dit ci-deſſus, de chacune en particulier.

II. On en doit dire autant des maladies des ovaires, dont on a parlé ci-deſſus ; il eſt vrai qu'on n'a pas à cet égard des ſecours efficaces ; mais on trouvera dans l'endroit où nous renvoyons, les ſecours que l'on a.

III. Il eſt inutile de chercher à remédier à la ſtérilité qui dépend de ce que l'orifice de la matrice eſt fermé, de ce que les trompes ſont bouchées, de ce que les ovaires ou les œufs ſont altérés ou corrompus. On ne connoît jusqu'à préſent aucun moyen d'y remédier, & le meilleur parti eſt de n'en point eſſayer.

IV. Tout ce qui reſte donc à faire dans ce chapitre, eſt d'expoſer le traitement qui convient dans les deux cas oppoſés qui cauſent ſouvent la ſtérilité ; l'*un*, quand la matrice trop chaude fait périr les vers ſéminaux ; & l'*autre*, quand la matrice foible & lâche ne ſe contracte pas aſſez fortement dans l'acte

pour pouſſer la liqueur ſéminale dans les trompes, & par-là aux ovaires. On va remplir cet objet dans les deux articles ſuivants.

Du traitement qui convient, quand la matrice eſt trop chaude.

1°. Comme la trop grande chaleur de la matrice ne vient, que de la trop grande quantité de ſang qui s'y porte, on employera la ſaignée, comme le remede le plus efficace pour diminuer cette abondance ; on l'employera plus d'une fois, ſuivant que l'état du pous le demandera ; on la fera toujours du bras en tirant chaque fois dix onces de ſang ſi la malade eſt jeune & haute en couleur.

2°. Si l'on eſt dans le printemps, on fera prendre des bouillons avec un jeune poulet ou un morceau de veau, où l'on fera bouillir pendant une demi-heure, de racine d'oſeille une once, de racine de nénuphar une demie once ; & pendant un quart d'heure ſeulement des feuilles de laitue & de pourpier, de chacune une poignée ; en paſſant le bouillon, on y fera fondre un demi-gros ou un gros de criſtal minéral. On continuera ces bouillons pendant 15 ou 20 jours.

3°. Après les bouillons, on pourra faire prendre une chopine, ou trois demi ſeptiers de petit lait, fait avec la préſure & filtré à travers le papier brouillard, qu'on donnera le matin à jeun, pendant un mois, en deux ou trois priſe, dans l'intervalle d'une heure d'une priſe, à l'autre. On fera bien d'ajouter à cette chopine de petit-lait, une once ou une once & demie de ſyrop de Nymphea ou Nénuphar.

4°. On doit encore profiter du printemps

pour faire prendre le lait d'ânesse ; & c'est le remede le plus sur, lorsque l'estomac le digere ; on pourra d'abord en donner une prise le matin à jeûn, de huit onces, qu'on augmentera peu-à-peu jusqu'à douze onces ; & si cela réussit, on donnera après quelques jours, une autre prise pareille le soir lorsqu'on se couchera, & l'on continuera longtemps cette pratique. Il est bon, dans ce cas, d'employer un lait frais, pour tenir le ventre un peu lâche, mais sans excès.

5°. On passera l'été à faire baigner la malade & à lui faire prendre des eaux. On prendra les bains tous les mois de l'été pendant douze jours chaque mois. Ils seront légerement tiedes ; on pourra y faire bouillir, si l'on veut, quelques poignées de feuilles de branche ursine ou de mauve. On demeurera une heure & demie dans chaque bain, & comme on le prendra le matin, on donnera à la malade pendant qu'elle y sera, une chopine de petit-lait filtré ou un bouillon de poulet, comme on l'a marqué aux Nº. 2. & 3.

6°. A l'égard des eaux, on ne les prendra que 15 jours de suite, mais on en répétera l'usage plusieurs fois dans l'été, de même que des bains. Il faut choisir les eaux acidules légeres & diurétiques, mais peu chargées de fer. Celles de Forge en Normandie sont fort recommandées ; mais ces especes d'eaux sont communes par-tout. On en prend ordinairement une pinte & demie tous les jours, & pour les rendre un peu purgatives, on fait fondre dans les deux premiers verres le tiers ou la moitié d'un paquet de sel polychreste de Seignette.

7°. On juge bien qu'il faut purger la malade de temps en temps, dans le courant de ce traitement, sur-tout en passant d'un

remede à un autre. Ces purgations doivent être légeres, telles que celle-ci. On fera bouillir une once & demie de Tamarinds dans trois poiſſons ou douze onces d'eau pendant une demi-heure. Dans la coulure, on fera infuſer un gros de follicules & un gros & demi de ſel végétal pendant la nuit. On y ajoutera le matin deux onces de manne, après quoi on paſſera la médecine, pour la faire prendre.

8°. Le régime doit être ſobre & rafraîſiſſant. On ſe nourrira de veau de jeune volaille, de lapereaux, évitant le mouton & le bœuf. On mangera du potage, du ris ou de la ſemoule deux fois le jour. On s'abſtiendra du maigre, du ſalé, de l'épicé, des ragoûts, de la patiſſerie, du vin, du café & des liqueurs. On uſera, pour boiſſon ordinaire, d'une infuſion de capillaires. On exhortera les malades à ne ſe point fatiguer ni s'échauffer, mais à ſe tenir en repos. On leur fera prendre fréquemment des lavements avec le petit-lait, où l'on aura fait fondre un gros de cryſtal minéral. Enfin on ordonnera de faire lit à part avec ſon mari pendant ſix mois pour le moins.

Du traitement qu'il faut employer, lorſque la matrice eſt froide & relâchée.

La méthode qu'on employe dans ce cas, eſt directement contraire à celle qu'on vient de propoſer dans le cas précédent. Il s'agit ici de diſſiper par les urines ou par la tranſpiration la ſéroſité qui relâche les fibres de la matrice, & de tâcher, par ce moyen, de rétablir leur reſſort, & de leur donner la fermeté & la ſenſibilité néceſſaires ; & en même temps, de donner aux humeurs

qui coulent de la matrice du vagin, des prostates, des glandes de Couper la ténuité, la fluidité & l'activité qu'elle doivent avoir pour donner des besoins, & exciter même des desirs. Pour remplir ces vues, on emploie ordinairement les remedes suivants.

1°. On fait prendre dans les saisons tempérées, des bouillons d'écrevisses de cloportes, & même de viperes, que l'on fait avec un poulet ou une demi-livre de veau, où l'on ajoute sur la fin, des racines de persil, de panicault ou *eryngium*, d'aristoloche ronde ou longue, de chacune une demi-once, & des feuilles de fumeterre, de cerfeuil, de cresson de fontaine & même de rhue, de chacune une demi-poignée. En passant ces bouillons, on ajouté à chacun trente grains de terre foliée de tartre. On feroit bien, si on en avoit la commodité, de faire ces bouillons au bain marie, dans une boîte d'étain fermée à vis, ou au moins dans un pot dont le couvercle fut collé avec des bandes de gros papier, pour que rien ne transpirât. On continuera l'usage de ces bouillons pendant vingt jours.

2°. On pourra donner, à la place de ces bouillons, si on le juge à propos, une tisanne sudorifique avec les bois ou les racines ordinaires, guayac & sassafras rapés, salsepareille écrasée & squine coupée en tranches. On emploiera ces drogues à une dose plus ou moins forte, ou on les fera bouillir dans une quantité d'eau plus ou moins grande, suivant qu'on souhaitera que la tisanne soit plus ou moins forte; on en donne ordinairement un ou deux verres par jour, on la rend un peu purgative, ou on l'employe sans purgatif, suivant l'état de la malade; enfin on en continue l'usage pendant trois semai-

nes ou un mois.

3°. On mene le malade à des eaux chaudes dans les saisons convenables qui sont le printemps & l'automne, pour y prendre des douches sur les lombes, pour y recevoir les fumées dans le vagin par le moyen d'un entonnoir, ou ce qui est plus commode & plus efficace, pour y faire des injections avec les eaux de bains à une chaleur modérée. L'administration de chacun de ces remedes demande de précautions particulieres, dont les Médecins des bains, & à leur défaut, le Baigneurs mêmes sont instruits. Il faut seulement observer de ne pas cumuler ces différents remedes, c'est-à-dire, de ne les pas faire à la fois; mais de donner à chacun en particulier un temps suffisant pour n'en être pas fatiguée.

4° Le régime doit être échauffant, autant que le tempérament pourra s'y prêter. Ainsi il faut leur permettre de manger des choses salées. épicées, de haut goût, des ragoûts, des trufes, des champignons, du pâté, du jambon, des entremets. On les y exhorte même si leur estomac en soutient l'usage. On leur laisse boire du vin, & surtout un peu de vin de Rota ou de vin d'Alicante; on leur permet même un peu de liqueurs, de même que l'usage du chocolat & du café. On leur fait faire le plus d'exercice qu'on peut à pied, ou en tout cas, en voiture; on leur fait prendre souvent des lavemens avec la décoction des feuilles d'armoise, de matricaire, d'aristoloche, de marrube blanc, & même de rhue; en tout cas on ajoute une once d'huile de rhue au lavement : Enfin on leur interdit tout commerce avec leur mari, à moins qu'elles ne témoignent en avoir envie & besoin.

5°. Si ces moyens n'ont pas l'effet que l'on souhaite, le dernier parti est de faire usage des remedes propres à exciter des besoins, & même des desirs, connus sous le nom d'*Aphrodisiaques*. Entre ces remedes il y en a qui sont fort chauds & fort âcres, véritablement & incendiaires, qu'il faut éviter. Il y en a plusieurs qui n'ont d'autre vertu que celle qu'un vieux préjugé leur donne. On ne rapportera ici que ceux qui sont modérés & dont l'effet est connu.

Entre les premiers, on compte les pistaches & les pignons, dont on fait de biscuits; le baume de Copaü à la dose de 4 ou 5 gouttes, roulées dans du sucre, prises deux ou trois fois la semaine; l'opium ou le laudanum à la dose d'un grain, pris le soir en se couchant.

On peut mettre au nombre des mêmes remedes, mais un peu plus actifs.

Les Racines d'Eryngium, de Satyrium,	confites, à la dose de demi-gros, jusqu'à un gros.

La Noix muscade confite, à peu-près à la même dose.

Les Graines de Roquette, de Cresson Alenois, de Seseli, d'Ammi, d'Eryngium,	à la dose de 20 grains, si on n'en emploie que 2, mais à une moindre dose, si l'on en emploie plusieurs.

dont on fait des Bols, des Tablettes, des Opiates avec des Syrops de Kermès, d'Armoise, de Mélisse, &c.

Au reſte, dans le traitement qu'on employe dans les cas où l'on croit que la ſtérilité vient du relâchement ou du refroidiſſement de la matrice, on doit avoir deux attentions; la *premiere*, de ne point employer des remedes trop chauds, de peur d'altérer les entrailles & la poitrine. Rien n'eſt plus ordinaire que de voir des empiriques ignorans, qui font cracher ſur-tout du ſang aux malades, & qui les jettent dans la phtiſie, à force de leur donner des remedes incendiaires, pour les rendre fécondes.

La *ſeconde*, que quelque attention qu'on ait à n'employer que des remedes modérés, il faut en ceſſer l'uſage pendant quelque temps, dès qu'on en aura éprouvé l'inutilité, parce qu'il eſt très-apparent, dans ce cas, que la ſtérilité vient de quelqu'autre cauſe abſolument incurable.

On a cru devoir ſupprimer, comme abſurdes, inefficaces, ſuperſtitieux, pluſieurs remedes recommandés par les anciens Médecins pour la ſtérilité. Tels ſont.

Le Cordon ombilical Le délivre ou arriere-faix.	deſſechés & pulvériſés, à la doſe de ʒj.

Les matrices de Biche, de Truye, de Lievre,	deſſéchées, à la même doſe.

Les Teſticules de Renard, de Sanglier, de Belier,	deſſéchées, & à la même doſe.

La chair des reins d'un Scinc, deſſéchée & à la même doſe.

La Verge d'un Taureau, d'un Cerf, } desséchée & à la même dose.

L'Yvoire rapée, à la même dose.

Le foie & les Testicules d'un cochon-de-lait, seul de la ventrée, fricassés & mangés, à la même dose.

L'opinion qu'on avoit de pareils remedes, & l'empressement avec lequel on les proposoit, étoient les suites de la crédulité qui régnoit autrefois dans la Médecine, & de la coutume où l'on étoit de compiler aveuglément & sans examen, tout ce qu'on trouvoit dans les Livres plus anciens.

CHAPITRE VII.

De la Grossesse.

ON a vu ci-dessus dans le Chapitre III. que l'œuf fécondé par l'introduction d'un ver séminal, détaché de sa cellule, reçu par le pavillon de la trompe, doucement poussé le long de la trompe, tomboit enfin dans la cavité de la matrice, disposée à le recevoir ; c'est-à-dire, qu'on a vu le méchanisme de la conception. Des questions incidentes qu'il a fallu discuter, ont interrompu la suite de cette matiere ; mais il est temps d'y revenir, & d'examiner comment cet œuf se développe, grossit & devient un fétus, c'est-à-dire, qu'il

faut expliquer la grossesse. Pour le faire avec ordre, il se présente trois questions à résoudre : 1°. Comment l'œuf, & ensuite le fétus s'attachent à la matrice, & quelle est la situation qu'ils y tiennent. 2°. Quelle est la nourriture que le fétus y prend, & par quelle voie il la reçoit. 3°. Quel est le progrès de son accroissement, & l'ordre du développement de ses parties.

§. I.

Des attaches du fétus dans la matrice, & de la situation qu'il y tient.

L'Œuf fécondé, en tombant du bout de la trompe, est reçu dans une cavité sphérique, formée par le resserrement de la matrice, & pleine de la lymphe laiteuse que les vaisseaux vermiculaires ont fournie par les raisons exposées dans le Chapitre III. On juge bien que cette lymphe n'a pas pu s'écouler par l'orifice de la matrice, qui est bouché, comme on l'a dit dans le même endroit.

Comme la cavité sphérique, que laisse la matrice contractée, est beaucoup plus grande que l'œuf, il faut que l'œuf y nage sans s'attacher. On ne sait pas combien cet état dure ; car on ne peut point faire les expériences qui pourroient en instruire ; mais on conjecture qu'il dure environ un mois. Il y a des animaux, comme les jumens, où cet état dure pendant toute la portée, sans que le fétus s'attache à la matrice.

Pendant que l'œuf flotte ainsi dans la matrice, il s'y arrange de telle maniere que le placenta en occupe le haut, comme la partie de l'œuf la plus légere. C'est ainsi

que ſi on attache un peu de liege avec un morceau de plomb, & qu'on le mette à flot dans de l'eau, le liege occupera toujours le haut.

Dans cette ſituation, la partie de l'œuf qui fait l'arriere-faix, croiſſant de jour en jour, & croiſſant aſſez vîte, le placenta ſe trouve fortement appliqué contre la matrice, de telle maniere que les éminences qui ſont à ſa ſurface extérieure, s'enfoncent dans la ſubſtance de la matrice, qui eſt devenue pulpeuſe depuis la conception, & que la ſubſtance de la matrice preſſée par les côtés, s'enfonce à ſon tour dans les ſillons du placenta, de ſorte que par ces inſertions mutuelles, & par l'application du placenta contre la matrice, laquelle va toujours en augmentant à meſure que l'arriere-faix groſſit, le placenta ſe trouve fortement attaché.

Comme on a déjà obſervé que le placenta occupe la partie ſupérieure dans la matrice, il ſuit de-là que quand il vient à s'y attacher, il doit s'attacher à la partie ſupérieure de ſon fond, & c'eſt en effet l'endroit où le placenta s'attache le plus communement, l'endroit le plus convenable pour tenir l'arriere-faix élevé dans la matrice, & l'empêcher de tomber ſur ſon orifice, enfin, l'endroit le plus commode pour faciliter l'accouchement, comme on le verra en ſon lieu.

Il eſt vrai que ce n'eſt pas toujours dans la partie de la matrice directement oppoſée à ſon orifice, que le placenta s'attache parce que la matrice n'eſt pas toujours dans une ſituation droite, mais ordinairement plus ou moins inclinée à droite ou à gauche. Si elle eſt inclinée à droite, le pla-

centa qui doit s'attacher à la partie la plus haute, s'attachera un peu à gauche, & il s'attachera un peu à droite, si la matrice est inclinée à gauche ; enfin, dans les femmes qui se tiennent au lit ou sur une chaise longue de peur de se blesser, le placenta s'attachera vers sa partie antérieure. Mais ces légeres exceptions n'empêchent pas qu'il ne soit vrai, que le placenta s'attache toujours au fond de la matrice, autant que sa position le permet.

Cette premiere adhésion du placenta suffit pour soutenir l'arriere-faix & le fétus, tant qu'ils sont petits ; mais il est apparent qu'elle n'y suffiroit plus vers le troisieme mois de la grossesse, quand ils ont acquis un certain volume & un certain poids ; aussi la nature y a-t-elle pourvu. Alors le placenta plus fortement appliqué contre la matrice, comprime davantage les veines utérines dans l'étendue où il est attaché, & y gêne davantage le cours de la circulation, ce qui fait que le sang y étant arrêté, il dilate ces veines au point où l'on sait qu'elles sont dilatées dans la grossesse. Le sang trouvant par-là le chemin direct intercepté, doit se détourner dans les veines ou appendices latérales ou cécales, les gonfler & les allonger jusqu'à les faire déborder dans la matrice, & les forcer à se pratiquer des niches dans la substance celluleuse du placenta. Nous verrons dans l'article suivant, que ces veines en s'ouvrant versent du sang pour la nourriture du fétus ; il suffit de remarquer ici que le sang qu'elles versent dans les cellules du placenta, les enfle & enfle en même temps la substance du placenta, qui par ce moyen embrasse plus étroitement les veines céca-

les, ce qui fait une attache plus forte qui, dure pendant toute la groſſeſſe.

Tandis que le placenta par ſes attaches ſucceſſives raffermit l'arriere-faix dans la matrice, l'embryon qui ſuſpendu par le cordon nage dans la lymphe, contenue dans ſes enveloppes, prend ſucceſſivement les ſituations convenables à ſon état, & les prend machinalement. D'abord, il eſt placé perpendiculairement, la tête en haut du côté du placenta, & cela ſelon les loix de la ſtatique, parce que ſa tête eſt plus légere que le reſte du corps, & que la poitrine qui eſt creuſe l'eſt encore davantage.

On ſera peut-être ſurpris de cette propoſition à l'égard de la tête, parce que la tête qui eſt fort groſſe dans l'embryon & dans le fétus, ſemble devoir l'emporter de beaucoup ſur les parties inférieures du corps, qui ſont menues; mais ces parties, toutes menues qu'elles ſont, ſont ſolides, & doivent par conſéquent peſer plus que la tête, quoique plus groſſe, parce qu'il y a dans la tête, & ſur-tout dans la groſſe tête des fétus, beaucoup de vuides aux oreilles, aux yeux, à la bouche, aux narines, & que le cerveau qui remplit le dedans de la tête, eſt très-raréfié & par conſéquent très-leger.

Ainſi l'embryon ſuſpendu à ſon cordon nage dans les eaux de l'arriere-faix, la tête toujours en haut, pouvant ſe tourner de tous côtés dans cette ſituation, tant qu'il eſt petit & qu'il n'eſt point preſſé par la matrice: mais il n'a plus la même liberté dès qu'il devient plus gros, parce que la matrice le force à ſe reſſerrer. L'épine du dos ſe plie en devant, & la tête panche du

même côté ; les cuiſſes & les genoux ſont obligés de ſe fléchir, de ſorte que les talons touchent preſque les feſſes, & les genoux le menton ; les bras ſont pliés tantôt vers la tête, & tantôt ſur les côtés, de ſorte que le fétus ſe trouve ramaſſé en un peloton, qui répond à la cavité de la matrice.

Ce qui mérite le plus d'être remarqué, c'eſt que dans cette ſituation il faut que le dos du fétus ſoit tourné contre le dos de la mere, & ſon viſage contre ſon ventre. C'eſt la ſeule poſture qui lui convienne, & la ſeule qu'il puiſſe tenir. C'eſt auſſi la ſeule qu'il tienne pendant le reſte de la groſſeſſe, de ſorte que les femmes ſe trompent de croire que l'enfant gambade dans leur ventre, & qu'il s'y tourne en divers ſens. Les ſeuls mouvements qu'il puiſſe faire, & les ſeuls qu'il faſſe en effet, ſe réduiſent à écarter un peu les genoux ou les cuiſſes, à relever un peu la tête, & à ſe roidir quelquefois dans toute ſa longueur.

§. II.

De la nourriture du Fétus & des voies par où il la reçoit.

Il eſt certain que dès que l'œuf eſt fécondé, il y a une circulation réciproque entre l'embryon & l'arriere-faix. A quoi ſerviroit autrement d'avoir uni l'embryon & l'arriere-faix, & ſur-tout de l'avoir uni par deux vaiſſeaux artériels, propres à porter de l'embryon à l'arriere-faix, & par un vaiſſeau veineux propre à rapporter de l'arriere-faix à l'embryon ?

Il eſt certain que cette circulation quel-

conque ne peut ſe faire, & ne ſe fait qu'après que l'embryon s'eſt collé au cordon ombilical, & qu'après que les arteres ombilicales de l'embryon ſe ſont ouvertes dans les arteres du cordon, & que la veine du cordon s'eſt ouverte de même dans la veine ombilicale de l'embryon.

De ces deux faits, qu'on ne ſauroit conteſter, on peut tirer pluſieurs conſéquences importantes

1°. Qu'avant la jonction du ver ſéminal & de l'œuf, il ne ſe faiſoit point de circulation dans les vaiſſeaux qui étoient propres à l'œuf, parce qu'il n'y avoit point en lui de force motrice capable de produire cette circulation, & que les arteres & la veine ombilicales par où elle auroit du ſe faire, ne communiquoient point enſemble. Dans ce temps-là l'œuf étoit nourri par la circulation du ſang & de la lymphe qui ſe faiſoit dans la mere, comme les autres parties du corps de la mere. Il faut ſeulement ſuppoſer que les vaiſſeaux de l'œuf, qui devoient un jour ſervir à la circulation entre l'arriere-faix & l'embryon, étoit pleins d'une lymphe qui les empêchoit de s'oblitérer, ce qui arrive à tous les vaiſſeaux du corps quand ils ſont vuides.

2°. Qu'à l'égard du ver ſéminal, qui forme l'embryon, il s'y faiſoit avant toute jonction avec l'œuf, & dès ſa premiere origine que j'ignore, une circulation réelle, puiſque ce ver vivoit, & qu'il ne pouvoit point avoir de vie ſans circulation. Cette circulation, qui ſe faiſoit dans ce ver, étoit la même que celle qui ſe fait dans le fétus & dans l'homme même, puiſque ce ver eſt homme, avec cette différence que comme il n'y a point de reſpi-

ration dans le ver, & que les poumons n'y ont point de fonction, l'Auteur de la nature y a établi une circulation particuliere, en faisant passer une partie du liquide de l'oreille droite dans la gauche par le trou ovale, & détournant dans l'artere aorte par le canal artériel la plus grande partie du liquide, poussé dans l'artere pulmonaire, pour prévenir l'engorgement qui auroit pu se faire dans les poumons, à cause de leur inaction. On voit cet ordre de circulation dans tous les fétus nouveaux nés, quoique l'usage de la respiration dont ils jouissent, l'ait rendu inutile. Il faut seulement observer que les portions des vaisseaux ombilicaux qui sont dans le ver, étoient pleins d'un fluide pour les entretenir ouverts, quoiqu'ils ne servissent pas encore à la circulation.

3°. Que cette circulation, qui se fait dans le ver avant qu'il soit joint avec l'œuf, & qui depuis la jonction se fait entre le ver & l'œuf, est une circulation de pure lymphe, telle que la circulation qui se fait dans tous les insectes & dans tous les animaux où l'on ne trouve point de sang, & qu'on appelle pour cette raison *Exanguia*.

4°. Que ce qu'on vient de dire, sert à rendre raison du *punctum saliens*; de ce point rouge qui se contracte & se dilate, qu'on remarque dans les poulets couvés depuis quelque temps, & qu'on a raison de supposer de même dans tous les embryons. Tout le monde convient que c'est le cœur qui bat; mais on croit que c'est alors que le cœur du poulet commence de battre, au lieu qu'il est certain que ce cœur battoit avant l'incubation, & même avant

que

que le ver séminal du coq fut joint à l'œuf de la poule ; mais qu'on n'a pu commencer à l'appercevoir que quand la couleur rouge du sang, dont il est alors plein, rend son mouvement sensible.

Sur ce pied-là, ni l'embryon, ni les enveloppes qui le contiennent, ne changent point de nourriture au commencement de la grossesse. Tombés dans la matrice & sans y être attachés, ils nagent dans la lymphe laiteuse qui y est ramassée, suivant ce qu'on a dit ci-dessus dans le Chap. III. L'embryon s'y nourrit de la même maniere qu'une plante dans un pot plein de terre. Comme le suc de la terre pénetre dans les pores des racines de la plante, & se distribue ensuite dans toute la plante, de même la lymphe pénetre dans les cellules du placenta, & de-là est portée dans le corps de l'embryon par la veine ombilicale. Rien de plus modique que cette nourriture, la lymphe ne s'introduisant dans les cellules du placenta que par sa liquidité, sans y être poussée ; & en même temps rien de plus léger, cette lymphe étant extrêmement sereuse ; mais aussi rien de plus proportionné à la petitesse & à la mollesse du corps de l'embryon.

A mesure que l'embryon croît, il lui faut une nourriture plus abondante & plus succulente, & l'Auteur de la nature y a pourvu. Dans ce temps, le placenta s'attache à la matrice, comme on l'a vu dans l'article précédent, & par ce moyen il reçoit la lymphe utérine immédiatement des vaisseaux vermiculaires, & la reçoit avec l'impulsion que le battement des arteres utérines, & le ressort même de la matrice, peuvent lui donner. Il la reçoit

donc plus abondamment, & en même temps la lymphe qu'il reçoit, est plus succulente, parce qu'elle est plus laiteuse.

Cela n'arrive que vers le second mois de la grossesse, & alors les regles ont déjà manqué deux fois. Les regles retenues augmentent le volume du sang, & par-là rendent la sanguification ou conversion du chyle en sang plus lente, parce que le sang est moins atténué, quand les vaisseaux sont trop pleins. Le chyle conservera donc sa forme plus long-temps dans le sang, & à force de circuler sous cette forme, il se mêlera plus abondamment avec la lymphe utérine, & la rendra plus chyleuse, ou ce qui revient au même, plus laiteuse, ce qui ira en augmentant par la même raison pendant toute la grossesse.

Il est bon d'observer que la lymphe des mammelles participe dans la grossesse aux changemens qui arrivent à la lymphe utérine. Comme ces deux humeurs sont analogues, ou pour mieux dire, comme ces deux humeurs sont la même, le chyle qui regorge dans le sang jusqu'à s'unir plus abondamment avec la lymphe utérine, qui est de sa nature chyleuse, doit s'unir de même avec la lymphe mammaire, & cette humeur devenue plus épaisse doit enfler les vésicules du corps mammaire, & causer ce gonflement du sein, qui se fait sentir dès le commencement de la grossesse, & qui va en augmentant jusqu'à la fin.

Ce n'est pas encore tout; l'Auteur de la nature a pourvu le fétus d'une troisieme nourriture encore plus forte; c'est le propre sang de la mere. On a vu ci-dessus que l'application du placenta contre la matrice, en gênant le sang dans les veines utéri-

nes, faisoit enfler & allonger les appendices veineuses qu'on a décrites dans le premier Chapitre, & qui sont des branches de ces veines : que ces appendices en s'allongeant s'insinuoient dans la substance celluleuse du placenta ; & que s'y déplissant, elles y versoient du sang, qui étoit porté dans le fétus par la veine ombilicale.

Je sais que ces faits sont contredits, & qu'ils ont besoin d'être prouvés ; mais c'est ce que je me réserve de faire dans le Chapitre suivant Il suffit de remarquer ici, que ce sang aborde de la mere au fétus en petite quantité, & avec lenteur ; de sorte qu'il ne faut pas craindre que le fétus en soit suffoqué. Pour mettre en état d'en juger, il suffit de faire remarquer que les appendices veineuses, qui le versent dans le placenta, viennent des veines utérines à angles droits : ce qui fait que le cours direct du sang dans le canal de la veine, ne tend ni à y faire passer beaucoup de sang, ni à l'y faire passer avec rapidité ; & c'est ainsi que le sang devoit être porté dans le placenta pour servir à la nourriture du fétus, par les raisons qu'on a déjà exposées.

RÉSUMONS ce que nous avons établi dans cet article. Il n'y a eu originairement dans les vaisseaux du ver séminal avant la conception, qu'une pure lymphe qui y circuloit. Cet état a subsisté le même depuis la conception, jusqu'à ce que l'œuf fécondé soit parvenu dans la matrice, ou si l'embryon a reçu quelque chose, il n'a reçu que quelques gouttes de l'humeur contenue dans l'œuf. Dès que l'œuf a été dans la matrice, le fétus a commencé à se nourrir de la lymphe laiteuse qui y étoit ramassée ; sa nourriture a été plus abondante le

fecond mois de la groſſeſſe, quand le placenta s'eſt collé contre la matrice ; enfin ſa nourriture a été pleine & parfaite quand les appendices veineuſes ont verſé du ſang de la mere dans le placenta, pour être apporté au fétus par la circulation.

§ III.

Des progrès de l'accroiſſement du Fétus pendant la groſſeſſe, & des changemens qui lui arrivent en croiſſant.

TOUT le monde ſait que le fétus croît beaucoup dans le ſein de ſa mere ; mais perſonne n'a peut-être fait réflexion juſqu'où va cet accroiſſement. L'imagination n'y ſauroit preſque atteindre. Leewenhoek & Hartſoeker parlent de millions de vers dans la plus petite goutte de ſemence. On s'engoue aiſément de ſes découvertes, & l'enthouſiaſme mene à l'exagération Je les ai vu ces vers, & je les ai vu très-diſtinctement : mais, quoique très-nombreux, je ne les ai pas vu auſſi nombreux que ces Meſſieurs l'ont dit. Je puis cependant aſſurer que mille de ces vers ne peſent pas un grain.

Cependant ce ver qui n'eſt qu'un atome, devient dans neuf mois un fétus peſant 14 à 15 livres, c'eſt-à-dire, 13 240 grains. Si ce ver peſoit un grain, l'accroiſſement ſeroit très-grand, de 1 à 1382 0 ; mais en ſuppoſant qu'il ne peſe que la millieme partie d'un grain, l'accroiſſement qui eſt de 1 à 138240000, eſt véritablement immenſe, & cependant très-réel.

Le progrès de cet accroiſſement n'eſt pas égal & uniforme pendant le temps de la groſſeſſe ; il eſt fort grand le premier mois,

moindre le ſecond, & ainſi en diminuant ſucceſſivement juſqu'au neuvieme mois. On obſerve la même diminution dans les accroiſſemens, qui arrivent aux enfans après leur naiſſance ; ils croiſſent beaucoup la premiere année, moins la ſeconde, & toujours moins ſucceſſivement, juſqu'à la dix-huitieme ou vingtieme année de leur âge, où ils ne croiſſent plus.

On croit, avec raiſon, qu'en ſuppoſant la quantité du ſuc nourricier & la force qui le pouſſe, égales, la quantité de l'accroiſſement doit être eſtimée par le degré de ductilité ou d'extenſibilité des parties, ce qui fait qu'elles cédent facilement à l'introduction du ſuc nourricier qui les étend & les allonge, & par-là les fait croître ; au lieu que quand les parties durcies à un certain point, ne peuvent pas ſe prêter à cette expanſion, le ſuc nourricier peut bien réparer les breches, que laiſſent les atomes qui ſe détachent, ce qui s'appelle *nourrir les parties* ; mais ne peut point allonger leurs fibres, c'eſt-à-dire, ne peut pas les faire *croître*.

Ces principes s'accordent très-bien avec l'expérience. Dans un fétus d'un mois, la molleſſe & l'extenſibilité ſont très grandes, & l'accroiſſement doit l'être auſſi ; cette molleſſe & cette extenſibilité diminuant de mois en mois dans le fétus, il doit moins croître à proportion de mois en mois. Cela ſe vérifie de même dans les enfans. Jamais leurs parties ne ſont ſi molles ni ſi extenſibles, que la premiere année de leur naiſſance, & c'eſt l'année où ils croiſſent le plus ; ces qualités diminuent enſuite d'année en année ; & leur accroiſſement diminue de même, juſqu'à ce qu'il ceſſe

vers la dix-huitieme ou vingtieme année, parce qu'alors les parties ont acquis assez de fermeté, pour ne pouvoir plus être étendues par le suc nourricier.

C'est tout le contraire à l'égard du placenta qui diminue de volume dans le cours de la grossesse; il est plus grand dans un fétus de trois mois, que dans un fétus de cinq mois; & plus grand dans un fétus de six mois, que dans un fétus de neuf mois, apparemment parce que dans les premiers mois il reçoit plus de suc nourricier, qu'il n'en fournit à l'embryon, ce qui enfle davantage sa substance celluleuse; au lieu que dans les derniers mois il en fournit plus qu'il n'en reçoit, ce qui vuide ses cellules, & rapetisse son volume. Quoiqu'il en soit, cette diminution dans le volume du placenta est très-utile, en ce qu'elle facilite sa séparation d'avec la matrice dans l'accouchement à terme, & qu'elle fait qu'il sort facilement par l'ouverture que le fétus s'est procurée; au lieu qu'étant plus gros dans les fausses couches, il se détache difficilement, & a souvent peine à passer par où le fétus a passé lui-même.

Tandis que l'embryon croît avec tant de rapidité dans la matrice, il se fait en lui des changemens surprenants. On s'imagine que le petit embryon est une petite mignature où tous les membres sont dessinés & parfaits, & qu'il ne differe d'un homme que par sa petitesse; c'étoit du moins l'idée que le prétendu Dalenpatius avoit du ver séminal, dans une Lettre latine sur ce sujet (1), inférée dans les *Nouvelles de la Répu-*

(1) L'Auteur de cette Lettre étoit un homme d'esprit de Montpellier, qui voyageoit en Hollande en 1699. Il composa cette Lettre pour se

blique des Lettres, *mois de Mai*, *article* v. *année* 1699.

On lui pardonneroit aiſément, s'il n'avoit donné ce qu'il dit que comme une ſimple conjecture; mais on ne lui pardonne pas de l'avoir donné comme un fait qu'il avoit obſervé par le ſecours d'un excellent microſcope, & d'avoir ajouté des figures de pure imagination, pour repréſenter & pour appuyer ce qu'il avançoit: c'eſt par-là qu'il a fait alluſion à M. Antoine (1) Valiſnieri qui l'a cité avec éloge, & qui en adopte les deux figures, comme nous l'avons déjà remarqué (2) ailleurs. Telle eſt la ſuite ordinaire des fauſſes Obſervations, qui ne ſont que trop communes en Phyſique & en Médecine.

Heureuſement celle de Dalenpatius ne trompera plus perſonne, parce que la fauſſeté en eſt bien connue. Loin que le ver ſéminal ſoit un petit homme bien formé, comme il prétend l'avoir obſervé, l'embryon lui-même, qui quelques jours après la conception eſt bien plus gros que ce ver, n'eſt encore qu'un peu de pituite attachée à un fil, qui paroît informe, & où l'on ne diſtingue aucune conformation.

M. Dodart (3) eut occaſion d'examiner un embryon, dont ou étoit ſûr que la conception remontoit juſqu'à 21 jours. Il trouva qu'il avoit ſept lignes de longueur, &

divertir, à ce qu'il m'a dit. Il s'appelloit *Plantade*, en latin *Plantadeius*, dont *Dalenpatius* eſt l'anagramme. Il eſt mort Avocat-Général de la Cour des Aydes de Montpellier.

(1) Della generatione dell' Uomo. *Part.* 1. *Capitul.* 2. *Artic.* 4.

(2) De Morbis venereis. *Tom. II. pag.* 102.

(3) Hiſtoire de l'Académie des Sciences, *Année* 1701, *pag.* 19.

qu'il pesoit un peu moins de 7 grains, & par conséquent beaucoup plus gros & plus pesant qu'aucun ver de la semence. Ce n'étoit pourtant qu'un tronc informe. « Les » cuisses n'étoient point encore développées, » ce n'étoit que deux petites verrues, qui » paroissoient au bas du ventre. Les bras » étoient deux autres petites verrues placées » à l'endroit des bras, la tête avoit au moins » le tiers de toute cette longueur de 7 lignes; » deux petits points noirs qu'on y voyoit, » auroient été un jour des yeux. La bouche » étoit déjà très grande. Il ne paroissoit nulle » éminence à l'endroit du nez, seulement » deux marques comme des fossettes imper- » ceptibles annonçoient les deux trous des » narines. L'endroit des épaules étoit la » plus grande dimension en largeur. On n'y » trouva guere moins de quatre lignes.

M. Littre rapporta à l'Académie des Sciences (1) la même année (1701) une observation encore plus surprenante. Il trouva, à ce qu'il dit, dans un œuf fécondé, qui étoit encore dans l'ovaire, « un fétus qui » avoit une ligne & demie de grosseur sur » trois de longueur, & qui étoit attaché à » la partie intérieure des membranes de la » vésicule ou *œuf* par un cordon gros d'un » tiers de ligne, & long d'une ligne & » demie. Il distingua fort facilement, à » ce qu'il assure, dans ce fétus la tête, & » dans la tête une petite ouverture à l'en- » droit de la bouche, une petite éminen- » ce à la place du nez, & une petite ligne » à chaque côté de la racine du nez; ces » deux petites lignes étoient apparemment, » à ce qu'il croit, les ouvertures des pau-

(1) *Année* 1701, pag. 112.

pieres

» pieres ; il apperçut encore à chaque côté » du bas du tronc une éminence qui étoit » ronde & grosse comme la tête d'une » moyenne épingle. Il observa enfin aux » deux côtés du haut du même tronc une » éminence ronde aussi, mais plus petite » que les autres ; vraisemblablement ces pe- » tites éminences étoient les extrêmités su- » périeures & inférieures de ce fétus.

M. Littre assure qu'il a distingué tout ce qu'il rapporte, partie avec les yeux seuls & partie avec une loupe. Il paroît que l'embryon qu'il a observé étoit plus jeune, c'est-à-dire, conçu depuis moins de temps ; quand il étoit mort dans l'ovaire ; que l'embryon dont M. Dodart a donné la description, puisqu'il étoit plus court & moins gros ; mais à cela près la conformation étoit la même.

Ruysch (1) rapporte plusieurs observations pareilles d'embryons à peu près du même âge & d'autres embryons plus âgés ; mais j'ai cru qu'il étoit inutile de les transcrire, & qu'il suffisoit d'en citer les endroits, pour qu'on pût les consulter, si l'on vouloit.

On peut se faire une idée de ces changemens successifs de l'embryon, en examinant ceux qui arrivent dans la génération des grenouilles. Des œufs qu'elles pondent

(1) Thesaur. Anatomic. VI, à N. XI ad N. LXII.

Idem Adversarior. anatomic. *Decad. II. Art.* X. *pag.* 28.

Où il parle ainsi : *Apparens nulli omninò artus in primo embryonis statu. Posteà verò in locis ubi humeri & femora deinceps apparebunt, tubercula modo exigua prominent, ex quibus post longum diem, humeri, brachia, manus, femora, crura, pedes explicantur & prodeunt.*

en grand nombre, il ſort de chacun un petit poiſſon, qui devient bientôt de la groſſeur du petit doigt, & qui eſt remarquable par une groſſe tête & une longue queuë, comme les vers de la ſemence. On les appelle *Tetards* en françois, & *Cabarles* dans pluſieurs Provinces, à cauſe de leur groſſe tête. Il eſt auſſi difficile de reconnoître une grenouille ſous cette forme, que de reconnoître un homme ſous la forme du ver. Mais dans peu il commence à paroître dans ces poiſſons au-deſſous de la tête, à droite & à gauche, deux petits tubercules, qui en ſe développant, deviennent les deux jambes de devant, comme on remarque qu'il ſe forme dans l'embryon deux petites verrues, ſelon M. Dodart, ou deux petites éminences, ſelon M. Littre, qui deviennent deux bras. Bientôt après il paroît dans ces poiſſons, à droite & à gauche, au-deſſous du ventre, deux autres tubercules pareils, qui deviennent les deux jambes de derriere, qui ſont dans les grenouilles plus longues que celles de devant. C'eſt ainſi que dans l'embryon deux *verrues* ou *éminences*, qui paroiſſent à ſon extrêmité inférieure, à droite & à gauche, forment les deux jambes plus longues que les bras. Enfin la queue qui auroit déparé la grenouille, ſe rapetiſſe & diſparoît, comme dans le ver ſeminal la queue diſparoît dans la groſſeſſe.

Cette comparaiſon qui m'a paru néceſſaire pour faire connoître l'ordre des changemens qui ſe font dans l'embryon, pourroit bien déplaire à ceux qui ſont capables de s'imaginer d'avoir une origine plus noble ; mais je ſuis bien-aiſe d'avoir rectifié leurs idées, & de leur avoir fait comprendre que

malgré l'excellence de notre eſpece, notre origine (1) eſt dans le fond la même que celle des plus vils animaux.

Si Dalenpatius s'eſt trompé, comme on vient de le prouver, en croyant que la conformation apparente des vers ſéminaux, & à plus forte raiſon celle des embryons, étoit la même que celle des hommes, il ne s'eſt pas moins trompé en avançant qu'il eut le bonheur de voir qu'un de ces vers ſe dépouilla d'une peau qui le maſquoit, pour ſe montrer ſous ſa forme naturelle. Il eſt vrai que ce changement de peau eſt ordinaire en pluſieurs inſectes dans leurs métamorphoſes. C'eſt ainſi que les vers à ſoie quittent une peau pour devenir *Aurelies* ou *Chryſalides*, & qu'ils en quittent une ſeconde pour ſe changer en papillons : Il y a apparence que c'eſt ce qui a induit en erreur le faux Dalenpatius ; mais il ne faut pas en Phyſique preſſer les conſéquences ; il y a d'autres animaux qui ne changent point de peau, quoiqu'ils changent de forme ; les grenouilles dont on vient de parler, en ſont un exemple : il en eſt de même des vers de la ſemence, & c'eſt un nouveau trait de reſſemblance avec les grenouilles. Ils ne changent point de peau, quand ils deviennent embryons par la voie de la conception, & celle que nous avons, eſt celle qu'ils ont eue ; c'eſt leur peau qui fait le beau teint de nos plus jolies femmes.

On peut compter pour un troiſieme trait de reſſemblance, la groſſeur de la tête re-

(1) Pudet atque etiam miſeret æſtimantem, quàm ſit frivola animalium ſuperbiſſimi origo. Plin. *Hiſt. natural. Lib. VII*, *Cap.* 7.

lativement au reſte du corps, laquelle eſt commune aux poiſſons-grenouilles & aux embryons humains, mais qui diminue peu-à-peu dans les uns & dans les autres, à meſure que ces poiſſons deviennent des grenouilles, & que les embryons deviennent des hommes. Nous avons vu ci-deſſus que dans un embryon de 21 jours, la longueur de la tête étoit le tiers de toute ſa longueur; ſelon les peintres, qui s'occupent de ces rapports, elle n'en eſt plus que la quatrieme partie dans les enfans, & la huitieme dans les hommes.

§. IV.

Des ſignes de la Groſſeſſe.

LES ſignes de la groſſeſſe, que je ne compte que du ſecond mois, ſont plus certains que ceux de la conception, dont on ne s'occupe que dans le premier mois; mais ils ne ſont sûrs que dans le quatrieme mois.

1°. Dans le ſecond mois, les regles ont déjà manqué deux fois, le ſein commence à s'enfler, on a des maux de cœur, des envies de vomir, des vomiſſemens, des dégoûts, des appetits bizarres, dont on verra les cauſes ci-après. Dans une perſonne qui jouiſſoit d'une bonne ſanté, & qui n'étoit pas ſujette à ces infirmités, la réunion de ces ſignes commence à faire une preuve aſſez forte.

2°. Cette preuve devient plus forte encore dans le troiſieme mois, parce que les regles ont alors manqué trois fois, qu'il commence à y avoir du lait au ſein, que les maux de cœur, les envies de vomir, les dégoûts, les appetits bizarres continuent, & que la région hypogaſtrique

commence à grossir sensiblement.

3°. Mais la preuve n'est complette & certaine qu'au quatrieme mois, alors les maux de cœur, les envies de vomir, les appétits déréglés cessent; mais le sein est plein de lait; la grosseur du ventre est sensible; & ce qui est l'article décisif, l'enfant commence à remuer, & quand la mere n'est pas trop grasse, on peut distinguer avec un peu d'attention si c'est la tête, les coudes ou les genoux que l'enfant remue.

4°. La grossesse n'est donc démontrée que dans le quatrieme mois, & dans les mois suivants On n'a pas la même certitude dans le second ni dans le troisieme mois, comme on l'a déjà dit, & il faut convenir qu'on peut dans ce temps-là confondre l'hydropisie ou le squirrhe avec la grossesse. Aussi les filles & les veuves, qui ont le malheur de se trouver enceintes, ne manquent pas pour cacher leur faute, de dire qu'elles sont hydropiques, ou qu'elles ont un squirrhe.

5°. On peut cependant, même dans ce temps-là, distinguer la grossesse d'avec ces maladies. Dans l'hydropisie ascite, ou du bas-ventre, ce n'est pas l'hypogastre seul qui est enflé, mais tout le bas-ventre, à moins que ce ne fut une hydropisie à sac, ce qui est assez rare dans l'hypogastre; au lieu que dans la grossesse, l'enflure ne passe pas le nombril, du moins au second & au troisieme mois. Dans l'hydropisie, l'enflure occupe les parties latérales du bas-ventre, de même que le milieu; au lieu qu'elle n'en occupe que le milieu dans la grossesse. Dans l'hydropisie, la rénitence du ventre est molle & cede facilement; au lieu qu'elle résiste davantage dans la grossesse. Dans l'hydropisie, il n'y a aucune des incom-

modités ordinaires aux femmes grosses ; enfin dans l'hydropisie, à moins qu'elle ne soit très-peu considérable, on sent en frappant sur le ventre la fluctuation de l'eau, ou pour mieux dire le contre-coup, ce qui n'a pas lieu dans la grossesse.

6°. Il est vrai qu'il est plus difficile de distinguer la grossesse d'avec l'hydropisie de la matrice ; mais outre que cette espece d'hydropisie est rare, on sent dans cette hydropisie, de même que dans l'hydropisie ascite, la fluctuation ou le contre-coup de la sérosité contenue dans la matrice, lorsqu'on frappe le ventre d'un côté, l'autre main appliquée sur le côté opposé, ce qu'on ne sent point dans la grossesse. D'ailleurs dans cette hydropisie la tension de la matrice est moins grande que dans la grossesse, & la malade n'a pas les incommodités qu'ont les femmes grosses. Ce qui suffit pour inspirer une juste défiance, jusqu'à ce que la grossesse devienne certaine dans le quatrieme mois par les mouvemens de l'enfant.

7°. A l'égard du squirrhe, il n'y a que le squirrhe de la matrice qu'on puisse confondre avec la grossesse, & ce squirrhe est rare & ne devient pas dans trois mois aussi gros que l'est alors la matrice d'une femme grosse. A quoi il faut ajouter que la rénitence du squirrhe est plus grande que celle de la grossesse ; que le squirrhe n'arrive qu'à des femmes depuis long-temps malades, au lieu que la grossesse arrive ordinairement à des femmes qui se portent très-bien ; enfin que dans le squirrhe, on ne voit pas paroître les incommodités ordinaires à la grossesse.

8°. Il y a cependant des cas, où les femmes savent si bien dissimuler leur état, & mentir si à propos, qu'un Médecin, mê-

me éclairé, reſte en ſuſpens & n'oſe pas prononcer affirmativement, de peur de faire tort à une femme ou fille d'honneur. Peut-être pourroit-on ſe procurer quelque éclairciſſement en les ſondant par le vagin; mais je les ai vues refuſer ordinairement de s'y prêter, ce qui ne diminue pas les ſoupçons. Quoi qu'il en ſoit, il faut alors paroître entrer dans leurs vues, leur promettre de guérir le mal qu'elles ſe donnent, & ſur-tout leur faire eſpérer de rappeller leurs regles, ce qu'elles ſouhaitent avec ardeur, parce quelles ſavent bien que cela les tireroit d'embarras; & cependant au lieu de fondants, d'apéritifs & d'emménagogues, qui nuiroient à leur fruit, ne leur preſcrire que des ſtomachiques, comme la Rhubarbe, le Quinquina, les Coraux, qui ne ſauroient lui nuire, juſqu'à ce que l'enfant venant à ſe mouvoir mette la vérité dans tout ſon jour.

9°. C'eſt dans ces occaſions qu'un Médecin qui a de l'honneur & de la religion, doit veiller avec ſoin à empêcher qu'on n'attente à la vie de l'enfant, & tâcher en même temps de ſauver la reputation de la mere, juſqu'à ce que l'évidence de la groſſeſſe l'autoriſe à déclarer à la perſonne enceinte, que ſi elle ne prend pas des meſures pour aſſurer ſon accouchement, il ſera obligé d'avertir ſes parens : c'eſt alors qu'un Médecin doit ſentir les obligations de ſa profeſſion, & avoir le courage de les remplir avec ſageſſe, mais avec dignité.



CHAPITRE VIII.

Histoire des progrès qu'on a faits successivement dans la connoissance de la formation & des accroissements du Fétus humain.

QUOIQUE j'aie tâché de rapporter dans le Chapitre précédent, ce qu'on sait de plus certain sur les premiers linéamens de la formation des embryons, j'ai cru qu'il ne seroit pas inutile de donner un detail historique des progrès, que l'on a faits successivement sur ce sujet, ne fut-ce que pour faire voir avec qu'elle lenteur on parvient à développer la vérité dans les questions de physique. Ce sera une espece de hors d'œuvre, j'y consens; mais ce sera un hors-d'œuvre qu'il sera facile d'omettre si l'on veut. Il suffit d'avertir qu'on ne s'y propose pas de rechercher qu'elles sont les opinions que les Médecins ont eues, ce seroit aujourd'hui une peine bien perdue, mais de rapporter les Observations qu'ils ont faites sur ce sujet, quand ils en ont fait quelqu'une.

§. I.

Ce què les anciens Médecins ont connu sur la formation du Fétus.

ON trouve dans Hippocrate deux observations sur cette matiere. Dans la premiere, qui est dans le Traité *de Naturâ pueri*, il décrit un germe rendu par une femme six jours, à ce qu'il croit, après la conception : *Ego verò*, dit-il, *qualis erat illa ge-*

nitura referam. Ut si quis ovo crudo externam testam undique auferat, in quâ interiore membranâ contentus humor pelluceat, ad hunc fere modum se habebat liquor ille; prætereâque ruber erat & rotundus. Conspiciebantur autem fibræ albæ & tenues in membranâ cum sanie crassâ & rubrâ contentæ, & ipsa membrana exteriore parte cruore ad instar sugillatarum suffusa erat, in cujus medio tenue quiddam extabat .... ex eoque membrana tota genituram complectens. Cette observation paroît exacte, & est assez conforme, quant à ce qu'il y a d'essentiel, aux observations qu'on a souvent occasion de faire sur des germes rendus dans le commencement de la grossesse.

L'autre observation se trouve dans le Traité *de Carnibus* vers la fin, où Hippocrate, après avoir avancé que l'embryon est parfait dans sept jours, *ubi genitura ad uteros pervenerit, habet intra septem dies quæcunque ex corpore ei accedere necesse est*, ajoute qu'il a eu souvent occasion de l'observer dans plusieurs blessures, où les femmes rendent une espece de masse de chair, & que l'on observera de même si l'on procede comme lui. *Eam* (carnem) dit-il, *in aquam conjectam, si accuratiùs inspexeris, membra omnia habere deprehendes & oculorum regiones, & aures, & brachia. Quin & manuum digiti, & crura & pedes & pedum digiti, & pudendum, & reliquum totum corpus in liquido est.* Dans cette observation Hippocrate s'est beaucoup trompé sur l'âge qu'il donne à l'embryon, qui s'il étoit conformé comme il dit, devoit avoir pour le moins six à sept semaines, ainsi qu'on en pourra juger par les observations suivantes.

Quoique les connoissances d'Hippocrate

ſur cette matiere fuſſent, comme on voit très-imparfaites, les Médecins qui ſont venus depuis ſe ſont contentés de les adopter. Galien *De formatione Fœtûs*, *Cap. I.* cite le premier des deux paſſages d'Hyppocrate qu'on vient de rapporter, avertit qu'il eſt pris du Livre *De Naturâ pueri*, & à cette occaſion remarque qu'on doute ſi ce Livre eſt d'Hippocrate ou de Polybe ſon diſciple; mais il n'ajoute rien de nouveau, non plus que ceux qui l'ont ſuivi juſqu'à notre temps.

Volcherus Coiter, Médecin de Groningue, dont on a un Traité *De oſſibus infantis*, rapporte avoir vû un fétus abortif de la longueur du doigt; mais il ſe contente de dire que la tête étoit fort grande à proportion du reſte du corps, & qu'elle reſſembloit à la tête d'un ſinge.

On trouve de même dans Fernel, *Phyſiolog. Liv. VII*, *De hominis procreatione*, *Cap.* x. qu'il avoit examiné un embryon de quarante jours, de la longueur d'un demi-travers de doigt, gros, à ce qu'il dit, comme une groſſe fourmi, où il avoit diſtingué tous les membres bien formés, les yeux, le nez, les oreilles, les bras, les mains, les cuiſſes, les jambes, & les doigts, ce qui prouve que cet embryon étoit plus âgé que ne le croyoit Fernel: Mais ce qu'il y a d'étonnant, ou pour mieux dire d'incroyable, c'eſt que Fernel ajoute que cet embryon, gros comme une groſſe fourmi, avoir la tête auſſi groſſe qu'une aveline, *caput*, dit-il, *par erat avellanæ*.

§. II.

Ce que les Médecins modernes ont découvert.

Les premieres observations un peu exactes que je connoisse, sont les deux suivantes, que Riolan le pere rapporte. *Anatomicæ fœtus humani historiæ, Capite ultimo.* Voici la premiere. *Anno Domini* 1608. *vidi*, dit-il, *fœtum unius mensis .... in quo partes omnes externæ jam descriptæ & conformatæ erant, quæ tamen non apparebant, nisi merso in aquam fœtu. Tunc licebat intueri oculos duobus punctis nigris designatos, pro auribus duo apparebant foramina, ipsis oculis inferiora. Os jam patebat tota manus perfecta erat, indigitos secta; pedes tamen erant imperfecti, breviores manu, nec in digitos fissi. Inter femora rimulam observabam, quæ locum vulvæ referebat.*

L'autre observation paroît avoir été faite sur un embryon plus jeune. *Anno sequentis*, dit Riolan., *alterum fœtum inspexi bombicis magnitudine, eique figura planè similem, exceptis artubus, qui velut filamenta candida è trunco corporis explantata apparebant. Manus quidem in digitos divisa erat, pedes autem integri .... Caput reliquo corpore grandius apparebat, pro oculis bina foramina, quibus interjectum erat spatium naso destinatum; aurium foramina oculis paulò inferiora, quæ quidem omnia non nisi fœtu in aquam merso conspiciebantur.*

On trouve dans Théodore Kerckringius dans son *Anthropogeniæ ichnographia*, imprimée à Amsterdam en 1670. *Cap I. II. & III.* trois observations importantes, qui regardent les premiers temps de la grossesse, ce qui m'engage à les rapporter, & à copier les figures que l'Auteur a ajoutées.

Comme Kerckringius croyoit avec Harvée & Warton, que les hommes viennent des œufs qu'il y a dans les ovaires des femmes, il décrit deux de ces œufs dans le Chapitre premier, qu'il a pris dans des ovaires de femmes. « Ce ſont ; *dit il*, des » veſſies rondes, groſſes comme un petit » pois, quoiqu'elles ne ſoient pas toutes » de la même groſſeur, pleines d'une hu- » meur aqueuſe, tantôt jaune & tantôt lim- » pide, qui s'endurcit par la chaleur du feu, » comme le blanc d'œuf.

Voyez la premiere figure, qui de même que la deſcription qu'il fait, s'accorde avec les deſcriptions qu'on trouve dans les Anatomiſtes plus modernes.

Dans le Chapitre II, l'Auteur parle d'une obſervation plus importante. Une femme ayant eu commerce avec ſon mari à la fin de ſes regles, mourut ſubitement quatre jours après. Kerckringius ayant été appellé pour en faire l'ouverture, & reconnoître la cauſe de ſa mort, trouva dans la matrice un œuf gros comme une ceriſe, qu'il emporta pour l'examiner à loiſir. Il trouva dans cet œuf un petit corps cylindrique, d'une matiere glaireuſe, où il n'y avoit aucune apparence de conformation, mais dont la tête paroiſſoit être diſtinguée du reſte du tronc par un petit rétréciſſement, & ſur laquelle il crut reconnoître, mais bien foiblement, des points qui ſembloient marquer les organes. *Caput*, dit-il, *clarè à corporis mole diſtinctum. In capite quaſi per nebulam annotata organorum puncta. Corporis autem reliqui rudis indigeſtaque moles, uti eam vides hic eâdem, quâ eſt, magnitudine depictam.*

La ſeconde figure répond à cette deſcription.

A *Représente la face intérieure du chorion & de l'amnios, où l'on ne trouve aucun vestige du placenta.*
B. *L'embryon où l'on remarque la distinction de la tête & du tronc; mais où il n'y a aucune apparence de conformation.*

La troisieme observation, que Kerckringius rapporte dans le *Chap. III.* est d'un embryon de 15 jours, où l'on distinguoit déjà dans la tête des vestiges des yeux, du nez, de la bouche & des oreilles, ce que je n'ai point de peine à croire; mais il ajoute que le corps avoit des bras & des jambes, *Corpus in brachia pedesque divisum erat*, ce qui est contredit, comme on verra ci-après par des observations plus croyables.

Il paroît même que la figure III. où Kerckringius a dépeint cet embryon, dément le description qu'il en a donnée; car dans cette figure,

A. *Représente le placenta, où l'on voit quelques petites arteres & quelques petites veines.*
B B B B. *Le chorion séparé en quatre lambeaux.*
C C C C. *L'amnios séparé de même.*
D. *Le cordon ombilical.*
E. *L'embryon, où l'on voit quelques apparences de membres, mais où l'on ne voit pas les bras & les jambes, dont l'Auteur parle dans sa description.*

A mesure que l'on avance vers notre temps, les observateurs sont plus exacts, & les observations plus sûres. On en trouve deux dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de l'année 1701, que nous avons

cru néceſſaire de rapporter dans le Chapitre de la Groſſeſſe. La premiere eſt de M. Dodart, Médecin de la Faculté de Paris, obſervateur attentif, exact, & qui voyoit bien ce qu'il voyoit. La ſeconde eſt de M. Littre, célébre Anatomiſte. On la trouve dans le même Tome de l'Académie, & nous l'avons rapportée auſſi dans le même Chapitre. Elle eſt plus ſinguliere que celle de M. Dodart, avec laquelle elle s'accorde d'ailleurs ; ces deux obſervations ſont ce que nous avons de plus certain & de plus inſtructif ſur cette matiere.

Nous joindrons à ces obſervations celles que l'on trouve dans Frederic Ruyſch, Médecin & Anatomiſte d'Amſterdam, & dans Jean-Baptiſte Bianchi, Profeſſeur de Médecine dans l'Univerſité de Turin, qui ſont entiérement conformes

Ruyſch s'eſt pluſieurs fois expliqué dans ſes Ouvrages, d'une maniere très-claire & très-préciſe. Nous avons rapporté ci-deſſus un de ſes paſſages dans la note de la page 188. Comme ſon ſentiment n'eſt point douteux, & qu'il eſt conforme aux obſervations de MM. Dodart & Littre, nous croyons qu'il eſt inutile d'en examiner d'autres paſſages, & qu'il ſuffit de copier ſix de ſes figures, dont trois ſont priſes de la *Planche* II. & trois de la *Planche* III. du même Tréſor Anatomique VI.

La I. de ces figures (*a*) repréſente un embryon humain, gros comme un grain d'orge mondé, tenant au placenta par le cordon ombilical.

(*a*) Fig. 11. Tab. 11.

A. *La tête de l'embryon.*
B. *Le corps de l'embryon ſans aucune apparence de bras, ni de jambes.*
C. *Le cordon ombilical.*
D. *Le placenta.*

La II. figure (*b*) repréſente un embryon humain un peu plus avancé que le précédent, dont la tête eſt mieux ſéparée du tronc, & où l'on voit quelques rudimens des membres, comme de petits tubercules.

A. *La face intérieure du placenta.*
B. *La face extérieure.*
C. *La tête de l'embryon.*
D. *Son corps.*

La III. figure (*c*) repréſente un embryon long d'un demi-travers de doigt, dont la tête eſt mieux diſtincte du tronc, & où les apparences ou commencemens des membres ſont mieux marqués, avec un cordon ombilical fort gros.

La IV. figure (*d*) repréſente un embryon encore un peu plus gros, où les membres paroiſſent plus diſtinctement, & dont le cordon ombilical A. eſt fort gros, peut-être par maladie.

La V. figure (*e*) repréſente un embryon encore plus grand, dont le cordon A. eſt plus menu, & en qui l'on commence d'appercevoir quelque apparence de doigts au bout des membres, leſquels ſont plus longs.

(*b*) Fig. IV. Tab. II.
(*c*) Fig. V. Tab. II.
(*d*) Fig. II. Tab. III.
(*e*) Fig. III. Tab. III.

Enfin la VI. figure (*f*) repréſente un embryon, dont les membres ſont plus développés.

Bianchi ne s'eſt pas expliqué moins fortement que Ruyſch ſur le développement ſucceſſif des membres des embryons, dans l'Ouvrage, qu'il a publié ſous le titre de *Hiſtoria de naturali in humano corpore, vitiosâ morbosâque generatione*, imprimé à Turin en 1741, *in*-8°. & je pourrois en citer des paſſages très-exprès ; mais les figures que je vais en emprunter, ſuffiront pour prouver ce que j'en dis. J'en ai copié dix, toutes priſes de la planche I. de cet ouvrage.

La I. figure (*g*) repréſente un œuf fécondé depuis quatre jours, à ce que Bianchi prétend ; car il dit que la femme qui l'a rendu, avoit eu ſes regles quatre jours auparavant. L'œuf étoit un peu allongé, & ſa ſurface un peu rougeâtre & inégale ; mais ce qui eſt plus important, Bianchi aſſure qu'on diſtinguoit dans le milieu de cet œuf à la ſimple vue, un petit ver, ce qui eſt le principe de la fécondation.

La ſeconde figure (*h*) repréſente un œuf fécondé depuis ſept jours, ſuivant le témoignage de Bianchi, plus ovale que le précédent, au milieu duquel on diſtinguoit un ver plus gros, liſſe, grele, ayant une longue queue pointue, ſans aucune apparence de membres, mais remarquable par la groſſeur de la tête, & ſuſpendu par un filet, qui étoit le cordon ombilical.

La III. figure (*i*) repréſente le ver de la

(*f*) Fig. IV. Tab. III.
(*g*) Fig. IV. Tab. I.
(*h*) Fig. V. Tab. I.
(*i*) Fig. VI. Tab. I.

figure précédente, grossi par une loupe. Bianchi assure que cet œuf avoit été rendu par une femme sept jours après son mariage.

La IV. figure (*k*) représente un ver, ou pour mieux dire, un très-petit embryon de sept jours, à ce que Bianchi assure, où la tête est mieux distinguée du corps; où l'on commence d'appercevoir les petits boutons, d'où les membres doivent naître, & dont la queue est extrêmement raccourcie.

La V. figure (*l*) représente un embryon de seize jours, où il ne reste plus de forme de ver, où la tête est bien marquée, où les membres s'allongent, dont le tronc est plus gros, & où il ne paroît aucun reste de queue.

La VI. figure (*m*) représente un embryon de vingt jours, où toutes les parties sont encore mieux développées, quoiqu'il n'y en ait point qui soient encore parfaites. Comme dans la description de M. Dodart, le fétus de vingt & un jours étoit moins formé, que celui que Bianchi décrit, & à qui il ne donne que vingt jours, cet Auteur soutient que M. Dodart a supposé son fétus plus vieux qu'il n'étoit, & qu'il ne devoit avoir que sept jours, comme celui de la IV. figure.

La VII. figure (*n*) représente un embryon de vingt-cinq jours, attaché au placenta par le cordon, & où l'on voit les progrès des membres au bout desquels on commence à distinguer les marques des doigts.

(*k*) Fig. VII. Tab. I.
(*l*) Fig. VIII. Tab. I.
(*m*) Fig. IX. Tab. I.
(*n*) Fig. X. Tab. I.

La VIII. figure (*o*) repréſente un embryon de trente-ſix jours, & la figure IX (*p*) un autre embryon de quarante jours, où l'on voit les progrès du développement des parties, qui ne ſont pourtant pas encore parfaites.

Enfin la X figure (*q*) repréſente un fétus de deux mois & demi, où toutes les parties extérieures ont atteint leur conformation naturelle, & n'ont plus beſoin que de croître & de ſe fortifier.

§ III.

Des lumieres qu'on peut tirer de l'examen des œufs, que l'on fait couver.

Je finis par trois Réflexions importantes ; la premiere, que les figures que j'ai empruntées de Kerckringius, de Ruyſch & de Bianchi ne s'accordent pas entr'elles, & Bianchi qui l'a reconnu, accuſe les figures des deux autres de n'être pas exactes. Il peut avoir raiſon ; mais je ne voudrois pas répondre que les figures qu'il a fait graver lui-même ſoient plus fideles. Rien n'eſt plus difficile que de faire repréſenter au vrai les parties du corps humain, ce qui m'a toujours rendu ſuſpectes les figures d'Anatomie les plus vantées, d'autant plus qu'il faut avouer que les mêmes parties du corps humain ne ſe montrent pas toujours ſous la même forme. Mais ces figures, telles qu'elles ſont, m'ont paru propres à donner une idée des changemens étonnans, qui arrivent aux

(*o*) Fig. XII. Tab. I.
(*p*) Fig. XIII. Tab. I.
(*q*) Fig. XIV. Tab. I.

vers séminaux & aux embryons dans les premiers temps de la grossesse.

La seconde, qu'il n'y a rien de certain dans l'âge que ces Auteurs donnent aux germes ou aux embryons qu'ils ont observés, & dont ils donnent les figures. Ruisch en est convenu de bonne foi en plus d'un endroit, & principalement *Thes. IV.* N°. 40. n. 4. & *Thes VI.* N. 49. & *tab.* 6. Il y a pourtant dans quelques-unes des observations qu'ils ont rapportées, des circonstances particulieres, qui fixent l'âge des embryons ; mais après tout l'erreur de quelques jours dans cette matiere ne change rien aux conséquences, que nous en voulons tirer.

La troisieme, que c'est le hazard seul, qui a fourni à ces Auteurs l'occasion de voir & d'examiner les germes & les embryons, dont ils ont donné les descriptions & les figures. Des Observateurs aussi curieux passeront peut-être toute leur vie sans avoir le même bonheur ; mais il y a un moyen facile d'y suppléer : c'est d'examiner tous les jours, & même plusieurs fois dans le jour, les progrès de la formation du poulet, depuis le premier moment de l'incubation jusqu'au vingt-unieme jour, qui est le terme où les poulets ont accoutumé d'éclorre. Il ne faut pour cela que se procurer une poule d'Inde qui couve 20 ou 22 œufs, ou deux poules qui en couvent chacune une quinzaine.

C'est un conseil qu'Hippocrate a donné depuis long-temps (1). *Si quis enim ova viginti, aut etiam plura, gallinis duabus aut pluribus, ut excludantur, supponat, & singulis*

(1) *De naturâ Pueri.*

diebus à secundo exorsus ad ultimum usque, quo ovi putamen detrahitur, subtrahat, frangat, diligenter inspiciat, is eo quo dixi modo, omnia se habere deprehendet.

Les Médecins ont été long temps sans songer à profiter de ce conseil ; mais enfin devenus plus curieux, ils en ont fait usage depuis environ cent ans, ce qui nous a procuré d'excellents ouvrages, où en appliquant à propos aux fétus humains les changemens que l'on voyoit arriver aux poulets, on a réussi à repandre beaucoup de lumiere sur le mystere de la génération. Tel est le Traité *de formatione ovi & pulli* de Jérome Fabricius d'Aquapendente, imprimé à Venise en 1621, *in-fol.* Tel est l'ouvrage de Guillaume Harvée, *de generatione animalium*, imprimé à Londres en 1657, *in-4°.* qui roule principalement sur la formation & l'accroissement du poulet, observés pendant l'incubation. Telles sont les observations de Théodore Aldes, Anglois, ou pour mieux dire, de Matthieu Slade, d'Amsterdam, sur le même sujet, imprimées à Amsterdam en 1673, *in-12.* Telles sont enfin les deux excellentes Dissertations de Marcel Malpighi, l'une *de formatione pulli in ovo*, imprimée à Londres en 1666, *in-4°.* & l'autre, intitulée, *Appendix repetitas auctasque de ovo incubato observationes continens*, laquelle, de même que la précédente, se trouve dans le premier Tome de la Bibliotheque Anatomique de le Clerc & de Manget.

Mais quelque exactes que puissent être ces observations, quelque idée qu'on doive avoir de l'habileté de ceux qui les ont faites, je conseille aux personnes qui sont véritablement curieuses, de le répéter, de voir de

leurs propres yeux ce que ces Auteurs ont vû, & de voir s'ils ont bien vû, & s'ils ont tout vû. Ce cours d'expériences n'est ni difficile ni dispendieux ; en tout cas, on en est bien dédommagé par la satisfaction qu'on trouve, dans les fréquentes occasions d'admirer la bonté, la sagesse, la puissance de Dieu dans les changemens & dans les développemens surprenants qui arrivent dans la formation des poulets, & ce qui est plus important encore, dans les changemens & dans les dévelopdemens correspondants, qui doivent arriver dans la formation du corps humain, en distinguant, ainsi que de raison, ce qui est propre aux fétus des poulets, de ce qui convient aux fétus des hommes.

CHAPITRE IX.

Examen de quelques opinions sur la nourriture du Fétus.

DANS le Chapitre VII. nous nous sommes contentés de rapporter ce que nous croyons de plus certain, sur la maniere dont les fétus se nourrissent dans le sein de leur mere, sans interrompre le fil de notre explication pour prouver ce que nous avancions ou pour répondre à ce qu'on y oppose, parce que nous sommes persuadés qu'il suffit de faire paroître la vérité pour dissiper les fantômes de l'erreur. Il faut cependant convenir qu'on révoque en doute plusieurs des faits que nous avons avancés, & qu'entre les objections qu'on oppose, il y en a des spécieuses. C'est pourquoi nous croyons nécessaire d'employer ce Chapitre à établir

la vérité de ces faits & à répondre aux objections qu'on propose.

PROPOSITION I. Le cordon ombilical, ou du moins la veine qu'il renferme, sert à porter au fétus la nourriture que le placenta reçoit de la mere.

L'on ne sauroit se refuser à cette vérité, pour peu qu'on fasse attention à la conformation du cordon, à la distribution dans le placenta des arteres & de la veine qu'il contient, à la circulation continuelle qui se fait du fétus au placenta par les arteres, & du placenta au fétus par la veine.

A quoi serviroit tout ce appareil s'il n'avoit pas l'usage que nous lui donnons, ou, pour mieux dire, que tout le monde lui donne. On peut d'ailleurs confirmer tout ce qu'on vient de dire à l'égard du fétus, par l'exemple de tous les ovipares, dont les petits se nourrissent par le nombril, tant qu'ils sont dans l'œuf.

Je sais que l'on oppose l'exemple de quelques fétus bien nourris & venus à terme, quoique le cordon ne fut pas attaché à leur nombril & qu'ils n'eussent pas pu en recevoir leur nourriture. Je ne connois en tout que trois observations de cette espece qu'on trouvera citées au bas (1) de la page. Il seroit aisé de faire voir qu'on n'en peut tirer aucun avantage, parce que dans ces trois cas le cordon avoit été déchiré, ou dans l'accouchement, ou peu de temps auparavant, ce qui arrive souvent lorsque le fétus est fort lourd, ou le cordon trop court,

(1) Journal des Savans, *Ann.* 1673.
Stalpart van der Viel. *Observ. rariorum Cent.* II. *Observ.* 32.
Acta naturæ Curiosorum. *Decur. II. Anno* VII. *Observ.* 209. *pag.* 392.

comme il eſt juſtifié par les paſſages (1) cités au bas de la page. Mais il paroît inutile d'inſiſter plus long-temps à prouver la néceſſité du cordon pour la nourriture du fétus, qu'il paroît que perſonne ne diſpute.

PROPOSITION II. Tandis que l'œuf fécondé reſte attaché à l'ovaire, il ſe nourrit comme les autres parties de la mere ; mais ce temps n'eſt pas long. Dès qu'il eſt détaché, il ne ſe nourrit plus que des ſucs que le placenta pompe comme une éponge ; dans la trompe, de la limphe mucilagineuſe, qui ſe filtre dans ſes tuniques, & qui ſuffit pour la nourriture & l'accroiſſement du fétus dans les groſſeſſes des trompes ; dans la matrice, tant qu'il n'eſt point attaché, c'eſt-à-dire, tout le premier mois, de la lymphe laiteuſe, dans laquelle il nage, & d'une lymphe plus laiteuſe, dès que le placenta à commencé de s'y coller dans le ſecond mois.

Cette Propoſition eſt certaine, puiſque c'eſt la ſeule nourriture que l'embryon ou le fétus puiſſe recevoir juſqu'au troiſieme mois. Admirons en cela avec quel ſoin la providence veille à la conſervation de l'embryon. Le placenta dans le commencement de la groſſeſſe ne reçoit que la nourriture qu'il peut pomper, ſans qu'elle y ſoit pompée ; il n'en reçoit donc que peu, & ce peu qu'il reçoit il ne le reçoit que très-lentement. Voilà ce qu'il falloit pour l'embryon ; peu de nourriture pour un ſi petit corps, une nourriture très-foiblement pouſſée pour ne pas déchirer ou ſuffoquer un embryon auſſi mol.

(1) Acta naturæ Curioſorum. *Vol.* 1. *Obſerv.* 217. *pag.* 451.
Acta Eruditorum Lipſienſia. *Anno* 1707. *Septemb. pag.* 402.

PROPOSITION III. Dans le troisieme mois de la grossesse, le placenta en grossissant s'applique plus fortement contre la matrice, y gêne le cours direct de la circulation, y occasionne la dilatation des veines, & par conséquent des appendices cécales ou veines latérales, qui en se dilatant, s'allongent, s'enfoncent dans la substance celluleuse du placenta, & y versent du sang qui doit-être porté au fétus. Alors le fétus devenu plus grand commence de se nourrir non-seulement du lait utérin, qui coule des vaisseaux vermiculaires, mais du sang même que les veines cécales lui fournissent.

La vérité de cette Proposition est démontrée par l'inspection des rameaux des veines de la matrice, enfoncés dans le placenta. On a déjà dit, & le fait est trés-certain, que si l'on a occasion d'ouvrir la matrice d'une femme morte dans le neuvieme mois de sa grossesse, & qu'on en sépare le placenta peu-à-peu, on verra dégaîner de différents endroits de sa substance des vaisseaux veineux dont quelques-uns ont deux lignes de diametre, & près de deux ou trois lignes de longueur, & qui sont des branches collatérales des veines utérines. Il est donc visible que ces veines versent du sang de la mere dans les cellules du placenta, où elles s'ouvrent; que ce sang est porté dans le fétus par la veine ombilicale & qu'il sert à le nourrir.

Il n'est pas même besoin d'avoir occasion d'ouvrir une matrice dans le neuvieme mois de la grossesse, ce qui ne se présente pas souvent, pour se convaincre de la vérité que nous soutenons. Il suffit de faire attention aux lochies ou vuidanges qui suivent l'accouchement. Le sang qui coule alors abondamment, vient de ces veines qui le versent dans

la matrice, parce que le placenta en est détaché. Il est évident qu'elles le versoient dans la substance du placenta, tant qu'il étoit attaché à la matrice, & que ce sang passant de-là dans le fétus, servoit à le nourrir.

Après des preuves aussi évidentes, on pourroit aisément se passer de l'observation de M. Méry. Mais comme cet Académicien la croyoit convaincante pour établir son sentiment, qui est le même que le nôtre, nous voulons bien ne la pas omettre (1). « Une femme grosse qui touchoit à terme, se tua » d'une chûte très-rude presque sur le champ. » On lui trouva 7 à 8 pintes de sang dans » la cavité du ventre, & tous ses vaisseaux » sanguins entiérement épuisés. Son enfant » étoit mort, mais sans aucune apparence » de blessure, & tous ses vaisseaux étoient » vuides de sang, aussi bien que ceux de la » mere. Le corps du placenta étoit encore attaché à toute la surface intérieure » de la matrice, où il n'y avoit aucun sang » extravasé. « Le sang de l'enfant n'a donc pu être vuidé que par les veines de la matrice, ce qui prouve le commerce des vaisseaux de l'enfant & de ceux de la mere.

M. Mery croyoit ce commerce réciproque; selon lui, les rameaux capillaires des arteres de la matrice qui sont naturellement abouchés avec les rameaux capillaires des veines, s'en détachoient & alloient s'aboucher avec les rameaux capillaires de la veine ombilicale, où ils versoient le sang qu'ils contenoient : ce sang porté dans le corps du fétus par le tronc de la veine ombilicale, en revenoient dans le placenta par les arteres ombilicales, dont les rameaux capillai-

(1) Mémoires de l'Académie des Sciences, *Ann.* 1708. *pag.* 87.

res alloient s'aboucher avec les rameaux capillaires des veines utérines, où ils rapportoient le ſang. Par ce moyen, il ſe faiſoit une circulation continuelle de la mere au fétus, & le fétus ne pouvoit être regardé que comme une partie du corps de la mere.

Mais comment M. Mery a-t-il pu imaginer & adopter un pareil ſyſtême, directement contraire à la diſtribution des vaiſſeaux ſanguins dans la matrice & dans le placenta, & qui d'ailleurs fourmille d'impoſſibilités? Comment les rameaux capillaires des arteres utérines, abouchées pour l'ordre de la circulation avec les rameaux capillaires des veines utérines, s'en détachent-ils? Comment, après s'en être détachées, ſortent-ils dans la cavité de la matrice, pour s'aboucher avec les rameaux capillaires de la veine ombilicale? Comment les rameaux capillaires des arteres ombilicales vont-ils à la rencontre des rameaux capillaires des veines utérines, pour s'y aboucher & leur rendre le ſang que les arteres de la matrice avoient porté à la veine ombilicale? Que deviennent ces rameaux capillaires des arteres & des veines utérines, quand le placenta eſt ſéparé de la matrice? S'abouchent-ils de nouveau, ce qui paroît impoſſible, reſtent-ils ſéparés & déſunis? L'ordre de la circulation du ſang dans la matrice ne ſubſiſte donc plus.

Le Secretaire de l'Académie Royale des Sciences, ſans être Médecin, a très-bien ſenti le défaut de ce ſyſtême. « Il eſt merveilleux (1), *dit-il*, qu'à un tout auſſi renfermé en lui-même & auſſi bien lié que l'eſt le corps d'un animal, il s'y puiſſe ajouter une partie nouvelle (le placenta

(1) Hiſtoire de l'Académie des Sciences, *Ann.* 1708. *pag.* 38.

» avec le fétus) qui s'y unisse aussi étroi-
» tement que toutes les autres ; & qu'a-
» près s'y être unie si étroitement, elle s'en
» puisse détacher sans aucune destruction ».

Le système que nous suivons, n'est exposé à aucun de ces inconvénients. Il est conforme à la distribution reconnue des vaisseaux de la matrice. Dans ce système, la mere donne du sang au fétus dès le troisieme mois, par les veines cécales ; mais le fétus ne le rend jamais à la mere dans l'état naturel. Le sang a pu cependant, dans le cas de l'observation de M. Mery, rétrograder, du fétus dans la mere, à mesure que les vaisseaux de la mere se vuidoient par les mêmes veines, parce qu'elles ne sont garnies d'aucunes valvules qui s'y opposent. Enfin quand le placenta se détache de la matrice, ces veines, après avoir fourni pendant quelque temps le sang des vuidanges, se raccourcissent, se resserrent, se froncent & tout rentre dans l'ordre naturel, de même qu'il y rentre à la fin des regles.

Je ne saurois me dispenser de faire encore admirer la providence de Dieu sur la nourriture du fétus. Comme il étoit devenu plus fort & plus grand, il avoit besoin d'une nourriture plus forte & plus abondante au troisieme mois, & cette nourriture c'est le sang, que la mere lui fournit dans ce temps-là. Ce ne sont pas des arteres qui le fournissent, mais des veines. Ce ne sont pas des veines qui le fournissent par un cours direct, mais des veines cécales par un cours latéral. Toutes ces précautions étoient nécessaires pour que le fétus ne fût pas suffoqué par l'abondance du sang qu'il recevoit, ou par l'impétuosité avec laquelle il

le recevoit. Encore même a-t-il fallu que la vîteſſe de ce ſang veineux, quoique aſſez foible, fût rallentie dans la ſubſtance celluleuſe du placenta, pour la mettre au degré qui convient à l'état du fétus.

Après tant de preuves, & de preuves auſſi fortes, on pourroit croire que la vérité de la nourriture du fétus par le ſang de la mere, n'a point été attaquée. Mais on ſe tromperoit : elle l'a été fortement, ſur tout l'induction que M. Mery prétendoit tirer de ſon obſervation, rapportée ci-deſſus. On ſoutint en 1711, dans la Faculté de Médecine (1) une Theſe, où pour la détruire, on rapportoit l'expérience ſuivante, qu'on avoit faite & répétée pluſieurs fois avec beaucoup de ſoin. On avoit pris une chienne prête à faire ſes petits, on l'avoit ſaignée juſqu'à l'épuiſer de ſang autant qu'il eſt poſſible, de ſorte que s'il en reſtoit, c'étoit à peine quelque demi-once, qui étoit encore dans le cœur ou aux environs : on l'ouvrit enſuite, & on trouva ſes petits, non-ſeulement pleins de ſang, mais vivans, & cela quoiqu'on n'eut ouvert la mere, qu'une demi heure après ſa mort.

Ce fait eſt directement contraire à celui que M. Mery a rapporté, & par conſéquent l'induction qu'on en doit tirer, détruit celle que M. Mery avoit tirée de ſon obſervation. Cette objection parut très-forte à l'Académie, & M. Mery en fut un peu déconcerté. Cependant cette expérience ne prouve rien, ou elle prouve tout au plus que les

(1) Elle étoit propoſée en ces termes : *An Fœtui ſanguis maternus alimento ?* & l'on concluoit négativement. J'ignore ſi cette Theſe doit être attribuée au Préſident, feu M. Camille Falconet, ou au Soutenant, feu M. Antoine de Juſſieu.

chiennes ne fourniſſent point de ſang pour nourrir leurs petits, & qu'il n'y a en elles aucun commerce entre les vaiſſeaux ſanguins de la matrice & ceux du placenta, ce que je crois non ſeulement à l'égard des chiennes, mais auſſi à l'égard des autres animaux. On ne trouve point dans les matrices de ces animaux des veines cécales ou appendices veineuſes, en quelque temps qu'on les obſerve. Lorſqu'on détache dans une chienne qu'on a tuée près de ſon terme, le placenta plein de ſes petits d'avec la matrice, on ne voit point de vaiſſeaux qui ſe détachent du placenta, il ne coule pas une goutte de ſang de la matrice. On en peut dire autant des cotiledons des vaches. Ces animaux n'ont point de regles en rouge, n'ont point de vuidanges en rouge, après avoir mis bas. Il eſt donc viſible que ces animaux ne fourniſſent point de ſang à leurs petits, & c'eſt tout ce qu'on peut conclure de l'expérience rapportée dans la Theſe de Médecine ; mais cela n'empêche pas qu'on ne doive conclure le contraire pour les femmes, qui ſont à tous égards, dans des circonſtances oppoſées.

On croira peut-être pouvoir profiter de ce que je viens de dire des animaux, pour le tirer à conſéquence à l'égard des femmes. Les vaches, dira-t-on, nourriſſent leurs veaux, & les jumens leurs poulins de lait ſeul, ſans leur fournir une goutte de ſang. Les femmes doivent donc nourrir de même de lait ſeul leurs fétus, qui ſont plus petits. Quel beſoin y avoit-il en elles de chercher pour nourrir leurs enfans, une autre nourriture, puiſque cette nourriture n'eſt pas néceſſaire dans les animaux, dont les fétus ſont plus grands & plus forts.

Mais peut-on par de pareilles conséquences renverser des faits certains avérés ? C'est un fait démontré que les femmes fournissent du sang à leurs fétus ; est-on en droit de nier ce fait, parce que les femelles des animaux n'en fournissent point ? Mais d'où prétendez-vous donc, me dira-t-on, que vient cette différence ? Elle vient peut-être de ce qu'il falloit fouinir aux fétus humains une nourriture plus forte, pour donner à leurs parties, & sur-rout à leur cerveau, le ressort & la fermeté nécessaires pour les fonctions supérieures, auxquelles ils sont destinés. Mais après tout, qui sommes-nous pour sonder les conseils de Dieu ? Contentons-nous de connoître, d'admirer ce qu'il fait, sans entreprendre de pénétrer les motifs qui le lui ont fait faire.

Ce qui peut faire plus d'impression que ces vains raisonnemens, c'est que Ruysch, cet Anatomiste (1) rénommé a nié qu'il y eût aucune communication entre les vaisseaux de la matrice & le placenta, & par conséquent qu'il n'y pasSât une goutte de sang de la mere au fétus.

Mais il est surprenant que Ruysch, chargé de l'examen des Sages-Femmes en Hollande, appellé souvent aux accouchemens difficiles, où il mettoit la main à l'œuvre, qui a eu par conséquent beaucoup d'occasions d'examiner les matrices des femmes mortes en couche, n'ait pas connu la distribution des veines utérines, & ait ignoré les veines cécales, ou appendices veineuses, quoiqu'il paroisse par les descriptions qu'il fait & par les figures qu'il donne, qu'il les a vües plus d'une fois, sans les recon-

(1) Thesaurus II *Assere* IV. N. XVIII. n. 1.

noître, comme on le prouvera (1) ailleurs.

Pour dire la vérité, Ruisch avoit une grande dextérité à injecter & à préparer les parties. Dieu veuille que la maniere dont il les préparoit, ne lui ait pas fait quelquefois illusion. Mais il faut se défier de ses jugemens. Il s'étoit obstiné, contre toute évidence, à soutenir que la face extérieure du placenta, qui s'applique contre la matrice, étoit couverte d'une membrane, qui étoit une expansion du chorion. Il falloit en conséquence nier que les vaisseaux de la matrice pussent y passer pour porter du sang dans le placenta, & de-là dans l'enfant (2), & il l'a nié; il a nié même que le placenta pût y laisser passer du lait, ce qui l'a jetté dans un grand embarras, quand il a voulu expliquer la nutrition du fétus, & l'a forcé d'avouer qu'il ne la comprenoit pas. Peut-on donc dans ces circonstances faire valoir son autorité, & la juger propre à décider la question?

PROPOSITION IV. Le fétus dans le sein de sa mere ne se nourrit pas par la bouche.

Pour soutenir le contraire, il faudroit dire que le férus succe, & pour le faire succer, prétendre qu'il respire. Or il est certain que le fétus ne respire point, tant qu'il est dans la matrice enveloppé dans l'arriere-faix. Il est donc impossible qu'il se nourrisse par la bouche. On dira peut-être

(1) Dans une Dissertation à la fin de cet Ouvrage, où l'on tâchera d'éclaircir les doutes de M. van-Swieten.

(2) Ubi suprà; & *Thesaur.* V. *Assere* II. N. XLI.

qu'il peut avaler ſans ſuccer, & cela eſt effectivement poſſible, pourvu qu'on avoue que cette maniere d'avaler ne lui fourniroit que peu de nourriture : Mais pourquoi diſputer ſur un fait, qui eſt détruit par les obſervations. On a trouvé un grand nombre de fétus & d'hommes & d'animaux, où il n'y avoit ni tête, ni bouche, ni rien qui y ſuppléât, & qui étoient venus à terme gros & bien nourris. Je pourrois en citer (1) un grand nombre d'exemples ; mais je me contente des trois ſuivans, rapportés (2) par M. Littre ; les deux premiers étoient mâles, l'un âgé de 7 mois, & l'autre de 8 ; & tous deux gros & gras. Celui de ſept mois n'avoit ni tête ni cou, & la partie ſupérieure du tronc étoit couverte de la peau, de même que le reſte du corps. La tête manquoit ſeulement au fétus de 8 mois, & la partie ſupérieure de ſon cou étoit tout-à-fait couverte de la peau. Le troiſieme fétus, qui étoit femelle, à terme & très bien nourri, avoit les trous des narines & de la bouche entiérement fermés, & ces trois endroits ne différoient des parties voiſines, ni en couleur, ni en conſiſtence, ce qui prouvoit que ce vice étoit un défaut de la premiere conformation.

Après une preuve pareille, je ne ſais ſi je dois m'arrêter à une objection frivole. L'enfant nouveau-né ſucce le teton de ſa nourrice ; dit-on, dès qu'on lui en met le bout dans la bouche, d'où l'on croit pouvoir conclure qu'il avoit déjà appris à ſuc-

(1) Entre autres, *Acta naturæ Curioſorum. Decur. I. anno 3, pag.* 990.
Ibidem. Decur. II. Anno 9. pag. 358.

(2) Mémoires de l'Académie des Sciences, *Ann.* 1701. *pag.* 91.

cer dans la matrice. Je prie à mon tour ceux qui font cette objection de me dire si la premiere fois que le fétus succe dans le sein de sa mere, supposé qu'il y succe, il avoit appris à succer auparavant ; apparemment que non, puisqu'on suppose qu'il succe pour la premiere fois. Mais à quoi bon faire des difficultés pareilles ? Ignore-t-on que le Créateur a formé le corps des hommes & des animaux avec un tel art, que telles & telles impressions sur les sens y excitent machinalement tels & tels mouvemens. C'est ainsi que les petits canards, à la premiere vue de l'eau, s'y jettent ; c'est ainsi que les poulets, au sortir de l'œuf, se mettent à courir & à gratter pour trouver de quoi se nourrir ; enfin c'est ainsi qu'un enfant nouveau-né, qui n'a jamais teté, embrasse le bout du teton de la nourrice dès qu'elle le lui met dans la bouche, & le succe.

PROPOSITION V. Le fétus ne se nourrit point de la liqueur contenue dans l'amnios.

Cette proposition n'est qu'un corollaire de la proposition précédente. Pour se nourrir de cette liqueur, il faudroit que le fétus la prît par la bouche : Or, on a trouvé beaucoup de fétus qui n'avoient point de bouche, ni rien qui y suppléât, & qui cependant étoient gros, gras & bien nourris. Ce n'est donc pas ni de la liqueur de l'amnios, ni par la bouche que le fétus se nourrissent.

D'ailleurs la liqueur de l'amnios, qui peut-être seroit propre pour la nourriture du fétus dans les premiers mois de la grossesse, parce qu'elle est alors une lymphe douce & mucilagineuse, comme du blanc d'œuf, ne seroit plus propre pour cet usage dès le

milieu de la grossesse, & encore moins sur la fin, parce qu'elle est alors altérée par le mêlange de l'urine du fétus, & que ce n'est plus qu'une sérosité saline, muriatique; cependant ce seroit alors, qu'elle seroit le plus nécessaire, supposé qu'elle servît à nourrir le fétus, parce que le fétus devenu plus grand, auroit besoin d'une nourriture plus abondante.

En vain oppose-t-on pour étayer cette opinion, qu'on trouve dans le gosier & dans l'estomac des enfans morts-nés, une liqueur lymphatique analogue à la liqueur de l'amnios, & qu'il y a de même dans leurs intestins une matiere noire, épaisse, visqueuse comme de la poix, connue sous le nom de *Meconium*, que les enfans nouveaux-nés rendent d'eux-mêmes, ou qu'on a soin de leur faire rendre, ce qui ne peut être que le reliquat des digestions, qui se sont faites dans leur estomac pendant la grossesse.

Comment ne voit on pas qu'il doit se faire dans les fétus des secrétions en petit, dans tous les endroits, où il s'en fera de plus grandes dans la suite, sans quoi les canaux secrétoires, par où elles doivent se faire, s'oblitéreroient. Qu'ainsi il se fait en eux pendant les neuf mois que dure la grossesse, des secrétions dans les glandes salivales, dans les glandes de l'ésophage, & dans celles de l'estomac, & que c'est la source de l'humidité lymphatique, qui humecte la bouche & l'ésophage, & du peu qui s'en ramasse dans l'estomac : Qu'il se sépare de même du suc pancréatique, du suc intestinal, & sur-tout de la bile dans les couloirs, qui leur sont propres, & que ces humeurs, ramassées & épaissies dans les

inteſtins, forment cette eſpece de poix, comme on peut en juger par l'amertume bilieuſe, qu'y ont trouvée ceux qui ont eu la curioſité de la goûter.

Ainſi tout diſcuté, concluons que le parti que nous avons ſuivi dans le Chapitre précédent, ſur la nature des humeurs qui ſervent à nourrir le fétus, & ſur l'ordre dans lequel elles y ſont employées, eſt le plus vrai, & celui qui s'accorde le mieux avec tous les faits connus ſur cette matiere, & qu'ainſi il faut convenir.

1°. Que pendant le temps que l'œuf fécondé met à deſcendre de l'ovaire dans la matrice, le long de la trompe, il ſe nourrit, de même que l'embryon qu'il renferme, de la lymphe mucilagineuſe, qui ſe ſépare dans les glandes des trompes

2°. Que quand l'œuf eſt arrivé dans la matrice, il s'y nourrit pendant tout le temps qu'il y flotte dans la liqueur qui y eſt amaſſée, de cette liqueur même qui eſt une lymphe laiteuſe, fournie par les vaiſſeaux vermiculaires laiteux de la matrice.

3°. Que dès que le placenta en croiſſant commence à s'attacher à la matrice, le fétus n'eſt plus nourri que d'une lymphe plus laiteuſe, & qui le devient plus de jour en jour, laquelle paſſe des vaiſſeaux vermiculaires immédiatement dans le placenta, & de-là dans le fétus.

4°. Enfin que vers la fin du troiſieme mois, les appendices veineuſes ou veines cécales s'allongeant dans la ſubſtance celluleuſe du placenta y verſent du ſang qui eſt tranſporté au fétus, lequel par ce moyen ſe nourrit dès-lors juſqu'à la fin de la groſſeſſe & du lait utérin qu'il recevoit déjà, & du ſang de la mere qu'il reçoit de nouveau.

CHAPITRE X.

De la conduite que les Femmes doivent tenir pendant la grossesse. Des incommodités propres à la grossesse. Des précautions qu'on doit avoir dans le traitement des maladies qui arrivent aux Femmes grosses.

COMME ces trois sujets ont beaucoup de rapport ensemble, nous avons cru pouvoir les comprendre dans le même chapitre, mais nous les traiterons séparément.

§. I.

De la conduite que les Femmes doivent tenir pendant la grossesse.

LA conduite que les femmes doivent tenir quand elles sont enceintes, regarde le régime qu'elles doivent garder, ou les remedes qu'il convient de leur faire.

I. A l'égard du régime, il faut observer la sobriété dans la quantité de la nourriture; on verra bientôt que la trop grande quantité de sang, qui abonde dans les femmes à cause de la retenue des regles, est la principale cause des incommodités qu'elles éprouvent, & des dangers où leur fruit est exposé. Ainsi il faut diminuer la quantité de leur nourriture, en ayant pourtant égard à la maniere dont elles ont accoutumé de se nourrir. Je soupçonne que le dégoût & les vomissemens, qui arrivent aux femmes dans le commencement de la grossesse, ont été

ſagement établis par l'Auteur de la nature, pour diminuer efficacement par-là la trop grande abondance du chyle qu'elles feroient, & qui ſeroit nuiſible à l'embryon, de la petiteſſe dont il eſt dans les premiers mois.

Il ne ſuffit pas de diminuer la quantité de la nourriture, il faut outre cela du choix dans celle dont on les laiſſera uſer. On doit leur preſcrire des alimens doux, aiſés à digérer & d'un bon ſuc, comme de la viande de boucherie tendre, rotie ou bouillie, de la volaille jeune, des lapereaux, des pigeonneaux, du poiſſon frit ou bouilli, & ſur-tout de la ſoupe, du ris, du gruau, de la ſemoule, le tout au gras. On doit leur interdire le maigre, le ſalé, l'épicé, les ragoûts, la pâtiſſerie, les fruits cruds, ſur-tout s'ils ne ſont pas bien mûrs. Mais il faut bien ſe relâcher de la ſévérité de ce régime, pour les femmes accoutumées à vivre plus groſſiérement, & qui s'en trouvent bien. On peut permettre aux femmes groſſes de boire du vin, ou de la bierre, ſi elles ſont dans l'uſage d'en boire. On verra dans la ſuite qu'il faut avoir beaucoup de complaiſance ſur l'article du régime au commencement de la groſſeſſe, tant que les maux de cœur ou les dégoûts ſubſiſtent.

Il faut laiſſer dormir les femmes enceintes, à-peu-près comme elles dorment quand elles ne le ſont pas, chacune ſelon ſon état & ſa maniere de vivre. Si elles ne dormoient pas aſſez, il faudroit leur donner quelque léger calmant, comme un amandé, la décoction d'une tête de pavot, demi-once de ſyrop de diacode, ou un peu de thériaque. Au contraire, ſi elles dorment

trop, il faudra leur donner moins à manger, ou les faigner.

Il en eft à-peu-près de même de l'exercice, qui eft utile. Les femmes du peuple, & fur-tout les payfannes, en font beaucoup, & elles ont des groffeffes & des couches heureufes. Il faut pourtant leur recommander de n'en point trop faire, & fur-tout de ne point élever des fardeaux pefans ou faire quelque effort. Il faut exhorter les autres femmes à en faire au moins modérement, & à ne point fe tenir couchées dans un canapé toute la journée, à l'exception pourtant des deux premiers mois de la groffeffe, où l'arriere-faix ne tenant à rien, pourroit aifément s'échapper, fi un peu trop d'exercice, ou un faux-pas faifoit entr'ouvrir l'orifice de la matrice. Il faut encore excepter de cette regle les femmes jeunes, délicates, qui ont les reins foibles, fur-tout fi elles ont eu déjà des fauffes couches au fecond & au troifieme mois, & loin de les exciter à agir, il faut les obliger à fe tenir au lit, ou fur une chaife longue pendant toute la groffeffe ; on doit en même temps leur défendre de porter des corps de baleine, ni rien qui puiffe trop comprimer le ventre.

Il faut de la modération dans la cohibitation avec fon mari. Il feroit bon de s'en abftenir pendant les deux premiers mois de la groffeffe, & jufqu'à ce que l'arriere-faix fut attaché à la matrice. Mais après cela, je ne crois pas qu'on doive être fi fevere, quoique je condamne à l'excès.

Les paffions de l'ame, comme la colere, le chagrin, la peur, la douleur, peuvent nuire à la confervation de l'embryon,

& causent souvent l'avortement dans le commencement de la grossesse, quand on s'y livre trop vivement. Il faut donc exhorter la femme enceinte à se contenir, & ce qui est plus sûr, lui éviter toutes les occasions qui pourroient l'affecter vivement.

II. Quant aux remedes, ceux qu'on a occasion d'employer dans une grossesse sans accident, sont la saignée, la purgation, quelques stomachiques, & quelquefois quelques cordiaux.

Il n'y a pas long-temps qu'on regardoit la saignée comme le moyen le plus sûr de procurer une fausse couche. Hippocrate (1) l'avoit dit, & tout le monde le croyoit sur sa parole. C'est tout le contraire aujourd'hui ; l'expérience l'a emporté sur l'autorité d'Hippocrate. On a été forcé dans quelques occasions de saigner des femmes dans des cas pressans qui l'exigeoient ; il n'en est arrivé aucun accident ; au contraire, on a tiré d'affaire les malades ; ce qui a peu à peu encouragé, & la saignée est aujourd'hui autant recommandée dans la grossesse, qu'elle étoit auparavant proscrite.

Cette pratique est très-conforme à la bonne théorie ; la pléthore dans les enfans, est une des causes qui les fait souvent périr dans le sein de leur mere ; la pléthore dans les meres est la cause la plus commune des maladies qui leur surviennent ; la saignée qui remédie à la pléthore, est donc utile à la mere & à l'enfant, & c'est ce que l'expérience confirme : après la saignée, la mere est plus légere & plus gaie,

(1) *Aphorismo* 31. *Sect.* 5.

& l'enfant remue plus vivement, ce qui prouve qu'il eſt mieux.

Le nombre de ſaignées qu'il faut faire dans la groſſeſſe, varie ſelon le caractere de la groſſeſſe, & la maniere de vivre de la femme enceinte. Il ne faut point ſaigner, ou ne ſaigner que peu les payſannes & les femmes de travail, qui mangent peu, & qui font beaucoup d'exercice, & en qui il ne ſe fait point de pléthore. Il faut au contraire ſaigner pluſieurs fois les femmes qui ſe nourriſſent bien, & qui menent une vie ſédentaire, en qui il y a de la pléthore : communément on ſaigne trois fois, à trois mois, à ſix & à neuf ; mais d'autres fois, quand le cas eſt moins preſſant, on ne ſaigne que deux, & même qu'une fois ; ces ſaignées ſont des ſaignées de neuf à dix onces. J'ai vu des femmes qu'il falloit ſaigner ſix à ſept fois, c'eſt-à-dire, preſque tous les mois ; mais ces ſaignées n'étoient guere que de cinq onces, & ce n'étoit que par ce moyen, qu'elles portoient leurs enfans à terme.

On fait ces ſaignées dans les intervalles des temps, où les regles paroîtroient ſans la groſſeſſe. On les fait du bras ; mais, ſi la femme avoit une maladie qui demandât la ſaignée du pied, comme une apoplexie ou un tranſport au cerveau, on pourroit la faire du pied ſans rien craindre, & j'ai eu occaſion de la pratiquer deux fois avec ſuccès.

Quant à la purgation, on la craignoit dans les femmes groſſes preſqu'autant que la ſaignée ; mais on s'eſt guéri de cette crainte, & on la pratique aujourd'hui ſans ſcrupule, quoique plus rarement que la ſaignée. En général, les femmes du peuple, qui

qui travaillent, ſur-tout les payſannes, n'en ont aucun beſoin, & il eſt bien rare qu'on ſoit dans la néceſſité de la leur ordonner. Pour les femmes aiſées, qui ne font point d'exercice ou qui en font peu, il faut néceſſairement y avoir recours, quand on voit qu'elles ont l'eſtomac chargé des reſtes de pluſieurs mauvaiſes digeſtions ; ce qui a lieu ſur-tout dans les femmes délicates, cacochymes, qui ont un mauvais eſtomac, & qui ne gardent aucune regle dans leur régime.

On purge ordinairement ces femmes deux fois dans le cours de la groſſeſſe, à trois mois & demi, pour vuider toutes les ordures qui ſe ſont amaſſées dans l'eſtomac pendant le temps du dégoût & des appetits bizarres ; & dans le neuvieme mois, pour rendre l'accouchement plus facile, & en prévenir les ſuites fâcheuſes. On peut aller juſqu'à trois purgations dans le troiſieme, dans le ſixieme & dans le neuvieme mois. Mais il eſt rare qu'on aille au-delà, à moins qu'il ne ſurvienne dans la groſſeſſe quelque incommodité particuliere qui l'exige. Ces purgations ſont ordinairement légeres avec la rhubarbe, le ſel végétal ou le ſel de *duobus*, la manne ou la caſſe ; mais ſi la femme enceinte étoit difficile à purger, on pourroit y ajouter un gros de follicules en infuſion.

On a toujours employé les ſtomachiques dans la groſſeſſe, ſur-tout dans les femmes qui mangent trop, qui uſent de mauvaiſe nourriture, qui ont naturellement un mauvais eſtomac. Entre un grand nombre de ſtomachiques, on choiſit la rhubarbe ou le quinquina, ou les coraux, ou les yeux d'écreviſſes en poudre, qu'on peut faire pren-

dre séparément, ou deux ensemble, à la dose de 10 ou 12 grains chacun, en les répétant souvent. On peut aussi employer l'élixir de propriété ordinaire, à la dose de 12 ou 15 gouttes dans une cuillerée de vin, ou l'élixir de propriété distillé, à la dose d'une cuillerée à café, mêlé avec deux cuillerées pareilles d'eau commune, ou d'eau de fleurs-d'orange pure, à la dose d'une ou deux cuillerées.

On n'ordonne les cordiaux, que dans le cas de quelque mal au cœur, qui peut tendre à la défaillance. Quand le mal est léger, on fait prendre deux à trois cuillerées de vin d'Alicante, une ou deux cuillerées d'eau de mélisse double, vulgairement *Eau des Carmes*, mêlée avec partie égales d'eau, de la confection d'hyacinthe ou d'alkermès, à la dose d'un demi gros & même plus, délayée dans deux cuillerées de vin vieux, & même trente ou trente-cinq grains de thériaque, délayés de même dans deux cuillerées de vin. Que si le mal paroissoit plus fort, on ordonneroit sur le champ une potion avec les eaux distillées de chardon bénit, où l'on ajouteroit la thériaque, l'eau de fleurs-d'orange ou l'eau de mélisse, & du lilium, le nombre de gouttes que l'on jugeroit nécessaires.

§. II.

Des incommodités propres à la grossesse, & des moyens d'y remédier.

DESCRIPTION.

Ces incommodités sont en grand nombre. Dès le commencement de la grossesse

jufqu'à la fin du troifieme mois, & quelquefois jufqu'au commencement du quatrieme, les femmes enceintes font fujettes à des dégoûts pour les alimens ordinaires ; à des appetits bizarres pour des mauvais alimens, & quelquefois même pour des chofes abfurdes ; à des maux de cœur, à des envies de vomir, à des vomiffemens fréquents, à des tranchées ou douleurs d'entrailles, à des oppreffions & palpitations du cœur, à un gonflement du fein avec douleur, à des flux de ventre, fouvent même à des maux de tête, & fur-tout à des maux de dents.

Vers le cinq ou fixieme mois, il furvient des douleurs de reins & des hanches, & des hémorrhagies par le nez, par les hémorrhoïdes, par le vagin.

Enfin, dans les derniers mois, les femmes enceintes font conftipées, ont un fréquent befoin d'uriner, qui aboutit quelquefois à la fuppreffion ou rétention d'urine ; les extrêmités inférieures, & même la vulve, deviennent œdémateufes ; les jambes font foibles, il fe forme des varices aux cuiffes & aux jambes ; enfin la peau du ventre fe coupe & fe taillade.

Ces incommodités ne font pas les mêmes dans toutes les femmes, ni par rapport au nombre, ni par rapport à la violence. Les femmes naturellement faines, qui agiffent, qui travaillent, qui mangent fobrement, ou qui gardent un régime convenable, ne s'en reffentent prefque point. Elles ne font confidérables que dans les femmes d'une conftitution délicate, qui mangent beaucoup, ou qui ne gardent aucune regle dans leur nourriture, qui menent une vie pareffeufe & fans exercice,

& sur-tout qui sont naturellement cacochymes.

Il est rare, ou pour mieux dire, il est sans exemple que toutes ces mêmes incommodités arrivent à la même personne, ordinairement elles sont diversement & inégalement partagées.

CAUSES.

ON a déjà vu ci-dessus, *Liv. I.* que la plupart des incommodités qui arrivent aux femmes, dans les premiers mois de la grossesse, arrivent aussi quand la premiere éruption des regles dans les filles se fait avec peine, *Chap. III*; quand les regles dans les femmes sont supprimées ou diminuées, *Chap. IV*; ou quand elles sont retenues, *Chap. V*; & l'on a eu soin dans tous ces endroits d'en expliquer les causes. Ainsi, pour éviter une répétition inutile, on se contentera d'indiquer ici sommairement ces mêmes causes, à l'égard de ce qui concerne les femmes grosses, & l'on aura soin d'insister un peu plus sur les causes des autres incommodités, qui sont particulieres à la grossesse; mais en traitant ces différentes incommodités, nous continuerons de les distinguer en trois classes, selon les trois temps de la grossesse.

I. Il arrive aux femmes enceintes deux changemens dans les deux ou trois premiers mois de la grossesse. Le *premier* est l'augmentation du volume du sang, ce qui vient de la retenue des regles. Par-là, les vaisseaux étant plus pleins, la circulation du sang devient plus lente, à cause que les frottemens sont plus forts; l'épaississement du sang augmente à cause qu'il circule plus

lentement, & qu'il eſt moins atténué; & la ſecrétion de toutes les humeurs eſt moins abondante, à cauſe que tout le reſte étant ſuppoſé égal, elle eſt toujours proportionnée à la vîteſſe de la circulation.

L'*autre* eſt la ſurabondance de la lymphe laiteuſe de la matrice, qui ne coulant plus dans la matrice conjointement avec le ſang dans le temps des regles, regorge dans les vaiſſeaux. Comme cette lymphe, après avoir circulé quelque temps avec le ſang, ſe mêle peu-à-peu avec les humeurs qui lui ſont analogues, comme la lymphe laiteuſe des mammelles, la ſalive, la lymphe ſtomachale, la lymphe du pancréas, & la lymphe des inteſtins, cela donne lieu à pluſieurs incommodités.

Il ſuit de-là d'un côté, que la lenteur de la circulation & l'épaiſſiſſement du ſang, qui, comme on l'a dit, arrivent dans les premiers mois de la groſſeſſe, ſont cauſe que le ſang croupit dans les parties, ſurtout dans les parties molles & qui ont peu de reſſort, comme dans le cerveau, ce qui produit le mal de tête ou céphalalgie; dans la ſubſtance ſpongieuſe des gencives, ce qui produit la douleur des dents ou odontalgie; dans les poumons, ce qui cauſe l'oppreſſion, & même la palpitation de cœur, qui vient de ce que le ſang paſſe difficilement du ventricule droit au ventricule gauche, à travers les poumons qui ſont engorgés. Les deux mêmes cauſes produiſent la lenteur & la rareté du pouls, aſſez ordinaire au commencement des groſſeſſes.

D'un autre côté, il ſuit que la lymphe des mammelles rendue plus épaiſſe & plus laiteuſe par le mêlange de la lymphe laiteuſe utérine, gonflera les véſicules du

corps mammaire, & par conséquent les mammelles même, ce qui se faisant tout d'un coup ne sauroit se faire sans quelque douleur; que la saline altérée par le mêlange de la lymphe laiteuse, qui l'empâte, perd de son activité & de son énergie, ce qui fait que les alimens paroissent insipides, qu'on s'en dégoûte & qu'on appette mille choses absurdes, mais propres à corriger le vice de la salive.

Que la lymphe de l'estomac viciée par la même cause n'est plus propre à digérer les alimens, d'autant plus qu'on ne prend que des alimens mauvais & absurdes, peu propres à être digérés. Il se fera donc constamment des mauvaises digestions, qui en irritant ou piquant le fond, les côtés, l'orifice supérieur de l'estomac, causeront des langueurs, des angoisses, des maux de cœur ou cardialgies, des envies de vomir, des vomissemens.

Enfin que le peu de bouillie ou *Chyme* âcre & mal digéré, qui passera de l'estomac dans les intestins, y étant encore altéré par la lymphe pancréatique & par la lymphe intestinale, qui sont elles-mêmes viciées, irritera, rongera la tunique nerveuse des intestins, & causera des tranchées, des douleurs d'entrailles, & des flux de ventre.

De ces différentes incommodités celles qui dépendent de la pléthore du sang, sont plus grandes & plus fâcheuses dans les femmes naturellement sanguines, accoutumées à des regles abondantes, qui mangent beaucoup, & qui font peu d'exercice, & sont au contraire plus légeres dans les cas opposés.

De même les incommodités qui viennent

de la pléthore de la lymphe laiteuse de la matrice, & de son mêlange avec les humeurs qui lui sont analogues, sont plus violentes dans les femmes cacochymes, dont le sang est bilieux & âcre, parce que la lymphe en circulant avec le sang, se charge de ces vices qu'elle communique aux humeurs, avec lesquelles elle se mêle, au lieu qu'elles sont beaucoup plus légeres dans les femmes qui ont le sang pur & doux, parce que la lymphe laiteuse utérine, quoique mêlée avec le sang, n'y contracte point de vice, ou y en contracte peu.

II. Ces incommodités cessent d'elles-mêmes à la fin du troisieme mois de la grossesse, ou au commencement du quatrieme, parce que les causes qui y donnent lieu cessent, ou du moins diminuent beaucoup; alors le placenta étant attaché contre la matrice, les appendices veineuses y versent une partie du sang de la mere, ce qui diminue la pléthore du sang: les vaisseaux vermiculaires ou laiteux y versent en même temps le lait dont ils sont pleins, ce qui diminue la pléthore de ce lait, & ces diminutions de l'une & de l'autre pléthore sont d'autant plus grandes, que le fétus qui est devenu plus grand, demande une plus abondante nourriture.

Vers le milieu de la grossesse, le fétus devenu déjà gros dilate avec force la matrice qui le serre trop. Dans les femmes en qui la matrice est naturellement grande ou du moins souple & facilement extensible, cette dilatation se fait sans douleur, ou du moins avec peu de douleur; mais dans les femmes dont la matrice est petite, dense, peu extensible, la dilatation ne peut se faire qu'avec peine, & par conséquent cause des

tiraillemens avec douleur, que les femmes rapportent aux lombes, aux hanches ou au nombril, ſuivant la poſition des endroits de la matrice contre leſquels le fétus agit le plus.

Dans ce temps, la matrice pleine d'un fétus déjà gros, comprime le tronc de l'artere aorte-deſcendante contre lequel elle peſe, & diminuant ainſi ſon calibre empêche le ſang d'y couler auſſi librement qu'à l'ordinaire, ce qui fait qu'il coule plus abondamment dans les branches ſupérieures de l'aorte, qui le portent à la tête, & c'eſt de-là que viennent l'augmentation du mal de tête, l'augmentation de la douleur des dents, & le ſaignement du nez.

Alors la matrice comprime encore plus fortement les veines hémorrhoïdales internes, ce qui cauſe des hémorrhoïdes avec effuſion de ſang. Par la même raiſon, la compreſſion que ſouffrent alors les veines qui reviennent du vagin, fait que les rameaux capillaires de ces veines, à force d'être trop pleins, crevent & répandent du ſang par le vagin.

III. La matrice continuant de groſſir, les obſtacles qu'ellet met à la circulation du ſang dans les parties inférieures augmentent à proportion. Les veines iliaques qui rapportent le ſang des cuiſſes & des jambes, & le tronc de la veine-cave-aſcendante où ces veines ſe réuniſſent, ſont comprimées par le volume de la matrice, ce qui retarde le retour du ſang des extrêmités, & donne lieu au gonflement des rameaux veineux où le ſang croupit, ce qui les rend variqueux ſur la peau des cuiſſes & des jambes, où ils ſont ſuperficiels.

Les vaiſſeaux lymphatiques formés par la

réunion

réunion des veines lymphatiques des extrêmités inférieures, ſont comprimés par la matrice dans le baſſin, par où ils paſſent; par-là le retour de la lymphe ſe trouve intercepté ou retardé, ce qui donne lieu à l'œdeme des extrêmités inférieures, à quoi ne contribue pas peu l'abondance de ſéroſité, que lâche le ſang qui y croupit dans les vaiſſeaux variqueux.

Les femmes ont ſur la fin de la groſſeſſe les jambes plus foibles, & les pieds moins fermes, ce qui fait qu'elles ſont ſujettes à faire des faux pas. Cette foibleſſe vient ou de l'œdeme des jambes & des pieds, qui rend ces parties plus lourdes & moins flexibles, ou de ce qu'elles reçoivent moins d'eſprits animaux qu'à l'ordinaire, à cauſe de la compreſſion que les nerfs cruraux ſouffrent dans le baſſin, de la part de la matrice.

Enfin dans les derniers mois de la groſſeſſe, la plupart des femmes ſont conſtipées, ce qui vient de la compreſſion que la matrice fait ſur le rectum. Elles ont ſouvent beſoin d'uriner, à cauſe que la compreſſion de la matrice ſur la veſſie, la met hors d'état de contenir beaucoup d'urine. Enfin elles ont même quelquefois une rétention d'urine, quand le gonflement des parois de la matrice ſe communique aux parois de la veſſie, que (1) M. Littre a trouvées dans une femme groſſe, trois fois plus épaiſſes que dans l'état naturel.

(1) Mémoires de l'Académie, *Année* 1701. *pag.* 299.

Des Symptomes, du Diagnoſtic & du Prognoſtic.

I. Les incommodités des femmes groſſes ſont elles-mêmes les ſymptomes de la groſſeſſe, & je ne connois point d'autres ſymptomes qui en dépendent.

II. A l'égard du diagnoſtic, l'exiſtence de ces incommodités ſaute aux yeux ; en tout cas, ceux qui en ſont témoins, ne les laiſſent pas ignorer. Du reſte, dès qu'on ſait qu'elles arrivent à une femme groſſe, la cauſe en eſt connue, ce qui ſuffit pour les diſtinguer de toutes les incommodités pareilles dans tout autre cas.

III. Le prognoſtic en eſt aſſez certain. 1°. Communément ces incommodités ſont ſans aucune ſuite, elles ceſſent d'elles-mêmes à la fin du troiſieme ou au commencement du quatrieme mois, comme on l'a dit.

2°. A voir une femme dégoûtée juſqu'à refuſer tous les alimens ordinaires, ne ſe nourrir que de choſes abſurdes, malfaiſantes, dans des langueurs & des maux de cœur, qui vont juſqu'à la défaillance, toujours ſollicitée à vomir, & vomiſſant preſque continuellement, on croiroit tout perdu, ſi on n'y étoit accoutumé. Cependant l'enfant tient bon, & dès que l'orage eſt paſſé, l'enfant & la mere prennent le deſſus & ſe portent bien.

3°. On peut bien travailler à modérer ces incommodités, lorſqu'elles ſont violentes ; mais il ne faut pas entreprendre de les guérir. Suivant les apparences on n'y réuſſiroit pas, & on ne feroit que fatiguer la malade ; mais ſi on y réuſſiſſoit, on

lui feroit beaucoup de mal, parce que les humeurs qu'elle rend par le vomiſſement, étant retenues elles lui donneroient la fievre.

4°. On peut bien lui repréſenter qu'elle abuſe du droit qu'ont les femmes groſſes de ſe nourrir de choſes abſurdes ; mais il faut bien ſe garder de les contraindre, juſqu'à les empêcher de ſe procurer ce qu'elles appetent. Elles tomberoient dans une mélancolie, qui feroit funeſte à leur fruit, comme on l'a éprouvé plus d'une fois.

5°. Depuis qu'on ſaigne & qu'on purge les femmes groſſes, leurs incommodités ont bien diminué, & celles qu'on leur voit éprouver, ne reſſemblent point aux deſcriptions que les anciens Médecins nous ont laiſſées.

CURATION.

On ne doit s'occuper, comme on l'a dit, des incommodités qui accompagnent la groſſeſſe, que quand elles ſont fort grandes, encore même dans ce cas on ne doit s'occuper que de les modérer, & de les adoucir, ſans entreprendre de les guérir. On va propoſer par ordre les remedes qu'on doit employer pour chacune de ces incommodités.

I. Dans le dégoût pour les alimens ordinaires, & les appétits déréglés, on emploie, 1°. Des abſorbans, comme les coraux, les yeux d'écréviſſes, le cachou brut, à la doſe de douze ou quinze grains, mis en bol avec un peu de confection d'hyacinthe.

2°. Des ſtomachiques ſimples, comme la rhubarbe, le quinquina, la caſcarille, la *Caſſia lignea*, la racine de gentiane en poudre, à la doſe de dix ou douze grains,

délayés dans quelques cuillerées d'eau tiede, ou mis en bol avec un peu de ſyrop d'abſynthe.

3°. Des ſtomachiques un peu ſpiritueux, comme l'eau de fleurs d'orange, l'eau de méliſſe compoſée, vulgairement *l'eau des Carmes*, à la doſe d'une ou deux cuillerées, pure ou mêlée avec de l'eau, l'elixir de propriété ordinaire, à la doſe de douze ou quinze gouttes dans une cuillerée de vin, l'élixir de propriété diſtillé ou le *Garus*, à la doſe d'une cuillerée à café, mêlé avec le double d'eau, les confections d'hyacinthe ou d'alkermès, à la doſe d'un demi-gros dans une cuillerée de vin.

Si elles vomiſſent beaucoup & qu'elles prennent peu de nourriture, on leur donne pour les ſoutenir quelques cuillerées de vin d'Alicante avec un peu de biſcuit, quelques cuillerées de vin rouge ou blanc avec du ſucre & de la muſcade rapée, une rôtie avec moitié vin & moitié eau & un peu de ſucre & de canelle, une taſſe de chocolat à une vanille par livre.

Enfin, ſi ces incommodités perſévérent & épuiſent la malade; on lui fera une ſaignée du bras de huit à neuf onces, & on la purgera enſuite avec l'infuſion d'un gros de rhubarbe, où l'on ajoutera deux onces de manne.

II. Dans les vomiſſemens fréquens & violens, on fait une ſaignée du bras de huit à neuf onces; on purge avec la rhubarbe, le ſel de *Duobus* & la manne; on uſe des ſtomachiques qu'on vient de propoſer; on donne le matin pendant quelques jours un grain d'ipecacuanha en poudre, mêlé avec vingt ou vingt-quatre grains de thériaque.

III. Dans les tranchées & douleurs d'entrailles, on fait prendre par la bouche à petites prises quelque once d'huile d'amandes douces, mêlée avec un tiers de syrop de guimauve ou de limon; une ou deux tasses d'infusion de fleurs de camomille, faite comme du thé, où l'on ajoute de l'eau de fleurs d'orange; des lavemens avec la décoction de tripes, & l'huile d'amandes douces; on fait des fomentations sur le ventre avec une décoction émolliente: enfin on purge la malade.

IV. On emploie à peu près les mêmes remedes dans le flux de ventre, à quoi l'on ajoute les lavemens de tripe & le jaune d'œuf; les absorbans proposés ci-dessus, *Art. I*; uu grain ou deux d'ipécacuanha en poudre, mêlé avec un bol de thériaque de vingt-quatre grains. On fait prendre le soir un demi gros de diascordium; on donne pour boisson ordinaire du *decoctum album*, on nourrit la malade avec de la purée de lentilles cuites avec du bouillon, ou avec des œufs frais; enfin on la purge avec le syrop magistral, à la dose d'une ou deux onces ou le catholicum double, à la dose de six gros ou d'une once.

V. Dans les maux de tête, les palpitations de cœur & les maux de dents, le gonflement douloureux du sein, on peut avoir recours à la saignée, à quoi l'on peut ajouter pour le mal de dents un emplâtre de laudanum sur la temple, de fréquens gargarismes d'eau chaude avec un peu d'eau-de-vie, l'usage de la teinture anodyne à la dose de vingt gouttes pour procurer du relâche, ou enfin faire arracher la dent, ce qu'on peut faire, même dans la grossesse,

à moins qu'on ne croie la malade trop ſenſible à la douleur de cette extraction. A l'égard du gonflement douloureux du ſein, on y remédiera en le frottant avec de la moële de bœuf, ou ce qui eſt mieux, avec de l'huile d'amandes douces, qui n'a point d'odeur.

VI. Il n'y a rien à faire pour la douleur des reins & des hanches, qui n'eſt jamais bien violente. Mais pour amuſer les femmes qui s'en plaignent, on peut leur appliquer ſur les reins l'emplâtre de Madame Fouquet.

VII. On peut modérer les hémorrhagies par le nez, le vagin, les hémorrhoïdes par la ſaignée du bras ; on fera prendre de la décoction de racine de grande conſoude, où ſur une pinte de décoction on ajoutera cinquante cinq gouttes d'eau de Rabel, & où l'on délayera trois cuillerées de ſyrop de capillaire. On donnera dans les vingt-quatre heures trois verres de cette tiſanne, chacun de cinq à ſix onces juſqu'à la guériſon. Que ſi l'hémorrhagie vient du vagin, ou des veines hémorrhoïdales internes, on pourra faire de petites injections tiedes avec la décoction de feuilles de plantain, où l'on aura fait bouillir du ſang de dragon, ou avec la tiſanne qu'on vient de propoſer.

VIII. La conſtipation mérite beaucoup d'attention dans la groſſeſſe. Il faut la prévenir ou y remédier promptement, en faiſant prendre de l'huile d'amandes douces, des bouillons de veau avec la poirée, des épinards au bouillon, de la caſſe cuite à la doſe de trois gros, des demi lavemens avec la poirée, où l'on ajoutera beaucoup de beurre frais, ou deux gros de ſavon

blanc, ou une once de lénitif.

IX. Il faut souffrir l'importunité d'uriner souvent, & se contenter de prendre du petit-lait, ou boire à son ordinaire de l'infusion de graine de lin faite à froid. Que si la rétention d'urine survenoit, il faudroit sonder les malades, & même leur laisser la sonde dans la vessie, mais heureusement ce cas est rare.

X. Le seul moyen d'empêcher le progrès de l'œdême & des varices, c'est de se tenir dans une situation horisontale dans le lit ou sur un canapé, ce qui facilite le retour du sang, qui revient des extrêmités inferieures.

XI. La foiblesse des jambes, assez grande pour mériter de l'attention, n'arrive qu'à peu de femmes grosses. Celles qui sentent qu'elles ne sont pas fermes sur leurs jambes, ne doivent point marcher sans se faire soutenir, pour éviter une chûte qui pourroit être funeste. Cet accident n'arrive que tard dans la grossesse, mais il dure tant que la grossesse dure, & cesse de lui-même d'abord après l'accouchement.

XII. Pour empêcher les coupures du ventre, il faut dès le sixieme mois commencer à l'oindre deux fois le jour avec de la moële de bœuf, ou ce qui est plus propre, avec de l'huile d'amandes douces, qu'on fera parfumer avec quelques gouttes d'essence.

§ III.

Des précautions qu'il faut avoir dans les maladies accidentelles des femmes grosses.

Les femmes sont sujettes dans le cours

de la grossesse, comme dans tout autre temps aux maladies communes, comme à la fievre intermittente, à la fievre continue, à la fievre maligne, à la petite vérole, à l'érysipele, à la pleurésie, à la jaunisse, à l'asthme, à l'apoplexie, à l'épilepsie, &c. Hippocrate a (1) décidé depuis long-temps que toutes ces maladies, sur-tout les maladies aiguës, étoient mortelles dans ce cas, & cette décision a été adoptée par tous les Médecins jusqu'à ce temps. On n'en doit pas être surpris du temps d'Hippocrate & du temps des Médecins qui l'ont suivi, on n'osoit pas employer sur les femmes grosses, quelques maladies qu'elles eussent, des remedes effectifs, capables de combattre la cause du mal. On se contentoit d'ordonner quelque palliatif inefficace; & à proprement parler, on abandonnoit ces maladies aux seules forces de la nature.

Présentement qu'on est plus hardi, on est un peu plus heureux, & l'on réussit souvent à guérir des maladies qu'on regardoit comme mortelles. Il faut pourtant convenir que toutes les maladies sont plus dangereuses dans la grossesse que dans tout autre temps, parce qu'elles causent alors presque toujours un avortement forcé, qui est dangereux de soi même, & qui par conséquent augmente beaucoup le danger de la maladie.

On ne doit pas être surpris, si les Médecins les plus éclairés sont embarrassés dans ces cas, & hésitent sur le parti qu'il convient de prendre. Donnera-t-on les remedes efficaces que le mal de la mere demande? on craint de tuer l'enfant. S'occupera-

(1) *Aphor. 30. Sect. V.*

t-on du ſoin de conſerver l'enfant ? on comprend qu'on néglige la guériſon de la mere. Ainſi à force de perplexités, en voulant conſerver la mere & l'enfant, on les laiſſe ſouvent périr tous les deux.

Il faut donc, pour ſe déterminer dans des cas auſſi difficiles, bien connoître les tempéramens, que l'on peut prendre pour guérir la mere, ſans nuire à l'enfant, & ce qui eſt très-important, ſavoir juſqu'à quel point on doit porter ces tempéramens. C'eſt ce que je me propoſe d'expliquer dans cet article. Je ne dirai rien du traitement, qui convient dans les différentes maladies qui peuvent arriver dans la groſſeſſe, ce ſeroit m'écarter du ſujet que je traite ; mais j'expliquerai les ménagemens avec leſquels on doit employer dans ces différens maux, les remedes efficaces & énergiques, *remedia herculea*, qui leur conviennent. Je n'avancerai rien ſur une matiere auſſi importante, que ce que j'ai vu pratiquer aux plus habiles Médecins que j'aie connu, & que j'ai pratiqué moi-même avec ſuccès.

I. La ſaignée eſt un des plus puiſſans ſecours que la Médecine puiſſe employer dans les fievres, dans les inflammations, dans la crainte qu'on a qu'elles n'arrivent dans tous les engorgemens des viſceres, dans toutes les pertes de ſang, &c. & on doit l'employer dans tous ces cas, même dans la groſſeſſe. C'eſt ce qu'on n'oſoit pas faire autrefois, parce que Hippocrate avoit dit que c'étoit procurer l'avortement ; on s'étoit rendu un peu plus hardi dans la ſuite, parce que les expériences forcées avoient appris qu'on pouvoit ſaigner les femmes groſſes, non-ſeulement ſans danger, mais même avec ſuccès : on étoit cependant en-

core bien timide, & ce n'eſt guere que de nos jours, qu'on a ſecoué tout préjugé ſur cet article.

Il eſt difficile de fixer le nombre des ſaignées, qu'on peut, ou qu'on doit faire à une femme groſſe. Cela dépend de la nature ou de la violence du mal, de l'âge & de la force de la malade, de l'état du pouls, &c. & doit par conſéquent être remis à la prudence du Médecin. Si le mal eſt violent & preſſant dans le commencement, on peut faire une ou deux grandes ſaignées de dix à douze onces; mais dans tout autre cas, il eſt mieux de faire des ſaignées plus petites, de ſept à huit onces, ſauf à les répéter plus ſouvent, ce que la mere & l'enfant ſoutiennent plus facilement.

On fait ces ſaignées du bras, pour ne point attirer le ſang ſur la matrice. Cependant, ſi la nature ou le ſiege du mal le demandoit, on pourroit les faire du pied, ſans en craindre aucune ſuite fâcheuſe, ſi l'on avoit fait précéder quelques ſaignées du bras, ce qui diminue & anéantit preſque entiérement la dérivation. C'eſt ainſi qu'on doit agir dans le tranſport au cerveau, dans l'apoplexie, dans l'éryſipele à la tête ou au viſage, ſans être retenu par une crainte frivole; ſi la ſaignée du pied faiſoit avorter, il n'y auroit point d'enfans trouvés.

II. Hippocrate n'a pas été ſi ſevere ſur l'uſage de la purgation dans la groſſeſſe. Il la permettoit dans (1) certains cas depuis le quatrieme mois juſqu'au ſeptieme. Auſſi l'a-t-on toujours employée plus facilement que la ſaignée. Mais les Médecins toujours

(1) *Aphor. 29. Sect. V.*

foumis à l'autorité d'Hippocrate, s'en abftenoient les trois premiers mois, & les deux derniers mois de la groffeffe. Aujourd'hui plus hardis ou plus éclairés ils n'héfitent pas de purger, quand il le faut, les femmes groffes le huitieme & le neuvieme mois de la groffeffe, & même le troifieme. On a un peu plus de circonfpection dans les deux premiers mois, parce que l'embryon flotte encore dans la matrice; mais fi dans ces deux mois il y avoit un befoin preffant de purger, on pourroit & on devroit le faire avec confiance, en n'employant que des purgatifs doux & légers.

Tels font les purgatifs qu'on ordonne aux femmes groffes, compofés avec la rhubarbe, le fel végétal, la manne, la décoction de tamarinds, la caffe. On peut pourtant, fi la malade eft difficile à émouvoir, joindre à l'infufion un ou deux gros de follicules de fené. Mais le parti le plus sûr dans ce dernier cas, c'eft d'employer une tifanne royale légere, qui purge ordinairement très-bien fans trop fatiguer.

III. Les Anciens connoiffoient peu les vomitifs ou émétiques; aujourd'hui on les connoît beaucoup, fur-tout les émétiques antimoniaux, & par préférence le tartre ftibié foluble, & on les emploie avec un grand fuccès dans plufieurs maladies. On les donne fouvent en *lavage*, c'eft-à-dire, qu'on fait fondre quelques grains de tartre ftibié foluble dans de l'eau tiede, qu'on donne de demi-heure en demi-heure à petites dofes, trois heures après une potion purgative, pour en augmenter l'effet. On peut en toute affurance l'employer de cette maniere dans les femmes groffes à la dofe d'un ou deux grains, fondus dans fept ou

huit cuillerées d'eau, donnant une de ces cuillerées de demi-heure en demi-heure, quand il eſt queſtion d'augmenter l'effet d'une médecine qu'on a donnée trois heures auparavant. L'émétique, en le donnant de cette façon, agit peu ou point par en haut, mais par en bas, où l'action de la médecine l'entraîne, & dont il augmente conſidérablement l'opération.

Souvent auſſi on donne le tartre émétique à une doſe entiere, qui eſt ici, à Paris, de trois ou quatre grains; c'eſt ainſi qu'on agit conſtamment dans le tranſport au cerveau, & dans les attaques d'apoplexie, où il faut procurer une grande évacuation, & en même temps ſecouer vivement la malade. On ne ſauroit diſconvenir que la vie de l'enfant dejà affoibli par le mal & par les remedes, ne ſoit miſe en danger, quand on donne à la mere l'émétique à cette doſe. En vain pour ſe raſſurer citeroit-on l'exemple des femmes qui vomiſſent au commencement de leur groſſeſſe, ſans que l'enfant en ſoit incommodé; on ne peut point ſe diſſimuler la différence qu'il y a entre les vomiſſemens ſpontanées que la nature opere, & les vomiſſemens forcés qu'on provoque par des remedes irritans.

Cependant on a raiſon quelquefois de donner aux femmes groſſes l'émétique à cette doſe, quand elles ſont dans le cas où ce remede eſt néceſſaire, & où l'on a juſte ſujet de craindre de les voir périr, ſi on néglige de le leur donner. J'ai vu des Médecins très-ſages prendre ce parti, ſans héſiter; je l'ai pris moi-même une ou deux fois avec un ſuccès très-heureux pour la mere & pour l'enfant; mais je ne l'ai ja-

mais pris qu'en tremblant. C'eſt dans ces cas que l'on doit ſe déterminer par une réflexion ſupérieure, qu'on trouvera à la fin de cet article.

IV. On ne s'imagineroit pas qu'il fallût uſer de précautions pour ſervir des lavemens aux femmes groſſes dans leurs maladies. Il le faut pourtant.

1°. On ne doit leur donner que des demi-lavemens, de peur qu'un lavement entier, en gonflant le rectum, ne comprimât trop la matrice, & ne fît mal à l'enfant, qui eſt alors affoibli. 2°. On ne doit leur donner que des lavemens émolliens avec du beurre frais ou de l'huile d'amandes douces, ou un gros ou deux de ſavon blanc, ou deux onces de miel mercurial, ou tout au plus une once de caſſe cuite. Si l'on donnoit un lavement avec des drogues irritantes, qui miſſent l'inteſtin en contraction, il ſeroit à craindre que ces contractions, en s'étendant à la matrice, qui y eſt contigue, ne donnaſſent lieu à l'avortement.

V. On doit avoir dans les groſſeſſes beaucoup d'attention à la nourriture de la malade. D'*un* côté, l'enfant qu'elle a dans le ſein, demande qu'on la nourriſſe pour être nourri lui même; & de l'*autre* côté, la nature de ſa maladie demande la diete. On ne peut ſe tirer de cet embarras qu'en tenant un milieu. Dans les maladies chroniques, où la malade eſt ſans fievre, comme la jauniſſe, l'aſthme, &c. il faut lui donner de la nourriture, & lui en donner raiſonnablement. On ne peut point en uſer de même dans les maladies aigues, accompagnées de fievre, & ſouvent de fievre avec des redoublemens. Ce ſeroit augmenter la fievre, & par conſéquent le danger. Il faut

donc dans ces cas tenir la malade au bouillon pendant les trois ou quatre premiers jours, tant que la fievre eſt violente. Dès qu'on l'aura modérée par les ſaignées, on pourra délayer tous les jours une cuillerée de crême de ris ou de ſemoule fort claire, ou un jaune d'œuf dans deux ou trois bouillons, ce qui n'augmentera pas la fievre, pourvu qu'on donne ces bouillons dans l'intermiſſion.

VI. On doit avoir par précaution une potion cordiale toute prête, dont on donnera dans le beſoin quelques petites cuillerées, ſur-tout après les ſaignées & dans l'opération des médecines. Il faut avoir attention que cette potion ne ſoit pas incendiaire; on la compoſera avec les eaux diſtillées d'armoiſe, de chardon bénit & de fleurs d'orange, de chacune une once, d'eau de canelle orgée une demi-once, où l'on délayera un gros de confection d'hyacinthe ou d'alkermès, & où l'on pourra ajouter, ſi on le juge à propos, 15 ou 20 grains de poudre de vipere, ou 15 ou 20 gouttes de lilium. On peut auſſi donner la liberté aux femmes qui ſont auprès de la malade, de lui appliquer en forme d'épithême, au creux de l'eſtomac & au nombril une croûte de pain rôti, imbibée de vin d'Eſpagne ou d'Alicante, où l'on aura étendu de la confection d'hyacinthe.

Je finis cet article par une réflexion très-importante, que les Médecins qui ſont chargés de traiter une femme groſſe, doivent avoir toujours devant les yeux, & qui doit les guider dans leur conduite. C'eſt que tant qu'il y a une eſpérance raiſonnable de ſauver la mere avec des remedes doux, légers, innocens, qui ne peuvent

point faire de tort à l'enfant, on doit s'en tenir à cette méthode sans s'en ecarter. Mais si la mere est dangereusement malade, & qu'on ait juste raison de croire qu'elle en mourra, si on n'emploie pas une méthode plus efficace, au hazard qu'elle soit préjudiciable à l'enfant; alors il ne faut plus s'occuper que de la mere, qu'on doit traiter comme si elle n'étoit pas enceinte. On n'ordonnera rien directement pour faire périr l'enfant & en débarrasser la mere, ce qui seroit un crime punissable; mais on ordonnera à la mere tout ce qu'on jugera de plus efficace, sans être retenu par la considération de l'enfant. La raison de cette conduite ne sauroit être plus légitime: si la mere meurt, l'enfant meurt avec elle, vous les perdrez tous les deux; au lieu qu'en travaillant à sauver la mere, vous en sauvez au moins un, & vous pouvez même les sauver tous les deux, ce qui n'est pas sans exemple.

CHAPITRE XI.

Du terme naturel du part ou accouchement.

J'AI hésité long-temps si je traiterois cette question. J'avois peine à montrer l'excès de crédulité de plusieurs Médecins anciens & modernes, dont j'estime d'ailleurs la capacité & les lumieres. Mais comme cette question est importante, & qu'elle donne lieu à des contestations fréquentes, je n'ai pas cru pouvoir me dispenser d'en parler. Il m'a paru qu'il étoit temps de fixer le terme du part ou accouchement, jusqu'à

présent trop incertain, & de purger la Médecine de tant d'observations fabuleuses qui la deshonorent. Pour le faire avec ordre, je diviserai ce Chapitre en deux articles. Dans le *premier*, j'établirai les principes qui doivent décider la question ; & dans le *second*, j'examinerai quelle croyance méritent les observations contraires, sur lesquelles il me paroît que l'on compte trop.

§. I.

Des principes, qui doivent fixer le vrai terme du part ou accouchement.

I. La nature constante dans ses opérations, agit toujours avec regle & mesure. Il faut dans les arbres un certain intervalle entre le temps, où ils portent des fleurs & le temps de la maturité de leurs fruits, & cet intervalle est toujours à-peu-près le même dans les arbres de la même espece. Il faut un certain temps de même, pour que les graines mises en terre levent, & qu'après avoir levé elles montent en graine, & ce temps est encore à-peu-près le même dans les mêmes especes de plantes. Enfin les œufs des ovipares ont besoin d'être couvés un certain nombre de jours pour éclorre, & ce nombre de jours ne varie presque point dans chaque espece d'ovipares.

La même régularité s'observe dans la portée des animaux vivipares. Les femelles portent leurs petits pendant un certain temps, depuis la conception jusqu'à ce qu'elles les mettent bas. Les jumens & les ânesses portent constamment onze mois ; les vaches neuf ; les brebis & les chevres cinq ;

les chiennes ſoixante jours ; les hazes & les lapines trente ; mais dans toutes ces femelles le terme du párt eſt toujours à-peu-près le même dans chacune, ſelon ſon eſpece.

Les groſſeſſes des femmes doivent ſuivre le même ordre, & nous prouverons bientôt par des obſervations qu'elles le ſuivent ; mais nous ne nous propoſons ici de le prouver, que par la conſidération de la conſtance de la nature dans tous ſes ouvrages. Peut-on s'imaginer que Dieu, l'auteur de la nature, qui a bien voulu regler la portée de tous les animaux, ait négligé l'eſpece humaine, qui paroît avoir été le principal objet de ſon attention, juſqu'à laiſſer incertain le temps de la naiſſance de l'homme ; & à moins qu'on ne ſoit aveuglé par la prévention, ne doit-on pas convenir que puiſque la portée de tous les animaux a un terme reglé, la groſſeſſe des femmes doit en avoir un de même.

Telle a été de tous les temps l'opinion de toutes les nations connues. C'eſt ainſi qu'ont penſé les Hébreux, les Grecs & les Romains. C'eſt ainſi que penſent encore aujourd'hui toutes les nations dans les quatre parties de la terre, malgré la différence des climats, des alimens, des exercices. Un pareil concert entre des nations qui n'ont aucune relation entr'elles, ne peut être que le fruit d'une obſervation conſtante, & doit être par conſéquent regardé comme une preuve de la vérité de l'opinion, que nous ſoutenons. (1) *Omnium conſenſus naturæ vox eſt.*

II. Quelque déterminé que ſoit dans les

(1) Cicero. *Tuſculanar. I.* 35.

femmes le terme de l'accouchement, il ne faut pas croire qu'il le soit à la minute, & qu'on pût, pourvu qu'on fût sûr de l'heure de la conception, prédire l'heure & le moment où elles accoucheront, comme on prédit les éclipses. Ce terme souffre des variations, non-seulement dans les accouchemens des différentes femmes, mais même dans les divers accouchemens de la même. L'on verra, quand nous aurons expliqué les causes de l'accouchement, combien les causes de ces variations doivent être communes ; ainsi pour se conformer aux mouvemens de la nature, il faut donner dans les femmes, au terme naturel de l'accouchement, une certaine étendue ou *latitude*, qui embrasse toutes ces variations, lesquelles dans le vrai ne s'écartent pas trop du terme.

On croit communément que ces variations ne se trouvent que dans les femmes, mais on se trompe : on les observe de même dans les animaux ; & il est même plus aisé de les observer que dans les femmes, parce qu'on peut aisément s'assurer du temps de la conception à l'égard des animaux. Or je suis bien certain que les vaches, à compter du jour qu'on les a menées au taureau, mettent bas après le neuvieme mois complet, mais à des jours différens, les unes le sixieme ou le huitieme jour du dixieme mois, & d'autres le quinzieme ou le vingtieme.

Dans ce calcul les mois ne sont comptés que de trente jours, & c'est de cette maniere qu'on les a comptés autrefois. Ainsi les neuf mois, à la fin desquels commence le terme du part naturel pour les vaches, sont deux cens soixante-dix jours, & les dix mois qui comprennent ce terme, en

font trois cens, de ſorte que l'étendue ou la *latitude* de ce terme eſt de trente jours. A compter les mois comme on les compte aujourd'hui, où l'année eſt de 365 jours, la différence ne ſeroit même pour les dix mois de la groſſeſſe que de 25 jours.

Il eſt vrai, autant qu'on peut s'en aſſurer, que ces variations ſont plus communes & plus grandes dans les femmes que dans les animaux, & l'on peut en donner pluſieurs raiſons plauſibles. Les femmes ſe nourriſſent de pluſieurs ſortes d'alimens, différemment apprêtés; ſont ſujettes à des indigeſtions plus ou moins fortes, mais fréquentes; ſe livrent ſouvent à des paſſions de l'ame immodérées; cohabitent avec leurs maris pendant toute leur groſſeſſe, ce qui ne peut que faire différentes impreſſions ſur l'enfant qu'elles portent, & doivent en accélérer ou retarder la ſortie: au lieu que dans les animaux nulle de ces cauſes n'a lieu, de ſorte que leurs petits tranquilles & exempts de toute agitation extérieure, peuvent ſuivre les regles ordinaires de la nature, & atteindre au temps légitime du part ſans le dévancer ni l'outre-paſſer.

III. Après avoir établi ces deux premieres vérités, il ne reſte pour réſoudre la difficulté, qu'à marquer quel eſt le vrai terme de la groſſeſſe dans les femmes, & qu'à fixer quelle étendue ou *latitude* il convient de lui donner. S'il ne faut pour cela que des témoignages, & des témoignages reſpectables, ces deux queſtions ſeront bientôt décidées. Hippocrate, le plus ancien Auteur qui ait écrit ſur cette matiere, marque dans le Traité *de Carnibus*, ſur la fin, que le terme de l'accouchement dans les femmes eſt de neuf mois & dix jours, c'eſt-

à-dire, qu'il tombe dans le dixieme mois de la grossesse, *novem autem mensium*, dit-il, *& decem dierum fœtus editur & vitalis est.* Il parle plus clairement encore dans le traité de *Natura pueri*, où il dit que les enfans naissent dans le dixieme mois, & que c'est le plus long terme de leur naissance : *In decem mensibus, quod longissimum est, nascitur fœtus*, & il tâche d'expliquer quelques lignes plus bas, pourquoi l'enfant ne peut pas rester dans le sein de sa mere plus long-temps que dix mois. *Cur non longiore, quàm decem mensium spatio, fœtum utero gestari contingat.*

Le sentiment d'Hippocrate sur le terme de la grossesse dans les femmes, est confirmé par le consentement de tous les siecles & de toutes les nations. Chez les Hébreux, Salomon dit dans le livre de la Sagesse, *Chapitre* 8. qu'il a été formé dans le sein de sa mere pendant dix mois. *In ventre matris figuratus sum caro decem mensium tempore.* Chez les Grecs, Ménandre, Poëte dramatique, dit que les femmes accouchent à dix mois. On sait d'ailleurs que (1) Leotychides, fils de Timée, Reine de Sparte, fut regardé comme illégitime & privé du droit de succéder à la royauté, parce qu'il étoit né dans l'absence du Roi Agis, laquelle avoit duré plus de dix mois. Enfin chez les Romains (2) Virgile atteste le même sentiment, en disant *matri longa decem sustulerunt fastidia menses*, ce qui est confirmé par les témoignages de (3) Plaute, de (4) Terence, & de plusieurs autres Auteurs.

(1) Plutarch. *In Alexandro.*
(2) Bucolic. *Eclog. IV.*
(3) In Cistellariâ. *Act. I. Scen.* 3.
(4) In Adelphis. *Act. III. Scen.* 5.

Ce qui eſt plus fort encore, les Loix Romaines jugerent ſur ces principes de la légitimité des enfans, & du droit de ſuccéder. Les Loix des douze Tables excluoient de tout droit à la ſucceſſion les enfans nés plus de dix mois après la mort du mari de leur mere. La Loi *Gallus de liberis & poſthumis*, ſuppoſe cette regle, & la loi penultieme *Titul. De ſuis & legitimis hæredibus*, l'établit de la maniere la plus formelle en ces termes : *Poſt decem menſes mortis natus non admittitur ad legitimam hæreditatem.* Dans le Code, *lib.* v. *Titul.* XXIX, la Loi *Quidam cùm Teſtamentum* reconnoît la même regle, & Juſtinien dans ſa *Novelle* XXXIX. *Cap.* 2, la regarde comme une Loi inviolable. Une femme qui s'étoit remariée dans l'année du deuil de ſon premier mari, accoucha à onze mois, à compter après ſa mort, *undecimo menſe perfecto*. L'Empereur décida que cet enfant ne pouvoit pas appartenir à ſon premier mari, parce qu'il n'eſt pas poſſible que le terme de la groſſeſſe s'étende ſi loin. *Non eſt poſſibile dicere*, eſt-il dit dans la Novelle, *quia de defuncto fuiſſet partus, neque enim in tantùm conceptionis tempus extenſum eſt*; & en conſéquence il condamna la mere à différentes peines.

Enfin preſque tous les Médecins qui ont écrit ſur ce ſujet, ſoutiennent le même ſentiment, & fixent le même terme ; mais pour ne pas charger les marges de citations inutiles, je me contenterai du paſſage de Mercurial, où ce Profeſſeur (1), dont le ſavoir eſt connu, dit en propres termes, *decimus menſis eſt verus terminus partûs humani.*

(1) De morbis muliebribus, *Lib. I. Cap.* 3. De Molâ, *Artic.* Signa Molæ.

Tant d'autorités de tous les ſiecles, tant d'exemples de toutes les Nations, tant de Loix qui ont ſervi de regle dans l'Empire Romain, doivent ſuffire, ce ſemble, pour décider cette queſtion. Mais s'il pouvoit reſter encore quelque doute, & qu'on déſirât des obſervations ſûres & capables de fixer un Jugement certain, il ſeroit aiſé de ſe les procurer, dès que le Roi voudra, ſans s'écarter des regles les plus pures de la morale. Il ne faudroit que prendre quarante jeunes femmes mariées, bien conſtituées & bien reglées, & les renfermer dans une maiſon où l'on auroit ſoin de leur entretien. On les laiſſeroit cohabiter avec leurs maris, & l'on en marqueroit la date. On marqueroit de même la date de leur accouchement, & l'on ſauroit, par ce moyen, avec certitude le temps que la groſſeſſe de chacune auroit duré. Qu'on répéte ces expériences pendant quatre ou cinq ans, on auroit 150 ou 200 obſervations ſur leſquelles on pourroit compter, & qui ſerviroient par proviſion à établir une regle ſur cette matiere. Par ce moyen on feroit diſparoître trois cents Traités peut-être, écrits ſur ce ſujet, & on en empêcheroit de paroître un grand nombre encore ; car on n'écrit jamais tant que ſur les queſtions, dont on ignore la ſolution ; & ce qui eſt plus important, on feroit ceſſer ces procès odieux, dont les Cours de juſtice ſont ſi ſouvent embarraſſées ſur l'état des enfans poſthumes, dont on prétend que l'accouchement eſt tardif.

§. II.

De la croyance que méritent les observations dont on se sert pour autoriser les accouchemens tardifs.

Il suit de ce qu'on vient de dire dans l'article précédent, du terme naturel de l'accouchement dans les femmes, qu'il n'y a d'accouchemens légitimes, que ceux qui se font dans le dixieme mois de la grossesse, qu'on doit regarder comme des accouchemens prématurés, & par conséquent comme des blessures ou fausses couches, tous ceux qui arrivent avant le commencement du dixieme mois, & qu'on ne doit admettre aucun accouchement, après la fin du dixieme mois, qui est, comme on l'a dit, la plus grande étendue du terme, *quod est longissimum*, dit Hippocrate.

Je prevois toutes les objections qu'on peut faire contre cette opinion, & je connois les autorités qu'on peut m'opposer ; mais j'espére que l'examen sommaire que j'en vais faire, car l'intérêt de la cause que je défends, n'en demande pas un plus long, suffira pour diminuer l'avantage qu'on prétend en tirer.

Je commence par Hippocrate, qui est le plus ancien. Nous avons vu dans l'article précédent, qu'il décide de la maniere la plus précise dans un de ses Traités, que l'enfant ne reste dans le sein de sa mere, que jusqu'au dixieme mois, & que c'est le plus long terme, *quod longissimum*. Cependant il parle dans les deux Traités *de Septimestri partu*, & *de Octimestri partu*, qui paroissent n'avoir fait qu'un même Traité,

d'enfans nés à onze mois, *Undecimestres*; c'est, comme on voit, une contradiction manifeste. On a tâché de concilier ces deux passages par un Commentaire (1) ingénieux. On fait commencer les onze mois à la fin d'un mois, & on les fait finir au commencement d'un autre mois. On compte ces deux mois rompus pour deux mois, qui ajoutés aux neuf mois qui restent, font les onze mois.

On suppose, par exemple, que la grossesse commence le 15 de Janvier, & qu'elle finisse le 15 de Novembre, en comptant l'un & l'autre de ces deux mois pour des mois entiers, *mensis inchoatus pro completo habetur*, & les ajoutant aux neuf intermédiaires, il se trouvera que l'enfant sera né au milieu du onzieme mois, quoiqu'il n'ait resté que dix mois dans le sein de sa mere. C'est dans ce sens que l'on prétend qu'Hippocrate a parlé d'enfans de onze mois. Mais cette conciliation ne me paroît pas le justifier, puisque ayant parlé si clairement dans un endroit, il auroit toujours tort d'avoir employé ailleurs des expressions si obscures, ou du moins si équivoques. J'aime mieux croire que les Traités de *Septimestri partu*, & *de Octimestri partu*, où il parle d'enfans nés à onze mois ne sont pas de lui. On sait que dans la collection des œuvres attribuées à Hippocrate, il y en a plusieurs qui ne lui appartiennent pas, & il est important de remarquer que Erotien, qui vivoit sous l'empire de Néron, & qui a fait le catalogue des ouvrages qui étoient

(1) Jean Peyssonel, *Du temps de l'accouchement des femmes, selon Hippocrate*. Voyez le Journal des Savans. *Tom. I. Ann.* 1666, *pag.* 455.

véritablement,

véritablement, selon lui, d'Hippocrate, n'y a pas compris ces deux Traités.

Aristote, qui a vécu après Hippocrate, avoit lu sans doute ses ouvrages, & il paroît suivre son sentiment. Il remarque (1) que tous les autres animaux ont un seul temps fixe « pour mettre bas leurs petits; » mais que l'homme seul en a plusieurs, » puisque les femmes peuvent accoucher le » septieme, le huitieme, & ce qui est le » plus commun, le dixieme mois; quel- » ques-unes même, *ajoute-t-il*, atteignent le » onzieme ». *Cùm cætera animalia omnia singulari ac simplici modo partum suum perficiant, (unum pariendi tempus statutum omnibus est (homini uni multiplex datum est; nam & septimo mense, & octavo, & quod plurimùm, decimo, nonnullæ etiam undecimum tangunt.*

On voit par là qu'Aristote convient que tous les animaux ont un terme fixe & déterminé pour mettre bas leur portée, mais que les femmes en ont plusieurs, puisqu'elles accouchent le septieme & le huitieme mois, & plus communement le dixieme, & qu'il y en a quelques-unes qui atteignent le onzieme; d'où il est évident que l'incertitude qu'Aristote admet dans l'accouchement des femmes, ne regarde que les accouchemens, qui arrivent avant le dixieme mois, & que s'il étend le terme de l'accouchement des femmes jusqu'au onzieme mois, ce n'est que jusqu'aux premiers jours de ce mois, puisqu'il dit que quelques-unes atteignent le onzieme mois, *undecimum tangunt.*

Pour Pline, il a suivi Hippocrate & Arif-

(1) De Historiâ animal. *Lib. VII. Cap.* 4.

tote, & conformément à leur doctrine, il avance (1) que quoique les autres animaux aient un temps déterminé, qui fixe leur naiſſance, l'homme n'en a aucun, & qu'il naît le ſeptieme mois, le huitieme mois, & tout le temps qui ſuit juſqu'au commencement du dixieme, & du onzieme mois. *Cæteris animantibus ſtatum pariendi & partûs gerendi tempus eſt. Homo tanto anno & incerto gignitur ſpatio. Alius ſeptimo menſe, alius octavo, & uſque initia decimi, undecimique.* D'où l'on peut tirer la même conſéquence, qu'on vient de tirer du paſſage d'Ariſtote. Terme fixe pour la naiſſance de tous les animaux, mais rien de certain ni de déterminé pour les hommes, qui naiſſent les uns le ſeptieme mois, les autres le huitieme, en un mot en tout temps juſqu'au commencement du dixieme & du onzieme mois, ce qui, comme on voit, borne le temps de la naiſſance des hommes aux trois mois, le 7, le 8 & le 9 qui précédent le dixieme mois & au commencement du onzieme mois, mais ne permet point de l'étendre plus loin.

On ne trouve rien ſur cette matiere dans Galien, ni dans les autres Médecins Grecs, qui ont écrit depuis. Mais en revanche que ne trouve-t-on pas dans les Médecins (2) Arabes, chez qui la Médecine a fleuri long-

(1) Hiſtor. natural. *Lib. VII. Cap.* 5.

(2) On pourroit appliquer aux Médecins anciens, ce que Ciceron a dit des Philoſophes. *Nihil tam abſurdè dictum, quod à quodam Philoſophorum dictum non ſit.* Quelle compilation d'abſurdités, ſi on recueilloit ce que les Médecins anciens ont dit des ſortileges, des moles, des mouvemens de la matrice dans les paroxyſmes hyſtériques, de la qualité vénéneuſe du ſang menſtruel, de la ſignature des plantes.

temps après, & sur-tout dans les Médecins qui ont écrit en Europe depuis le rétablissement de la Médecine jusqu'à notre temps. La plupart en abusant des expressions d'Aristote & de Pline, ont étendu l'incertitude des accouchemens au-delà du dixieme mois de la grossesse, & de-là nous sont venues ces observations monstrueuses d'enfans bien-vivans, nés le onzieme, le douzieme, le treizieme mois, & ainsi de suite jusqu'au vingtieme ou vingt-deuxieme mois. Deux (1) Auteurs n'ont pas même craint de rapporter, qu'une femme qu'ils nomment, avoit accouché à la fin de la seconde année de sa grossesse d'un enfant plein de vie & de santé. Ils ont même osé ajouter que cet enfant en naissant marchoit & parloit. Il est surprenant qu'ils n'aient pas dit qu'il étoit né tout vêtu.

On trouvera des compilations de la plupart de ces observations dans Jean (2) Schenckius, Adam (3) Spigelius, Martin (4) Schurig, & dans la plupart des Auteurs, qui ont écrit sur cette matiere.

Pour faire voir le peu de cas, qu'on doit faire de ces observations, je pourrois produire le jugement qu'en ont porté plusieurs Médecins de notre temps, les plus éclairés. Je pourrois même, pour infirmer la preuve qu'on en tire, examiner en dé-

(1) Albert Krantzius, *In confutatione Legum*, apud Marcellum Donarum, *de medicâ Historiâ mirabili. Lib. IV. Cap.* 13.

Jean Aventin, *Libr. V. Annal. Boiorum*, apud Johannem Schenchium. *Observ. medicinal. Libr. IV.* de Partu.

(2) *Observ. medicinal. Libr. IV.* de Partu.

(3) De incerto *Partûs tempore.*

(4) Embryolog. *Sect. VI. Cap.* 1 & 11.

tail, & en faire voir la futilité, du moins de la plupart. Mais je me prive sans peine de ces avantages, & la cause que je défends n'en a pas besoin.

J'avoue que je serois effrayé du nombre de ces observations, & j'aurois peine à les regarder toutes comme fausses, si c'étoient des Médecins qui les eussent faites, ou du moins qui eussent vu, à leur naissance, ces prétendus enfans tardifs, pour discerner si c'étoient des enfans de dix mois ou de onze, douze, treize mois, &c. Mais les Médecins n'ont rien vu ni examiné; c'est des femmes qu'ils tiennent tout ce qu'ils rapportent. C'est pourquoi si les Médecins sont blâmables, ce n'est que de les avoir crues trop légerement, & ils ont véritablement tort à cet égard, comme le dit (1) Diemerbroeck. Mais je me garderai pourtant bien d'imiter l'âcreté du style (2) d'un Professeur de Leipsick, qui s'est élevé fortement contre ces observations & contre ceux qui les ont publiées.

On dit avec raison qu'il faut être fort

(1) Verum inania sunt hæc omnia, *dit Diemerbroeck, en parlant de ces observations*, nullis firmis rationibus innitentia, nullis veris experientiis probata; sed è solis muliercularum verbis descripta, quibus nonnulli nimis creduli docti viri aliquod tomentum adjecerunt: ut quibusdam rationum verosimilium fulcimentis hanc rem fulcirent, *Anatomes Lib. I. Cap.* 34. *de partu.*

(2) Paul Ammam, *Irenic. Num. Pompil. pag.* 62 *& seq.* Omnes illæ partûs differentiæ ab antiquitate in hunc usque diem observatæ, nonnisi ex fungoso vetularum cerebro, atque ecliptico veteranorum Medicorum, utpote aniculis lippientibus plus sæpius fidei, quam par est, tribuentium judicio provenerunt.

André Ottomare Gœlicke rapporte ce passage. *Medicin. forens. Specimine I.* §. 16. suivant Martin Schurig. *Embryologiæ historico-Med. pag.* 281.

éclairé pour être capable de faire de bonnes observations. Je suis assez disposé à penser que les Médecins le sont toujours ; mais je crois que les femmes ne le sont jamais, & sur la durée de leur grossesse, moins que sur tout autre sujet, sur laquelle on sait qu'elles se trompent souvent par ignorance, *falluntur errore*, & qu'elles trompent plus souvent encore par raison d'intérêt, *fallunt nequitiâ*, comme on va le prouver.

I. Les femmes se trompent souvent sur la durée de leur propre grossesse, *falluntur errore*, parce qu'elles n'en savent pas reconnoître le commencement, & qu'elles le reculent plus qu'il ne faut. Qu'une femme éprouve une suppression de regles pendant deux ou trois mois avec un gonflement dans la matrice, à la suite de quelque chagrin ou de quelque autre cause légere qu'elle ignore, si elle devient enceinte à la fin du second ou du troisieme mois de cette suppression, elle datera sa grossesse, dès qu'elle s'en appercevra, du moment que les regles lui ont manqué, c'est-à-dire, deux ou trois mois plutôt qu'elle ne devroit. Ainsi lorsqu'elle accouchera dans le dixieme mois, comme c'est l'ordinaire, elle croira & soutiendra avoir accouché dans le douzieme ou treizieme mois ; mais ces mécomptes sont sans conséquence, & l'on n'y fait point attention, quand ils arrivent à une femme qui vit avec son mari.

Hippocrate a connu ces cas, & voici comme il en parle dans le Traité *de Naturâ pueri. At verò, si quæ ultrà decem menses utero gerere sibi visæ sunt, (quod jam sæpè audivi) eæ hoc, quem referam modo, fallunt*, (falluntur) *cùm uteri à ventre flatum suppeditante spiritu distenduntur & intu-*

mescunt .... tunc mulieres se concepisse existimant .... quòd si post aliquot menses cum viris congressæ concipiunt .... harum rationum ac rerum ignaræ eo tempore se concepisse reputant, quo menses suppressi erant, & uteri intumuerant.

Aristote (1) a fait la même remarque sur les grossesses plus longues que celles qu'il croyoit être de onze mois, & il les attribue de même à l'erreur des femmes, qui se méprennent sur le commencement de leur grossesse. *Simili modo*, dit-il, *& qui diuturniores quàm undecimo mense nati videntur, latere videntur. Latet enim mulieres conceptûs initium, si cùm ante inflatus fuerit uterus, ut sæpe accidit, post coierint atque conceperint; hoc enim principium esse sui conceptûs existimant.*

II. Les femmes cherchent à tromper sur leur grossesse par raison d'intérêt, *fallunt nequitiâ*, & ces cas sont plus graves. Ils arrivent en deux occasions; *la premiere*, lorsqu'une femme accouche d'un enfant bien sain onze, douze ou treize mois après l'absence, la mort de son mari. On a vu ci-dessus l'exemple de Timée, Reine de Sparte: on pourroit en rapporter plusieurs autres; mais je me contente d'en citer un qui fit du bruit en Allemagne, il y a bientôt 100 ans, & qu'un Médecin (2) célebre a publié. Titius, car il n'a pas trouvé à propos d'en dire le nom, homme de guerre & de condition, partit pour l'armée le 22 Juillet 1672. L'année d'après 1673. Julienne, c'est le nom qu'il donne à sa femme, alla

(1) *Ubi suprà.*
(2) Michael-Bernard Valentini. *Novellæ Medico-legales, Caf. III. pag.* 37.

le joindre au mois de Juin, & accoucha d'un enfant mâle le 12 Juillet suivant. Titius qui n'avoit point vu sa femme depuis onze mois & vingt jours, refusa de reconnoître l'enfant, & de le laisser baptiser sous son nom. La femme apporta mille raisons pour autoriser un accouchement si tardif, appella à son secours les Médecins, les Théologiens, les Sages-Femmes, qui tous déposerent en sa faveur ; enfin elle fit tant que le mari se tût, & que l'affaire fut assoupie.

La seconde occasion regarde les enfans posthumes, qui viennent au monde onze, douze, treize mois après la mort du mari de leur mere. Ces cas n'arrivent jamais qu'ils ne donnent lieu à des procès d'une discussion difficile, & pleins d'animosité entre la veuve & les héritiers collatéraux du mort. Il seroit facile d'en décider par les principes qu'on vient d'établir ; mais on peut, ce me semble, en juger par une réflexion plus simple. L'on ne voit jamais arriver ces cas qu'après la mort d'un mari qui laisse beaucoup de bien & qui ne laisse point d'enfans, de sorte que la succession passeroit à des collatéraux. L'on ne voit point de pareils exemples dans des familles pauvres, où il y a peu à gagner à produire un posthume tardif. Il est difficile sous ce point de vue de ne pas soupçonner que l'envie de se conserver la jouissance d'un bien qu'on va perdre, a beaucoup de part à la naissance d'un posthume pour en hériter, & que les femmes trompent alors sciemment par raison d'intérêt, *fallunt nequitiâ.*

Je m'attends bien qu'on m'opposera les jugemens rendus sur cette question en fa-

veur des naiſſances tardives. Pline rapporte (1) que L. Papirius, Préteur de Rome, ſur la maxime qu'il n'y avoit point de terme certain pour les accouchemens des femmes, reconnut pour légitime un enfant né treize mois après la mort du mari de ſa mere, & lui adjugea en cette qualité les biens que le pere avoit laiſſés, au préjudice de l'héritier ſubſtitué, qui les demandoit.

L'Empereur Adrien, à ce que dit (1) Aulu-Gelle, jugea de même qu'un enfant né onze mois après la mort de ſon pere, étoit légitime contre la déciſion formelle de la Loi des XII. Tables, où il étoit porté qu'on ne devoit pas reconnoître pour légitimes les enfans nés plus de dix mois après la mort de leurs prétendus peres. Aulu Gelle, qui rapporte ce fait, ajoute que l'Empereur ne porta ce jugement, qu'après avoir conſulté des Philoſophes & des Médecins.

L'on peut ajouter quelques Arrêts de différentes Cours, où l'on a reconnu pour légitimes, & maintenu dans la poſſeſſion du bien de leurs peres, des enfans nés longtemps après les dix mois de la mort de ces peres.

Mais que conclure de pareils jugemens, dont nous ignorons l'eſpece, où il pouvoit y avoir des faits capables de déterminer les Juges, où les Juges ont pu être trompés par les déciſions des Médecins, où il peut ſe faire enfin que les Juges ſe ſoient laiſſés toucher, & aient donné quelque choſe à la commiſération ? Ces jugemens, fuſſent-ils encore plus nombreux, ne ſauroient jamais changer les loix de la na-

(1) Hiſtoriæ natural. *Libr. VII. Cap.* 5.
(2) Noctium Atticarum. *Libr. III. Cap.* 16.

ture, qui ſont conſtantes & immuables, & qui doivent ſervir de regles aux Juges mêmes en cette matiere, dès qu'elles ſeront conſtatées.

Paul Zacchias, ſavant Médecin & célebre Juriſconſulte de Rome, dont les queſtions Medico-légales ſont encore ſi connues & ſi eſtimées, gémiſſoit de ſon temps en 1630, de voir qu'il n'y avoit point ſur les naiſſances légitimes des principes aſſez certains pour regler la Juriſprudence des Tribunaux. Comme les choſes ſont encore à peu près dans le même état, il faut eſpérer que MM. les Magiſtrats touchés d'un pareil déſordre, demanderont qu'on faſſe les épreuves qu'on a propoſées, afin de pouvoir fixer le terme le plus commun des accouchemens; de pouvoir donner à ce terme toute l'étendue ou *latitude* que les épreuves indiqueront; & d'avoir à l'avenir par ce moyen une juriſprudence certaine & uniforme ſur ces queſtions.

CHAPITRE XII.

De l'avortement, qu'on appelle communément bleſſure *ou* fauſſe-couche.

§. I.

DESCRIPTION.

ON vient de voir dans le chapitre précédent, que le terme de l'accouchement naturel eſt le dixieme mois de la groſſeſſe. Ce n'eſt qu'alors que le corps du fétus eſt ſuffiſamment formé, & qu'il a

assez pris de consistance pour soutenir l'impression de l'air & des linges sur la peau, & pour remplir, sans en être incommodé, les fonctions nécessaires à la vie, comme la respiration, le teter & la digestion du lait qu'il tete. Il suit de-là que tous les accouchemens prématurés qui arrivent dans le cours de la grossesse, & avant la fin du neuvieme mois, sont de véritables avortemens, ou, comme on parle communément, *des blessures ou fausses-couches.*

On distingue deux sortes de fausses-couches par rapport au temps de la grossesse.

I. Celles qui arrivent dans le commencement, c'est-à-dire, dans le premier ou le second mois de la grossesse, se font presque sans douleur & sans travail, parce que l'œuf fécondé est encore petit, & elles ne sont suivies d'aucun écoulement de sang, mais de quelque écoulement lymphatique peu abondant, & il ne vient point de lait au sein. Je ne sais pourquoi les Accoucheurs appellent l'œuf qu'on rend alors, un *faux-germe*; c'est pourtant un germe bien réel, d'une figure sphérique, formé par les enveloppes du fétus, plus ou moins gros, suivant le temps de la grossesse, où l'on trouve une cavité qui contient l'embryon attaché par un petit cordon au placenta. Si on ne le trouve pas toujours, c'est qu'il est trop petit, ou qu'il s'est fondu dans la sérosité lymphatique, qui remplit la cavité où il nage.

II. Les blessures qui arrivent depuis le troisieme mois de la grossesse jusqu'au dizieme, ne se font qu'avec un travail plus ou moins rude, plus ou moins douloureux, suivant le terme de la grossesse où elles arrivent, qui décident de la grosseur du fé-

tus. Elles sont suivies de vuidanges ou pertes de sang quelquefois très-abondantes. L'Accouchée est même sujette à la fievre de lait, quand la blessure arrive vers les derniers mois de la grossesse. Enfin les blessures donnent souvent lieu à l'inflammation de la matrice, à des fleurs blanches, à des squirrhes & à des ulceres de la matrice.

III. Ces dernieres fausses-couches doivent être distinguées encore en deux classes ; dans celles qui arrivent le troisieme, le quatrieme, le cinquieme, le sixieme mois, l'enfant naît mort, ou du moins meurt peu de temps après, & n'est point viable, *vitalis.* Je sais qu'on apporte quelques exemples d'enfans de six mois, qui ont vécu ; n'en apporte-t-on pas d'enfants de quatre & de cinq mois, ce qui est encore moins croyable. Mais si ces exemples sont vrais, on doit les attribuer à quelque mécompte dans le calcul de la mere.

Dans les autres blessures, depuis le commencement du septieme mois jusqu'à la fin, depuis le commencement du huitieme mois jusqu'à la fin, & depuis le commencement du neuvieme mois jusqu'à la fin, les enfans peuvent être viables : on en a plusieurs exemples certains à l'égard des enfants de sept mois ; on en a beaucoup plus du huitieme mois ; & pour ceux qui naissent dans le neuvieme, beaucoup de Médecins les regardent comme parvenus à leur terme, & parfaitement vitaux ; & il faut convenir que ceux qui naissent à la fin du neuvieme mois, ne different guere de ceux qui viennent au commencement du dixieme.

IV. On peut voir par-là qu'il y a deux manieres de compter le terme des blessu-

res. Quelquefois on dit qu'une bleſſure eſt de deux ou de trois mois, & alors c'eſt dire que cette bleſſure eſt arrivée après la fin du ſecond mois, dans le courant du troiſieme, à la fin du troiſieme mois, dans le courant du quatrieme, & ainſi de ſuite. Selon cette ſignification, une bleſſure de ſept mois eſt celle qui arrive après les ſept mois complets dans le courant du huitieme : une bleſſure de huit mois eſt celle qui arrive après le huitieme mois dans le courant du neuvieme mois.

On dit d'autres fois qu'une femme s'eſt bleſſée le ſecond ou le troiſieme mois de la groſſeſſe, & cela ſignifie alors que la bleſſure eſt arrivée dans le courant du ſecond mois, dans le courant du troiſieme : de même quand on dit qu'une femme s'eſt bleſſée le ſeptieme ou le huitieme mois, cela ſignifie qu'elle s'eſt bleſſée dans le courant du ſeptieme mois, dans le courant du huitieme, ce qui, comme on voit, fait une différence de près d'un mois. Je crois devoir faire cette remarque pour éviter une confuſion, qui n'eſt que trop ordinaire dans la maniere de compter le temps des bleſſures, & les termes des groſſeſſes. On peut voir par-là que ces deux expreſſions, *accoucher à neuf mois*, *ou accoucher dans le dixieme mois*, ſignifient la même choſe.

§ II.

CAUSES.

IL Y A tant de cauſes qui peuvent produire l'avortement, qu'en y faiſant réflexion on ſeroit tenté de craindre qu'aucun enfant ne pût venir à bien. Il en vient cependant pluſieurs juſqu'au dixieme mois, & le nom-

bre en eſt même plus grand que celui de ceux qui périſſent dans le cours de la groſſeſſe, ce qui prouve que ces cauſes, pour être nombreuſes, n'en ſont pas plus communes.

Pour donner quelque ordre au grand nombre de ces cauſes, je crois qu'il faut en faire cinq claſſes. 1°. De celles qui viennent du chef de la mere ; 2°. De celles qui viennent du chef du fétus ; 3°. De celles qui viennent du chef du placenta ; 4°. De celles qui ſont étrangeres à la mere & au fétus, & purement accidentelles ; 5°. Enfin de celles qui viennent de la méchanceté de la mere qui détruit ſon fruit. Comme l'action de la plupart de ces cauſes eſt évidente, nous ne nous y arrêterons guere, & nous nous contenterons de les énoncer. Nous inſiſterons un peu plus ſur celles qui paroîtront demander quelque explication.

Des cauſes du chef de la mere.

ELLES peuvent venir de quatre chefs. I. Des vices de la matrice, II. De la quantité & de la qualité du ſang & du lait que la mere fournit au fétus ; III. Des maladies dont elle eſt attaquée, & qui font mourir & incommodent l'enfant. IV. Des paſſions de l'ame dont elle eſt agitée, & des impreſſions vives qu'elle éprouve.

I. Pour juger des vices de la matrice, qui peuvent occaſionner l'avortement, il faut faire attention à toutes les qualités que la matrice doit avoir pour porter un enfant à bien. Le défaut de chacune de ces qualités doit être regardé comme une cauſe capable de produire l'avortement.

Ainſi, 1°. Il faut que la matrice ſoit aſſez

ample, ou du moins assez dilatable, pour contenir le fétus, quand il grandit. Elle ne pourra pas le contenir, & le fétus trop pressé périra vers le troisieme ou quatrieme mois, si elle est petite, dense, serrée & ne se prête pas à l'extension nécessaire.

2° Il faut que la circulation du sang soit libre dans la matrice, pour pouvoir fournir la nourriture au fétus. Elle ne sauroit l'être si la matrice est squirrheuse, pleine de tubercules ou de durillons, qui soient les restes de vieilles obstructions, & dans ce cas-là le fétus doit périr faute de nourriture.

3°. Il faut que la substance de la matrice soit molle, pulpeuse, pour que les protubérances du placenta puissent s'y enfoncer, & que la substance intérieure de la matrice puisse s'enfoncer de même dans les sinuosités que laissent entr'elles les protubérances du placenta, c'est-à-dire, pour que l'adhésion du placenta avec la matrice soit ferme & stable. Cette adhésion sera donc facile à rompre, quand le fétus sera devenu plus pesant, toutes les fois que la matrice sera mince & peu pulpeuse.

4°. Il faut que la matrice ait un certain ressort pour embrasser & contenir le fétus un peu haut, où rien ne le puisse gêner, & l'empêcher de tomber dans le bassin, où il seroit pressé & froissé par les os innominés. Donc les avortemens doivent être fréquens dans les femmes qui ont la matrice lâche, sans ressort, & qui laisse tomber l'enfant en bas. La même chose arrive par la même raison aux femmes, qui ont naturellement la matrice basse. En général, les femmes qui portent l'enfant bas, sont plus sujettes à se bles-

ser que celles qui le portent plus haut.

5° Enfin, il faut que l'orifice de la matrice soit fermé, sans quoi la lymphe laiteuse qui doit nourrir l'œuf fécondé dans les deux premiers mois s'écouleroient & lui manqueroit, & l'œuf même, qui n'est pas fort gros, s'échapperoit au moindre mouvement ou au plus petit effort.

II. On peut aisément juger du tort que la nourriture fournie par la mere au fétus peut lui faire. 1°. Si elle est trop abondante, ce qui arrive aux femmes qui sont naturellement fort sanguines, qui mangent beaucoup, qui ne font point d'exercice, qui négligent de se faire saigner, le fétus en recevra trop, & en sera suffoqué.

2°. Si la mere, au contraire tombe dans une maladie de langueur, avec un dégoût opiniâtre qui l'empêche de manger, le fétus ne pourra pas recevoir une nourriture suffisante, & il mourra peu-à-peu d'inanition; mais ce cas est très-rare.

3°. Si le sang de la mere est infecté de quelque levain vicieux, comme d'un virus vénérien ou scorbutique, la nourriture qu'elle fournira au fétus en sera infectée de même, ce qui pourra faire périr le fétus qui est tendre, quoique la mere qui est plus forte n'en périsse pas; mais ce cas n'arrive pas toujours, puisqu'on voit naître des enfans à terme & vivans, quoiqu'infectés du virus vérolique ou scorbutique.

4°. Enfin, s'il y a dans la matrice quelque ulcere carcinomateux, le pus qui en coulera, s'imbibera dans les pelotons du placenta répandus sur le chorion, & passant de-là dans le fétus le tuera; mais il est impossible, ou du moins bien rare qu'une femme conçoive quand elle a un ulcere

carcinomateux dans la matrice.

III. La ſanté de la mere eſt néceſſaire pour conſerver la ſanté de l'enfant qu'elle porte. Ainſi ſi la mere eſt attaquée de quelque maladie violente, il eſt à craindre que le fétus n'en ſouffre beaucoup, & qu'il n'en périſſe, ce qui ſera ſuivi d'une fauſſe-couche.

C'eſt ce qui arrive ſouvent quand la mere eſſuie dans le cours de la groſſeſſe une fievre continue putride, une ſievre maligne, la petite vérole, la diarrhée, la dyſenterie, le téneſme, une conſtipation (1) exceſſive, des vomiſſemens habituels, l'épilepſie, l'hydropiſie, la péripneumonie, la pleuréſie, &c. Mais cela arrive ſur-tout dans la diarrhée, la dyſenterie & le téneſme, où les efforts qu'on fait pour aller à la ſelle, froiſſent & compriment la matrice, & en détachent le fétus.

IV. Les femmes ſont ſujettes à des paſſions violentes, & ſont ſuſceptibles de toutes les impreſſions un peu vives. Dans ces occaſions, il ſe fait en elles des reſſerremens ou des ſaccades convulſives en différentes parties du corps, principalement dans les entrailles, & ſur-tout dans la matrice, qui ſerrent & détachent le placenta, & précipitent la fauſſe-couche.

On peut mettre de ce nombre les emportemens de colere; le ſaiſiſſement d'une frayeur ſubite pour quelque mauvaiſe nouvelle, ou pour quelque accident fâcheux; les excès de joie outrée avec des rires immodérés; la douleur lorſqu'elle eſt portée à un grand degré, qui peuvent produire le

(1) G. Fabricius Hildanus. *Obſervation. Centur. VI. Obſervat.* 62.

même

même effet, mais le produisent plus rarement. La plupart des Auteurs mettent au nombre de ces causes les mauvaises odeurs qui affectent fortement le nez, & sur-tout (1) l'odeur d'une chandelle éteinte; mais je n'ai garde de me rendre garant de ce fait.

Des causes qui viennent du chef du Fétus.

Ces causes ne sont pas en grand nombre, & elles se réduisent à quelques accidens particuliers, qui font périr le fétus dans le sein de la mere, ce qui est suivi d'une fausse-couche.

Ces accidents sont, 1°. Quand le fétus a un hydrocéphale, ou qu'il est hydropique du bas-ventre.

II. Quand le cordon est si long, que s'entortillant autour du col du fétus dans les mouvemens que le fétus fait, il intercepte la circulation du sang entre le cœur & la tête. On prétend avoir observé ce cas; mais s'il est vrai, il est du moins très-rare.

III. Quand le cordon au contraire est si court (2) que le fétus en se remuant tiraille fortement le placenta & le détache. Je crois ce cas aussi rare que le précédent.

IV. Quand le fétus tombe dans le marasme & se desseche par quelque cause difficile à connoître & périt enfin. Ce cas est très-réel, & arrive assez souvent; mais il est rare qu'il en arrive aucun avortement, parce que le placenta qui reste attaché à la matrice se convertit alors en une mole, comme on verra ci-après.

(1) Plin. *Histor. natural. Lib. VII. Cap.* 7.
(2) G. Fabricius Hildanus. *Centur. II. Observ.* 5.

Des causes qui viennent du chef du placenta.

Elles sont encore moins nombreuses que celles qui viennent du chef du fétus. I. Le placenta par son adhésion avec la matrice soutient en place l'arriere-faix, & le fétus qui y est renfermé. Il faut pour cela qu'il soit assez large pour s'attacher à une plus grande étendue de la matrice, & y être plus fortement attaché. S'il arrive donc que le placenta soit petit & étroit par un vice de conformation, son adhésion avec la matrice qui sera foible, pourra manquer à une legere secousse, & produire souvent l'avortement.

II. Le placenta est destiné à recevoir les sucs nourriciers que la matrice fournit, & à les transmettre au fétus Il faut donc qu'il soit poreux, spongieux, *perméable.* Or il ne le sera pas, s'il est squirrheux, ou plein de tumeurs squirrheuses. Dans ces cas la nourriture ne pouvant pas parvenir au fétus ou y parvenant en trop petite quantité, le fétus, après avoir langui quelque temps, mourra, ce qui occcasionnera l'avortement.

Des causes extérieures, qui produisent l'Avortement.

On doit compter dans ce nombre tout ce qui peut meurtrir, froisser, comprimer fortement la matrice, ou l'ébranler violemment, comme les chûtes ou les coups sur le ventre; toute autre sorte de chûte; tout ce qui serre ou comprime le ventre, & entr'autres choses les corps de cotte trop serrés, les buscs trop durs; tout ce qui ébranle le corps, comme la danse outrée, les cour-

ses, les efforts pour soulever un corps pesant, ou pour le porter, les sauts répétés, les voyages en voiture rude ou à cheval, les cris à haute voix, &c.

Des moyens que la méchanceté de quelques femmes emploie pour perdre leur fruit.

On dit qu'il y en a beaucoup ; mais je n'ai pas été curieux de les savoir, & je m'en félicite. Cependant les occasions où je me suis trouvé d'être employé auprès de femmes qui les avoient mis en usage, & qui souhaitoient de se tirer du danger extrême où elles s'étoient mises, m'en a appris quelques-uns ; mais je me garderai bien de les rapporter. Il est défendu d'enseigner ce qu'il n'est pas utile qu'on sache. *Nefas docere, quod scire non est utile.* On ne laissera pas pour l'instruction des jeunes Médecins de trouver dans la suite de ce Chapitre le prognostic qu'on doit porter de ces blessures, presque toujours funestes, & les moyens qu'il faut employer pour tâcher d'y remédier.

On a pu voir dans l'énumération qu'on vient de faire des causes de l'avortement, qu'il y en a quelques-unes qui ne méritent guere d'être regardées que comme des dispositions à l'avortement, & cela est vrai ; mais ces dispositions font que les plus légeres causes qui surviennent, produisent l'avortement, ce qu'elles ne feroient pas autrement.

On a pu encore remarquer que je n'ai expliqué ces causes qu'une à une, ce qui fait qu'elles ne produisent pas toujours l'avortement ; mais on a du comprendre que si deux ou trois de ces causes concouroient

ensemble, comme elles peuvent concourir, l'avortement ne seroit dans ces cas que plus certain & plus inévitable.

§ III.

SYMPTOMES.

LES symptomes de l'avortement varient suivant l'état de l'avortement, dans lequel on peut distinguer le commencement, le progrès & la fin, & suivant la célérité plus ou moins grande avec laquelle il se fait ; car il y a des avortemens qui se font tout d'un coup, ou du moins en peu d'heures, & d'autres qui se font beaucoup plus lentement.

1°. Dans le commencement d'une blessure les femmes se plaignent d'une douleur aux reins, aux hanches, à l'*os sacrum* : cette douleur vient de la divulsion du placenta d'avec la matrice, & on la rapporte aux parties extérieures qui répondent à la partie de la matrice, où est le siege de la douleur. Quand la séparation du placenta se fait vîte & avec violence, cette douleur est grande ; elle est petite, & même quelquefois on ne la sent pas, quand le placenta se détache lentement. Elle est plus grande dans les blessures de six, sept ou huit mois, parce que le placenta est plus grand & plus fortement attaché ; elle est moindre par la raison contraire dans les blessures de trois, quatre ou cinq mois. Enfin, on n'en ressent aucune dans les blessures des deux premiers mois, parce que dans ce temps-là le placenta n'est pas encore attaché.

2°. Ordinairement le placenta se détache

en entier ; alors tout l'arriere-faix avec le fétus tombe ſur le col de la matrice ; & par l'impreſſion qu'il y fait, il excite des contractions dans la matrice, ce qui cauſe des tranchées qui portent en bas ſur le vagin, & font entr'ouvrir l'orifice de la matrice, par où s'écoule le ſang & le lait, qui depuis la ſéparation du placenta ont coulé dans la matrice, des extrêmités des veines cécales & des extrêmités des vaiſſeaux laiteux.

3°. La préſence du fétus ſur le col de la matrice, où il eſt gêné, continue de cauſer des contractions plus fortes de la matrice, qui en pouſſant le fétus en bas, en ouvrent l'orifice de plus en plus juſqu'à la ſortie de l'enfant, qui ſe fait pour l'ordinaire avec plus de douleur que dans l'accouchement, parce que le col de la matrice n'a pas eu le temps de ſe relâcher. C'eſt dans ce paſſage, quand il eſt fort douloureux, qu'il arrive des tremblemens de tout le corps, des palpitations du cœur, des défaillances, ce qui vient des mouvemens ſympathiques cauſés par la douleur.

4°. Quand le fétus eſt ſorti, le ſang coule abondamment pendant pluſieurs jours, parce que dans les bleſſures la divulſion violente du placenta déchire ſouvent les veines cécales, qui étoient *implantées* dans le placenta, auquel cas elles ont beaucoup de peine à ſe reſſerrer. Cette perte abondante de ſang arrive ſur tout dans les bleſſures qui ſe font avec violence, & qui ſe font aux derniers mois de la groſſeſſe.

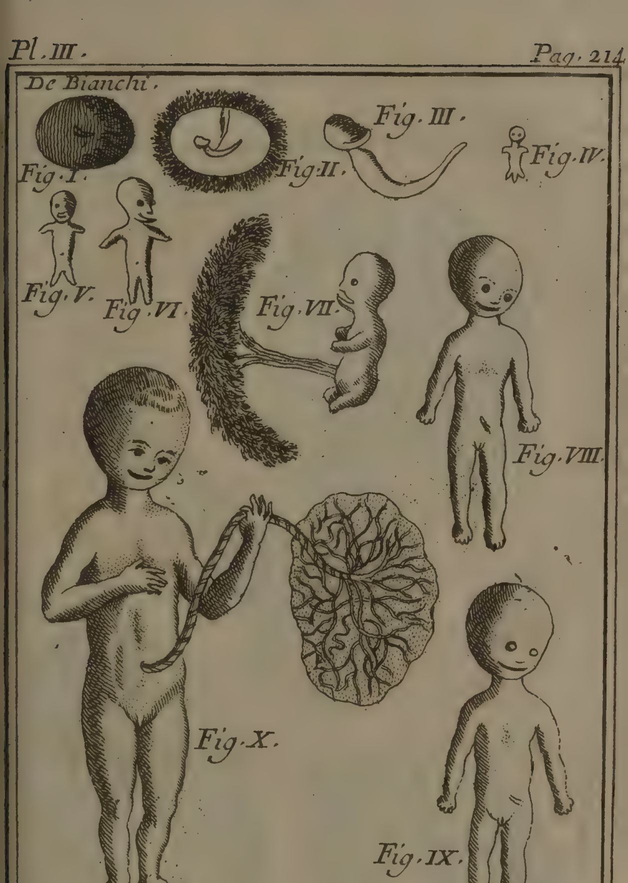
5°. Lorſque l'avortement arrive dans les derniers mois de la groſſeſſe, le lait monte au ſein & donne la fievre de lait par les raiſons qu'on verra dans les Chapitres ſui-

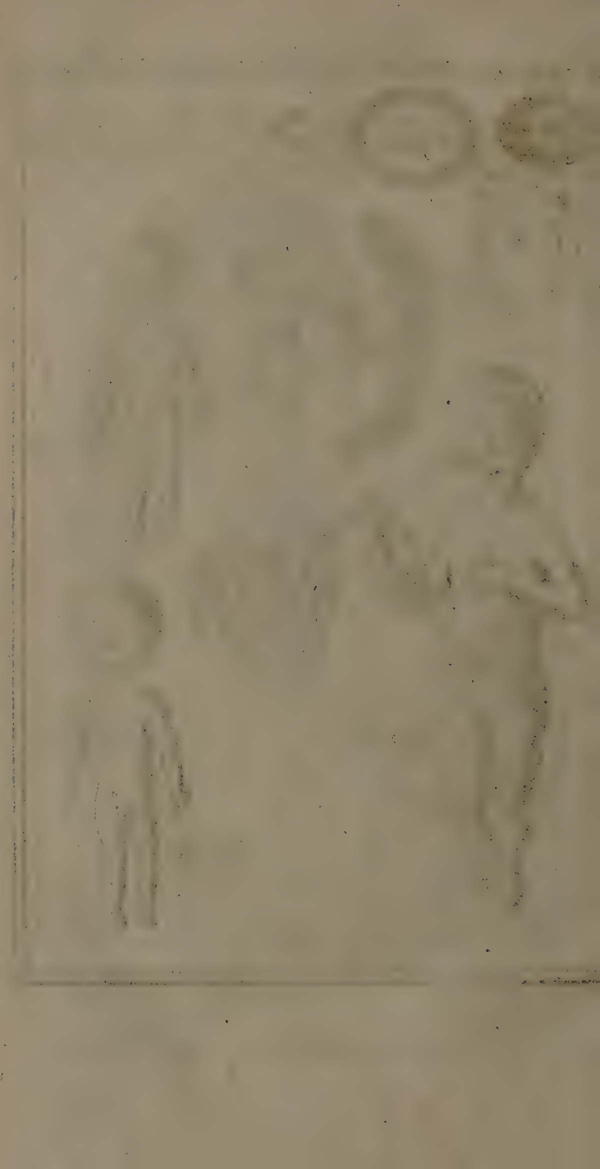
vants, à moins que la grande hémorrhagie ne l'empêche.

6°. On a déjà obſervé que les fauſſes-couches du premier & du ſecond mois ſe font ſans douleur, parce que l'œuf ou le germe qui eſt fort petit, ſort ſans violence ; on ne perd point non plus de ſang dans ces fauſſes couches, parce que le placenta n'étoit point encore attaché à la matrice, & que les vaiſſeaux de la matrice n'y étoient point ouverts.

7°. Il y a des avortemens où le placenta ne ſe détache qu'en partie, du quart, du tiers, de la moitié, le reſte continuant de demeurer collé contre la matrice. Dans cet état, l'accouchée a des douleurs preſque continuelles, mais médiocres ; ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt qu'elle a une perte de ſang continuelle, qui provient des veines cécales qui ſont détachées du placenta. Cette perte eſt plus ou moins grande, ſuivant l'étendue de l'endroit de la matrice, d'où le placenta eſt ſéparé. C'eſt envain qu'on tâche d'arrêter cette perte, on n'en ſauroit venir à bout, tant que l'enfant reſte dans la matrice qu'il tient dilatée ; ce qui empêche les vaiſſeaux ouverts de ſe reſſerrer. On a donc le malheur dans ce cas-là de voir périr la mere & l'enfant par la continuité de la perte, à moins qu'on n'ait le courage d'accoucher la femme de force, ce qui la met dans un grand danger, mais ce qui réuſſit quelquefois. Je n'entrerai pas ici dans un plus grand détail ſur cette eſpece d'avortement, parce que l'unique remede qu'on puiſſe y apporter conſiſte dans un manuel, qui appartient au *Traité des accouchemens.*

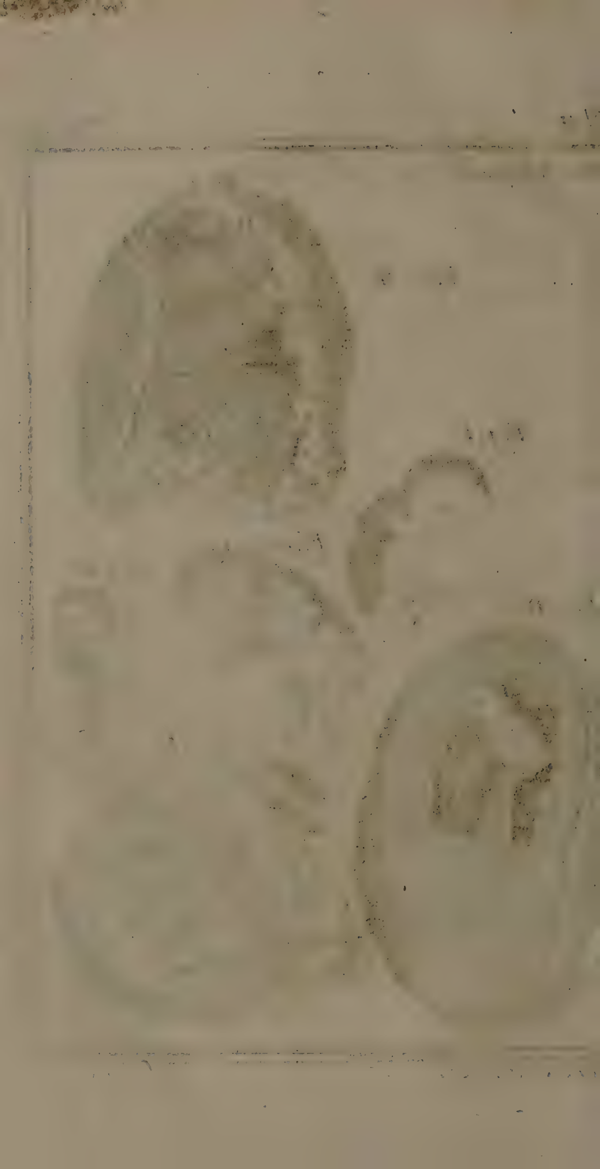
8°. Enfin, les bleſſures laborieuſes, ſur-

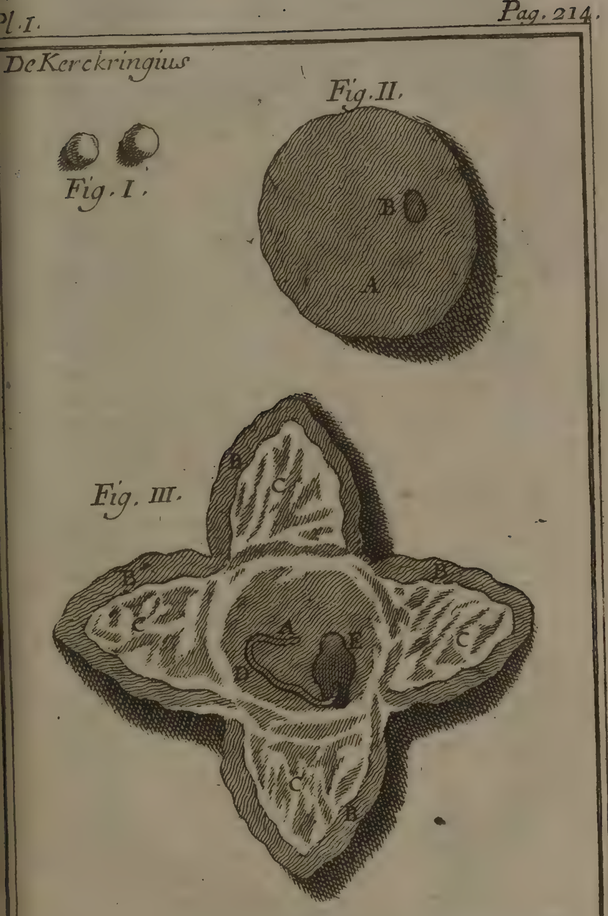

De Bianchi.
Fig. I.
Fig. II.
Fig. III.
Fig. IV.
Fig. V.
Fig. VI.
Fig. VII.
Fig. VIII.
Fig. IX.
Fig. X.

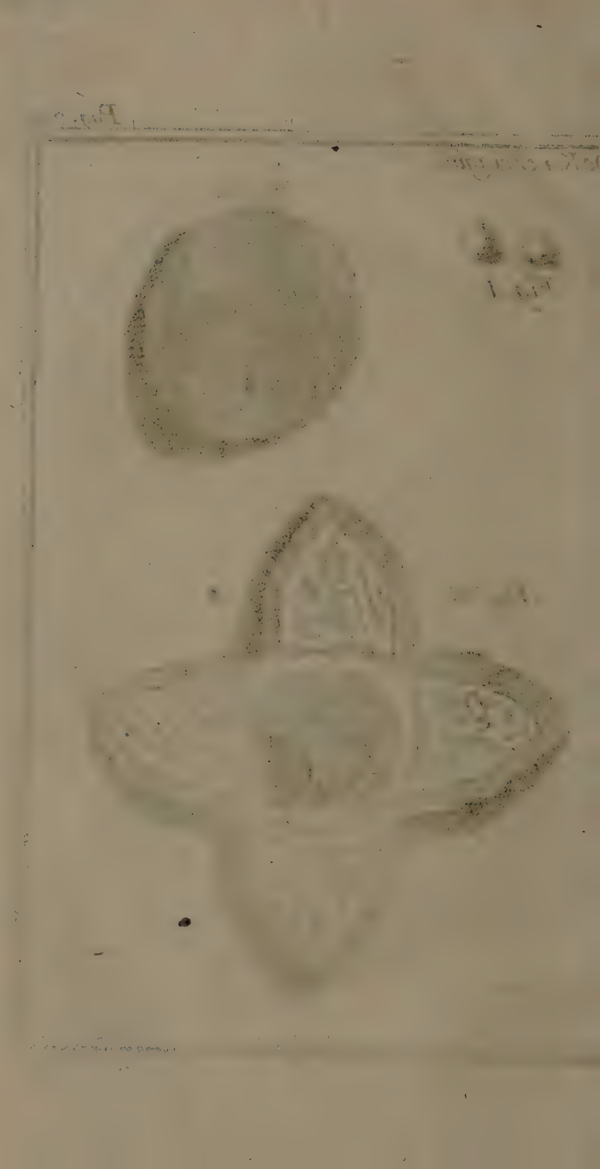




Faure Sculpsit.




Pl.I.
Pag. 214.
De Kerckringius
Fig. I.
Fig. II.
B
A
Fig. III.
A
B
C
D
E



tout celles qui ont été provoquées, produisent souvent une inflammation de matrice par les déchirures qu'elles causent, & sont souvent suivies de fleurs blanches, de squirrhe, d'ulcere dans la matrice par la même raison.

§. IV.

DIAGNOSTIC.

On ne peut se proposer que deux objets dans le Diagnostic de l'avortement; l'*un* de juger s'il y a sujet de le craindre, pour tâcher d'y remédier; ou s'il est déjà décidé, auquel cas il ne reste qu'à aider à délivrer la mere : l'*autre*, de reconnoître les causes qui produisent l'avortement, afin de les écarter s'il y a lieu, ou du moins de juger de l'effet que ces causes ont pu produire.

I. On a raison de craindre l'avortement, s'il a précédé quelque cause capable de le produire, sur tout si cette cause a été forte & violente; si depuis ce temps-là le mouvement de l'enfant a été plus foible & plus rare; si les mammelles qui étoient pleines de lait, s'exténuent, ce qui vient de ce que le placenta n'étant plus attaché à la matrice, ou l'étant moins, le lait utérin coule plus abondamment dans la matrice, & diminue la quantité de celui qui devroit aller au sein.

On peut regarder l'avortement comme prêt à se faire & même commencé, si les côtés du ventre s'affaissent, ce qui prouve que le fétus est tombé dans le bassin; si la mere ressent des douleurs ou tranchées dans la matrice, sur-tout si ces douleurs partant des reins portent en bas & sont fréquentes.

Enfin, l'on ne peut plus douter que l'avortement ne soit décidé & prêt à se faire, si l'orifice de la matrice bâille & s'entr'ouvre, sur-tout si cette dilatation va en augmentant ; s'il en coule une lymphe laiteuse, qui devient ensuite sanguinolente, & même du pur sang ; si les douleurs ou tranchées subsistent & même augmentent.

II. Pour ce qui regarde les causes de l'avortement, il sera aisé de reconnoître quelles sont celles qui ont pu y donner lieu dans chaque cas, sur le recit que la malade fera de ce qui lui est arrivé, pourvû qu'on ait présente la théorie de cette maladie. On pourra par le même moyen juger si ces causes ont pu provoquer l'avortement, & si l'on est encore à temps de les écarter.

§. V.

PROGNOSTIC.

I. L'avortement est toujours dangereux & pour l'ordinaire plus dangereux que l'accouchement naturel, pour *deux* raisons. L'*une*, que dans l'accouchement naturel, le placenta se détache de lui-même, sans danger de faire aucune déchirure ni dans les veines cécales qui y étoient enchassées, ni dans la surface interne de la matrice contre laquelle il étoit collé ; au lieu que dans l'avortement, le placenta se détache par violence, & presque toujours avec dilacération. L'*autre*, que dans l'accouchement naturel, l'orifice de la matrice est ramolli d'avance, comme on le verra dans le Chapitre suivant, & par-là disposé à se dilater, ce qui n'arrive pas dans l'avortement.

A quoi il faut ajouter que dans la ſéparation violente du placenta dans l'avortement, il arrive ſouvent qu'il ſe déchire, & qu'une partie reſte attachée à la matrice, ce qui peut avoir des ſuites fâcheuſes ; & que dans les avortemens, le placenta eſt plus gros à proportion que dans l'accouchement naturel, comme on l'a remarqué ci-deſſus, ce qui en rend la ſortie plus difficile.

II. L'avortement eſt ſur tout dangereux dans les quatre derniers mois de la groſſeſſe, ſoit parce qu'alors le placenta eſt le plus fortement attaché, & qu'il eſt difficile qu'il puiſſe ſe détacher de force ſans bleſſer la matrice ou les appendices veineuſes, ſoit parce que l'enfant eſt beaucoup plus grand. Le danger de l'avortement eſt ſur-tout fort grand à ces termes-là, quand il s'exécute fort promptement par quelque cauſe violente, comme un coup ou une chûte, parce qu'il eſt preſque impoſſible que le placenta fortement attacbé puiſſe ſe ſéparer promptement de la matrice & des vaiſſeaux de la matrice, ſans dilacération.

III. On doit mettre au nombre des avortemens très-dangereux les avortemens provoqués de quelque maniere qu'ils l'aient été, parce que la ſéparation violente du placenta que l'on procure, laiſſe toujours des déchirures qui donnent lieu à des pertes de ſang immodérées, à des inflammations preſque toujours mortelles, & qui, quand les malades ſont aſſez heureuſes pour échapper à ces dangers, cauſent dans la ſuite des ſquirrhes, des ulceres & des cancers dans la matrice

IV. L'avortement le plus dangereux eſt celui où le placenta ne ſe détache que par un bout, reſtant attaché à la matrice par

l'autre. On en peut voir la raiſon à la fin §. III. On compte auſſi au nombre des avortemens dangereux, ceux où le fétus eſt mort, parce qu'il ne peut point s'aider, ni ſolliciter la matrice à ſe contracter pour le faire ſortir ; mais il s'en faut bien que ces avortemens puiſſent être comparés à ceux dont on vient de parler. Il eſt vrai qu'ils ſont pour l'ordinaire plus longs, mais par eux-mêmes ils ſont moins dangereux.

V. Outre les dangers qu'on vient d'expliquer, les avortemens en ont d'autres, à raiſon de leurs ſuites. Ils attirent ſouvent 1°. une inflammation dans la matrice, ſoit à cauſe des dilacérations que la ſéparation violente du placenta y fait, ſoit à cauſe des tiraillemens que l'Accoucheur a faits à l'orifice pour le dilater. 2°. Une perte de ſang exceſſive, qui vient de ce que les veines cécales qui ont été déchirées ou échancrées, ne peuvent plus ſe reſſerrer comme à l'ordinaire. 3°. Une ſtérilité ordinairement incurable, parce que les excoriations & les gerçures de la matrice, quoique cicatriſées, ſont un obſtacle conſtant à la conception.

§ VI.

CURATION.

LE traitement qu'on peut employer dans l'avortement, roule ſur les trois objets ſuivants.

I. D'empêcher l'avortement, s'il eſt poſſible d'y réuſſir, & qu'on ſoit appellé à temps.

II. De donner dans l'avortement, quand on ne peut pas l'empêcher, tous les ſecours poſſibles.

III. De remédier aux accidens qui ſuivent l'avortement, lorſqu'ils ſont dangereux, comme ils le ſont preſque toujours dans les avortemens faits par une cauſe externe, & ſur-tout dans ceux qui ſont provoqués.

I. Dans le *premier* de ces trois objets, il ſe préſente deux cas différens. Dans le *premier cas*, il faut prévenir l'avortement dans une femme qui n'eſt pas enceinte, mais qui s'eſt déjà bleſſée dans la groſſeſſe précédente, ou qui eſt d'une conſtitution ſi délicate, qu'il eſt aiſé de prévoir qu'elle riſque de ſe bleſſer. Pour cet effet, on doit employer les remedes ſuivants, avant qu'elle devienne groſſe.

On lui défendra un commerce trop fréquent avec ſon mari ; on lui preſcrira un régime reglé, ſain & doux ; on l'exhortera à modérer ſa vivacité & ſes inquiétudes.

Si elle eſt ſujette à quelque maladie, qui puiſſe nuire à la groſſeſſe, comme des pertes de ſang, un dérangement des regles, ou des fleurs blanches, on tâchera d'y remédier en ordonnant les remedes propoſés pour ces maux ci-deſſus, *Liv. I. Chapitres IX. & X.*

Si la femme a le ſang & les humeurs âcres, & qu'on ait raiſon de croire que cette âcreté vicie la nourriture qu'elle doit fournir au fétus, & produit la bleſſure, on adoucira & on tempérera ſon ſang par des bains tiedes d'eau douce, des apozemes ou bouillons rafraîchiſſants, du petit-lait filtré, du lait d'âneſſe, des eaux rafraîchiſſantes, comme celles de Forges, qui ont beaucoup de réputation.

Si l'on a raiſon de ſuppoſer que la matrice trop lâche & trop molle ne peut point avoir d'adhéſion avec le placenta aſſez forte, ce qui fait que le fétus quand il devient gros, ſe détache, on donnera des bouillons vulnéraires avec le veau & le creſſon de fontaine, où l'on ajoutera ſur la fin quelques pincées de ſanicle & de bugle; quelques verres d'une légere tiſanne des bois, ſans aucuns purgatifs; ou bien on menera la femme, avant qu'elle ſoit groſſe, à des eaux chaudes, pour les prendre, pour lui faire doucher les reins, pour la faire baigner, & pour lui faire recevoir les fumées des eaux, ou faire des injections.

Si la femme eſt cacochyme, fluxionnaire, outre les remedes qu'on vient de propoſer, & qui lui conviennent, on lui ouvrira un cautere au bras ou à la jambe. Zacutus (1) Luſitanus loue beaucoup cette pratique, & prétend avoir empêché des bleſſures par ce moyen, & (2) Riviere l'approuve.

Enfin, ſi, malgré toutes ces précautions, la femme devenue groſſe ſent les avant-coureurs de l'avortement, tels qu'on les a expliqués, elle ſe trouvera alors dans le ſecond cas, dont on va parler, & on lui fera les remedes qu'on va propoſer.

Ce *ſecond* cas regarde les bleſſures purement accidentelles qu'on ne pouvoit pas prévoir, & qui viennent de quelques cauſes étrangeres, comme chûte, faux-pas,

(1) Medicor. princip. Hiſtor. *Libr. I. Hiſtor.* xx. *Obſervat.* 19.
Item. Praxeos admirand. *Lib. II. Obſerv.* 159.
(2) Praxeos Medicæ, *Lib. XV. Cap.* 17.

coup ſur le ventre, emportement de colere, frayeur, ou qui ont été criminellement provoquées ; il faut alors, dès que l'accident eſt arrivé, faire mettre au lit la femme groſſe, lui ouvrir la veine & lui tirer huit à neuf onces de ſang ; réitérer la ſaignée le même jour ou le lendemain, ſi les douleurs continuent ; lui ſervir un ou deux lavemens adouciſſans, avec la décoction de graine de lin, & l'huile d'amandes douces, ou avec parties égales de de lait de vache & de décoction de guimauve ; ne lui donner que du bouillon pendant deux jours, ou tout au plus quelque léger potage, ou quelque crême de ris claire, ou quelque œuf à la coque.

Ce ſont là les remedes efficaces, qui réuſſiſſent ſouvent, quand le placenta n'a pas encore commencé à ſe détacher, car quand il l'eſt, pour peu qu'il le ſoit, il n'y a rien à eſpérer. On fera cependant bien d'ajouter aux précautions que l'on vient d'indiquer, des remedes aſtringents, qu'on regarde comme propres à raffermir l'attache du placenta, ſoit qu'on les emploie en dedans ou en dehors. Voici les remedes intérieurs les plus recommandés.

ANIMAUX.

Yvoire rapée, Spodium, * Corne de cerf brûlée, * Corail préparé, * Kermès ou graine d'Ecarlate.	en poudre, à la doſe de xv à xx grains.

RACINES.

* de Tormentille, * de Filipendule, * de Bistorte, * de Renouée,	en poudre x ou xij grains de chacune; jusqu'à xx. En décoction, un demi gros jusquà 1 gros.

Bois, les Santaux en poudre, xv à xx grains en décoction, un gros.

Semences de Plantain en poudre, xx grains; en décoction, un gros.

FEUILLES.

* de Mille-feuille, * de Bourse à berger, * de Bugle, * de Véronique,	en infusion, comme du thé, depuis deux pincées jusqu'à six.

* Mastich, * Myrrhe,	en poudre, depuis cinq grains jusqu'à xij.

SUCS OU GOMMES.

* Cachou, *Terra Japonica*, Hypocyste, * Sang de dragon,	en poudre, depuis xx grains jusqu'à ʒ ß.

Conserve de Roses rouges, en substance, un gros.

EAUX DISTILLÉES.

* de Plantain, * de Bourse à berger, de Renouée, * de Millefeuille,	qu'on emploie pour faire des potions ou des juleps.

SYROPS.

* de Roſes ſeches, de Plantain, * de Mille-feuille, Magiſtral aſtringent, * de Coins,	qu'on emploie dans les juleps ou potions, à la doſe de 1 once de chacun.

On fait avec ces drogues des tiſannes, des potions, des juleps, des poudres, des bols, des tablettes ſelon les regles de l'art, obſervant de choiſir entre ces drogues les plus efficaces, ou du moins les plus uſitées, qu'on a marquées d'un aſtérique * de n'en employer pour chaque compoſition que trois ou quatre ; d'augmenter ou de diminuer la doſe de chacune ſelon le nombre, qu'on en employera ; enfin d'y ajouter une doſe convenable de quelque narcotique, pour calmer les douleurs, ce qui contribue le plus à prévenir les bleſſures, quand il y a encore lieu.

Quant aux remedes extérieurs, ils ſe réduiſent 1°. A des embrocations avec la thériaque ou la confection alkermès diſſoutes dans du vin rouge, dont on frotte le bas-ventre, qu'on couvre enſuite d'une flanelle ou d'une compreſſe en deux doubles, trempée dans la même diſſolution.

2°. A des fomentations aſtringentes avec la décoction de roſes rouges, de plantain, de bourſe à berger, de renouée ou *Centinodia*, de tormentille, de balauſtes, de *Malicorium*, de feuilles de chêne, de noix de galles, &c.

3°. A des emplâtres aſtringens qu'on applique ſur les reins, & quelquefois ſur la région hypogaſtrique. Entre les emplâtres

de cette qualité, les plus recommandés ſont,

L'emplâtre de la Comteſſe.

L'emplâtre *contra rupturam*.

L'emplâtre de Madame Fouquet, qu'on trouve parmi ſes ſecrets.

Je crois devoir ajouter quelques remedes vantés par des Médecins anciens, trop prévenus pour les opinions de leur temps, dont les uns n'ont point de vertu ou en ont peu, mais qu'on peut employer, ſi l'on veut; & dont les autres ſont abſolument ſuperſtitieux, & qu'on doit mépriſer. J'ai cru néceſſaire d'en inſtruire les jeunes Médecins, afin qu'ils puſſent déconcerter les ignorans qui en feroient un ſecret, & qui s'en prévaudroient pour en impoſer aux femmes, qui ſont naturellement crédules.

On doit mettre au nombre des premiers, 1°. Quatre ou cinq germes d'œufs frais dans une cuillerée de vin d'Eſpagne ou de bouillon; ce remede eſt un ſudorifique, mais n'a rien d'aſtringent.

2°. La ſoie rouge, ou pour mieux dire cramoiſi, coupée bien menu & avalée dans un jaune d'œuf. La vertu de ce remede, s'il en a jamais eu, venoit de ce que la ſoie rouge étoit teinte en cramoiſi avec la graine de vermilion ou de Kermès, qui eſt effectivement recommandée pour les bleſſures. Aujourd'hui qu'on teint cette ſoie avec la cochenille, elle n'a plus la même qualité. Mais fût-elle teinte encore avec le Kermès, il vaudroit mieux prendre la graine en ſubſtance, que de prendre de la ſoie qu'on a teinte avec cette graine, & qui

ne peut retenir que bien peu de ſa vertu.

3°. La poudre de véronique à la doſe d'un demi-gros, dans une ou deux taſſes de quelque infuſion aſtringente. La véronique eſt en effet recommandée pour prévenir les bleſſures ; mais il s'en faut bien qu'elle mérite le premier rang.

Pour les remedes ſuperſtitieux, je mets hardiment dans ce nombre, 1°. la pierre d'aigle, *Lapis Aetites*, qui, dit-on, attachée au bras, ou pendue au col, retient l'enfant dans le ſein de ſa mere, qui au contraire facilite l'accouchement & procure même l'avortement, ſi on l'attache à la cuiſſe.

2°. L'aimant appliqué au nombril, qui en attirant l'enfant, comme il attire le fer, l'empêche de deſcendre.

3°. On attribue la même vertu aux émeraudes, au jaſpe, aux diamans, à l'os de cœur de cerf, avec tout auſſi peu de fondement.

4° Zacutus (1) Luſitanus a même oſé avancer qu'on prévenoit les bleſſures, en mettant autour du ventre de la femme, pour qui on craint, une ceinture de peau de cheval marin, ou en tout cas de peau de loup ; mais cela ne ſurprend pas dans cet Auteur, où l'on trouve pluſieurs obſervations de la même eſpece.

II. Nonobſtant toutes les précautions qu'on prend, & tous les remedes qu'on emploie, il arrive ſouvent qu'on ne peut pas empêcher l'avortement ; & c'eſt un malheur inévitable, dès que le placenta eſt déjà détaché par un coin ; car il ne faut pas eſpérer qu'il puiſſe ſe r'attacher. C'eſt là le

(1) Praxeos admirandæ, *Libr. II. Obſerv.* 161.

second objet du traitement des bleſſures. Alors dès qu'on voit que les douleurs continuent & portent en bas, que l'orifice de la matrice ſe dilate, & que l'écoulement de ſang augmente, il faut ſe déterminer à aider à un avortement qu'on ne peut pas éviter. Pour cet effet on graiſſe bien le vagin & ſur-tout l'orifice de la matrice avec du beurre frais, on exhorte la patiente à ſoutenir les efforts, & à les porter en bas; on aide à la dilatation de l'orifice de la matrice peu-à-peu; en un mot on emploie tout ce que l'art enſeigne en pareille occaſion; mais ce détail appartient au Traité des Accouchemens, où nous renvoyons.

Tout ce qu'un Médecin doit faire dans ce cas, c'eſt de faire prendre quelques priſes de bouillon, ſi le travail dure long-temps; s'il y a lieu de craindre quelque ſyncope, d'ordonner quelque cordial doux, comme du vin d'Alicante, de la thériaque ou des confections d'hyacinthe ou d'Alkermès dans du vin, ou dans du bouillon, ou une cuillerée d'eau des Carmes ou eau de méliſſe double, pure ou affoiblie avec un peu d'eau, ſuivant l'exigence du cas; enfin ſi l'accouchement eſt laborieux, de faire faire une ſaignée, & ſi l'enfant en naiſſant donne des ſignes de vie, de le faire ondoyer ſur le champ, conformément aux déciſions de l'Egliſe.

III. L'accouchement fait, on doit donner toute ſon attention aux accidens, qui l'accompagnent ou qui le ſuivent. S'il arrive une grande perte de ſang, ce qui eſt fort ordinaire, on ſaignera la malade du bras, ſi ſon pouls le permet; & on lui

donnera ensuite les remedes les plus efficaces pour arrêter ou modérer cette perte, sur quoi, on pourra consulter le Livre I. *Chap. IX.* où l'on a parlé des regles immodérées, & des remedes, qui y conviennent.

J'ai connu un Chirurgien, qui dans un cas pareil, prit un parti hardi, mais dont le succès fut heureux. Il avoit été à la campagne accoucher une femme qui avoit grand intérêt à tenir son état secret, l'accouchement fut suivi d'une hémorrhagie terrible, le Chirurgien dépourvu de tout remede dans un cas si pressant, se détermina à injecter du vinaigre dans la matrice. Le sang s'arrêta sur le champ, la matrice ne fut point offensée, & l'Accoucheur de même que l'Accouchée se tirerent d'affaire fort heureusement.

Si le lendemain de l'accouchement, les douleurs de la mattice & la fievre font craindre une inflammation dans la matrice, on se conduira comme nous avons dit qu'il falloit se conduire dans l'inflammation de la matrice, dont on a parlé ci-dessus, *Liv. II. Chap. I.*

Si après ces premiers dangers évités, l'Accouchée se trouve exposée à des fleurs blanches opiniâtres, ou qu'il y ait raison de craindre un ulcere, un squirrhe, un cancer dans la matrice, on employera sans délai les remedes qui conviennent à ces différens maux, qu'on trouvera ci-dessus, *Liv. I. Chap. X. & Liv. II. Chap. IV. V. VII.* où on en a parlé en détail.

CHAPITRE XII.

De l'Accouchement naturel.

SI l'on a dans les Chapitres précédens admiré plus d'une fois la providence & la ſageſſe de Dieu, dans l'ordre admirable de la conception & de la *geſtation* de l'enfant dans le ſein de la mere, on n'aura pas moins de ſujet d'admirer dans celui-ci la bonté, avec laquelle il a employé différens moyens pour faciliter dans l'accouchement la ſortie de l'enfant, qui ſembloit être naturellement impoſſible. Galien (1), en traitant le ſujet que je traite, conſidérant les obſtacles qui s'oppoſent naturellement à la ſortie de l'enfant, avoue qu'on ne ſauroit s'empêcher d'admirer la maniere dont ils ſont ſurmontés dans l'accouchement ; mais qu'on ne doit point ſe flatter de la comprendre, & en conſéquence il en prend occaſion, quoique payen, de reconnoître la bonté de l'Etre qui nous a formés avec tant d'art, & d'en exalter la ſageſſe & la puiſſance.

Pour expliquer avec ordre la maniere dont l'accouchement s'exécute, & tâcher d'ap-

(1) *Quòd os matricis eo uſque aperiatur, ut poſſit fœtibus facilem præbere exitum, nemo ignorat : ſed quo pacto id accidat, mirari poſſumus, intelligere non poſſumus. At natura tùm hæc, tùm alia omnia in partu animalis admiranda, machinatur commenta ... In mente nobis indè venire debet, quæ bona is artifex qui nos conformavit, nobis ſit largitus, tùm agnoſcere clarè debemus non ejus modò ſapientiam, verùm etiam potentiam.* Galenus, *de uſu partium, Lib. XV. Cap. 7.*

planir les difficultés, il faut diviser ce Chapitre en trois articles. Dans le *premier*, on rapportera les causes qui déterminent, l'accouchement au terme reglé par la nature; dans le *second*, on exposera les causes, qui procurent l'accouchement, en conséquence de l'action des causes qui l'ont déterminé; & dans la *troisieme*, on expliquera ce que le Médecin doit faire pendant l'accouchement pour le faciliter, & ce qu'il doit ordonner à l'accouchée, quand elle est délivrée.

§ I.

Des causes qui déterminent l'accouchement au terme reglé par la nature.

I. Dès qu'il est certain qu'il y a un terme fixé pour l'accouchement, comme on l'a prouvé dans le Chapitre X. lequel terme tombe dans le dixieme mois, où l'enfant est assez formé & assez fort pour soutenir aisément l'impression de l'air sur son corps, & sur son poumon, & où son estomac est en état de digérer le lait qu'il doit teter, il est évident qu'il faut qu'il arrive alors au fétus quelque chose de nouveau, qui le sollicite à faire effort pour sortir de la prison où il est renfermé, & passer dans un nouveau genre de vie, qui lui est devenu convenable, & même nécessaire. C'est-là précisément cette cause qu'on cherche, qui détermine l'accouchement, & qui le détermine au terme reglé par la nature.

Tout le monde convient de la nécessité de cette cause; mais on ne convient pas de même quelle elle est.

1°. Selon les uns, c'est la grosseur, à laquelle le fétus est parvenu au dixieme mois,

ce qui fait que se trouvant gêné dans la matrice, qui ne peut pas s'étendre à proportion, il s'agite plus qu'à l'ordinaire, & procure l'accouchemenr.

2°. Selon d'autres, c'est la pésanteur du fétus, qui dans le dixieme mois tirant les envellopes en bas, détache ou ébranle peu-à-peu le placenta, avec d'autant plus de facilité que sur la fin de la grossesse l'extension de la matrice efface peu-à-peu les petites éminences de sa face intérieure, par où elle est unie avec le placenta.

3°. D'autres croyent que la cause qui détermine l'accouchement est la quantité de *Meconium*, c'est-à-dire, de cette espece de poix, ou matiere noirâtre, qui s'amasse dans les intestins du fétus, & y cause, à ce qu'on croit, des tranchées, qui l'agitent vivement.

4°. Il y en a d'autres, qui sont persuadés que c'est la quantité d'urine amassée dans la vessie des fétus humains, faute d'une membrane allantoïde pour la recevoir, qui par les impressions, qu'elle fait dans la vessie, & par les mouvemens du fétus qu'elle excite, détermine l'accouchement.

5°. Enfin, d'autres, & c'est le plus grand nombre, admettent toutes ces causes à la fois, pour ne pas se tromper dans le choix, & attribuent l'accouchement à ces quatre causes réunies, à la grosseur & à la pesanteur du fétus, à l'amas du meconium & de l'urine dans son corps.

Mais ces opinions, quoiqu'elles aient partagé jusqu'ici tous les suffrages des Médecins, ne me paroissent point capables de déterminer l'accouchement au terme marqué, ce que je crois qu'on peut prouver de chacune en particulier en assez peu de mots.

1°. Deux gemeaux sont plus gros dès le

huitieme mois, qu'un ſeul fétus ne l'eſt le dixieme. Cependant ces deux gemeaux ne procurent pas leur accouchement au huitieme mois, mais reſtent tranquillement dans le ſein de leur mere juſqu'au dixieme mois. On ne doit donc pas croire qu'un enfant ſeul puiſſe par ſa groſſeur déterminer l'accouchement.

2°. On doit raiſonner de même de la peſanteur du fétus, deux gemeaux peſent plus le huitieme mois qu'un fétus ſeul ne peſe le dixieme. Or les gemeaux ne procurent point par leur poids d'acccouchement dans le huitieme mois. Donc un fétus ſeul n'en doit point cauſer non plus par-là dans le dixieme.

3°. Si ceux qui croient que la quantité ou la fermentation du meconium eſt la cauſe déterminante de l'accouchement, avoient obſervé le peu de meconium, que les enfans rendent quand ils ſont nés, ou qu'on trouve dans leurs entrailles, quand ils meurent en naiſſant, & qu'ils euſſent vu la conſiſtence de ce méconium, qui exclut tout ſoupçon de fermentation, il y a apparence qu'ils n'auroient pas embraſſé une opinion ſi mal fondée.

4°. Enfin, c'eſt avec moins de raiſon encore qu'on regarde la quantité d'urine amaſſée dans la veſſie du fétus, comme la cauſe déterminante de l'accouchement, parce que l'urine ne s'y amaſſe point. Les fétus piſſent dans le ſein de leur mere, & leur urine ſe mêle avec la liqueur de l'amnios, ce qui lui donne le goût urineux & muriatique, que cette liqueur a ſur la fin de la groſſeſſe. Auſſi le peu d'urine que les enfans rendent, quand ils ſont nés, prouve bien qu'elle n'a jamais pu les incommoder, ni les exciter à faire des mouvemens

capables de déterminer l'accouchement.

Au lieu de pareilles conjectures qui sont frivoles, comment n'a-t-on pas fait attention à un mouvement très certain & très-réel, qui arrive à tous les fétus dans le dizieme mois, quelque temps avant l'accouchement. C'est le changement de situation du fétus, ou la *culbute.* On a vu ci-dessus dans le Chapitre VII. de ce Livre, que pendant le cours de la grossesse, le fétus qui nage dans la liqueur de l'amnios, a la tête en haut, le visage tourné vers le ventre de sa mere, & d'ailleurs plié comme un peloton, la tête sur les genoux, les talons contre les fesses, & les bras étendus sur les côtés. Mais cette position change absolument dans le dixieme mois, à l'approche de l'accouchement. La tête tombe en bas sur le col de la matrice, les jambes & les pieds montent en haut vers le fond. Dans cette position, le fétus a le visage tourné contre le dos de sa mere, & comme il se trouve avoir alors un peu plus d'espace, il en profite pour s'étendre & allonger ses jambes contre le fond de la matrice.

Quelques femmes, quand elles ont accouché plusieurs fois, sentent ce mouvement dans le temps même qu'il se fait; mais toutes s'en apperçoivent quand il est fait. Alors leur ventre tombe & s'affaisse, les côtés s'applatissent, elles sentent leur enfant fort bas, comme s'il alloit tomber, & elles n'ont plus la même facilité pour marcher.

Ce mouvement de l'enfant est purement machinal, & vient uniquement de la pesanteur de la tête & des parties supérieures. On a vu ci-dessus, dans l'endroit qu'on vient de citer, que pendant le cours de la

la grossesse la tête & la poitrine du fétus, qui sont au-dessus du nombril, par où il est suspendu, étoient plus légeres que le ventre & les autres parties, qui sont au dessous du nombril, d'où nous avons conclu avec raison, que suivant les loix de l'hydrostatique, le fétus devoit se tenir au milieu de l'eau de l'amnios, la tête élevée en haut.

Il doit donc, par la raison des contraires, trébucher la tête en bas, & faire la culbute, s'il arrive que dans le dixieme mois la tête & la poitrine soient devenues plus pesantes à proportion, que les parties qui sont au-dessous du nombril. Or c'est ce qui arrive en effet. La moële du cerveau & du cervelet croît & s'augmente pendant la grossesse, plus que les autres parties, parce qu'elle est plus molle & plus facile à céder, elle devient en même temps plus ferme & plus compacte. Dans la poitrine de même les poumons destinés à soutenir bientôt le volume & l'action de l'air qui doit y entrer, ont beaucoup grossi, & acquis beaucoup de consistence. Par-là la pesanteur des parties supérieures au cordon augmente tous les jours, & cette progression continuant toujours par des augmentations insensibles, ces parties deviennent enfin, dans le dixieme mois, plus pesantes à proportion que le reste du corps, & c'est ce qui produit la culbute.

On ne suppose rien qui ne soit confirmé par l'expérience. Tous les enfans naissent avec une grosse tête, & beaucoup plus grosse à proportion du corps, qu'elle ne l'est dans les adultes. Si l'on veut bien les soulever sur la main par le milieu du dos (1), on

(1) Gravissimæ enim ei (*fætui*) sunt superiores partes ex umbilico libratæ. *Hipp. de Naturâ pueri.*

verra que le haut du corps l'emporte de beaucoup, & je ſuis sûr qu'on en auroit des preuves plus certaines, ſi l'on faiſoit cette expérience d'une maniere plus exacte.

En cela nous ne ſaurions aſſez admirer la ſageſſe de l'Auteur de la nature, & ſon attention à procurer tout ce qui peut ſervir à faciliter l'accouchement. Il falloit que le fétus eût pour ſa commodité la tête en haut pendant la groſſeſſe ; alors la tête ſe trouve plus légere, pour lui aſſurer cette ſituation. Il falloit pour l'accouchement qu'il ſe préſentât par la tête à l'orifice de la matrice ; alors la tête devenue plus peſante lui fait faire la culbute, pour le mettre dans cette poſition. Il falloit que ſon viſage fut tourné du côté de l'os ſacrum, pour empêcher que ſon nez ne fût écraſé par les os du pubis, & qu'il ne fût étouffé par l'irruption des eaux de l'amnios, & même du ſang qui coule de la matrice quand le placenta eſt détaché, & qui lui feroient entrés dans la bouche ; la culbute, en faiſant tomber la tête de haut en bas par devant, fait tourner en même temps ſon viſage de devant en derriere. Il falloit que le fétus pût fixer les pieds ſur un point d'appui, pour pouvoir, en ſe roidiſſant, dilater le col de la matrice ; & dans ſa nouvelle ſituation, le fétus ſe trouvant moins ſerré, a la liberté de s'étendre & d'appuyer les pieds ſur le fond de la matrice. Il falloit enfin que tout cela arrivât dans le dixieme mois, & c'eſt alors préciſément que le haut du corps du fétus a acquis peu-à-peu la peſanteur néceſſaire pour produire ces changemens, un peu plutôt dans les uns, un peu plus tard dans les autres, ſuivant la force, la vigueur, la ſanté des fétus,

& la maniere dont ils ont été nourris, d'où viennent les variations dans le terme des accouchemens.

Le fétus reste assez tranquille dans cette situation ; sa tête, en poussant en bas, cause un sentiment de pesanteur, mais peu sensible : ses pieds en s'allongeant, & ses bras en s'étendant, heurtent contre la matrice, & causent des sentimens de douleur qui sont le prélude de l'accouchement qui s'apprête, & qui sont legers dans le commencement ; les femmes qui ont déjà accouché les connoissent sous le nom de *mouches*. Ils sont plus ou moins forts, plus ou moins fréquens, suivant que le fétus est plus ou moins vigoureux, que la matrice est plus ou moins sensible, & que l'accouchement est plus ou moins prochain.

Nonobstant le repos du fétus, son séjour sur le col de la matrice s'emploie utilement ; sa tête qui pese sur le col & qui le presse, comprime les veines & vaisseaux lymphatiques qui reviennent de l'orifice de la matrice, du vagin, de la vulve, & même du cartilage qui unit les deux os pubis, y retarde le retour du sang & de la lymphe, donne lieu à l'épanchement d'une partie de la sérosité du sang & même de quelque partie de la lymphe, ce qui cause dans toutes ces parties un gonflement œdémateux, dont la plupart des femmes s'apperçoivent avant l'accouchement.

Cette sérosité lymphatique ainsi imbibée dans la substance des parties par où l'enfant doit passer, les relâche, les ramollit, les dispose à s'allonger & s'étendre sans peine, & sans danger de se déchirer, ce qui contribue beaucoup à faciliter l'accouchement : c'est pourquoi on observe que les

femmes, en qui il y a un intervalle raisonnable entre la culbute & la sortie de l'enfant, accouchent, le reste étant égal, plus heureusement & plus promptement pour l'ordinaire, que celles en qui l'accouchement suit de trop près la culbute.

A la faveur de ce ramollissement du col & des parties voisines, le fétus qui pousse toujours en avant, quoique foiblement, arrive à la face intérieure de l'orifice de la matrice, & c'est alors que tout se met en branle pour l'accouchement, & que toutes les causes qui doivent y agir, concourent comme de concert; mais pour rendre sensible la maniere dont cela s'opere, il faut reprendre la chose de plus loin.

Il y a dans le corps plusieurs mouvemens mécaniques, qui se font dans une partie à l'occasion & dépendamment des impressions excitées dans une autre partie, souvent assez éloignée. Ces mouvemens ne peuvent se faire que par l'entremise des nerfs, qui de la partie où l'impression se fait, vont au cerveau, & de ceux qui du cerveau vont aux parties où ces mouvemens se font. On nomme ces mouvemens *sympathiques*, & ils s'exécutent par des loix connues, mais qu'il seroit trop long d'expliquer ici. C'est ainsi que quelques grains de tabac attirés dans le nez, en irritant la membrane pituitaire, causent d'abord une grande contraction des muscles inspirateurs, qui produit une grande inspiration, & tout de suite une prompte contraction des muscles expirateurs, & par conséquent une prompte expiration, qui chassant l'air avec impétuosité, le fait passer par le nez, où il produit une espece d'explosion connue sous le nom d'*éternuement*.

Il eſt très plauſible & peut-être même évident, que c'eſt par un mouvement ſympathique à-peu-près pareil que l'accouchement s'exécute. On connoît aſſez les parties qui ſe contractent pour cela. Ainſi il n'eſt queſtion que de reconnoître la partie de la matrice, où ſe font les impreſſions qui mettent la matrice en contraction, c'eſt à-dire, pour employer le terme propre & expreſſif, quelle eſt la partie qui eſt le *ſenſorium*.

Or ce *ſenſorium* ne peut pas être dans la ſurface intérienre de la cavité de la matrice. Le fétus y habite pendant neuf mois, y produit différentes impreſſions par les mouvemens qu'il s'y donne, il y fait même la culbute qui doit l'ébranler, cependant cela ne provoque point d'accouchement : les femmes ne ſont ſollicitées d'accoucher, & l'accouchement ne commence de s'exécuter, que quand la tête du fétus eſt parvenue au bord intérieur de l'orifice de la matrice, & qu'il y fait une impreſſion marquée, ou par ſon poids ou par ſes frottemens. C'eſt donc dans cet endroit de la matrice qu'il faut placer le *ſenſorium*, qui détermine l'accouchement.

On ne doit pas être ſurpris de voir placer le *ſenſorium* d'un mouvement ſympathique dans une petite partie d'une cavité beaucoup plus grande. Cela ſe rencontre de même dans toutes les autres parties, où l'on obſerve des mouvemens ſympathiques. Les excrémens ne ſollicitent la déjection, que quand ils ſont parvenus à l'extrêmité du rectum, au bord du ſphincter, parce que c'eſt là qu'eſt le *ſenſorium* ; l'urine ne provoque la miction, que quand elle agit ſur le col de la veſſie, tout auprès du ſphincter ; dans l'éternuement même, le tabac ne

l'excite jamais, quand il n'agit que ſur les aîles du nez, il faut qu'il ſoit attiré juſques ſur la membrane pituitaire. Il eſt donc naturel de placer dans la matrice le *ſenſorium*, où ſe font les impreſſions qui occaſionnent l'accouchement, dans le bord intérieur de ſon orifice, puiſque l'accouchement ne commence que quand le fétus eſt parvenu à cet endroit, & qu'il y fait les impreſſions néceſſaires. En admettant cette ſuppoſition, tout s'explique facilement dans l'accouchement, comme on le verra dans l'article ſuivant.

Je crois pouvoir juſtifier ce que je viens de dire par l'exemple de ce qui arrive dans les femmes accouchées, quand il faut rendre des caillots de ſang, le premier ou le ſecond jour des couches. Dans la ſituation où ces femmes ſe tiennent au lit, couchées à plat ſur le dos, le ſang des vuidanges qui croupit dans la matrice, doit y former des caillots quelquefois aſſez gros : tant que ces caillots reſtent dans la matrice, on ne les ſent pas ; mais dès qu'ils ſont pouſſés vers l'orifice, s'il ſe trouve déjà reſſerré, ce qui arrive quelquefois, ils cauſent preſque les mêmes contractions & les mêmes efforts qu'on a eſſuyés dans la ſortie de l'enfant, ce qui, comme on voit, ne peut venir que de l'impreſſion qu'ils font ſur les parties, que nous regardons comme le *ſenſorium*.

§. II.

Des cauſes qui procurent l'accouchement.

ON vient de voir, que dès que la tête du fétus eſt parvenue au bord intérieur de l'orifice de la matrice, tout ſe met en

branle pour l'accouchement, parce que les impreſſions que le fétus fait ſur cette partie mettant en contraction, ſelon les loix connues des mouvemens ſympathiques, toutes les fibres muſculeuſes de la matrice, ſur-tout les fibres circulaires de ſon fond, que Ruyſch a priſes pour un muſcle particulier, le fond de la matrice ſe rapprochant alors du col, & les côtés ſe reſſerrant, le fétus eſt fortement pouſſé en bas. De ſon côté, le fétus ainſi preſſé, trépigne & appuyant ſes pieds ſur le fond de la matrice, il ſe roidit & s'étend ſelon le degré de force qu'il a, ce qui favoriſe l'effet que la contraction de la matrice doit produire. Les trépignemens du fétus, en heurtant contre l'intérieur de la matrice, produiſent des tranchées plus ou moins vives, plus ou moins longues, ſuivant la force du fétus, mais n'avancent guere l'accouchement; les contractions de la matrice beaucoup plus efficaces, ſont connues ſous le nom d'*efforts*.

Ces deux cauſes agiſſant de concert forcent l'orifice de la matrice de s'ouvrir, ce qui eſt d'autant plus facile, que la contraction tonique des fibres radieuſes qui l'entourent, ſollicitée par les mêmes impreſſions que l'enfant fait dans la matrice, contribue efficacement à le dilater.

Dès que cet orifice commence à s'ouvrir, il en ſort une certaine quantité d'une ſéroſité lymphatique laiteuſe, que les Sages-femmes appellent *eaux ſauvages.* Ces eaux étoient contenues entre la matrice & le chorion, & ſont le reſte de la ſéroſité laiteuſe, qui ſe ſépare dans la matrice & qui étoit pompée par le chorion pour la nourriture du fétus. Mais dès que la tête du

fétus commence de s'engager dans l'orifice, c'eſt-à-dire, pour parler comme les Sages-femmes, dès que la tête du fétus *couronne*, & qu'elle bouche cet orifice, rien ne peut plus ſortir. Il y a ſeulement une quantité d'eau de l'amnios qui s'eſt déjà échappée, & qui étant contenue dans les enveloppes, forme comme une poche & un allongement dans le vagin.

On néglige cet allongement juſqu'à ce que la tête ſoit engagée juſqu'aux oreilles; mais alors, ou cette poche ſe déchire d'elle-même, ce qui arrive ordinairement, ou il faut que la Sage-femme la déchire, parce qu'elle retarderoit la ſortie de l'enfant. Les eaux qui en ſortent portent le nom de *premieres eaux* ou d'*eaux antérieures*; cela fait, l'accouchement avance avec promptitude, le fétus a une iſſue libre pour ſortir. Sa tête, dont le volume eſt le plus gros, eſt paſſée; ſon corps eſt enduit d'une humeur mucilagineuſe, & il peut gliſſer facilement ſur ſes propres enveloppes, enduites de même, & qui ſe ſont arrêtées au paſſage: enfin, les eaux qui ont reſté encore dans les enveloppes derriere le corps du fétus, & qu'on appelle *eaux ſecondes* ou *poſtérieures*, s'échappant peu à-peu à différentes repriſes, dès que les parties du fétus ne ferment pas exactement l'orifice, ſervent en l'humectant à faire gliſſer le reſte du corps du fétus: ainſi tout concourt à accélerer l'accouchement, & il s'exécute heureuſement.

On voit par ce qu'on vient de dire, que l'enfant vient au monde tout nud, & qu'il laiſſe toutes ſes enveloppes dans la matrice, & c'eſt en effet le cas le plus ordinaire; mais il arrive quelquefois que l'enfant

fant en se demenant fortement, au lieu de déchirer les enveloppes de la poche, les arrache en entier, & vient au monde la tête & le visage couverts de ces lambeaux : c'est ce qu'on appelle *naître coiffé*, en latin *nasci galeatum ;* on prétend que c'est un présage de bonheur, & j'ai vu des femmes crédules garder avec soin la coiffe de leurs enfans. C'est une foiblesse qu'on peut pardonner plus aisément à des meres tendres, qu'à ces Avocats qui achetoient chérement ces coiffes autrefois, dans la persuasion d'en tirer de grands avantages, à ce que dit (1) Lampride.

Il arrive même quelquefois que le fétus sort enveloppé dans l'arriere-faix qui est entier. On peut juger de l'allarme de la famille, qui croit que c'est un monstre, & qui n'est rassurée, que quand la Sage-femme mieux instruite, en fendant les enveloppes, en retire un enfant bien formé.

Telle est la maniere dont s'exécutent les accouchemens simples ; mais quand ils sont plus longs, plus difficiles, plus laborieux, il faut des secours plus puissans, & la nature les procure. Comme alors la tête de l'enfant fait des impressions plus longues, plus fortes, plus douloureuses sur l'orifice de la matrice, qui refuse de s'ouvrir, les reflux sympathiques devenus plus forts, doivent porter sur un plus grand nombre de parties, c'est-à-dire, sur les muscles du bas-ventre, & sur le diaphragme, & les mettre en contraction, comme en effet, ils s'y mettent alors, ce qui donne une grande augmentation de force à la contraction de la matrice, & contribue efficacement à sur-

(1) Ælius Lampridius *in Antonio Diadumeno.*

monter les obſtacles, qui retardent l'accouchement.

C'eſt ce qu'il eſt aiſé de juſtifier par le ſuccès qu'ont dans les accouchemens difficiles les émétiques, les lavemens âcres & les ſternutatoires. Ces remedes ne peuvent favoriſer la ſortie de l'enfant, qu'autant qu'ils mettent en contraction le diaphragme & les muſcles du bas-ventre, qu'ils excitent le vomiſſement, qu'ils donnent des épreintes, & qu'ils font éternuer.

Sur ce qu'on a dit des cauſes de l'accouchement, on peut conclure.

1°. Qu'à choſes égales l'accouchement le plus facile doit être celui qui ſe fait, la mere & l'enfant étant en vie, parce qu'ils y travaillent tous les deux à frais communs.

2°. Que l'accouchement eſt plus difficile, l'enfant étant mort, mais qu'il s'exécute pourtant, parce que les contractions de la matrice, aidées de celles du diaphragme & des muſcles du bas-ventre, ſuffiſent pour faire ſortir l'enfant ſans qu'il y contribue.

3°. Qu'il eſt preſque incompréhenſible que l'accouchement puiſſe ſe faire quand la mere eſt morte, quelque vigueur qu'on ſuppoſe dans l'enfant, & qu'ainſi les obſervations d'un pareil fait ſont ſuſpectes.

4°. Enfin, qu'il eſt tout-à-fait impoſſible que l'accouchement puiſſe jamais s'exécuter, lorſque la mere & l'enfant ſont véritablement morts tous les deux, & qu'on doit regarder comme fauſſes les obſervations qui le rapportent.

Je ne crois pas devoir finir cet article ſans faire une courte récapitulation des moyens, que la ſageſſe & la bonté de l'Etre ſuprême a employés en faveur des femmes

pour faciliter leurs accouchemens. On a vu dans l'article précédent ceux qui appartiennent à la préparation à l'accouchement. Ainsi il ne sera question ici que de ceux qui ont lieu dans l'accouchement même.

Un premier avantage vient de ce que les enveloppes du fétus, l'amnios & le chorion s'engagent en même temps que lui dans l'orifice de la matrice, s'y arrêtent, & servent par ce moyen à tapisser, pour ainsi dire ce passage, & à le défendre contre les froissemens du fétus & des doigts de la Sage-femme.

Un second avantage, c'est que ces enveloppes qui sont enduites d'une humeur mucilagineuse, de même que la surface du corps du fétus, servent à le faire glisser & à faciliter sa sortie.

On peut compter pour un troisieme avantage la sortie des secondes eaux, qui, pen. dant l'accouchement, s'échappent peu-à-peu, & qui, par leur qualité savoneuse, humectent, relâchent, ramollissent & graissent tant le passage, que le corps du fétus, ce qui en hâte la sortie.

Un quatrieme avantage, c'est la mollesse du corps de l'enfant; les sutures du crâne ne sont que tendineuses; & la tête est formée de plusieurs os mobiles : les articulations des membres ne sont que cartilagineuses, & se prêtent aisément à des flexions extraordinaires : par ce moyen, la tête s'allonge, s'arrondit, se moule sur l'ouverture du passage; les épaules & la poitrine se resserrent, les hanches elles-mêmes cédent; enfin tout le corps de l'enfant se rappetisse, & par ce moyen, sort bien plus facilement.

A ces avantages qui viennent de la part

du fétus, il faut en joindre deux qui viennent du chef de la mere, & qui ne laissent pas d'être de quelque utilité dans les accouchemens difficiles, sur-tout dans les jeunes personnes.

L'un est la flexibilité du coccyx qui se replie en dehors, ce qui augmente d'autant l'entre-deux des os du bassin, par où l'enfant doit passer. Les femmes qui sont âgées sont privées de cet avantage, parce que les articulations des os du coccyx sont devenues trop serrées, & ces os moins flexibles. Aussi est-ce une des causes, qui font que les vieilles filles risquent plus en accouchant, que celles qui sont plus jeunes.

L'autre est l'écartement des os pubis, qui aggrandit l'entre-deux des os innominés. Pour que cet écartement se fasse, il faut non-seulement que le ligament, qui joint les os pubis, soit extrêmement ramolli, & capable de s'allonger, mais aussi que les cartilages qui unissent les os des îles avec l'os sacrum, soient assez ramollis, pour s'allonger un peu; je dis *un peu*, parce qu'il est certain qu'un écartement d'une ligne du côté des os des îles, suffit pour en procurer un de près d'un pouce entre les os pubis. On a long-temps douté de cet écartement, & la question est encore controversée; mais on a sur cela (1) des obser-

(1) On se contentera de citer Ambroise Paré. *Liv. de la génération*, *Chap.* 13.
Guillaume Harvée. *De generat. animal. Exercitat.* 57.
Spigelius. *Libr. II. De corporis humani fabricâ*, *Cap.* 24.
Johannes Riolanus. *Anthropograph. Lib. V. Cap.* 13.

vations si positives, qu'on ne sauroit les révoquer en doute. Il est vrai que cet écartement arrive rarement, qu'il n'arrive que dans les jeunes personnes, en qui les cartilages sont plus extensibles, & qu'on ne l'observe que dans les accouchemens difficiles, laborieux & longs.

§ III.

De la maniere, dont on doit conduire les Femmes dans l'accouchement.

Il est rare que les Médecins soient appellés aux accouchemens, & quand ils y sont appellés, il y a peu de choses de leur compétence. Il faut laisser à la Sage-femme ou à l'Accoucheur tout ce qui regarde le manuel de l'accouchement, l'extraction du fétus, & le détail de la maniere d'arranger tant l'Accouchée, que le nouveau-né. C'est pourquoi je renvoie ces matieres au Traité des Accouchemens, & je crois devoir me contenter de rapporter ici quelques réflexions, dont tous les Médecins doivent être instruits. Elles regardent les trois temps de l'accouchement, quand il commence, quand la femme est dans le fort du travail, quand elle est accouchée.

I. Au commencement de l'accouchement on doit faire donner un lavement à la femme, pour vuider le gros boyau, & la faire pisser, pour vuider la vessie, afin que rien ne nuise à la sortie de l'enfant. Si la

Isbrandus Diemerbroeck. *Anatom. Lib. IX. Cap.* 26.
Johannes-Baptista Morgagni, *Adversar. III Animadvers.* xv. qui ont tous vu l'écartement des os pubis dans quelques accouchemens laborieux.

personne est jeune, pléthorique, qu'elle n'ait point été saignée dans le cours de la grossesse, ou qu'elle l'ait été peu, on pourra lui faire une saignée du bras de huit onces ; mais il est assez rare que cela soit nécessaire.

II Dans l'accouchement, on encouragera la femme, si c'est une jeune personne sans expérience, on lui parlera d'un air compatissant, mais pourtant assuré, & sans aucune apparence d'inquiétude.

Si l'accouchement est long, & que la femme soit à jeun depuis long-temps, on lui fera donner quelques petites prises de bouillon ; on pourroit même, si elle avoit quelque foiblesse, lui faire prendre quelques cuillerées de vin d'Alicante, ou un peu de confection d'hyacinthe.

Si l'accouchement étoit long, que les douleurs fussent vives & que le pouls s'élevât, il faudroit faire faire une saignée du bras ; mais cela n'arrive guere que dans les accouchemens laborieux, dont il n'est pas question ici, & qui appartiennent au Traité des Accouchemens.

Il arrive ordinairement, que les contractions de la matrice, sur-tout de son fond, & les trépignemens de l'enfant, détachent le placenta, & alors le délivre sort à la suite de l'enfant, sans peine. Que si l'enfant déjà sorti, le placenta reste encore collé à la matrice alors, pour se donner plus d'aisance, il faut se débarrasser de l'enfant. On lie donc le cordon, & du côté de l'enfant & du côté du placenta, à deux ou trois pouces d'une ligature à l'autre ; on coupe le cordon entre deux, & après avoir donné l'enfant à la Garde qui le tient près du feu, on travaille à l'extraction du pla-

centa, sur quoi je renvoie *au Traité des Accouchemens.*

III. L'accouchement fait, les soins qu'il reste à prendre regardent la Sage-femme ou l'Accoucheur. On lave l'Accouchée, & on la met dans un lit qu'on a eu soin de garnir; on lui serre légérement le ventre avec une serviette en quatre doubles, sauf à le serrer davantage, quand la matrice se sera dégorgée; on couvre la vulve d'un simple linge mollet en quatre doubles, pour empêcher l'air froid d'y entrer, & l'on sollicite l'Accouchée à pisser, dès que les parties, qui ont souffert dans l'accouchement, pourront s'y prêter.

Si la vulve & le vagin étoient fort douloureux, on pourroit y appliquer un cataplasme de mie de pain, mais ordinairement cela n'est pas nécessaire.

IV. Il arrive souvent que l'Accouchée ressent des tranchées assez vives dans le ventre. Le lieu qu'elles occupent fait voir qu'elles ont leur siege dans la matrice, ce qui les distingue des tranchées des entrailles. Elles sont de deux especes. Les unes viennent des tiraillemens que la matrice en se resserrant, fait sur les parties qui ont souffert, & elles n'arrivent guere que dans les accouchemens laborieux. Les autres, & ce sont les plus communes, sont causées par des caillots ou grumeaux de sang, qui en se présentant à l'orifice de la matrice pour sortir, excitent par les impressions qu'ils y font, les mêmes contractions & les mêmes efforts, qu'on a éprouvés dans l'accouchement. La situation de l'accouchée qui est couchée horisontalement sur le dos, en retenant le sang dans la matrice, donne lieu à la formation de ces caillots. C'est

pourquoi il eſt bon de la placer dans le lit, de ſorte que les reins ſoient plus haut que les feſſes. Mais l'abondance du ſang, ſur-tout s'il eſt épais, & le rétréciſſement trop prompt de l'orifice de la matrice, y contribuent encore davantage. Quelquefois même tout le mal vient de ce que faute de tenir la vulve bouchée, on a laiſſé entrer de l'air froid dans la cavité de la matrice, lequel d'un côté facilite la formation des grumeaux, & qui de l'autre en ſe raréfiant, gonfle la matrice.

Pour rémédier aux tranchées de la premiere eſpece, on fait prendre à la malade deux onces d'huile d'amandes douces tirée ſans feu, battue avec une once de ſyrop de limons, ou ſi l'on veut, avec une once de vin d'Alicante. On lui fait donner des lavemens avec la décoction de matricaire & d'armoiſe, où l'on ajoute du beurre frais, ou de l'huile d'amandes douces ; on fait des embrocations ſur le ventre avec l'huile de camomille, & on y tient appliquée une compreſſe en quatre doubles.

Dans le ſecond cas, outre les remedes qu'on vient de propoſer, il faut que la Garde, en lavant l'Accouchée, ce qu'on doit faire au commencement deux fois le jour, tâche de retirer les grumeaux qui ſont au paſſage ; il faut obliger l'Accouchée de ſe mettre ſur ſon ſéant, ſur un baſſin plat dans le lit, ou même ſur la chaiſe percée, pour faciliter dans cette ſituation la ſortie des grumeaux. Enfin ſi le mal continue, on doit avoir recours aux injections tiedes d'eau d'orge & d'un peu de miel roſat, dans la matrice, ce qui emporte la cauſe du mal.

CHAPITRE XIV.

Des Lochies ou Vuidanges.

ON a vu ci-dessus, que dès que le placenta s'est attaché contre la surface intérieure de la matrice, les appendices veineuses des veines utérines se sont gonflées & allongées, ont débordé au-dedans de la matrice, se sont enfoncées dans la substance celluleuse du placenta, & s'y étant ouvertes, y ont versé du sang pendant la grossesse, lequel a servi à la nourriture du fétus. On a vu de même que les vaisseaux vermiculaires ou laiteux de la matrice se sont gonflés dans l'étendue de l'attache du placenta, & y ont versé pendant la grossesse du lait, qui a servi de même à nourrir le fétus. Il suit de-là que quand dans l'accouchement le placenta s'est détaché de la matrice, les appendices veineuses doivent verser alors dans la matrice même le sang qu'elles versoient auparavant dans le placenta, & que les embouchures des vaisseaux vermiculaires doivent y verser aussi le lait, qu'elles versoient auparavant dans le placenta.

Ce sont là les sources de l'écoulement de sang, qui succede à l'accouchement. Les Latins ont nommé cet écoulement *Purgamenta uteri*, & les François le connoissent sous le nom de *Vuidanges*, parce que la matrice se nettoie & se vuide par-là. On n'y dstingue que du sang, quoiqu'il y ait & du lait & de la lymphe, comme on l'a dit, mais l'abondance & la couleur du

ſang empêchent ces humeurs de paroître, & on ne commence à les diſtinguer que quand le ſang ceſſe de couler, comme il arrive toujours avant que l'écoulement des autres humeurs s'arrête, ce qui fait qu'on diſtingue les vuidanges en *Vuidanges rouges*, tant que le ſang coule, & en *Vuidanges blanches*, quand le ſang ayant ceſſé de couler, il ne ſort plus qu'une lymphe laiteuſe. C'eſt des premieres que l'on entend parler dans ce Chapitre, parce que ce ſont les ſeules qui méritent de l'attention. Les autres ne ſont guere regardées que comme des fleurs blanches, & c'eſt ſur ce pied-là qu'on les traite.

Or les vuidanges rouges peuvent paroître dans trois différens états. Tantôt elles ſont modérées; tantôt elles ſont immodérées; tantôt elles ſont ſupprimées. Comme cela fait trois états très-différens, nous en traiterons dans trois articles ſéparément.

§. I.

Des Vuidanges modérées.

LES vuidanges, pour mériter le nom de vuidanges *modérées*, doivent l'être tant à l'égard de la durée, que de l'abondance de l'écoulement. Mais il eſt difficile de fixer les juſtes bornes qu'elles doivent garder ſur ces deux articles, à cauſe des variations qui arrivent, non-ſeulement dans les différentes femmes, mais même dans les mêmes femmes dans différens accouchemens, ſelon l'âge, le tempérament, la maniere de vivre, les ſaignées qui auront précédé, les maladies qu'on aura eues, &c.

I. En général, les vuidanges ſont modé-

rées, quand elles durent depuis quatre jours jusqu'à six, ce qui n'empêche pas qu'elles ne durent quelquefois plus long-temps, & quelquefois moins, sans mériter d'être regardées comme immodérées ou supprimées.

Il est encore plus difficile de fixer l'abondance de l'écoulement dans les vuidanges modérées. Elle paroîtroit très-grande, si l'on en jugeoit par ce qui s'échappe à grands flots lors de la sortie de l'enfant; mais ce n'est point du sang pur; ce sont les restes des eaux de l'accouchement, qui sortent à la suite de l'enfant, teintes d'une assez médiocre quantité de sang. Les véritables vuidanges sont beaucoup moins abondantes; ce ne sont pas les arteres qui les fournissent, mais les veines, où le sang coule moins vîte; ces veines ne le portent pas directement dans la matrice, mais il y est détourné par voie de dérivation par les appendices veineuses, qui le puisent dans le tronc des veines; le sang doit donc couler modérement dans les vuidanges ordinaires, ce qui fait que la quantité qui s'en perd par-là dans une couche, peut être évaluée à ce que la même femme a accoutumé d'en perdre dans trois ou quatre menstruations. Mais cette évaluation n'est pas si fixe, que les vuidanges ne puissent être quelquefois un peu plus abondantes, & quelquefois un peu moins, sans cesser d'être modérées.

Le véritable moyen de juger si les vuidanges doivent être regardées comme modérées, c'est de consulter les effets que l'accouchée en ressent. Si elle n'a ni oppression, ni mal de tête, ni tension, ni douleur dans la matrice, les vuidanges sont

modérées, quoique peu abondantes. Elles doivent de même être regardées comme modérées, quoique beaucoup plus abondantes, si l'accouchée n'en est pas abbatue & affoiblie.

II. Quant aux causes des variations qu'on observe dans les vuidanges modérées, il est aisé de les déduire de la théorie que nous avons exposée. Ainsi par exemple les vuidanges seront plus ou moins abondantes.

1°. Suivant que l'Accouchée sera naturellement plus ou moins pléthorique, qu'elle aura plus ou moins mangé pendant la grossesse, qu'elle aura été plus ou moins saignée.

2°. Suivant qu'elle aura le sang plus ou moins fluide, plus ou moins épais, soit par rapport à son tempérament, soit par rapport au régime qu'elle aura gardé.

3°. Suivant qu'elle aura le sang plus ou moins agité par la fievre, par des douleurs de tranchées, par des inquiétudes.

4°. Suivant qu'elle aura les appendices veineuses de la matrice, par où le sang coule, plus ou moins nombreuses, plus ou moins grosses par une suite de la conformation primitive.

Il en est de même de la durée des vuidanges, lesquelles coulent pendant un temps plus ou moins long.

1°. Selon que l'Accouchée abonde plus ou moins en sang, ce qui fait qu'elle en fournit plus ou moins long temps.

2°. Selon que la matrice se resserre plus ou moins vîte par son ressort, ce qu'elle commence de faire d'abord après l'accouchement ; & selon qu'en se resserrant plus ou moins vîte, elle resserre plus ou moins vîte les appendices veineuses, par où les uidanges s'écoulent.

3°. Selon que les appendices veineuses, outre la compression que fera la matrice en se resserrant, se fronceront d'elles-mêmes plus ou moins vîte par le degré de ressort qu'elles ont.

III. Il suit de-là que les vuidanges, du moment qu'elles ont commencé, doivent aller en diminuant, jusqu'à ce qu'elles cessent, & cela par trois causes.

1°. Parce que le sang qui les fournit, diminue à mesure qu'il les fournit.

2°. Parce que la matrice qui reprend son premier état, resserre les appendices veineuses en se resserrant, & rétrécit leur calibre. des fleurs blanches opiniâtres.

3°. Parce que les appendices veineuses se resserrent par leur propre ressort, jusqu'à ce que par leur froncement elles soient entiérement bouchées.

C'est par-là que les vuidanges rouges cessent ordinairement avant le sixieme jour des couches, & c'est alors qu'on distingue les vuidanges laiteuses, qui ne cessent pas si-tôt : car, quoique les embouchures des vaisseaux laiteux, d'où elles coulent, soient exposées de même que les appendices veineuses au resserrement de la matrice, elles n'ont pas, faute de ressort, le même avantage que ces appendices de pouvoir se resserrer & se froncer, de sorte qu'elles bâillent long-temps, ce qui fait que les vuidanges laiteuses coulent plus long-temps que les rouges, & dégénerent quelquefois en des fleurs blanches opiniâtres.

4°. Comme les vuidanges, tant qu'elles sont modérées, ne causent ni mal ni incommodité, on doit les regarder comme une évacuation naturelle, qui ne demande aucun remede. Ainsi tout se réduit à

nourrir modérement l'Accouchée avec des alimens ſains & aiſés à digérer ; à l'engager de ſe tenir au lit, pour ne pas courir les riſques d'augmenter les vuidanges, ſur-tout lorſqu'elles ſont abondantes ; à lui faire ſervir tous les jours, ou du moins de deux jours l'un, un lavement avec la décoction de camomille, de matricaire, d'armoiſe, où l'on ajoutera de l'huile d'amandes douces ; à la faire laver deux fois le jour avec une légere décoction de cerfeuil ; enfin à éloigner tout ce qui pourroit lui faire de la peine, ou lui cauſer quelque ſaiſiſſement.

§ II.

Des Vuidanges immodérées.

I. DESCRIPTION. Il ſemble qu'on devroit mettre au nombre des vuidanges immodérées, celles qui ſont trop abondantes, ſans être trop longues ; celles qui ſont trop longues, ſans être trop abondantes ; & celles qui ſont à la fois & trop abondantes & trop longues, mais on ſe tromperoit. Les vuidanges abondantes, qui durent peu, ne ſont abondantes que les deux premiers jours, n'abbatent pas conſidérablement les accouchées, & doivent être miſes dans la claſſe des vuidanges modérées, mais où l'écoulement excede la meſure ordinaire. Pour les vuidanges qui durent long-temps, mais qui ſont peu abondantes, elles donnent encore moins d'inquiétude, & méritent encore moins le nom de vuidanges immodérées. Ce nom ne convient qu'aux vuidanges abondantes, & qui en même temps durent long-temps ; encore faut-il qu'elles ſoient ſuivies d'acci-

dens effrayans, comme abbatemens, foiblesses, syncopes, convulsions, car c'est par-là que l'on en juge le plus sûrement.

II. CAUSES. Les causes qu'on a rapportées dans l'article précédent, comme capables de donner lieu à des vuidanges plus abondantes qu'à l'ordinaire, quoique de la classe des vuidanges modérées, comme la pléthore, la trop grande fluidité du sang, son acrimonie, le trop grand nombre ou le trop grand calibre des appendices veineuses, ne suffisent pas pour causer des vuidanges véritablement immodérées, quoiqu'elles puissent quelquefois y contribuer. Il faut pour cela des causes plus fortes & plus efficaces, comme celles dont on va parler.

1°. Le déchirement de quelques appendices veineuses plus ou moins nombreuses, ce qui arrive souvent dans les accouchemens laborieux, où il faut détacher le placenta, & dans les avortemens de la fin de la grossesse, sur-tout quand ils sont provoqués par une cause violente.

2°. Des dilacérations dans la surface interne de la matrice, plus ou moins étendues, qui arrivent souvent dans les mêmes cas, & qui arrivent non-seulement à plusieurs appendices veineuses, mais même à des vaisseaux de la matrice, tant arteres que veines.

3°. Les gerçures de la substance de la matrice, plus ou moins profondes, ou coups d'ongles imprudemment donnés dans des accouchemens difficiles. Ces gerçures produisent les mêmes effets que les dilacérations de la matrice.

4°. A ces causes, il faut en ajouter une quatrieme moins fâcheuse, mais assez or-

dinaire. C'eſt un trémouſſement des tuniques de la matrice par ſaccades, qui en fouettant le ſang, le fait couler plus abondamment, & entretient cet écoulement. Ce trémouſſement eſt la ſuite des tranchées qui ſubſiſtent dans la matrice ; des impreſſions que ſont le placenta retenu dans la matrice en entier ou en partie, ou des grumeaux de ſang qui flottent dans ſa cavité ; de l'irritation que le ſang âcre fait en coulant ſur les parties de la matrice, déchirées ou entamées.

III. SYMPTOMES. Il eſt facile de déduire de cette théorie les ſymptomes, qui accompagnent ou qui ſuivent les vuidanges immodérées.

1°. Dans ces vuidanges, la matrice eſt déchirée, entamée, bleſſée, ou du moins expoſée à des cauſes qui l'irritent, comme les tranchées, le placenta, ou les grumeaux de ſang retenus. Il doit donc y avoir douleur dans la matrice, plus ou moins grande ſelon les circonſtances.

2°. La douleur dont la matrice eſt affectée, doit ſelon les loix connues des ſympathies, faire roidir toutes les fibres avec plus ou moins de force ſelon le degré de la douleur. Il doit donc y avoir dans la matrice une tenſion proportionnée à la douleur.

3°. La perte de ſang eſt grande dans les vuidanges immodérées, & elle va toujours en augmentant. La maſſe du ſang doit donc diminuer, & par conſéquent la quantité des eſprits animaux, laquelle eſt toujours, à choſes égales, proportionnée à la quantité de ſang qui les fournit. Ainſi les eſprits ſe ſéparant en moindre quantité dans le cerveau couleront plus ſoiblement & moins abondamment

abondamment dans toutes les parties, ce qui produira l'abbatement général des forces, la foiblesse des pulsations du cœur, la petitesse du pouls, l'obscurcissement de la vue, la syncope, &c.

4°. Pour peu que les douleurs de la matrice augmentent, les impressions qui s'y feront, causeront des reflux sympathiques des esprits animaux en différentes parties du corps, & par conséquent des convulsions ou des mouvemens convulsifs dans ces parties.

5°. Enfin, si les entamures ou déchirures de la matrice s'enflamment, comme cela doit arriver souvent, & que ces inflammations s'étendent, elles attireront la fievre, ce qui augmentera & soutiendra la perte de sang.

IV. DIAGNOSTIC. La connoissance des vuidanges immodérées est évidente, parce que l'on sait, & la grandeur de la perte, & la nature des symptomes qui l'accompagnent & qui caractérisent le mal.

A l'égard de la cause, c'est toujours quelque déchirure ou entamure dans la matrice, plus ou moins grande. On doit seulement excepter les vuidanges qui viennent de ce que le placenta a resté dans la matrice, ou de ce qu'il y a des grumeaux de sang qui y flottent ; mais la Sage-femme qui a accouché la malade, & qui peut la toucher, peut & doit en informer le Médecin.

V. PROGNOSTIC. Toutes les pertes de sang, qui viennent de quelque partie intérieure, sont fâcheuses & dangereuses ; & les pertes de sang qui viennent de la matrice, après un accouchement où elle a beaucoup souffert, & qui sont causées &

entretenues par des déchirures dans sa cavité, le sont beaucoup plus.

1°. Il est à craindre que ces entamures ne s'enflamment & ne viennent à suppuration ; & si cela arrive, elles formeront dans la matrice un ulcere très-difficile à guérir, & principalement s'il devient carcinomateux.

2°. Si l'on est assez heureux pour consolider cet ulcere, comme on n'aura pas pu le déterger, la cicatrice risque d'en être ou calleuse ou fongueuse. Dans le premier cas elle donnera lieu à un squirrhe dans la matrice, dont les suites peuvent être très-fâcheuses. Dans le second, elle pourra grossir & former dans la cavité de la matrice un sarcome ou faux squirrhe, dont on a parlé ci-dessus, *Livre* II. *Chap.* VI.

3°. Outre ces dangers qui sont éloignés, il y a dans les vuidanges immodérées un danger très-pressant, quand la perte est fort grande, & qu'elle dure depuis quelque temps, sur-tout lorsqu'elle cause un abbatement extrême, des défaillances fréquentes, &, ce qui est le pire, des convulsions ou des mouvemens convulsifs.

4°. Enfin les vuidanges immodérées sont très difficiles à guérir, toutes les fois qu'elles dépendent des déchirures ou d'entamures dans la matrice, où il est difficile d'apporter les remedes convenables. Lorsqu'elles viennent de la retenue du placenta ou des grumeaux de sang dans la matrice, il est plus facile d'y remédier.

VI. CURATION. Dès qu'on est convaincu que les vuidanges sont immodérées, il faut s'attacher à en diminuer la trop grande abondance par les remedes convenables,

ſans entreprendre de les arrêter tout d'un coup, ce qui pourroit avoir des ſuites fâcheuſes.

Dans ces vues, on fait d'abord une ou deux ſaignées du bras, de huit à neuf onces chacune ; ſi la malade eſt ſans fievre, on la nourrira avec des alimens incraſſans, comme le ris, le gruau, la ſemoule, les panades, le tout préparé avec un bouillon leger ou quelques jaunes d'œufs ; mais ſi elle a la fievre, on ne lui donnera que des bouillons de poulet, de veau, avec quelques derrieres de grenouilles, & même des bouillons de poiſſon, ſi on en a la commodité ; on donnera pour boiſſon ordinaire une décoction de racine de grande conſoude.

Mais ſi l'on reconnoît qu'il y a des entamures ou des gerçures dans la matrice, enflammées ou prêtes à s'enflammer ; ſi la matrice eſt tendue & douloureuſe, ou fréquemment agitée par un trémouſſement ſourd, ou par des ſaccades violentes ; dans ces cas, ſans rien changer à la conduite qu'on vient de propoſer, on répétera les ſaignées du bras, en ſe reglant ſur les forces de la malade pour la quantité du ſang qu'on devra tirer.

On donnera en même temps des remedes aſtringens, comme un bol fait avec le cachou, le ſang de dragon, le maſtic, le corail rouge préparé, à la doſe de dix ou douze grains de chacun pour une priſe, le tout incorporé avec un ſyrop aſtringent, comme le ſyrop de roſes ſeches, de plantain, de baies de myrthe. On répétera ce bol le matin & le ſoir.

Mais ſi la perte eſt fort abondante, il vaut mieux paſſer tout d'un coup à des remedes

plus efficaces, comme les deux suivants.

Le premier est un bol composé de racines de tormentille & de filipendule, mises en poudre, à la dose chacune de quinze grains pour une prise, & mises en bol avec le syrop de grande consoude. On donne ce bol de quatre en quatre heures.

Le second est une tisanne faite avec une pinte ou deux livres pesant de décoction de racine de grande consoude, où l'on ajoute goutte à goutte cinquante-cinq ou cinquante-six gouttes d'eau blanche de Rabel *ad gratam aciditatem*, & où, pour la rendre agréable, on délaie une ou deux onces de syrop de capillaire, ce qui fait une espece de limonade. On donne à la malade toutes les heures, dans les intervalles des bouillons, un gobelet de six onces de ce mêlange un peu dégourdi, continuant de même tant que la perte se soutient, mais diminuant les doses ou les éloignant, dès que la perte diminuera.

Il est essentiel de joindre à ces remedes un usage raisonnable de narcotiques, pour modérer les douleurs de la matrice, & calmer les agitations qu'elle souffre, & qui contribuent à entretenir & même à augmenter la perte. Il ne faut pas ordonner ces narcotiques à une dose qui puisse assoupir la malade, mais à une dose modique, qui puisse la tranquilliser, & même la faire sommeiller, mais d'un sommeil leger. On pourra mêler la dose de narcotique qu'on voudra donner chaque jour, avec les remedes astringens, en faisant que la plus forte se prenne l'après midi, afin de procurer des nuits plus tranquilles, ou bien on donnera ces narcotiques séparément, si l'on veut, le tiers de la dose le

matin & les deux tiers le ſoir.

On peut dans un beſoin preſſant faire des injections dans la matrice avec le ſuc tiede de feuilles de plantain, où l'on peut même ajouter quelques gouttes d'eau de Rabel.

Si l'on ſait que le mal ſoit entretenu par la retenue du placenta dans la matrice, ou par des grumeaux qui ne peuvent pas ſortir, il faut s'attacher dans les commencemens à les retirer, & on en vient à bout ordinairement, quant au placenta : à l'égard des grumeaux, ſi la malade ne réuſſit pas à les rendre en ſe mettant ſur la chaiſe percée, ſi elle le peut, on tâchera de les fondre par des injections, avec la décoction d'orge, où l'on ajoutera un peu d'oxymel.

Quoiqu'on ne doive pas attendre grand' choſe des applications extérieures, il ne faut pas refuſer aux femmes le plaiſir de mettre ſur les reins des linges imbibés d'oxycrat, & d'appliquer ſur le ventre des emplâtres aſtringens, ou des fomentations de la même qualité.

Les vuidanges immodérées, quoique guéries, laiſſent ſouvent des ulceres dans la matrice plus ou moins conſidérables, mais toujours difficiles à guérir : on pourra conſulter le *Livre* II, *Chapitre* IV. des *Ulceres de la matrice* ; on pourra auſſi, ſur la curation des vuidanges immodérées, voir au *Liv.* I. *Chap.* IX. ce qu'on a dit du traitement qu'on doit employer dans les regles immodérées.

Les fumigations ne conviennent pas dans les vuidanges immodérées, parce qu'en échauffant la matrice, elles augmenteroient la perte, à moins qu'elles ne fuſſent fort

astringentes, & alors elles seroient dangereuses. Je crois pourtant devoir rapporter une fumigation, qu'un Médecin Allemand vante comme spécifique dans les vuidanges immodérées; il me paroît qu'elle peut être employée sans danger, mais je crains bien que ce soit sans succès. Voici (1) cette fumigation : ℞. *Segetis secalinæ recentis, summit. arboris Betulæ*, aa m. iij. *Pulverisentur grosso modo pro suffumigio ter iterando. Admiratione profectò dignum est*, ajoute ce Médecin, *tale remedium, dictum sacrum, profuisse constanti cum eventu.*

§ III.

Des Vuidanges supprimées.

I. Description. Si les vuidanges sont quelquefois immodérées, comme on vient de voir, quelquefois aussi sont-elles supprimées, ce qui est l'état directement contraire. Cette suppression peut être *parfaite* & absolue, & c'est la plus dangereuse ; ou *imparfaite*, ce qui fait moins une suppression qu'une simple diminution plus ou moins considérable selon les cas.

L'une & l'autre peuvent arriver ou dans les premiers jours de la couche, c'est-à-dire, le second ou le troisieme jour de l'accouchement, & alors le danger est grand, & les accidens très-fâcheux ; ou dans un temps plus avancé de la couche, c'est-à-dire, vers le sept ou huitieme jour de l'accouchement, & alors le danger & les accidens sont moins grands.

(1) M. N. C. *Decad. III. Ann.* VII. & VIII. *Observ.* 182. *pag.* 301.

Les ſymptomes qui les accompagnent, ne ſont pas toujours les mêmes dans tous les ſujets ; mais on peut compter au nombre des ſymptomes ordinaires la tenſion, le gonflement & la douleur de la matrice ; la douleur des reins, du croupion, des aînes ; les nauſées & le vomiſſement ; la difficulté de reſpirer & le crachement de ſang ; les friſſons, la fievre, l'inflammation de la matrice, & même quelquefois le délire, le *coma vigil* ou le *coma ſomnolentum*.

II. CAUSES. Ces deux eſpeces de ſuppreſſions viennent des mêmes cauſes : toute la différence qu'il y a, c'eſt que ces cauſes ſont plus efficaces & agiſſent plus fortement, quand elles produiſent une ſuppreſſion abſolue & parfaite ; & qu'elles ſont moins efficaces & agiſſent plus foiblement, quand elles ne cauſent qu'une ſuppreſſion imparfaite des vuidanges, ou une ſimple diminution.

La premiere de ces cauſes eſt le refroidiſſement de la malade, ſoit que l'air froid s'introduiſe dans la matrice par la faute de la Garde qui ne tient pas la vulve couverte ; ſoit que la malade ait ſenti du froid aux pieds, parce qu'on ne tient pas la chambre aſſez chaude ; ſoit qu'on ait l'imprudence de lui donner à boire trop froid. L'impreſſion du froid, de quelque maniere que l'Accouchée la reçoive, cauſe une contraction ſubite dans la matrice qui arrête les vuidanges. Il n'y a pas lieu d'être ſurpris que ces cauſes produiſent un pareil effet dans les femmes en couche, puiſqu'elles le produiſent tous les jours dans les femmes qui jouiſſent de la meilleure ſanté, lorſqu'elles y ſont expoſées dans le temps de leurs regles.

La seconde cause est quelque peine, quelque chagrin, quelque peur, quelque saisissement qui surprennent l'accouchée, pour ainsi dire, au dépourvu. Ces passions de l'ame, sur-tout lorsqu'elles sont subites, procurent un resserrement de matrice qui supprime tout écoulement. On sait que les mêmes causes agissent de même sur les femmes qui ont leurs regles, & qu'elles les arrêtent.

La troisieme cause est une diarrhée violente qui survient à l'Accouchée, & qui est la suite des indigestions, qu'elle s'est attirées pour avoir trop mangé. L'abondante évacuation qui se fait par les selles, diminue nécessairement celle qui devroit se faire par la matrice. Ainsi au lieu que les deux causes précédentes peuvent causer & causent souvent une suppression véritable & absolue des vuidanges, celle-ci ne peut donner lieu qu'à une simple diminution, qui ne seroit même en soi guere dangereuse, parce que le dévoiemeut remédie à la pléthore d'où le danger pourroit venir, si l'expérience n'apprenoit pas que la diarrhée est un mal toujours dangereux dans une femme en couche.

Enfin, la quatrieme & la dernìere cause est l'inflammation de la matrice, laquelle en en enflant la substance, doit boucher toutes les appendices veineuses d'où coule le sang des vuidanges. Cette inflammation est toujours la suite des meurtrissures, des tirailllemens, des entamures, des gerçures que l'intérieur de la matrice a reçues dans un accouchement laborieux, des mains d'une Sage-Femme mal habile. On comprend bien que cette derniere cause doit produire la suppression la plus funeste, & l'expérience ne le confirme que trop.

III.

III. SYMPTOMES. L'explication des ſymptomes qui accompagnent ou qui ſuivent la ſuppreſſion des vuidanges, eſt ſi claire, qu'il n'eſt pas beſoin de s'y arrêter long-temps.

1°. Le ſang qui couloit de la matrice eſt tout d'un coup arrêté dans la ſuppreſſion des vuidanges. Il doit donc remplir & gonfler les vaiſſeaux de la matrice, & de-là viennent la tenſion & le gonflement de cette partie, & la douleur que la malade y reſſent.

2°. Quoique la douleur ait ſon ſiege dans la matrice, où la malade la ſent, elle doit pourtant la rapporter aux parties extérieures voiſines, comme il arrive dans toutes les douleurs internes ; & de-là vient que ſi la matrice ſouffre dans ſon fond ou dans ſa partie poſtérieure, l'accouchée ſe plaint de la douleur des reins ou du croupion ; & qu'elle ſe plaint de la douleur des aînes ou du pubis, ſi le ſiege de la douleur eſt dans le col de la matrice.

3°. Dans la ſuppreſſion des vuidanges, le ſang qui couloit de la matrice eſt tout d'un coup arrêté ; il doit donc refluer de proche en proche dans les vaiſſeaux de preſque tout le corps.

D'abord dans ceux du ventricule, qui en étant gonflés, tendront les tuniques de ce viſcere & en augmenteront la ſenſibilité, ce qui donnera lieu à des envies de vomir, & à des vomiſſemens quelquefois de ſang.

Dans ceux du poumon qui en feront ſurchargés, ce qui cauſera la difficulté de reſpirer & le crachement de ſang.

Dans ceux même du cerveau qui en ſeront engorgés, ce qui produira le *coma*

somnolentum, le *coma vigil*, le délire, le saignement de nez.

4°. L'engorgement douloureux de la matrice excitera souvent tous les accidens de la passion hystérique, comme on l'a expliqué ci-dessus, *Liv.* II. *Chap.* XI, & c'est ainsi que cela arrive souvent dans la simple suppression des regles.

5°. Enfin, si le mal dépend de l'inflammation de la matrice, ou qu'il l'attire, comme il arrive quelquefois, la malade aura la plupart des accidens qui accompagnent les inflammations internes; comme le frisson, la fievre, la chaleur brûlante dans la matrice, l'augmentation de la tension, du gonflement & de la douleur.

IV. DIAGNOSTIC. Il roule sur trois points: reconnoître le mal, reconnoître l'espece du mal, reconnoître la cause du mal.

On reconnoît le mal par le rapport de l'accouchée ou de la Garde, & ce qui est encore plus sûr, par l'inspection des chaussoirs.

On reconnoît l'espece du mal, c'est-à-dire, si la suppression est parfaite ou imparfaite, par l'inspection des mêmes chauffoirs. Si on les retire aussi nets qu'on les y a mis, la suppression est parfaite; elle est imparfaite au contraire, si les chauffoirs sont teints de sang; & l'on juge du degré de la diminution suivant que les chauffoirs sont plus ou moins teints.

Il faut un peu plus d'attention pour distinguer de quelle cause le mal dépend. On doit l'attribuer à l'une ou l'autre des deux premieres causes que nous avons proposées, si l'on sait par la Garde ou par les assistans que la malade a senti du froid, ou qu'elle a été saisie de quelque chagrin ou de quelque

frayeur, ſur-tout s'il n'y a point de fievre ni de dévoiement, & que les ſymptomes ſoient légers.

S'il eſt ſurvenu à la malade une diarrhée conſidérable, il ne faut point chercher d'autre cauſe de la diminution, qui arrive à l'écoulement des vuidanges.

Enfin, ſi la ſuppreſſion eſt accompagnée de fievre, & que la malade ſe plaigne fortement de la tenſion, du gonflement, de la chaleur & de la douleur de la matrice, on ne doit point douter qu'il n'y ait dans quelque endroit de la matrice une inflammation plus ou moins grande, ſur-tout ſi le mal vient à la ſuite d'un accouchement long & difficile, où il eſt très-poſſible que la matrice ait été offenſée.

V. Prognostic. On doit toujours porter un mauvais prognoſtic de la ſuppreſſion & de la diminution des vuidanges dans une femme en couche, puiſque la ſimple ſuppreſſion des regles eſt regardée avec raiſon comme un mal dangereux dans les femmes, qui ſe portent bien d'ailleurs. On juge bien que la ſuppreſſion eſt toujours plus à craindre, que la ſimple diminution.

A choſes égales, la ſuppreſſion & la diminution des vuidanges ſont d'autant plus dangereuſes, qu'elles arrivent plus près de l'accouchement, où cette évacuation eſt le plus abondante & le plus néceſſaire.

La ſuppreſſion & la diminution des vuidanges, qui viennent des deux premieres cauſes, ſont moins dangereuſes, parce qu'elles ne ſuppoſent aucun vice conſidérable dans la matrice; la ſimple diminution des vuidanges, qui arrive en conſéquence d'un grand dévoiement, eſt ordinairement plus funeſte, parce que le dévoiement eſt très-difficile à

arrêter dans les femmes en couche, & que le dévoiement les épuise; enfin, la suppression la plus dangereuse est celle qui est causée par l'inflammation de la matrice, parce qu'outre les symptômes fâcheux qu'elle attire, il est à craindre que l'inflammation ne tourne en gangrene ou en suppuration.

De quelque cause que la suppression des vuidanges vienne, elle laisse presque toujours dans la matrice des engorgemens ou obstructions, qui dérangent le cours des regles dans les femmes qui en rechappent, & qu'on a bien de la peine à détruire.

Enfin, il est avantageux dans les vuidanges supprimées qu'il arrive quelque évacuation abondante, qui, sans épuiser la malade, diminue la pléthore, comme le saignement de nez, le flux d'hémorrhoïdes, un flux abondant d'urines ou des sueurs copieuses.

VI. CURATION. Pour mettre de l'ordre dans le détail de la curation, il faut distinguer les causes du mal, parce qu'elles demandent des traitemens différens.

1°. *Si* la suppression vient de l'une des deux premieres causes, il faut d'abord employer la saignée pour prévenir la pléthore, & pour relâcher & détendre la matrice, & tâcher de rétablir le cours des vuidanges. On a long temps disputé si c'étoit du bras ou du pied qu'on devoit faire ces saignées; mais la question me paroît aujourd'hui décidée. Si les vuidanges ne sont pas tout-à-fait supprimées, c'est du pied qu'il faut saigner, parce qu'on peut espérer, en attirant le sang sur la matrice, de forcer les obstacles & de rétablir les vuidanges. Mais si les vuidanges sont tout-à fait supprimées, il ne faut poins attirer le sang sur la matrice, d'où il n'a point d'issue, & il faut saigner du bras. On ne peut pas

ſixer le nombre des ſaignées ; mais ſi le mal preſſe, & que les forces de la malade le permettent, il faut en faire quatre dans les deux premiers jours.

On travaillera en même temps à relâcher la matrice par des remedes adouciſſans, émolliens & légerement purgatifs. On donnera à la malade tous les matins un apozeme, ou un bouillon de poulet ou de veau, avec la chicorée ſauvage, la bourrache, la pimprenelle ou les capillaires, où l'on fera fondre un gros de ſel *de duobus* ; on lui fera prendre un ou deux lavemens par jour avec la decoction émolliente, & une once de lénitif ; on lui fera boire largement de la tiſanne de capillaire ; on lui donnera pluſieurs taſſes d'une infuſion légere de thé ou de véronique.

On lui fera des fomentations émollientes ſur la matrice, & on fera ſuccéder aux fomentations des embrocations avec l'huile de lys ou l'huile d'amandes douces, frottant doucement en rond ſur la matrice, pour tâcher par cet ébranlement de vaincre le reſſerrement où elle eſt. On pourra même dans ce cas faire des fumigations, mais avec la ſimple décoction des herbes émollientes des fomentations, dont on recevra la fumée avec un entonnoir. On doit avoir attention de joindre à ces remedes tous les jours une doſe convenable de quelque narcotique, dont on donnera un tiers le matin, & les deux tiers le ſoir. Rien n'eſt plus efficace que les narcotiques, pour relâcher la matrice, qui eſt en éréthiſme, ce qui cauſe le mal. Enfin, quoique la malade ſoit ſans fievre, le plus sûr eſt de la tenir au bouillon, juſqu'à ce que les vuidanges ſoient rétablies : ce ſeroit augmenter

la plétore que de lui donner une nourriture plus forte.

2°. Si la malade a la diarrhée, & qu'on ait raison d'attribuer à ce mal la diminution des vuidanges, on portera toutes ses vûes à arrêter ou du moins à modérer le dévoiement.

On obligera la malade à tenir toujours dans le corps un demi-lavement fait avec le bouillon de tripes & un jaune d'œuf, en en recevant un nouveau dès que le premier sera sorti. On lui donnera pendant la journée à petites cuillerées une potion faite avec le cachou, le sang de dragon, la corne de cerf philosophiquement préparée, & le corail rouge préparé, à la dose de quinze ou vingt grains de chacun, délayés dans quatre onces d'eau de plantin;& une once d'eau de fleurs d'orange, où l'on ajoutera un grain d'ipécacuanha en poudre; & six gros de syrop de karabé.

Le soir on donnera une dose convenable de diascordium,ou de quelqu'autre stomachique. La ptisanne de la malade sera la décoction blanche de Sydenham : on la tiendra rigoureusement au bouillon, fait avec le bœuf & la volaille d'un an, faisant bouillir dans chaque pot-au-feu trois gros de corne de cerf rapée, pliée dans un linge, & employant pour faire cuire la viande, de l'eau que l'on aura eu soin de ferrer auparavant. Si l'on voyoit que ces remedes ne réussissent pas, je crois qu'on pourroit donner à la malade sans danger une prise d'ipécacuanha en poudre de douze ou quinze grains, pour vuider l'estomac, ayant soin d'aider les efforts pour vomir par quelques tasses de thé leger.

3°. Enfin si la matrice est enflammée, il faut traiter le mal comme une inflammation d'entrailles, c'est-à-dire, faire des saignées du bras, grandes & fréquentes dans le commen-

cement, plus petites & plus éloignées dans la suite ; mettre la malade aux bouillons de poulet émulsionnés ; lui donner pour boisson de l'eau de poulet ou du petit lait ; lui faire servir des lavemens avec de l'eau de poulet ou de petit lait ; faire des fomentations émollientes sur la matrice, & même si la malade peut les soutenir, y étendre les herbes de la fomentation. Enfin faire prendre à la malade de l'huile d'amandes douces tirée sans feu, battue avec un tiers de syrop de limon ou de guimauve, à une dose assez grande pour ouvrir le ventre, & procurer une douce évacuation par les selles. On la purgera un peu plus fortement, dès que la diminution de la fiévre & des accidens annonceront la diminution de l'inflammation.

Fin du Tome quatrieme.

